

Document de référence :

DTO-TM-001 rev 11.3



MANUEL DE FORMATION DTO 132 - FCFVV

Ecrit par	Rôle	Bon pour application
Robert Verhegghen	Accountable Manager +CCM	dun
Robert Verhegghen	Safety manager	dun
Patrice Vandendaele	Head of Training	P. VANSENS AEU
Michel Pihard	Senior Examiner	
Philippe Brocorens	Conseiller	
ВСАА	DGTA	



Date : 22-avr.-23

Page : 1 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3



Date: Page: 22-avr.-23 2 / 268



DTO – FCFVV

MANUEL DE FORMATION

Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

18

42

Plan du Manuel de Formation DTO - FCFVV (BE/DTO -132)

Tabl	le des	matières
IUN	c acs	maticics

Page de titre	1
Table des matières	2
Procédure de révision	4
 Tableau d'enregistrement des modifications 	5
2. Liste de distribution	6
3. Lexique et acronymes	7
4. Training Manual compliance check list 2.1	
Part 1 – Le plan de formation	9
Part 2 - Briefing et exercices en vol	13
Part 3 - Flight Training in an FSTD: N/A	14
Part 4 – Formation théorique	14
5. Détails pratiques des formations	16

(Références: Part-SFCL; SFLC.130, SFCL.135, SFCL.150, SFCL.155, AMC1 SFCL.130, AMC2 SFCL.130, AMC3 SFCL 130, GM1 SFCL.130, SFCL.205, SFCL.315, SFCL.320, SFCL.330, SFCL.360, AMC1 SFCL.135, GM1 SFCL.135, AMC1 SFCL.150, GM1 SFCL.150, AMC1 SFCL.155, GM1 SFCL.155, AMC1 SFCL.205, AMC1 SFCL.315, AMC1 SFCL.330, AMC1 SFCL.360 – Cross références.

Chapitre 1 - Formation en vue de l'obtention de la licence SPL avec
qualification sailplane.
Chapitre 2 - Formation en vue de l'obtention de la licence SPL avec
qualification TMG
Chapitre 3 - Formation en vue des privilèges associés aux moyens

de lancement661 – Généralités662 - Remorquage par avion673 -Treuil70

	4 - Planeurs motorisés (self-launch)	72
nitro 1	Formation on two d'autonoian d'una licence CDI	

<u>Chapitre 4 – Formation en vue a extension à une licence 3FL</u>	
à la classe TMG	75
Chapitre 5 – Formation en vue d'extension d'une licence SPL	

<u>à la classe Sailplane</u>	87
Chapitre 6 - Remorquage de planeurs en avion et en TMG	102

	_
<u>Chapitre 7 – Instructeurs Planeurs</u>	
<u>Chapitre 6 - Remorquage de planeurs en avion et en TMG</u>	102

(y compris cours de remise à niveau – refresher)	
<u>Chapitre 8 - Instructeurs TMG</u>	144
Chapitre 9 – Instructeurs Sailplane Towing sur Avion et TMG	147

<u>Chapitre 10 – Formateur de formateurs (FI(S) FI</u>	151
<u>Chapitre 11 – Examinateurs</u>	155

(y compris cours de remise à niveau – refresher)



DTO – FCFVV

MANUEL DE FORMATION

Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

6. ANNEXES et MODELES

Annexe 1	Inscription élèves	161
Annexe 1 bis	Dossier élèves	162
Annexe 2	Cours pratiques pilote planeur (Excl TMG)	165
Annexe 2 bis	Fiche de progression SPL Planeur (Excl TMG)	169
Annexe 3	Cours pratiques pilote TMG	172
Annexe 3 bis	Fiche de progression SPL TMG	180
Annexe 4	Autorisation solo	184
Annexe 4bis	Solo crosscountry autorisation	185
Annexe 5	Cours pratiques TREUIL	187
Annexe 5 bis	Fiche de progression TREUIL	188
Annexe 6	Cours pratiques PLANEURS MOTORISÉS	190
Annexe 6 bis	Fiche de progression PLANEURS MOTORISES	191
Annexe 7	Cours pratiques Extension pilote TMG	192
Annexe 7 bis	Fiche de progression Extension pilote TMG	198
Annexe 8	Cours pratiques Extension pilote Planeur	201
Annexe 8bis	Fiche de progression Extension pilote de Planeur	205
Annexe 9	Cours pratiques PILOTE REMORQUEUR	209
Annexe 9 bis	Fiche de progression PILOTE REMORQUEUR	211
Annexe 10	Cours pratiques INSTRUCTEURS	212
Annexe 10 bis	Fiche de progression INSTRUCTEURS	226
Annexe 10 ter	Application and Report for the FI(S) assessment	
	of competence	238
Annexe 10 quater	Cours pratique – Candidat Instructeur FI(S) TMG	241
Annexe 10 quinto	Fiche de progression – Candidats Instructeur FI(S) TMG	250
Annexe 11	Procédures d'urgence	257
Annexe 12	Rapport d'épreuve de pré-admission instructeur FI(S)	260
Annexe 13	Candidature à une formation d'instructeur FI(S)	261
Annexe 14	Candidature à une formation d'instructeur FI(S) TMG	262
Annexe 15	Candidature à une formation d'instructeur FI(S) Sailplane	
	towing sur avion et sur TMG	263
Annexe 16	Rapport d'une épreuve de démonstration pour	
	l'obtention de la qualification FI(S) ou FI(A) sailplane	
	towing sur TMG	264
Annexe 17	Certificat de fin de formation	265
Annexe 18	Vol de démonstration d'aptitude à instruire	266
Annexe 19	Certificat de formation de Formateur de Formateur	
	(FI(S) FI)	267





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

PROCEDURE DE REVISION

Seuls les membres du staff DTO – FCFVV sont autorisés à modifier ce manuel de formation. Tous les changements apportés à ce document doivent générer une incrémentation du numéro de révision.

Chaque membre de la FCFVV peut proposer des changements mais seule l'équipe de management du DTO dispose du pouvoir de décision quant à leur prise en compte.

Conformément aux articles DTO.GEN.115 et DTO.GEN.116, la gouvernance du DTO est tenue d'informer l'autorité compétente (DGTA/BCAA), de toute modification apportée aux informations de la déclaration de la DTO, ainsi qu'aux programmes de formation et aux manuels de formation approuvés.

Lorsque l'Autorité Compétente reçoit le programme de formation d'un DTO, et toute modification ultérieure, qui lui sont notifiés conformément au point DTO.GEN.115 c) de l'annexe VIII (partie DTO), ou la demande d'approbation du programme de formation d'un DTO, qui lui est présentée conformément au point DTO.GEN.230 c) de ladite annexe, elle vérifie la conformité de ces programmes de formation avec les exigences de la Part SFCL.

Lorsque l'Autorité Compétente a constaté que le programme de formation du DTO, et toute modification ultérieure, sont conformes à ces exigences, elle en informe le représentant du DTO par écrit ou, dans le cas visé au point DTO.GEN.230 c) de l'annexe VIII (partie DTO), approuve le programme de formation et délivre le document prévu dans l'article ARA.DTO.110.

Dès que la conformité des éléments du manuel ou des éventuelles modifications ont été vérifiées par la DGTA/BCAA, le manuel devient applicable.

La seule version applicable des manuels de la DTO est celle qui est détenue par le secrétariat de la DTO. Toutes les autres copies des manuels DTO pourraient être une révision antérieure qui les rendent obsolètes.

Des versions temporaires ne seront pas diffusées au sein de l'organisation DTO, car elles n'ont pas encore subi la vérification de la DGTA/BCAA and ne sont pas encore applicables.

Toute modification, majeure ou mineur, doit donner lieu à une incrémentation du numéro de la révision du document. La configuration du document se fait au niveau du document et pas au niveau des pages.





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

1. TABLEAU D'ENREGISTREMENT DES MODIFICATIONS

01 à 04	Versions initiales ayant servi à la validation du manuel initial au 08 avril 2015	Avant 08 avril 2015	Guy Gildemyn
05	Version initiale au 08 avril 2015 (passage en DTO 326) Formations LAPL(S) – SPL – Remorquage – Treuil – Selflaunch – TMG	08 avril 2015	Guy Gildemyn
06	FCL 805 – Formation des pilotes remorqueurs	16 août 2015	Michel Pihard
07	FCL 920, FCL 930, FCL 940, FCL 1000, FCL 1005, FCL 1010, FCL 1015 – Formation des instructeurs et examinateurs	02 juin 2016	Guy Gildemyn, Michel Pihard et Jacques Servais
08	Corrections apportées aux formations LAPL(S), TMG et Pilote remorqueur à la suite de findings DGTA du 04 juillet 2016	06 juillet 2016	Michel Pihard
09	Ajout définition vol local leçon PP11	Octobre 2018	Patrice Vandendaele
	Modification prérequis « remorquage planeur »	Octobre 2018	Patrice Vandendaele Robert Verhegghen Robert Verhegghen
	Ajout définition « VERDO »	Octobre 2018	Robert Verhegghen Robert Verhegghen
	Sortie des listes « avions et instructeurs » du manuel	Octobre 2018	Robert Verhegghen
	Formation instructeur :	Octobre 2018	
	- point 1.5 Localisation possible dans chaque antenne	Octobre 2018	
	- Formation au sol : LIP facultatif	Octobre 2018	
10	Suppression des références à l'ATO 326 et ajout de la référence à la DTO 132	Avril 2020	Michel Pihard
	Adaptation de la procédure de révision à la Part-DTO et à la Part-SFCL	Avril 2020	Michel Pihard
	Suppression des références à la LAPL(S)	Avril 2020	Michel Pihard
		1	<u> </u>



22-avr.-23

Date:

Page : 6 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

	Ajout formation initiale SPL TMG	Avril 2020	Michel Pihard
	Modification formation extension TMG	Avril 2020	Michel Pihard
	Ajout formation extension Planeur (Excl TMG)	Avril 2020	Michel Pihard
	Modification formation remorquage de planeur, précisions sur formation remorquage en TMG	Avril 2020	Michel Pihard
	Modification formation FI(S)	Avril 2020	Michel Pihard
	Modification formation FE(S)	Avril 2020	Michel Pihard
11	Ajout Formation Formateur de Formateurs (FI(S) FI	Décembre 2022	Patrice Vandendaele
	Ajout Formation Instructeurs TMG	Décembre 2022	Michel Pihard
	Ajout formation Instructeurs Sailplane Towing sur Avion et TMG	Décembre 2022	Michel Pihard

2. DISTRIBUTION LIST

Copy Nb	Who	Organization	Role
1	Robert Verhegghen	DTO - FCFVV	Hardcopy for DTO AM CCM
2	BCAA	DGTA	Hardcopy for Belgian Aviation Authorities
3	Patrice Vandendaele	DTO - FCFVV	Head of Training
4	Robert Verhegghen	DTO - FCFVV	Safety manager
5	Philippe Brocorens	DTO – FCFVV - EBTY	Accountable Manager Deputy in Tournai
6	Michel Pihard	DTO - FCFVV - EBSH	Accountable Manager Deputy in Saint-Hubert
7	Olivier Haine	DTO-FCFVV-EBCE	Accountable Manager Deputy in Cerfontaine
8	Michel Massoz	DTO-FCFVV-EBTX	Accountable Manager Deputy in Theux
9	R. Verhegghen	DTO FCFVV EBNM	Accountable Manager Deputy in CAPVV Temploux
10	B. de Broqueville	DTO-FCFVV-EBNM	Accountable Manager Deputy in LGA Temploux
11	Manu Litt	DTO FCFVV EBSH	Head of Training deputy in St Hubert
12	Stéphane Willems	DTO-FCFVV-EBCE	Head of Training deputy in Cerfontaine
13	Philippe Lambert	DTO FCFVV EBNM	Head of training Deputy in CAPVV Temploux
14	Johan De Clercq	DTO FCFVV EBTX	Head of Training Deputy in Theux
15	Gérard Corneillie	DTO FCFVV EBTY	Head of training Deputy in Tournai



Date: Page: 7 / 268 22-avr.-23



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

3. LEXIQUE ET ACRONYMES

<u>Un «avion»</u> désigne un aéronef moto propulsé à voilure fixe et plus lourd que l'air, sustenté en vol par des réactions aérodynamiques sur la voilure.

Un «aéronef» désigne tout appareil qui peut se soutenir dans l'atmosphère grâce à des réactions de l'air autres que les réactions de l'air sur la surface de la terre.

<u>Une «classe d'avion»</u> désigne une classification des avions monopilotes qui ne demandent pas de qualification de type.

<u>Une «catégorie d'aéronef»</u> désigne une classification des aéronefs selon des caractéristiques de base définies, par exemple avion, aéronef à sustentation motorisée, hélicoptère, dirigeable, planeur ou ballon libre.

<u>Le «commandant de bord ("Pilot-in-Command" — PIC)»</u> fait référence au pilote désigné pour le commandement et chargé de conduire le vol en toute sécurité.

<u>Un «contrôle de compétences</u> est la démonstration des aptitudes aux fins de satisfaire aux exigences en matière d'expérience récente établies dans le règlement SFCL, y compris les examens oraux qui seraient nécessaires.

<u>Le «copilote»</u> désigne le pilote autre que le commandant de bord, sur un aéronef qui demande plus d'un pilote, mais qui exclut un pilote se trouvant à bord de l'aéronef à la simple fin de recevoir une instruction au vol en vue d'une licence ou d'une qualification.

<u>Les «critères de performance»</u> désignent des indications simples permettant d'évaluer le résultat à produire pour l'élément de compétence considéré, avec une description des critères utilisés pour juger si le niveau de performance requis a été atteint.

<u>Une «erreur»</u> désigne une action ou inaction de l'équipage de conduite qui donne lieu à des écarts par rapport aux intentions ou attentes en termes d'organisation ou de vol.

<u>Un «examen pratique»</u> est la démonstration des aptitudes aux fins de la délivrance d'une licence ou d'une qualification, ou de l'extension d'un privilège, et comportant les examens oraux qui seraient nécessaires.

<u>L'«élève pilote-commandant de bord ("Student Pilot-in-Command" — SPIC)»</u> désigne un élève pilote remplissant les tâches et fonctions d'un pilote commandant de bord sous la supervision d'un instructeur, qui se limitera à observer l'élève pilote et ne devra pas influencer ou commander le vol de l'aéronef.

<u>L' Ȏvaluation de compétence »</u> est la démonstration des aptitudes, des connaissances et des attitudes pour la délivrance initiale, la prorogation ou le renouvellement d'un certificat d'instructeur ou d'examinateur.

<u>La «gestion des erreurs»</u> désigne le processus consistant à déceler les erreurs et à y remédier en prenant des mesures qui permettent d'en réduire les conséquences ou de les éviter, ainsi que d'atténuer la probabilité d'erreurs ou de situations indésirables de l'aéronef.

<u>La «gestion des menaces»</u> désigne le processus consistant à déceler les menaces et à y remédier en prenant des mesures qui permettent d'en réduire les conséquences ou de les éviter, ainsi que d'atténuer la probabilité d'erreurs ou de situations indésirables de l'aéronef.

<u>Une «menace»</u> désigne des événements ou des erreurs qui se produisent en dehors de l'influence de l'équipage de conduite, qui augmentent la complexité opérationnelle et qu'il faut gérer pour maintenir la marge de sécurité.

<u>Un «motoplaneur ("Touring Motor Glider" — TMG»)</u> désigne une classe spécifique de planeurs motorisés pourvus d'un moteur intégré et non rétractable et d'une hélice non rétractable. Il doit être capable de décoller et de s'élever par sa propre puissance conformément à son manuel de vol

<u>La «nuit»</u> désigne la période comprise entre la fin du crépuscule civil et le début de l'aube civile. Le crépuscule civil se termine lorsque le centre du disque solaire se trouve à 6 degrés en-dessous de l'horizon et l'aube civile commence lorsque le centre du disque se trouve à 6 degrés en dessous de l'horizon.

<u>Un «planeur motorisé»</u> désigne un aéronef équipé d'un ou plusieurs moteurs et qui, avec un (ou plusieurs) moteur(s) à l'arrêt, possède les caractéristiques d'un planeur.

<u>Un «pilote privé»</u> désigne un pilote détenteur d'une licence ne permettant pas le pilotage d'aéronefs lors de vols exploités contre rémunération, à l'exclusion des activités d'instruction ou d'examen, comme établi dans la présente partie.

<u>Un «planeur»</u> désigne un aéronef plus lourd que l'air sustenté en vol par des réactions aérodynamiques sur sa voilure et dont le vol libre ne dépend d'aucun moteur.

<u>Une «prorogation»</u> (par exemple, d'une qualification ou d'une autorisation) désigne un acte administratif effectué pendant la période de validité d'une qualification ou d'une autorisation et qui permet au titulaire





DTO – FCFVV

MANUEL DE FORMATION

Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

de continuer à exercer les privilèges de cette qualification ou autorisation pour une nouvelle période donnée, sous réserve de satisfaire aux exigences spécifiées.

Un «renouvellement» (par exemple, d'une qualification ou d'une autorisation) désigne un acte administratif effectué après qu'une qualification ou autorisation est arrivée en fin de validité et qui a pour effet de renouveler les privilèges de cette qualification ou autorisation pour une nouvelle période donnée, sous réserve de satisfaire aux exigences spécifiées.

Le «sens de l'air (airmanship)» désigne une capacité d'agir avec discernement et d'utiliser des compétences et comportements pertinents, ainsi que des connaissances approfondies afin d'atteindre des objectifs de vol. Le «temps de vol»:

- dans le cas des planeurs à décollage autonome et des motoplaneurs, le temps total décompté depuis le moment où l'aéronef commence à se déplacer en vue de décoller jusqu'au moment où il s'immobilise à la fin
- dans le cas des planeurs, le temps total décompté depuis le moment où le planeur commence sa course au sol en vue de décoller, jusqu'au moment où il s'immobilise à la fin du vol;

Le «temps de vol en solo» désigne le temps de vol pendant lequel l'élève pilote est le seul occupant d'un aéronef.

Le «type d'aéronef» désigne une classification d'aéronefs qui exige une qualification de type, comme défini dans les données d'adéquation opérationnelle établies conformément à la partie 21 et qui inclut l'ensemble des aéronefs offrant des caractéristiques fondamentales identiques, y compris toutes les modifications qui y sont apportées, à l'exception de celles qui entraînent un changement dans le maniement ou les caractéristiques de vol.

Le «vol acrobatique» désigne une manœuvre intentionnelle impliquant un changement brusque de l'assiette de l'aéronef, une position anormale, ou une variation anormale de l'accélération et qui n'est pas nécessaire pour un vol normal ou pour l'instruction débouchant sur des licences ou des qualifications autres que la qualification de vol acrobatique.

Le «vol en campagne» désigne un vol hors de vue ou au-delà de la distance définie par l'autorité compétente depuis le lieu de départ en utilisant des procédures de navigation standard.

Le « vol en solo » est un vol pendant lequel un élève pilote est le seul occupant d'un aéronef.

AF: Aérofreins

BCAA: Belgian Civil Aviation Authority

CNVV: Centre National de Vol à Voile (Français - St Auban)

DGTA: Direction Générale du Transport Aérien

FCFVV: Fédération des Clubs Francophones de Vol à Voile.

FVVP: Fédération Française de Vol en Planeur

HoT: Head of Training ou Responsable Pédagogique (RP)

PIA: Pinceau Idéal d'Approche PTL: Prise de terrain en « L » PTU: Prise de terrain en « U » RP: Responsable Pédagogique

Selflaunch: Planeur à décollage autonome SFCL: Sailplane Flight Crew Licensing

SPL: Sailplane Pilot License

TMG: Touring Motor Glider (motoplaneur)

<u>VERDO</u>: checklist atterrissage en campagne (Vent-Etat-Relief-Distance-Obstacles)

VOA: Vitesse Optimale d'Approche **ZPA**: Zone de perte d'altitude





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

4. TRAINING MANUAL COMPLIANCE CHECK LIST 2.1

Part 1 - Training Plan (Plan de formation)

01 But des formations (Aim of the course)

Le but de ce manuel est de décrire les formations suivantes :

- les formations initiales que devront suivre les candidats-pilote pour obtenir la licence de pilote de planeur SPL Planeur (Excl TMG) et SPL TMG
- les qualifications qui peuvent être rattachées aux licences SPL:
 - mode de lancement remorquage
 - o mode de lancement treuil
 - mode de lancement autonome (selflaunch)
 - o extension TMG (Touring Motor Glider motoplaneur)
 - extension Planeur (Excl TMG)
 - o instructeur planeur et TMG [FI(S)], y compris les cours de rafraîchissement (refreshers) y rattachés.
- la qualification au pilotage d'avions remorqueurs de planeur (SAILPLANE TOWING), au profit de pilotes disposant de leur licence de pilote d'avion [PPL(A) minimum]
- la préparation à l'autorisation examinateurs FE(S), exercée au nom de la BCAA, y compris les cours de rafraîchissement (refreshers) y rattachés.

Le niveau de performance attendu des élèves sera celui permettant à la BCAA de délivrer la licence ou la qualification prévue.

La destination finale du pilotage de planeur sous-tendant l'activité de la DTO 132 revêt un caractère fondamentalement sportif. Elle n'a pas pour objectif l'exercice d'activités commerciales, mais un pilote peut être évalué afin de recevoir la capacité d'effectuer des activités commerciales. La pratique sportive du vol à voile nécessite d'abord et avant tout l'apprentissage rigoureux du pilotage de planeur et son évolution dans la troisième dimension, dans le respect des règles de l'air au sens large. Il s'agit ici de l'objectif primaire de la DTO 132.

L'apprentissage au pilotage de planeur repose en outre essentiellement sur le bénévolat. La durée des formations dépendra essentiellement des revenus et des loisirs des candidats.

02 Pre-entry requirements (Exigences pour l'entrée en formation)

02.01 Âge minimum

Cet âge sera conforme aux prescriptions la Part SFCL du règlement 2018/1976 amendé par le règlement 2020/358, et est repris dans les chapitres décrivant les formations concernées.

02.02 Niveau d'éducation minimum

Comme il s'agit d'une activité essentiellement récréative et sportive, les minima éducationnels ne dépasseront pas ce qui est communément admis par le niveau secondaire inférieur de l'éducation nationale belge.

02.03 Niveau médical

Pour la pratique du vol à voile, un niveau médical de classe 2 OACI ou de niveau LAPL-MED est exigé <u>avant le premier solo</u>. Le niveau LAPL-MED a été instauré par l'EASA pour ouvrir la pratique du planeur à un plus grand nombre de personnes, mais les activités des pilotes disposant de ce type de médical est limité aux territoires des pays se conformant aux directives EASA.



Date : Page : 22-avr.-23 | 10 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

02.04 Exigences additionnelles par la DTO

La DTO 132 FCFVV ne sera accessible qu'aux membres de la FCFVV en règle de cotisation.

02.05

Processus d'inscription : voir schéma en annexes 1 et 1bis

03 Crédit pour expérience préalable

Voir le point 1.13 du Chapitre relatif aux licences SPL

04 Syllabi de formation

Référence aux SFCL.130 et 330 et AMC/GM associés de la Part SFCL 2020/358.

Syllabus Théorique: voir chapitre 1.9 moyens pédagogiques.

05 Dossiers de formation

Les directives relatives aux dossiers de formation (Training records) sont reprises dans le Manuel d'Organisation DTO (OMM -(Organisation Management Manuel) — Chapitre3 3.13 Archivage (records keeping).

05.01 Tenue des carnets de vol (log book)

Le HoT et les instructeurs sont chargés du contrôle des enregistrements et de la tenue du carnet de vol des élèves.

05.02 Enregistrement des vols et des temps de vol

Le carnet de vol sera conforme au modèle agréé par la BCAA.

L'élève remplira son carnet de vol après chaque séance de formation en vol, conformément au mode d'emploi repris dans le carnet. En accord avec son FI(S), il notera dans la colonne « remarques/ endorsements » les références de l'exercice et le FI(S) contresignera le carnet après chaque séance.

06 Formation à la sécurité (Safety training)

06.01 Exercices essentiels

Avant chaque vol:

- Vérifications des informations sur l'environnement extérieur : météo, NOTAMs,
- Vérifications des documents de l'aéronef utilisé : ARC, assurance, limitations,
- Visite pré-vol de l'aéronef (extérieur et intérieur suivant la check-list)

06.02 Drills d'urgence

Les drills d'urgence et procédures d'urgence prévues dans les manuels de vol doivent être connus avant le premier lâcher solo sur l'aéronef relatif à la formation dispensée et en fonction du mode de lancement.

Dans la suite de la formation, l'instructeur saisira chaque occasion pour confronter l'élève à une manœuvre ou procédure d'urgence, soit verbalement (exemple : panne moteur) ou en réalité (interruption d'un décollage), en évitant naturellement tout risque d'accident.

Voir annexes 2, 2 bis, 3, 4, 4bis, 5, 5bis, 6, 6bis, 7, 7bis et annexe 9.

<u>06.03</u> Exigences avant premier solo ou vol sur campagne

Voir aussi « Operations Manual » 2.5



Date:	Page:
22-avr23	11 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Avant le premier solo

Le FI(S) vérifiera le dossier de l'élève pour voir si tous les exercices imposés ont été enseignés et compris par l'élève. Il vérifiera également le certificat médical. Généralement, le premier solo est précédé par un vol en DC au cours duquel le FI(S) rappellera particulièrement les caractéristiques du vol qui va être effectué en solo.

Il vérifiera que le harnais arrière soit bouclé et qu'il n'y ait aucun objet non attaché dans le cockpit, ni aucun insecte dangereux. Il signalera au pilote remorqueur ou au treuillard qu'il s'agit d'un premier solo. Il veillera à prévenir les aéronefs évoluant dans les environs qu'un premier vol solo va avoir lieu ou est en cours.

Il fera ses recommandations à l'élève d'une voix calme et détendue. Il s'inquiètera de l'état général du pilote.

Si le premier vol est réussi, il le fera suivre d'un second solo, avec pour objectif de conforter l'élève dans sa capacité de voler seul.

Avant le premier vol en solo sur la campagne :

Vérification des documents du planeur et du pilote ainsi que des autorisations nécessaires. Rappel des différentes consignes et recommandations.

07 Procédures pour la préparation d'un examen « blanc »

Le Theoretical Knowledge Instructor (TKI) organisera une révision à la fin de l'enseignement de chacune des matières prévues.

A la fin des sessions de cours théoriques couvrant l'ensemble des matières faisant l'objet de l'examen officiel, les candidats devront présenter un examen « blanc » sur l'ensemble des matières enseignées. Cet examen sera calqué sur celui prévu par la DGTA/BCAA. Cet examen aura lieu peu de temps après la fin de la dernière session de cours et permettra au TKI de déterminer si l'élève a des chances raisonnables de réussir l'examen de la DGTA/BCAA. Conformément à la SFCL.135, la recommandation formulée par la DTO est valables 12 mois. Si dans cette période, le candidat a omis de présenter au moins un des sujets de l'examen, la DTO peut décider d'une formation complémentaire sur base des besoins du candidat.

Si le candidat ne réussit pas l'examen officiel, il suit une formation complémentaire en DTO. La DTO détermine la durée et le champ d'application de la formation nécessaire sur base des besoins du candidat.

08 Efficacité de la formation

08.01 Progrès non satisfaisants

La fiche de progression de l'élève (voir annexes) doit permettre à l'instructeur [FI(S)] de déterminer si la formation se déroule à un rythme normal et de tenir un suivi des progrès réalisés si plusieurs instructeurs devaient se succéder pour un même élève.

Si le FI(S) estime que les progrès ne suivent pas un cours normal, il en référera au HT. Celui-ci fera éventuellement un vol avec l'élève, suivi d'un débriefing avec l'élève et le FI, dans le but de rechercher les causes du manque de progrès. Un programme de correction ou un changement d'instructeur ou encore l'abandon de la formation peuvent être envisagés.

<u>08.02</u> Correction des manques de progrès

Un programme de rattrapage sera élaboré en concertation avec l'élève, le FI et le HT. Un changement de FI pourra aussi être envisagé.

08.03 Procédure de changement d'instructeur



Date : Page : 22-avr.-23 | 12 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Ce changement pourra intervenir, soit à la suite d'un progrès non satisfaisant ou à la demande de l'élève ou du FI. Le HT sera en charge de la gestion de ce changement.

08.04 Nombre maximum de changement de FI

Il n'y a pas de nombre maximum d'instructeurs pouvant assurer la formation d'un candidat. Si les résultats d'un candidat n'atteignent pas les minima requis, il y aurait lieu d'envisager la suspension ou l'exclusion de l'élève. Cette décision devra être proposée de façon motivée par le HT à l'Accountable manager. Celui-ci entendra l'élève avant de prendre sa décision. La sécurité future de l'élève devra être un élément important de la prise de décision.





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Part 2 - Briefing et exercices en vol

09.01 Exercices en vol

Avant tout exercice en vol, le FI exigera de l'élève l'exécution de toutes les procédures prévues : consultation de la météo et des notams, visite prévol du planeur, contrôle des papiers de bord, des batteries, du parachute, de façon à engendrer une routine de sécurité.

Tout exercice en vol se décompose en 3 phases :

Phase 1 - Un briefing prévol

Le FI consulte la fiche de progression de l'élève et lui rappelle les remarques faites après l'exercice précédent, en couvrant les connaissances, les savoir-faire et les attitudes (savoir-être). Il indique ensuite quel sera l'exercice à effectuer en vol. Il décrit le but de cet exercice et la place qu'il occupe dans la progression de la formation. Il fait un rappel des notions théoriques nécessaires et indique clairement à l'élève ce qui va lui être démontré et ce qu'il va devoir faire.

Il insiste systématiquement sur le « look out »

Phase 2 - Un exercice en vol

Suivant le degré de progression de l'élève, le FI reviendra sur les exercices déjà démontrés pour en affiner l'exécution et passera ensuite à la démonstration de la leçon prévue suivant le schéma de progression : démonstration par le FI avec l'élève accompagnant les commandes. Ensuite, l'élève exécute seul les manœuvres demandées. Dans la mesure du possible, les vols ne dépasseront pas 30 à 40 minutes pour éviter une saturation de l'élève.

Phase 3 - Un briefing après le vol:

Après avoir mis le planeur en sécurité, le FI fera le bilan de l'exercice de la journée en soulignant les points forts et les points faibles. La fiche de progression et le carnet de vol seront mis à jour et signés.

09.02 Liste de référence des exercices en vol (Air exercises reference list)

Cette liste de référence est reprise en tête de chaque chapitre de formation.

09.03 Course structure- Phase du training

Les différents exercices sont détaillés, d'après la liste de référence dans chaque chapitre. Néanmoins, des dérogations à la succession des exercices sont laissées à l'appréciation des FI, car le pilotage des planeurs est fortement influencé par les conditions météorologiques.

09.04 Course structure integration of syllabi.

Ce point n'est pas applicable car dans la plupart des cas, les cours théoriques et pratiques sont donnés à des époques différentes de l'année. Les cours théoriques sont donnés pendant l'hiver et pendant la bonne saison la priorité est donnée à la formation en vol. Néanmoins des rappels théoriques sont faits lors des briefings prévol. Voir le point 09.01.

09.05 Progress test reports forms

La fiche de progression fait partie du dossier de formation l'élève. Elle permet à l'instructeur et/ou au Responsable pédagogique de voir rapidement si l'élève progresse à un rythme normal et acceptable.

09.06 Certificats DTO pour vol solo et solo campagne

Voir les templates DGTA/BCAA. Ces documents seront délivrés par les FI ou le HT.





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Part 3 - Flight Training in an FSTD: N/A

Part 4 - Formation théorique (Theoretical Knowledge instruction)

La formation théorique principale [formations initiales à la licence SPL Planeur (Excl TMG ou à la licence SPL TMG)] et celle qui est liée à une qualification spécifique (remorquage, treuil, selflaunch, extension TMG, extension Planeur (Excl TMG), FI(S) par exemple) seront basées sur les exigences européennes (EASA).

La formation théorique relative à l'obtention de la licence SPL se termine par un examen officiel organisé par la DGTA, dont la réussite est une condition nécessaire pour obtenir la licence. Le candidat est reçu à un sujet de l'examen théorique s'il obtient au moins 75% des points alloués à ce sujet. Un candidat est réputé avoir réussi l'examen théorique requis pour la SPL s'il a été reçu à tous les sujets d'examen théorique dans un délai de 18 mois à compter de la fin du mois calendrier au cours duquel il a présenté un examen pour la première fois. Si un candidat a échoué à l'un des sujets d'examen théorique après 4 tentatives ou n'a pas été reçu à tous les sujets, il présente à nouveau la totalité des sujets de l'examen théorique. La réussite des examens théoriques est valable pour une période de 24 mois, à compter du jour où le candidat a réussi l'examen théorique.

Les formations théoriques relatives aux qualifications additionnelles sont consignées sur une fiche de suivi de formation théorique. Lorsque la formation à une qualification se termine par un examen, la bonne connaissance des notions théoriques sera vérifiée par l'examinateur pendant l'examen.

10. Formation de base

La formation théorique SPL est décrite dans les chapitres 1 et 2 -paragraphe 2 de ce Manuel.

Pour des raisons pratiques, les sessions de cours théoriques sont organisées sur les différentes antennes de la DTO pendant la saison hivernale, sous la direction d'un ou plusieurs TKI de l'antenne. Ces cours se donnent en soirée ou en week-end, compte tenu du fait que les élèves et les TKI ont, pour la plupart, des obligations professionnelles ou scolaires.

En vertu de l'AMC1 SFCL.130, les formations peuvent être délivrées :

- lors de séances formelles en salle de classe avec présence physique des élèves
- par vidéo interactive projection de transparents ou présentation par bande sonore sous forme de téléconférences ou salles de cours digitales
- par support informatique interposé (computer based training), e-learning
- à distance (distance-learning courses)

Dans le cas de la formation sous forme de stages, les cours théoriques sont également dispensés pendant le(s) stage(s) et peuvent être répartis sur plusieurs stages.

Chaque cours théorique dispensé fait l'objet d'une mention sur la fiche de suivi de formation théorique, versée au dossier de formation de l'élève, de manière à ce qu'un suivi correct soit réalisé.

11 Progression de l'élève

En fin de sessions de cours théoriques, lorsque l'ensemble des matières relatives à l'examen officiel a été couvert, un examen « blanc » calqué sur l'examen organisé par le BCAA, est organisé pour vérifier si les élèves ont atteint un niveau suffisant pour réussir l'examen officiel.

Si certains élèves n'atteignent pas le niveau souhaité, il leurs sera proposé une ou des séances de rattrapage. Le manuel de base pour la formation théorique est le « livre bleu » français : le Manuel du pilote Vol à Voile. Il est complété par une série de manuels spécialisés, notamment en matière de règlementation et de communications. Les références didactiques sont reprises dans le Manuel d'organisation (OMM) de la DTO.

12. Formations spécifiques pour qualifications additionnelles



Date: Page: 22-avr.-23 | 15 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Les exigences sont reprises dans les différents chapitres relatifs aux formations additionnelles dispensées au sein de la DTO.



Date: 22-avr.-23

Page: 16 / 268

DTO – FCFVV

MANUEL DE FORMATION

Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

5. Détails pratiques des formations

Références à la Part-SFCL, au moins :

- SFLC.130, SFCL.135, SFCL.150, SFCL.155 pour les formations et qualification sur planeurs
- SFCL.205 pour la formation de pilote remorqueur
- SFCL.315, SFCL.320, SFCL.330, SFCL.360 pour la formation d'instructeur
- SFCL.415, SFLC.420, SFCL.430, SFCL.460 pour la préparation des examinateurs
- MED 030 pour les aptitudes médicales

25 OCTOBRE 2013. - Arrêté royal portant exécution du Règlement (UE) n° 1178/2011 de la Commission du 3 novembre 2011 déterminant les exigences techniques et les procédures administratives applicables au personnel navigant de l'aviation civile conformément au Règlement (CE) n° 216/2008 du Parlement européen et du Conseil

Le présent manuel est plus détaillé que ce que l'EASA propose. La séguence des cours suit aussi un autre ordre, mais en respecte l'esprit.

Voici les correspondances entre les deux documents.

Exercise 1: Familiarisation with the sailplane:

PP00 ACCOUTUMANCE et RÉFÉRENCES VISUELLES

Exercise 2: Procedures if emergencies:

(divisé sur plusieurs modules différents)

Exercise 3: Preparation for flight:

(divisé sur plusieurs modules différents)

Exercise 4: Initial air experience:

PP00 ACCOUTUMANCE et RÉFÉRENCES VISUELLES

Exercise 5: Effects of controls:

PP01 **EFFETS PRIMAIRES**

Exercise 6: Coordinated rolling to and from moderate angles of bank:

PP03 VIRAGES

Exercise 7: Straight flying:

PP02 LIGNE DROITE

Exercise 8: Turning:

PP03 VIRAGES

Exercise 9a: Slow flight:

PP16 VOL LENT AUX GRANDS ANGLES D'INCIDENCE ET DECROCHAGE

Exercise 9b: Stalling:

PP16 VOL LENT AUX GRANDS ANGLES D'INCIDENCE ET DECROCHAGE

Exercise 10: Recognition and avoidance of spins and spiral dives

PP17 VIRAGES A GRANDES INCLINAISONS

PP18 AUTOROTATIONS

Exercise 11: Take-off or launch methods: At least one launch method must be taught containing all the subjects below.

- Exercise 11a: Winch launch:

LEÇON LT1

- Exercise 11b: Aero tow:

LEÇON LR1



DTO - FCFVV

MANUEL DE FORMATION

Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

- Exercise 11c: Self-launch:

LEÇON LA1

- Exercise 11d: Car launch:

(rarement pratiqué - sans objet)

- Exercise 11e: Bungee launch:

(plus pratiqué - sans objet)

Exercise 12: Circuit, approach and landing:

PP13 APPROCHE FINALE

Exercise 13: First solo flight:

SOLO SPL1

Exercise 14: Advanced turning:

PP17 VIRAGES A GRANDES INCLINAISONS

Exercise 15: Soaring techniques: At least one of the three soaring techniques must be taught containing all subjects below.

- Exercise 15a: Thermalling:

VV1 **EXPLOITATION OPTIMISEE DES ASCENDANCES**

- Exercise 15b: Ridge flying:

(formation avancée)

- Exercise 15C: Wave flying:

(formation avancée)

Exercise 16: Out-landings:

PRESPL VOL SUR LA CAMPAGNE / REVISIONS

Exercise 17: Cross-country flying:

PRESPL VOL SUR LA CAMPAGNE / REVISIONS

- Exercise 17a: Flight planning:

(divisé sur plusieurs modules différents)

- Exercise 17b: In-flight navigation:

PRESPL VOL SUR LA CAMPAGNE / REVISIONS

- Exercise 17c: Cross-country techniques:

PRESPL **VOL SUR LA CAMPAGNE / REVISIONS**





DTO – FCFVV

MANUEL DE FORMATION

Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

<u>Chapitre 1 – Formation en vue de l'obtention de la licence SPL avec qualification</u> sailplane

1. GENERALITES SUR LA FORMATION SPL Planeur (Excl TMG)

1.1. OBJECTIFS

Le but de la formation Planeur (Excl TMG) dispensée dans une antenne DTO de la FCFVV est de délivrer aux candidats-pilote de planeur (Excl TMG), le socle de compétences nécessaires, en termes de connaissances, de savoirfaire et d'attitudes, afin d'accéder au niveau requis pour l'obtention de la licence SPL pour le pilotage de planeurs (Excl TMG) L'obtention de la licence SPL Planeur (Excl TMG) est subordonnée à la réussite d'un examen théorique et d'un examen pratique en vol.

1.2. ORGANISATION

La formation comprend :

- une phase pratique scindée en 4 modules, module pilotage planeur ou TMG (PP), module solo SPL (solo SPL), module vol à voile (VV) et le module préparation épreuve SPL (pré SPL). La formation pratique est organisée comme préconisée dans le Memento de l'instructeur (référence FFVP France).
- une phase théorique nécessaire à la réussite de l'examen théorique, qui est construite en cohérence avec le manuel Pilote de planeur (« livre bleu » Cépaduès) et l'addendum de la FCFVV reprenant la règlementation applicable au vol dans les espaces aériens belges.

1.3. REGLEMENTATION

La règlementation applicable est détaillée dans le règlement REGLEMENT (EU) 2018/1976 amendé par le REGLEMENT (EU) 2020/358 Sous-partie SPL.

1.4. PRE REQUIS

Age minimum:

- En vertu de la SFCL.120, tout candidat à une licence SPL doit avoir au moins 16 ans révolus.
- En vertu de la SFCL.125, les élèves-pilote ont au moins 14 ans révolus pour être autorisés à voler solo

<u>NB</u>: il est laissé à l'appréciation du FI(S) de refuser une instruction pour des candidats dont l'âge est inférieur à 14 ans en fonction de critères physiques (taille, poids) ou de perception de maturité

<u>Aptitude médicale</u>: en vertu de la MED.A.030 « certificats médicaux » et de l'AMC2 SFCL.130, les candidats à une licence de pilote planeur SPL doivent posséder un certificat médical Classe 2 OACI ou LAPL-MED avant le premier solo. Si la formation est donnée sur un territoire d'un pays appliquant les règles EASA, un LAPL-MED suffit.

1.5. APPROBATION

Ce programme de formation fera l'objet d'une déclaration à la DGTA. Tout changement et/ou modification sont du ressort exclusif du staff DTO.

1.6. CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu des formations est détaillé dans la règlementation européenne Part SFCL et ses AMC/GM En particulier :

SFCL.130 SPL- Exigence en matière de cours de formation et d'expérience

SFCL.135 SPL – Examens théoriques

SFCL.140 SPL – Obtention de crédits pour les connaissances théoriques

SFCL.145 SPL – Examen pratique

SFCL.150 SPL – Privilèges sur les planeurs et les motoplaneurs

AMC1 SFCL.130 SPL — Training course and experience requirements

AMC2 SFCL.130 SPL — Training course and experience requirements

GM1 SFCL.130(a)(2)(iv) SPL — Training course and experience requirements

AMC1 SFCL.135 SPL — Theoretical knowledge examinations

AMC1 SFCL.145 SPL — Practical skill test

AMC1 SFCL.150(b) SPL — Sailplane and TMG privileges



Date : Page : 22-avr.-23 | 19 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Pour pouvoir prétendre à l'obtention de la licence SPL Planeur (Excl TMG), les candidats suivront une formation d'au moins 15 heures d'instruction au vol sur planeurs, dont au moins 7 heures devront être accomplies sur Planeur (Excl TMG).

Un maximum de 8 heures peut être accompli sur TMG, en ne perdant jamais de vue qu'il s'agit d'une formation au pilotage de Planeur (Excl TMG) et qu'aucune manœuvre spécifique au TMG ne peut être effectuée. Si ces conditions sont respectées, l'instructeur FI(S) doit juste être qualifié pour voler sur TMG. Il ne doit pas disposer des privilèges de FI(S) TMG et il doit occuper le siège qui lui permet d'exécuter toutes les fonctions du PIC en TMG. Référence : GM1 SFCL.130(a)(2)(iv).

La formation comportera au moins :

- ➤ 10 heures d'instruction au vol en double commande, dont au moins 3 heures doivent être accomplies sur planeur (Excl TMG)
- 2 heures de vol en solo supervisé
- > 45 lancements ou décollages et atterrissages, et
- > soit:
 - un vol en campagne en solo d'au moins 50 km (27 NM); soit
 - un vol en campagne en double commande d'au moins 100 km (55 NM) pouvant être accompli sur planeur et sur TMG, à la discrétion de l'instructeur.

1.7. LOCALISATION

La formation théorique et en vol est dispensée dans une antenne DTO de la FCFVV.

1.8. DUREE

Compte tenu de la différence de profil des élèves, il n'est pas prévu de durée maximale pour la formation des élèves

Les exigences minimales en termes de formation en vue de l'obtention de la licence SPL sont reprises dans le paragraphe 1.6.

A ce programme de formation pratique s'ajoute un programme de formation théorique. A noter néanmoins que le passage de l'examen en vol doit avoir lieu au plus tard 24 mois après la date de réussite totale de l'examen théorique (Voir SFCL.135 SPL).

1.9. DELEGATION DE RESPONSABILITE

Dans le cadre de ce programme de formation, le HoT du DTO délègue au HoT délégataire au sein des antennes locales la DTO:

- L'exécution du programme ;
- Le suivi et le contrôle des stagiaires ;
- Le suivi du dossier de formation ;

1.10. RESSOURCES HUMAINES

Se référer à la liste des instructeurs de vol de la DTO, reprise notamment dans le manuel d'organisation.

1.11. MOYENS PEDAGOGIQUES

1.11.1. DOCUMENTATION

L'élève devra acquérir la documentation préconisée par la DTO au fur et à mesure de sa progression, on peut citer notamment (liste non exhaustive) :

- Manuel du pilote vol à voile (Cépaduès)
- Addendum règlementation de la FCFVV
- Carte vol VFR de jour de la région
- Ftc.

L'instructeur se réfèrera à la documentation suivante :

• Memento de l'Instructeur publié par la FFVP

PO P	Document soumis pour approbation à la DGTA	Date : 22-avr23	Page : 20 / 268
--	--	-----------------	--------------------



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

1.11.2. PLANEURS ET TMG

Les (types) de planeurs et motoplaneurs utilisés sont repris dans une liste maintenue à jour par le HoT tel que précisé dans le manuel d'organisation de la DTO. Ils sont en ordre de vol tant d'un point de vue technique, que d'un point de vue administratif.

Des motoplaneurs pourront être utilisés pour la formation de pilotes de planeur dans la limite de 8 heures de vol (GM1 SFCL.130(a)(2)(iv) SPL).

1.12. **CONDITIONS D'ADMISSION**

Il n'y a pas d'âge minimum pour entamer une formation.

La maturité et la motivation de candidats surtout très jeunes doit être appréciée. La corpulence du candidat/de la candidate doit bien entendu permettre l'accès aisé à toutes les commandes et aux instruments, et permettre une vision suffisante vers l'extérieur du cockpit. Les limites de poids et de centrage doivent être respectées, éventuellement en utilisant des compléments de poids, sans hypothéquer la sécurité.

Tout candidat doit être de constitution physique telle qu'il doit être capable de porter un parachute de sécurité, de pouvoir rentrer et sortir de l'aéronef équipé du parachute sans assistance extérieure.

Les élèves pilote ont au moins 14 ans révolus pour pouvoir être autorisés à voler en solo (SFCL.125 SPL). Les candidats à une SPL doivent avoir au moins 16 ans révolus pour prétendre à la licence (SFCL.120 SPL).

En vertu de la MED.A.030 « certificats médicaux » et de l'AMC2 SFCL.130, les candidats à une licence de pilote planeur SPL doivent posséder un certificat médical Classe 2 OACI ou LAPL-MED avant le premier solo. Si la formation est donnée sur un territoire d'un pays appliquant les règles EASA, un LAPL-MED suffit.

DOSSIER DE PROGRESSION 1.13.

Le dossier de progression se compose au minimum :

- Date du briefing de sécurité DTO (OMM chap 4.13)
- d'une fiche de progression comportant :
 - Le suivi des cours théoriques ;
 - Le suivi des cours pratiques ;
- de la copie du certificat médical;
- de la copie du certificat d'aptitude à l'épreuve théorique ;
- d'une copie de l'attestation de réussite de l'épreuve théorique ;
- du compte-rendu d'épreuve à l'examen pratique ;
- Autorisation parentale si requise.

PLANNING TYPE

Les leçons s'enchaînent dans l'ordre proposé dans la fiche de progression. Cependant, compte tenu des aléas de programmation (météo par exemple), le calendrier de formation doit pouvoir être adapté.

Le calendrier des leçons pourra être modifié à convenance de l'instructeur. Notamment, toutes les leçons prévues devront avoir été données avant le premier vol solo. L'ensemble de la formation devra avoir été donnée avant l'épreuve pratique.

1.15. MODULARITE DU PROGRAMME : OBTENTION DE CREDITS

SFCL.130 § b):

Les candidats qui sont titulaires d'une licence de pilote pour une autre catégorie d'aéronef, à l'exception d'une licence de pilote de ballon, reçoivent les crédits correspondant à 10 % du temps de vol total en tant que PIC sur de tels aéronefs, avec un maximum de 7 heures.

En aucun cas. l'étendue des crédits octrovés

- n'incluront les deux heures de vol en solo supervisé prévus requis
- n'incluront le vol en campagne spécifique sur planeur
- ne peut dépasser dix lancements ou décollages et atterrissages.

SFCL.140 SPL: - Obtention de crédits pour les connaissances théoriques





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Les candidats à la délivrance d'une SPL reçoivent les crédits correspondant aux connaissances théoriques requises pour les sujets communs (Règlementation, Performances humaines, Météorologie et Communications) visés au point SFCL.135, s'ils:

- a) sont titulaires d'une licence conformément à l'annexe I (partie FCL) du règlement (UE) no 1178/2011 ou à l'annexe III (partie BFCL) du règlement (UE) 2018/395; ou
- ont réussi les examens théoriques pour l'obtention d'une licence visée Hélicoptère, Avion ou Ballon, pour b) autant que ces examens aient lieu pendant la période de validité visée au point SFCL.135, point d).

L'élève titulaire d'une licence dans une autre catégorie d'aéronef devra donc suivre l'instruction théorique et être reçu à des examens théoriques spécifiques dans les matières suivantes :

- Principe du vol planeur
- Procédures opérationnelles planeur
- Préparation du vol planeur
- Connaissance aéronef planeur
- Navigation planeur





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

1.16. FORMATION THEORIQUE

1.16.1. FORMATION THEORIQUE RESUMEE

La formation théorique a pour objectif de donner au stagiaire le niveau de compétence requis pour passer l'examen théorique SPL.

MATIERES	DUREE MINIMALE	
Les matières communes aux différentes licences aéronautiques	16h00	
- la réglementation	6h00	
- les performances humaines	4h00	
- la météorologie	6h00	
- les communications radio électriques	3h00	
Les matières spécifiques à la pratique du vol à voile	31h00	
- les principes du vol	6h00	
- les procédures opérationnelles	9h00	
- performances et préparation du vol	6h00	
- la connaissance des aéronefs	4h00	
- la navigation	3h00	
TOTAL DE L'INSTRUCTION THEORIQUE	47h00	
EPREUVE DU THEORIQUE SPL		

^{*}Chaque matière fait l'objet d'un enseignement d'une durée significative indicative. Cela signifie que 47h00 heures de cours théoriques au sol précèdent la présentation à l'examen théorique de la SPL, sachant que les connaissances théoriques continuent d'être échangées (et donc vérifiées), entre instructeurs et élèves, à chaque préparation de vol et lors des vols. La durée totale des heures d'enseignement théorique peut être adaptée aux connaissances préalables des élèves.

La formation permet une sensibilisation optimale à la sécurité des vols que l'instructeur éveillera et développera.

1.16.2. DETAIL DE LA FORMATION THEORIQUE

	la réglementation
1.1	Droit international: conventions, accords et organisations
1.2	Navigabilité des aéronefs
1.3	Nationalité des aéronefs et marques d'immatriculation
1.4	Licence du personnel
1.5	Règles de l'air
1.6	Procédures de navigation aérienne : aéronefs en opération
1.7	Réglementation de la circulation aérienne : structure de l'espace aérien
1.8	Services de la circulation aérienne et gestion du trafic
1.9	Service d'information aéronautique
1.10	Aérodromes, atterrissage sur des sites extérieurs
1.11	Recherche et sauvetage
1.12	Sûreté
1.13	Enquêtes et rapports sur les accidents
1.14	Droit national
	les performances humaines
2.1	Facteurs humains : concepts de base
2.2	Physiologie de base en aéronautique et maintien de la condition physique



Date: Page: 22-avr.-23 23 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

2.3	Psychologie de base en aéronautique
2.4	Usage de l'oxygène
	la météorologie
3.1	L'atmosphère
3.2	Vent
3.3	Thermodynamique
3.4	Nuages et Brouillards
3.5	Précipitations
3.6	Masses d'air et fronts
3.7	Anticyclones et dépressions
3.8	Climatologie
3.9	Dangers en vol
3.10	Information météorologique
	les communications radio électriques
4.1	Définitions
4.2	Communications VFR
4.3	Procédures opérationnelles générales
4.4	Termes appropriés à l'information météorologique (VFR)
4.5	Mesures à prendre en cas de panne de communication
4.6	Procédures de détresse et d'urgence
4.7	Principes généraux de la propagation des ondes VHF et allocation de fréquences
	les principes du vol
5.1	Aérodynamique
5.2	Mécanique de vol
5.3	Stabilité
5.4	Commandes et gouvernes de vol
5.5	Limitations (facteur de charge et manœuvres)
5.6	Décrochage et autorotation
5.7	Virage engagé
	les procédures opérationnelles
6.1	Exigences générales
6.2	Méthodes de lancement
6.3	Techniques de vol à voile
6.4	Prises de terrain et atterrissage
6.5	Atterrissage en campagne
6.6	Procédures opérationnelles spéciales et dangers
6.7	Procédures d'urgence
6.8	Utilisation du parachute et atterrissage
7.1	performances et préparation Vérification de masse et centrage
7.1	Polaire des vitesses des planeurs ou vitesse de croisière
7.2	Préparation du vol et choix du circuit
7.3	Plan de vol OACI (plan de vol ATS)
7.4	Suivi du vol et modifications en vol
7.3	la connaissance des aéronefs
	in commissance des actores



Date:

Page: 24 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

8.1	Cellule
8.2	Conception du système, charges et contraintes
8.3	Train d'atterrissage, roues, pneus et freins
8.4	Masse et centrage
8.5	Commandes de vol
8.6	Instruments
8.7	Montage d'un planeur, connexion des surfaces de contrôle
8.8	Manuels et documents
8.9	Navigabilité et maintenance
8.10	Cellule, moteurs et hélices
8.11	Systèmes de Water ballast
8.12	Batteries (performance et limitations opérationnelles)
8.13	Parachutes d'urgence
8.14	Assistance d'évacuation d'urgence
	la navigation
9.1	Bases de la navigation
9.2	Magnétisme et compas
9.3	Cartes
9.4	Navigation à l'estime
9.5	Navigation en vol
9.6	Systèmes de navigation par satellite
9.7	Utilisation d'ATS



Date: Page: 22-avr.-23 25 / 268



DTO - FCFVV

MANUEL DE FORMATION

Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

1.17. FORMATION PRATIQUE

La durée pratique d'une leçon de vol à voile est variable, dans la mesure où il est impossible de prolonger son vol comme on le souhaite.

Le plus souvent, ce sont plusieurs vols qui seront nécessaires à l'accomplissement de cette leçon.

1.17.1. FORMATION PRATIQUE RESUMEE 1.17.1.1. MODULE PILOTAGE PLANEUR (PP)

PP00	ACCOUTUMANCE et RÉFÉRENCES VISUELLES
PP01	EFFETS PRIMAIRES
PP02	LIGNE DROITE
PP03	VIRAGES
PP04	VISUALISATION DE L'ABOUTISSEMENT DE LA TRAJECTOIRE
PP05	RELATION ASSIETTE TRAJECTOIRE VITESSE et UTILISATION DU COMPENSATEUR
PP06	SYMETRIE
PP07	MONTE ELEMENTAIRE EN THERMIQUE
PP08	EXERCICES COMPLEMENTAIRES
PP09	MOYEN DE LANCEMENT
PP10	ROULEMENT / DECOLLAGE
PP11	TRANSITION ELEMENTAIRE EN VOL LOCAL
PP12	AERO FREINS
PP13	APPROCHE FINALE
PP14	ATTERRISSAGE / ROULEMENT
PP15	PRISE DE TERRRAIN EN L
PP16	VOL LENT AUX GRANDS ANGLES D'INCIDENCE ET DECROCHAGE
PP17	VIRAGES A GRANDES INCLINAISONS
PP18	AUTOROTATIONS

(Ce module mène au lâcher seul à bord sur le planeur biplace école qui a servi à la formation)

1.17.1.2. MODULE SOLOSPL

SOLOSPL1	VOL D'ENTRAINEMENT EN LOCAL PROCHE DE L'AERODROME
SOLOSPL2	VOL D'ENTRAINEMENT EN LOCAL PROCHE DE L'AERODROME
SOLOSPL3	VOL D'ENTRAINEMENT EN LOCAL PROCHE DE L'AERODROME
SOLOSPL4	VOL D'ENTRAINEMENT EN LOCAL PROCHE DE L'AERODROME
SOLOSPL5	LACHER SUR PLANEUR MONOPLACE
SOLOSPL	VOLS SOLO SUPERVISES PAR L'INSTRUCTEUR AVEC OBJECTIFS DEFINIS

SOIT 2 HEURES DE VOL / 5 VOLS POUR LE MODULE SOLOSPL

1.17.1.3. MODULE VV (Vol à Voile)

VV1	EXPLOITATION OPTIMISEE DES ASCENDANCES
VV2	GESTION LOCAL AERODROME ET CHANGEMENT DE LOCAL
VV3	CHEMINEMENTS OPTIMISES
VV4	TRANSITIONS OPTIMISEES

1.17.1.4. MODULE PRESPL (renforcement vol à voile avant vol test)

PRESPL	VOL SUR LA CAMPAGNE /	' REVISIONS
--------	-----------------------	-------------

PRESPL2 VOL EN CAMPAGNE CIRCUIT DOUBLE COMMANDE >= 100km

PRESPL3 VOL EN CAMPAGNE / CIRCUIT SOLO >= 50km

SOIT UN MINIMUM DE 15 HEURES DE VOL ET 45 VOLS POUR TOUT LE PROGRAMME SPL

1.17.1.5. MODULE TESTSPL

TESTSPL VOL TEST



Date : Page : 22-avr.-23 26 / 268



DTO - FCFVV

MANUEL DE FORMATION

Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

1.17.2. FORMATION PRATIQUE DETAILLEE: **MODULE PP (18 LEÇONS)** 1.17.2.1.

Chronologie : les séances seront réalisées dans l'ordre chronologique à condition que les conditions météorologiques le permettent

LEÇON PPO: ACCOUTUMANCE ET RÉFÉRENCES VISUELLES

- Découvrir le vol
- Visualiser les positions et les déplacements du planeur à partir du repère capot et de l'horizon

AVANT VOL ET ACCOUTUMANCE	AU
Préparation pour le Vol (visite prévol)	
Gestion de la mise en piste du planeur	
Découverte environnement	
RÉFÉRENCES VISUELLES	
Référence horizon	
Repère capot	
Position repère capot / horizon	
Déplacements repère capot / horizon	

LEÇON PP01: EFFETS PRIMAIRES

Découverte des mouvements du planeur et des efforts aux commandes autour des axes de référence

	EFFETS PRIMAIRES
Rotatio	ns autour des axes de référence :
-	Tangage
-	Roulis
-	Lacet
Rotatio	ns autour de l'axe de tangage :
-	Manche d'avant en arrière
-	Action sur la gouverne de profondeur
_	Apprécier les efforts
Rotatio	ns autour de l'axe de roulis :
-	Manche latéral gauche ou droite
-	Action sur les ailerons
_	Apprécier les efforts
Rotatio	ns autour de l'axe de lacet :
-	Palonnier gauche ou droite
-	Action sur la gouverne de symétrie ou de direction
_	Apprécier les efforts





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

LEÇON PP02 : LA LIGNE DROITE

Maintenir l'assiette de référence ou y revenir et maintenir l'inclinaison nulle et en conjuguant les commandes

ASSIETTE
Présentation : espace vertical entre le repère capot et l'horizon
Assiette de référence (repères visuels)
Variations à piquer et à cabrer
Changements d'assiette maîtrisés avec retour à l'assiette de référence et maintien de cette assiette
INCLINAISON
Mise en évidence de l'inclinaison nulle avec le repère capot parallèle à l'horizon + pas de défilement
Mise en évidence de l'inclinaison avec le repère capot à gauche ou à droite et le défilement (très légère inclinaison)
Retour à inclinaison nulle grâce au manche en latéral à l'opposé de l'inclinaison et annulation de l'action une fois le résultat visé obtenu
CONJUGAISON-LACET INVERSE
Savoir détecter une inclinaison, même minime
Mise en évidence du lacet inverse lors de retours à inclinaison nulle (une action en roulis d'un côté a une conséquence en lacet de l'autre côté)
Mise en évidence du fait que lors d'un retour à inclinaison nulle, une action en lacet
annule progressivement le défilement du repère capot
Maintenir l'inclinaison nulle en conjuguant (notions d'effort et de simultanéité)
SYNTHESE
Réaliser une ligne droite en conservant son assiette constante, son inclinaison nulle et

corriger cette dernière si besoin, en conjuguant correctement manche et palonniers.



Date: Page: 22-avr.-23 28 / 268



DTO – FCFVV

MANUEL DE FORMATION

Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

LEÇON PP03: LE VIRAGE

- Assurer l'anticollision en virage avec un circuit visuel adapté
- Changement de direction en sécurité
- Maintenir l'assiette de référence en mise en virage, en virage stabilisé et en sortie de virage
- Stabilisation de l'inclinaison

SECURITE EN VIRAGE

Prise en compte de tous les secteurs de contrôle de l'anticollision (extérieur, intérieur, plan horizontal, au-dessus, au-dessous)

Prise en compte des angles morts

Contrôle de l'anticollision durant toutes les phases, répété tous les quarts de tour en virage prolongé

Mise en place du circuit visuel

MISE EN VIRAGE

Rappel sur la détection de l'inclinaison, permise grâce au défilement ou non du repère capot sur l'horizon

Mise en virage à faible inclinaison (15°), en assurant la sécurité, en conjuguant et en arrêtant l'action à l'inclinaison voulue

Prise en compte du repère capot dont le défilement accélère lorsque l'inclinaison augmente

SORTIE DE VIRAGE

Sortie de virage, en assurant la sécurité, en conjuguant et en arrêtant l'action à inclinaison nulle

Prise en compte du repère capot dont le défilement ralentit lorsque l'inclinaison diminue, puis s'annule à inclinaison nulle

STABILISATION DE L'ASSIETTE EN VIRAGE

Mise en évidence de la variation d'assiette à piquer lors d'une mise en virage

Conserver son assiette constante en virage et ce en actionnant le manche vers l'arrière après la mise en virage

Mise en évidence de la variation d'assiette à cabrer lors d'un retour à inclinaison nulle

Conserver son assiette constante lors d'un retour à inclinaison nulle en actionnant le manche vers l'avant pendant le retour à inclinaison nulle

STABILISATION DE L'INCLINAISON

En virage stabilisé, manche au neutre en roulis, mise en évidence de l'inclinaison qui tend à augmenter (roulis induit)

Montrer la stabilisation de l'inclinaison (action au manche à l'extérieur du virage)

Travailler le virage stabilisé de manière à ce que l'inclinaison soit constante

Travailler le virage stabilisé de manière à ce que tous les paramètres soient constants : assiette, inclinaison, symétrie. Sécurité permanente





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

LEÇON PP04 : VISUALISATION DE L'ABOUTISSEMENT DE LA TRAJECTOIRE

- Détecter le point d'aboutissement de la trajectoire
- Évaluer l'écart entre le Pt Abt réel et recherché et préparer la détection et les corrections en

TRAJECTOIRE / RECHERCHE DU POINT D'ABOUTISSEMENT

Notion de zone d'immobilité apparente, donc de point d'aboutissement

Mise en évidence que si la zone monte par rapport au repère capot, elle est après le point d'aboutissement; si la zone descend par rapport au repère capot, elle est avant le point d'aboutissement

Travail de visualisation du point d'aboutissement réel

COMPARAISON POINT D'ABOUTISSEMENT REEL ET RECHERCHE

Comparer le point d'aboutissement réel par rapport au point d'aboutissement recherché.

Si ces points sont les mêmes, la trajectoire est correcte.

Si le point d'aboutissement réel est avant le point d'aboutissement recherché, la trajectoire est trop courte.

Si le point d'aboutissement réel est après le point d'aboutissement recherché, la trajectoire est trop longue.

Travail de réglage de la trajectoire en démonstration.

LECON PP05: RELATION ASSIETTE TRAJECTOIRE VITESSE COMPENSATION

- Obtenir et maintenir une vitesse par pré-affichage d'assiette et la contrôler avec l'anémomètre
- Piloter sans effort permanent sur la commande de profondeur

ASSIETTE-TRAJECTOIRE-VITESSE
Pré affichage d'assiettes
Corrélation assiettes / vitesses
Détection des bruits aérodynamiques associés aux différentes assiettes
Détection de l'inertie du planeur
COMPENSATION
Perception de l'effort à assurer lors de tout changement d'assiette
Réglage du compensateur à différentes vitesses stabilisées





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

LEÇON PP06: LA SYMETRIE

Voler symétriquement pour préserver la sécurité et les performances

SYMETRIE EN VIRAGE
Interprétation du fil de laine en fonction du vent relatif.
Notions de dérapage intérieur et extérieur.
Sensibilisation sur les dangers du dérapage extérieur.
Annulation du dérapage de manière à revenir en vol symétrique.
LACET INDUIT
Mise en évidence du léger dérapage intérieur qui apparaît lors d'un virage stabilisé (lacet induit).
Annulation du dérapage intérieur par une action permanente et dosée sur le palonnier intérieur.
Recherche de la position d'équilibre des commandes en virage stabilisé : manche légèrement arrière, à l'extérieur (assiette et roulis) et palonnier légèrement intérieur (lacet / symétrie).
SYMETRIE EN LIGNE DROITE
Interprétation du fil de laine en fonction du vent relatif.
Correction du dérapage au palonnier du côté du vent relatif.
Sensibilisation au risque de focalisation.

LEÇON PP07 : MONTEE ELEMENTAIRE EN THERMIQUE

Importance du circuit visuel.

 Exploiter un courant ascendant thermique pour gagner de l'altitude
MONTEE ELEMENTAIRE EN THERMIQUE
Systématiser l'anticollision et la recherche d'un pilotage précis
Indices : Nuages (Cu), traces blanchâtres de condensation (nuelles), planeurs, oiseaux, soleil, vent, contrastes, surfaces au sol propices
Les prémices ressenties de l'ascendance, chute puis montée, poussée de l'ascendance, accélération éventuelle, variations de l'attitude du planeur
Retard du vario
La tendance de l'aile à se soulever du côté ascendant
Position des ascendances / vent / nuages
La décision de mise en virage/poussée ressentie, l'attitude spirale (assiette) et l'inclinaison / force et la largeur de l'ascendance/anticipation vario
Méthode de centrage de l'ascendance,
Insister sur :

approximatif)

la représentation mentale de l'ascendance et la position du planeur par rapport à son centre

Vérification de la montée effective (altimètre) dans le thermique

SORTIE D'ASCENDANCE

Sécurité anticollision régulièrement assurée pendant la spirale

Effectuer comme une sortie de virage

LEÇON PP08 : APPLICATIONS PRATIQUES



Date: Page: 22-avr.-23 31 / 268



DTO – FCFVV

MANUEL DE FORMATION

Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

- Sortir de virage dans une direction précise
- Prendre et maintenir un cap
- Connaître les effets du vent pour les prendre en compte sur la trajectoire sol et la vitesse ; contrôler la dérive
- S'aligner et maintenir l'axe d'atterrissage

	 	~	
	 пасгеа	\sim E $_{\Lambda}$ III	I REPERE
2012			1 K E B E K E

Anticipation de la valeur de l'inclinaison

Adaptation du taux de roulis pour finir face au repère

Demander des sorties de virage face à des repères caractéristiques

PRISE DE CAP

Sortie de virage face au repère (avec anticipation)

Lecture du cap compas après stabilisation de la ligne droite

Correction éventuelle

Demander des prises et maintiens de cap

EFFET DU VENT

Effet d'un vent :

- traversier sur la trajectoire sol
- effectif sur la vitesse sol
- sur le rayon de virage
- sur les prises d'axe

Évaluation de la direction et de la force du vent

Prévision des effets du vent

Anticipation ou retardement des mises ou sorties de virage

Contrôle de la dérive en virage par adaptation de l'inclinaison

Correction de la dérive en ligne droite

Anticipations par rapport au relief

PRISE D'AXE

Montrer:

- Influence de la vitesse sur le rayon de virage
- Influence de l'inclinaison sur le rayon de virage
- Influence du vent sur l'alignement

Anticipation de la prise d'axe d'environ un rayon de virage

Adaptation de l'inclinaison au cours du virage pour la précision de l'alignement

LEÇONE PP09 : Voir chapitre moyens de lancements

- LE REMORQUAGE
- LE TREUIL
- AUTONOME
- VOITURE
- ELASTIQUE

LEÇON PP10 : LE ROULEMENT / DECOLLAGE

Voir avec le moyen de lancement





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

LEÇON PP11: TRANSITION ELEMENTAIRE EN VOL LOCAL

Prolonger le vol en se déplaçant, en local du terrain, tout en limitant la perte d'altitude

TRANSITION ELEMENTAIRE EN VOL LOCAL
Sécurité
Gestion des autres trafics
Utilisation du FLARM
Définition et gestion du vol local
Décision
Guider l'élève dans ses observations et choix
Voler au vent du terrain
Solutions de rechange
Navigation
Orientation, lecture de carte
Maintien de la finesse 10 du terrain
Finesse en transition, hauteur perdue entre ascendances
Aérologie
Lecture du ciel
Cheminement dans les zones favorables (ciel, sol, vent, soleil)
Pilotage
Contrer les tendances du planeur, ne pas subir
Vitesse de vol adaptée à la masse d'air (éviter la course au Mac Cready)
Communications
Messages radio de compte-rendu de position





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

LEÇON PP12: LES AEROFREINS

Agir conjointement sur les aérofreins et la commande de profondeur pour préparer la gestion du plan d'approche et effectuer des manœuvres de sécurité

ISAT	$n = \infty$	л Е Бу	21-21-1	INC
 - 7- T		4 F K 1		

Visualisation de la poignée d'aérofreins

Visualisation de la sortie des AF

Perception des efforts et des particularités liées aux AF, déverrouillage, verrouillage, aspiration, couple éventuel, augmentation de taux de chute

Augmentation du taux de chute avec la vitesse

MODIFICATION DE TRAJECTOIRE A VI CONSTANTE

AF mini (0 %) et assiette pour Vi donnée

- Pente minimale
- Visualiser l'aboutissement de la trajectoire

AF maxi (100 %) et assiette pour Vi donnée

- Pente maximale
- Visualiser l'aboutissement de la trajectoire

AF 1/2 efficacité et assiette pour Vi donnée (adaptation d'assiette)

- Pente movenne
- Visualiser l'aboutissement de la trajectoire

Pré-afficher les valeurs d'AF et d'assiette correspondant à la trajectoire recherchée par des actions conjointes du manche et des AF

MODIFICATIONS DE VITESSE SUR TRAJECTOIRE

A partir d'une trajectoire AF ½ efficacité et VOA :

- Avec 0 % d'AF, montrer la nécessité de piquer pour maintenir la trajectoire vers le point d'aboutissement et l'augmentation de Vi
- Avec 100 % d'AF, montrer la nécessité de cabrer pour maintenir la trajectoire vers le point d'aboutissement et la diminution de Vi

Pour accélérer sur une trajectoire constante : conjointement,

- rentrée partielle ou totale des AF
- et variation progressive d'assiette à piquer pour maintenir la trajectoire

Pour ralentir sur une trajectoire constante : conjointement,

- sortie partielle ou totale des AF
- et variation progressive d'assiette à cabrer pour maintenir la trajectoire

Demander des accélérations et des décélérations tout en maintenant la trajectoire orientée vers un point caractéristique ou le point d'aboutissement



Date: Page:

22-avr.-23



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

LEÇON PP13:L'APPROCHE FINALE

Préparer un atterrissage précis et sûr sur l'axe, en interceptant puis en conservant le PIA avec une vitesse égale à VOA

APPROCHE FINALE
Pré-affichage de la pente moyenne
Détection de la distance entre le point d'aboutissement réel et le point d'aboutissement recherché
Evaluation du temps de correction nécessaire (5s/100 m d'écart entre le point d'aboutissement réel et le point d'aboutissement recherché).
Pré-affichage de la pente mini ou maxi pendant le temps de correction nécessaire
Reprise de la pente moyenne
Nouvelle détection et correction si nécessaire
UNE FOIS SUR L'AXE, DANS LE PIA
Détection des écarts de vitesse et de trajectoire
Trop lent : conjointement rentrer un peu les AF et piquer un peu
Trop vite : conjointement sortir un peu les AF et cabrer un peu
Trop court : conjointement rentrer un peu les AF et cabrer un peu
Trop long : conjointement, sortir un peu les AF et piquer un peu
RATTRAPAGE DE PLAN
Présenter comme manœuvre d'ultime secours et non comme procédure normale.

LEÇON PP14: ATTERRISSAGE – ROULEMENT

Prendre souplement contact avec le sol à l'issue de l'approche

DECISION DE L'ARRONDI
En regardant le point d'aboutissement recherché :
- Hauteur du début de l'arrondi
- Vitesse de rapprochement du point d'aboutissement
- Nécessité de changer de trajectoire pour ne pas impacter
ARRONDI
En regardant le bout de piste :
- Variation d'assiette progressive vers l'assiette recherchée
- Possibilité de sortie progressive de 100% d'AF
ROULAGE
En regardant loin devant :
Mettre 100% d'aérofreins
Manche progressivement vers l'arrière
Maintien de l'axe avec les palonniers
Maintien de l'inclinaison nulle avec le manche latéralement
Appliquer un freinage modéré





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

LEÇON PP15 : PRISE DE TERRAIN EN L (PTL)

Suivre une trajectoire standardisée (et l'adapter aux conditions) afin d'être placé correctement en finale ; axe-hauteur-longueur de finale

PRISE DE TERRAIN EN L
Construction de l'atterrissage à l'envers (à partir du point d'arrêt)
En ZPA, gestion de l'espacement par rapport aux autres trafics
Préparation de la machine
VENT ARRIERE
Interception de l'axe vent AR
Visualisation de la hauteur sol
Visualisation de l'écart par rapport à la piste
Visualisation du plan latéral par rapport à la piste
Détermination de la zone de dernier virage
Check-list vent arrière, anti-abordage, correction éventuelle
ETAPE DE BASE
Contrôle de l'anti-abordage sur l'axe de longue finale
Pré affichage de la pente moyenne
Contrôle de l'anti-abordage sur l'axe de longue finale
Contrôle de la position des AF, du vario et du plan
Corrections éventuelles
Prise de l'axe d'atterrissage, hauteur supérieure à 100 m sol





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

LEÇON PP16 : VOL LENT ET DECROCHAGE

- Reconnaître les signes caractéristiques des grands angles d'incidence et revenir aux petits angles afin d'éviter le décrochage
- Sortie de décrochage

VOL LENT
Signes annonciateurs :
- Assiette anormalement cabrée
- Vitesse en diminution
- Bruit aérodynamique faible
- Commandes de vol peu efficaces et présentant peu de résistance
- Augmentation des effets secondaires
- Vibration cellule et commandes de vol possibles
Retour aux petits angles d'incidence par une action du manche vers l'avant
DECROCHAGE EN LIGNE DROITE
Sécurité (cabine, hauteur et anticollision)
Perte de contrôle autour de l'un des trois axes et / ou manche en butée arrière.
Action du manche vers l'avant
Ressource souple vers l'assiette de référence
Contrôle de l'inclinaison et de la symétrie
DECROCHAGE EN VIRAGE
Sécurité (cabine, hauteur et anti-collision)
Perte de contrôle autour de l'un des trois axes et / ou manche en butée arrière.
Action du manche vers l'avant
Retour à 'inclinaison nulle
Ressource souple vers l'assiette de référence
Contrôle de la symétrie

LEÇON PP17 : VIRAGES A GRANDES INCLINAISONS ET VIRAGE ENGAGE

- Effectuer des virages à grande inclinaison (évitement, ascendances étroites) sans risquer le départ en virage engagé ou en autorotation
- Déceler le virage engagé, l'éviter et en sortir s'il se produit

VIRAGE A GRANDE INCLINAISON
Sécurité anti-abordage et marge de hauteur
Prendre une vitesse supérieure à 1,5 vs
Au-delà de 30° d'inclinaison, stabiliser l'assiette par une action soutenue manche arrière
Contrôle rigoureux de l'assiette, de l'inclinaison, de la vitesse et des effets induits.
Sortie de virage et retour à l'assiette de référence
VIRAGE ENGAGE
A partir d'un virage à moyenne inclinaison, (assiette et inclinaison non stabilisés) identification du virage engagé.
Retour à l'inclinaison nulle
Revenir souplement vers l'assiette de référence



Date: Page:



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

LEÇONPP18: AUTOROTATIONS

- Prévenir et stopper le départ en autorotation
- En sortir si elle se produit accidentellement
- Reconnaître les situations propices aux départs en autorotation

Une formation théorique spécifique à la vrille doit être dispensée au stagiaire si le club ne possède pas de planeur autorisé. Seule la mise en garde et l'évitement seront traités en vol.

AUTOROTATION
L'autorotation ne peut être effectuée qu'avec un avion ou un planeur autorisé (cf.
manuel de vol)
Vérifier : pilotes sanglés, pas d'objet libre, altitude suffisante et anti-abordage
Effectuer la sortie conformément au manuel de vol
Dès l'arrêt de la rotation : palonnier au neutre, ressource souple (, stabilisation à
l'assiette de référence
EVITEMENT DEPART EN VRILLE
Identifier les signes de départ imminent en vrille
Diminution de l'angle d'incidence, retour à l'assiette de référence et inclinaison nulle

1.17.2.2. MODULE SOLOSPL (5 VOLS)

SOLO SPL1: 1^{ER} LACHER SEUL A BORD

1 ^{ER} SOLO / VOL SUPERVISE
Sensibilisation au comportement du planeur biplace avec 1 personne à bord
Appropriation fonction de commandant de bord
Application stricte des procédures et respect des consignes
Autonomie parfaite
Gestion de l'environnement et des aléas

SOLO SPL2: VOL D'ENTRAINEMENT EN SOLO

2 ^{EM} SOLO / VOL SUPERVISE
Appropriation fonction de commandant de bord
Application stricte des procédures et respect des consignes
Autonomie parfaite
Gestion de l'environnement et des aléas

SOLO SPL3: VOL D'ENTRAINEMENT EN SOLO

3 ^{EM} SOLO / VOL SUPERVISE	
Appropriation fonction de commandant de bord	
Application stricte des procédures et respect des consignes	
Autonomie parfaite	
Gestion de l'environnement et des aléas	



Date: Page: 22-avr.-23 38 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

SOLO SPL4 : VOL D'ENTRAINEMENT EN SOLO

4 ^{EM} SOLO / VOL SUPERVISE
Précision d'atterrissage
Application stricte des procédures et des consignes.
Autonomie parfaite
Gestion de l'environnement et des aléas

SOLO SPL5: VOL D'ENTRAINEMENT EN SOLO SUR PLANEUR MONOPLACE

5 EM SOLO / VOL SUPERVISE
Connaissance du manuel de vol
Sensibilisation caractéristiques d'un monoplace (masse, maniabilité, position,)
Application stricte des procédures et des consignes
Autonomie parfaite
Gestion de l'environnement et des aléas

SOLO SPL : VOLS D'ENTRAINEMENT EN SOLO SUR PLANEUR MONOPLACE

Les vols solo après le SOLOSPL5 seront réalisés en perfectionnement vol local et au cours de la formation campagne

VOLS SOLO SUPERVISES
Evolutions en local avec des finesses définies par l'instructeur
Petits circuits en local de l'aérodrome (< 2 heures de vol)
Petits circuits en local d'aérodrome (< 4 heures de vol)
Augmentation de la durée du vol (jusqu'au vol de 5 heures)
Précision d'atterrissage





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

1.17.2.3. MODULE VOL à VOILE (4 VOLS)

LEÇON VV1 : EXPLOITATION OPTIMISEE DES ASCENDANCES

OPTIMISATION DE LA MONTEE
Recherche et entrée dans l'ascendance
Optimisation du centrage
Pilotage dans l'ascendance.
Anti-abordage / règles de l'air.

LEÇON VV2 : GESTION LOCAL AERODROME ET CHANGEMENT DE LOCAL

GESTION DU VOL / RESPECT DES CONSIGNES
Respect du local en fonction de la finesse demandée.
Compte-rendu radio / Phraséologie.
Orientation / lecture de carte.
Modification du projet d'action/ Dégagement.
Gestion des espaces aériens.
Autonomie. (en fonction de la finesse)
Choix du circuit en fonction des conditions météo.

LEÇON VV3: CHEMINEMENTS OPTIMISES

OPTIMISATION DU CHEMINEMENT
Optimisation de la sortie de l'ascendance.
Cheminement / lecture du ciel.
Calage finesse max.sol (équivalents de vent)

LEÇON VV4: TRANSITIONS OPTIMISEES

OPTIMISATION DE LA TRANSITION	
Tenir compte de la masse d'air et des VZ (Mc Cready, directeur de vol)	
Cheminement / lecture du ciel	
Vol à vitesse de croisière max	
Influence du vent	
Ecarts de route	
Bilan	





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

1.17.2.4. VOL SUR LA CAMPAGNE

PRESPL1: VOL SUR LA CAMPAGNE EN DOUBLE COMMANDE / VOL DE SYNTHESE

NAVIGATION / CALCUL DE LOCAL		
Préparation de carte (cercles des « locaux »)		
Lecture de carte		
Contrôle de la position		
POINT DE VIRAGE		
Gestion du vent sur secteur		
Point tournant au GPS		
Détermination de la zone de raccrochage		
Modification de projet d'action		
PRECISION D ATTERRISSAGE		
Rattrapage de plan		
PTU		
Maîtrise du point de toucher		
ATTERRISSAGE EN CAMPAGNE		
Prise de décision		
Application de la check-list VERDO		
Atterrissage		
Gestion du dépannage		
« OUTILS »		
Utilisation du vario électrique		
Utilisation d'une règle de finesse		
Utilisation du GPS		

LEÇON PRESPL2 : CIRCUIT EN DOUBLE COMMANDE SUPERIEUR OU EGAL A 100 KM

CIRCUIT DE 100 KM EN DOUBLE COMMANDE		
Choix du parcours en fonction de la météo		
Préparation du vol		
Choix des options		
Suivi de la situation météorologique		
GESTION DU VOL / SECURITE		
Respect des règles de l'air		
Gestion physiologique		

LEÇON PRESPL3: CIRCUIT EN SOLO DE 50 KM

CIRCUIT DE 50 KM EN SOLO		
Choix du parcours en fonction de la météo et de l'environnement		
Préparation du vol		
Choix des options		
GESTION DU VOL / SECURITE		
Compte-rendu radio		
Respect des règles de l'air		
Gestion physiologique		





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

1.18. Examen final

1.18.1. GENERALITES

Après réussite de l'examen théorique (SFCL.135 SPL), et lorsque la formation en vol et les objectifs de la formation sont atteints, le HoT ou le Deputy HoT remplit le certificat de fin de formation (annexe 17); il remet un exemplaire au candidat et archive un second exemplaire. Le HoT ou le Deputy HoT présente le candidat à l'épreuve pratique d'aptitude pour la délivrance de la licence (SFCL.145 SPL).

Le candidat à la licence ou SPL devra avoir 16 ans révolus, conformément au SFCL.120.

L'examinateur sollicité pour l'épreuve communique au candidat les modalités pratiques du test (horaires, scénario).

1.18.2. DEROULEMENT DU TEST

L'épreuve pratique d'aptitude pour la délivrance de la licence de pilote SPL est conduite sur des planeurs sur lesquels a été dispensée la formation.

AMC1 FCL.145

Le candidat doit démontrer sa capacité à :

- piloter le planeur dans le cadre de ses limitations;
- exécuter toutes les manœuvres avec souplesse et précision;
- exercer un bon jugement et adopter un bon comportement de pilote;
- appliquer ses connaissances aéronautiques;
- maintenir le contrôle permanent du planeur à tout moment de façon que la réussite d'une procédure ou d'une manœuvre ne fasse jamais de doute.

Il sera fait usage de la checklist prévue dans l'AMC1 SFCL.145.

1.18.3. SCENARIO DE TEST

Le scénario de test est défini par l'examinateur.

A l'issue du test d'aptitude, l'examinateur, :

- si le test est satisfaisant, complète le compte-rendu de test (Skill Test Report), dont une copie est jointe au dossier de progression et l'original est joint au dossier de demande de licence adressé à la **DGTA**
 - La licence de pilote SPL est délivrée par l'autorité compétente après vérification de tous les éléments du dossier, en autres : demande de licence, carnet de vol, skill test report, rapport de crédits de formation si applicable, ...
- si le test n'est pas satisfaisant, complète le compte-rendu de test, dont une copie est jointe au dossier de progression et une autre envoyée à l'administration. Le HoT de l'antenne ayant assuré la formation sera informé des raisons de l'échec et un complément de formation sera dispensé avant de représenter un skill test.





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

<u>Chapitre 2 - Formation en vue de l'obtention de la licence SPL avec qualification</u> TMG

2. GENERALITES SUR LA FORMATIONS SPL TMG

2.1. OBJECTIFS

Le but de la formation TMG dispensée dans une antenne de la DTO de la FCFVV est de délivrer aux candidatspilotes TMG, le socle de compétences nécessaires, en termes de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, pour accéder au niveau requis pour l'obtention de la licence SPL pour le pilotage de TMG.

- La licence SPL TMG est obtenue en suivant une formation théorique et pratique, et est subordonnée à la réussite des examens théoriques et d'une épreuve pratique en vol (skill test). La formation pratique est organisée comme préconisée dans le Memento de l'instructeur (référence FFVP France).

2.2. ORGANISATION

La formation comprend:

- une phase pratique scindée en 4 modules : module pilotage TMG (PP), module solo SPL (solo SPL), module vol à voile (VV) et le module préparation épreuve SPL (pré SPL).
- une phase théorique nécessaire à la réussite de l'examen théorique, qui est construite en cohérence avec le manuel Pilote de planeur (« livre bleu » Cépaduès), le manuel du pilote de Planeurs autonomes et motoplaneurs (Cépadués), le guide de l'instructeur (Cépadués), le mémento de l'instructeur de pilote de planeur (référence FFVV et CNVV) et l'addendum de la FCFVV reprenant la règlementation applicable au vol dans les espaces aériens belges.

2.3. REGLEMENTATION

Le règlement applicable pour la Licence SPL est détaillé dans le règlement : REGLEMENT (EU) 2020/358 PART-SFCL et ses AMC & GM.

2.4. PRE REQUIS ET CONTENU DE LA FORMATION

Age minimum:

- En vertu de la SFCL.120, tout candidat à une licence SPL doit avoir au moins 16 ans révolus.
- En vertu de la SFCL.125, les élèves-pilote ont au moins 14 ans révolus pour être autorisés à voler solo

<u>Aptitude médicale</u>: en vertu de la MED.A.030 « certificats médicaux » et de l'AMC2 SFCL.130, les candidats à une licence de pilote planeur SPL doivent posséder un certificat médical Classe 2 OACI ou LAPL-MED avant le premier solo. Si la formation est donnée sur un territoire d'un pays appliquant les règles EASA, un LAPL-MED suffit.

2.5. APPROBATION

Ce programme de formation fera l'objet d'une déclaration à la DGTA.

Tout changement et/ou modification sont du ressort exclusif du staff DTO.

2.6. CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu des formations est détaillé dans la règlementation européenne Part SFCL et ses AMC/GM En particulier :

SFCL.130 SPL- Exigence en matière de cours de formation et d'expérience

SFCL.135 SPL – Examens théoriques

SFCL.140 SPL – Obtention de crédits pour les connaissances théoriques

SFCL.145 SPL - Examen pratique

SFCL.150 SPL – Privilèges sur les planeurs et les motoplaneurs

AMC1 SFCL.130 SPL — Training course and experience requirements

AMC2 SFCL.130 $\,$ SPL - Training course and experience requirements

GM1 SFCL.130(a)(2)(iv) SPL — Training course and experience requirements

AMC1 SFCL.135 SPL — Theoretical knowledge examinations

AMC1 SFCL.145 SPL — Practical skill test

AMC1 SFCL.150(b) SPL — Sailplane and TMG privileges



Date : Page : 22-avr.-23 | 43 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Pour pouvoir prétendre à l'obtention de la licence SPL TMG, les candidats suivront une formation d'au moins 15 heures d'instruction au vol sur planeurs, dont au moins 6 heures devront être accomplies sur TMG.

La formation comportera au moins :

- 10 heures d'instruction au vol en double commande, dont au moins 4 heures doivent être accomplies sur TMG.
- 2 heures de vol en solo supervisé
- ➤ 45 lancements ou décollages et atterrissages, et
- un vol en solo en campagne d'au moins 150 km (80 NM) sur un motoplaneur, au cours duquel un arrêt complet est effectué sur un aérodrome différent de l'aérodrome de départ.

2.7. LOCALISATION

La formation théorique et en vol est dispensée dans une antenne DTO de la FCFVV.

2.8. DUREE

Compte tenu de la différence de profil des élèves, il n'est pas prévu de durée maximale pour la formation des élèves.

Les exigences minimales en termes de formation en vue de l'obtention de la licence SPL sont reprises dans le paragraphe 2.6.

A ce programme de formation pratique s'ajoute un programme de formation théorique. A noter néanmoins que le passage de l'examen en vol doit avoir lieu au plus tard 24 mois après la date de réussite totale de l'examen théorique (Voir SFCL.135 SPL).

Dans l'intérêt de la sécurité, il sera nécessaire pour des pilotes qualifiés sur motoplaneur à train tricycle, de suivre une formation de conversion en double commande sur Motoplaneur à train classique, et vice versa.

2.9. DELEGATION DE RESPONSABILITE

Dans le cadre de ce programme de formation, le HoT du DTO délègue au HoT délégataire au sein des antennes locales DTO:

- L'exécution du programme ;
- Le suivi et le contrôle des stagiaires ;
- Le suivi du dossier de formation ;

2.10. **RESSOURCES HUMAINES**

Se référer à la liste des instructeurs vol de la DTO, reprise notamment dans le manuel d'organisation.

2.11. **MOYENS PEDAGOGIQUES**

2.11.1. DOCUMENTATION

L'élève devra acquérir la documentation préconisée par la DTO au fur et à mesure de sa progression, on peut citer notamment (liste non exhaustive):

- Manuel du pilote vol à voile (Cépaduès)
- Manuel du pilote de planeurs autonomes et motoplaneurs (Cépaduès)
- Addendum règlementation de la FCFVV
- Carte vol VFR de jour de la région

L'instructeur se réfèrera à la documentation suivante :

Memento de l'Instructeur publié par la FFVP

2.11.2. PLANEURS ET TMG





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Les (types) de planeurs et motoplaneurs utilisés sont repris dans une liste maintenue à jour par le HoT tel que précisé dans le manuel d'organisation de la DTO. Ils sont en ordre de vol tant d'un point de vue technique, que d'un point de vue administratif.

2.12. CONDITIONS D'ADMISSION

Il n'y a pas d'âge minimum pour entamer une formation.

La maturité et la motivation de candidats surtout très jeunes doit être appréciée. La corpulence du candidat/de la candidate doit bien entendu permettre l'accès aisé à toutes les commandes et aux instruments, et permettre une vision suffisante vers l'extérieur du cockpit. Les limites de poids et de centrage doivent être respectées, éventuellement en utilisant des compléments de poids, sans hypothéquer la sécurité.

Les élèves pilote ont au moins 14 ans révolus pour pouvoir être autorisés à voler en solo (SFCL.125 SPL). Les candidats à une SPL doivent avoir au moins 16 ans révolus pour prétendre à la licence (SFCL.120 SPL).

En vertu de la MED.A.030 « certificats médicaux » et de l'AMC2 SFCL.130, les candidats à une licence de pilote planeur SPL doivent posséder un certificat médical Classe 2 OACI ou LAPL-MED avant le premier solo. Si la formation est donnée sur un territoire d'un pays appliquant les règles EASA, un LAPL-MED suffit.

2.13. DOSSIER DE PROGRESSION

Le dossier de progression se compose au minimum :

- date du briefing de sécurité DTO (OMM chap 4.13)
- d'une fiche de progression comportant :
 - Le suivi des cours théoriques ;
 - Le suivi des cours pratiques ;
- de la copie du certificat médical;
- de la copie du certificat d'aptitude à l'épreuve théorique ;
- d'une copie de l'attestation de réussite de l'épreuve théorique ;
- du compte-rendu d'épreuve à l'examen pratique ;
- Autorisation parentale si requise.

2.14. PLANNING TYPE

Les leçons s'enchaînent dans l'ordre prévu dans la fiche de progression.

Cependant, compte tenu des aléas de programmation (météo par exemple), le calendrier de formation doit pouvoir être adapté.

Le calendrier des leçons pourra être modifié à convenance de l'instructeur, sous réserve de respecter la chronologie des modules.

2.15. MODULARITE DU PROGRAMME : OBTENTION DE CREDITS

SFCL.130 § b):

Les candidats qui sont titulaires d'une licence de pilote pour une autre catégorie d'aéronef, à l'exception d'une licence de pilote de ballon, reçoivent les crédits correspondant à 10 % du temps de vol total en tant que PIC sur de tels aéronefs, avec un maximum de 7 heures.

En aucun cas, l'étendue des crédits octroyés

- n'incluront les deux heures de vol en solo supervisé prévus requis
- n'incluront le vol en solo en campagne spécifique sur motoplaneur
- ne peut dépasser dix lancements ou décollages et atterrissages.

SFCL.140 SPL: - Obtention de crédits pour les connaissances théoriques

Les candidats à la délivrance d'une SPL reçoivent les crédits correspondant aux connaissances théoriques requises pour les sujets communs (Règlementation, Performances humaines, Météorologie et Communications) visés au point SFCL.135, s'ils:

a) sont titulaires d'une licence conformément à l'annexe I (partie FCL) du règlement (UE) no 1178/2011 ou à l'annexe III (partie BFCL) du règlement (UE) 2018/395; ou

3
FCFVV



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

b) ont réussi les examens théoriques pour l'obtention d'une licence visée Hélicoptère, Avion ou Ballon, pour autant que ces examens aient lieu pendant la période de validité visée au point SFCL.135, point d).

L'élève titulaire d'une licence dans une autre catégorie d'aéronef devra donc suivre l'instruction théorique et être reçu à des examens théoriques spécifiques dans les matières suivantes :

- Principe du vol planeur
- Procédures opérationnelles planeur
- Préparation du vol planeur
- Connaissance aéronef planeur
- Navigation planeur





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

2.16. **FORMATION THEORIQUE**

2.16.1. FORMATION THEORIQUE RESUMEE

La formation théorique a pour objectif de donner au stagiaire le niveau de compétence requis pour passer l'examen théorique SPL.

MATIERES	DUREE *		
Les matières communes aux différentes licences aéronautiques	16h00		
- la réglementation 6h00			
- les performances humaines 4h00			
- la météorologie 6h00			
- les communications radio électriques	3h00		
Les matières spécifiques à la pratique du vol à voile	31h00		
- les principes du vol 6h00			
- les procédures opérationnelles	9h00		
- performances et préparation du vol 6h00			
- la connaissance des aéronefs	4h00		
- la navigation	3h00		
TOTAL DE L'INSTRUCTION THEORIQUE	47h00		
EPREUVE DU THEORIQUE SPL	3 heures		

^{*}Chaque matière fait l'objet d'un enseignement d'une durée significative indicative. Cela signifie que 47h00 heures de cours théoriques au sol précèdent la présentation à l'examen théorique de la SPL, sachant que les connaissances théoriques continuent d'être échangées (et donc vérifiées), entre instructeurs et élèves, à chaque préparation de vol et lors des vols. La durée totale des heures d'enseignement théorique peut être adaptée aux connaissances préalables des élèves.

La formation permet une sensibilisation optimale à la sécurité des vols que l'instructeur éveillera et développera.

2.16.2. DETAIL DE LA FORMATION THEORIQUE

la réglementation	
1.1	Droit international : conventions, accords et organisations
1.2	Navigabilité des aéronefs
1.3	Nationalité des aéronefs et marques d'immatriculation
1.4	Licence du personnel
1.5	Règles de l'air
1.6	Procédures de navigation aérienne : aéronefs en opération
1.7	Réglementation de la circulation aérienne : structure de l'espace aérien
1.8	Services de la circulation aérienne et gestion du trafic
1.9	Service d'information aéronautique
1.10	Aérodromes, atterrissage sur des sites extérieurs
1.11	Recherche et sauvetage
1.12	Sûreté
1.13	Enquêtes et rapports sur les accidents
1.14	Droit national
les performances humaines	
2.1	Facteurs humains : concepts de base
2.2	Physiologie de base en aéronautique et maintien de la condition physique



Date: Page: 22-avr.-23 47 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

2.3	Psychologie de base en aéronautique	
2.4	Usage de l'oxygène	
la météorologie		
3.1	L'atmosphère	
3.2	Vent	
3.3	Thermodynamique	
3.4	Nuages et Brouillards	
3.5	Précipitations	
3.6	Masses d'air et fronts	
3.7	Anticyclones et dépressions	
3.8	Climatologie	
3.9	Dangers en vol	
3.10	Information météorologique	
	les communications radio électriques	
4.1	Définitions	
4.2	Communications VFR	
4.3	Procédures opérationnelles générales	
4.4	Termes appropriés à l'information météorologique (VFR)	
4.5	Mesures à prendre en cas de panne de communication	
4.6	Procédures de détresse et d'urgence	
4.7	4.7 Principes généraux de la propagation des ondes VHF et allocation de fréquences	
	les principes du vol	
5.1	Aérodynamique	
5.2	Mécanique de vol	
5.3	Stabilité	
5.4	Commandes et gouvernes de vol	
5.5	Limitations (facteur de charge et manœuvres)	
5.6	Décrochage et autorotation	
5.7	Virage engagé	
	les procédures opérationnelles	
6.1	Exigences générales	
6.2	Méthodes de lancement	
6.3	Techniques de vol à voile	
6.4	Prises de terrain et atterrissage	
6.5	Atterrissage en campagne	
6.6	Procédures opérationnelles spéciales et dangers	
6.7	Procédures d'urgence	
6.8	Utilisation du parachute de secours et atterrissage performances et préparation du vol	
7.1	Vérification de masse et centrage	
7.1	Polaire des vitesses des planeurs ou vitesse de croisière	
7.2	Préparation du vol et choix du circuit	
7.5	Suivi du vol et modifications en vol	
7.4 7.5	Plan de vol OACI (plan de vol ATS) Suivi du vol et modifications en vol la connaissance des aéronefs	



Date:

Page:

Document soumis pour approbation à la DGTA

22-avr.-23

48 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

8.1	Cellule	
8.2	Conception du système, charges et contraintes	
8.3	Train d'atterrissage, roues, pneus et freins	
8.4	Masse et centrage	
8.5	Commandes de vol	
8.6	Instruments	
8.7	Montage d'un planeur, connexion des surfaces de contrôle	
8.8	Manuels et documents	
8.9	8.9 Navigabilité et maintenance	
8.10		
8.11	Systèmes de Water ballast	
8.12		
8.13	8.13 Parachutes d'urgence	
8.14	Aide à l'évacuation d'urgence	
la navigation		
9.1	Bases de la navigation	
9.2	Magnétisme et compas	
9.3	Cartes	
9.4	Navigation à l'estime	
9.5	Navigation en vol	
9.6	Systèmes de navigation par satellite	
9.7	Utilisation d'ATS	



Date: Page: 22-avr.-23 49 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

2.17. FORMATION PRATIQUE

La formation peut avoir lieu à la fois sur planeur et sur motoplaneur, ou complètement sur motoplaneur, dans les limites imposées par la SFCL.130 (notamment 9 Hr maximum sur planeur et minimum 6 Hr sur motoplaneur). La durée pratique d'une leçon de vol à voile en planeur est variable, dans la mesure où il est impossible de prolonger son vol comme on le souhaite.

La durée pratique d'une leçon de vol à voile en motoplaneur sera de 30 à 45 minutes en moyenne.

2.17.1. FORMATION PRATIQUE RESUMEE 2.17.1.1. MODULE PILOTAGE TMG double commande

TMG-00 ACCOUTUMANCE OR REFERENCES VISUELLES TMG-01 PREPARATION DU VOL TMG-02 EFFETS PRIMAIRES TMG-03 VOL HORIZONTAL RECTILIGNE TMG-04 VIRAGES TMG-05 MONTEE TMG-06 DESCENTE TMG-07 VISUALISATION DE L'ABOUTISSEMENT DE LA TRAJECTOIRE TMG-08 RELATION ASSIETTE TRAJECTOIRE VITESSE OR UTILISATION DU COMPENSATEUR TMG-09 SYMETRIE TMG-10 MONTEE ELEMENTAIRE EN THERMIQUE ET TRANSITION ELEMENTAIRE EN LOCAL TMG-11 EXERCICES COMPLEMENTAIRES TMG-12 ROULAGE-DECOLLAGE TMG-13 AERO FREINS TMG-14 CIRCUIT D'ATTERRISSAGE TMG-15 APPROCHE - ATTERRISSAGE TMG-16 VOL LENT AUX GRANDS ANGLES D'INCIDENCE ET DECROCHAGE TMG-17 VIRAGES A GRANDES INCLINAISONS ET VIRAGE ENGAGE TMG-18 AUTOROTATIONS TMG-19 NAVIGATION A BASSE ALTITUDE ET PAR VISIBILITE REDUITE		
TMG-02 EFFETS PRIMAIRES TMG-03 VOL HORIZONTAL RECTILIGNE TMG-04 VIRAGES TMG-05 MONTEE TMG-06 DESCENTE TMG-07 VISUALISATION DE L'ABOUTISSEMENT DE LA TRAJECTOIRE TMG-08 RELATION ASSIETTE TRAJECTOIRE VITESSE ET UTILISATION DU COMPENSATEUR TMG-09 SYMETRIE TMG-10 MONTEE ELEMENTAIRE EN THERMIQUE ET TRANSITION ELEMENTAIRE EN LOCAL TMG-11 EXERCICES COMPLEMENTAIRES TMG-12 ROULAGE-DECOLLAGE TMG-13 AERO FREINS TMG-14 CIRCUIT D'ATTERRISSAGE TMG-15 APPROCHE - ATTERRISSAGE TMG-16 VOL LENT AUX GRANDS ANGLES D'INCIDENCE ET DECROCHAGE TMG-17 VIRAGES A GRANDES INCLINAISONS ET VIRAGE ENGAGE TMG-18 AUTOROTATIONS TMG-19 NAVIGATION	TMG-00	ACCOUTUMANCE er REFERENCES VISUELLES
TMG-03 VOL HORIZONTAL RECTILIGNE TMG-04 VIRAGES TMG-05 MONTEE TMG-06 DESCENTE TMG-07 VISUALISATION DE L'ABOUTISSEMENT DE LA TRAJECTOIRE TMG-08 RELATION ASSIETTE TRAJECTOIRE VITESSE ET UTILISATION DU COMPENSATEUR TMG-09 SYMETRIE TMG-10 MONTEE ELEMENTAIRE EN THERMIQUE ET TRANSITION ELEMENTAIRE EN LOCAL TMG-11 EXERCICES COMPLEMENTAIRES TMG-12 ROULAGE-DECOLLAGE TMG-13 AERO FREINS TMG-14 CIRCUIT D'ATTERRISSAGE TMG-15 APPROCHE - ATTERRISSAGE TMG-16 VOL LENT AUX GRANDS ANGLES D'INCIDENCE ET DECROCHAGE TMG-17 VIRAGES A GRANDES INCLINAISONS ET VIRAGE ENGAGE TMG-18 AUTOROTATIONS TMG-19 NAVIGATION	TMG-01	PREPARATION DU VOL
TMG-04 VIRAGES TMG-05 MONTEE TMG-06 DESCENTE TMG-07 VISUALISATION DE L'ABOUTISSEMENT DE LA TRAJECTOIRE TMG-08 RELATION ASSIETTE TRAJECTOIRE VITESSE ET UTILISATION DU COMPENSATEUR TMG-09 SYMETRIE TMG-10 MONTEE ELEMENTAIRE EN THERMIQUE ET TRANSITION ELEMENTAIRE EN LOCAL TMG-11 EXERCICES COMPLEMENTAIRES TMG-12 ROULAGE-DECOLLAGE TMG-13 AERO FREINS TMG-14 CIRCUIT D'ATTERRISSAGE TMG-15 APPROCHE - ATTERRISSAGE TMG-16 VOL LENT AUX GRANDS ANGLES D'INCIDENCE ET DECROCHAGE TMG-17 VIRAGES A GRANDES INCLINAISONS ET VIRAGE ENGAGE TMG-18 AUTOROTATIONS TMG-19 NAVIGATION	TMG-02	EFFETS PRIMAIRES
TMG-05 MONTEE TMG-06 DESCENTE TMG-07 VISUALISATION DE L'ABOUTISSEMENT DE LA TRAJECTOIRE TMG-08 RELATION ASSIETTE TRAJECTOIRE VITESSE et UTILISATION DU COMPENSATEUR TMG-09 SYMETRIE TMG-10 MONTEE ELEMENTAIRE EN THERMIQUE ET TRANSITION ELEMENTAIRE EN LOCAL TMG-11 EXERCICES COMPLEMENTAIRES TMG-12 ROULAGE-DECOLLAGE TMG-13 AERO FREINS TMG-14 CIRCUIT D'ATTERRISSAGE TMG-15 APPROCHE - ATTERRISSAGE TMG-16 VOL LENT AUX GRANDS ANGLES D'INCIDENCE ET DECROCHAGE TMG-17 VIRAGES A GRANDES INCLINAISONS ET VIRAGE ENGAGE TMG-18 AUTOROTATIONS TMG-19 NAVIGATION	TMG-03	VOL HORIZONTAL RECTILIGNE
TMG-06 DESCENTE TMG-07 VISUALISATION DE L'ABOUTISSEMENT DE LA TRAJECTOIRE TMG-08 RELATION ASSIETTE TRAJECTOIRE VITESSE ET UTILISATION DU COMPENSATEUR TMG-09 SYMETRIE TMG-10 MONTEE ELEMENTAIRE EN THERMIQUE ET TRANSITION ELEMENTAIRE EN LOCAL TMG-11 EXERCICES COMPLEMENTAIRES TMG-12 ROULAGE-DECOLLAGE TMG-13 AERO FREINS TMG-14 CIRCUIT D'ATTERRISSAGE TMG-15 APPROCHE - ATTERRISSAGE TMG-16 VOL LENT AUX GRANDS ANGLES D'INCIDENCE ET DECROCHAGE TMG-17 VIRAGES A GRANDES INCLINAISONS ET VIRAGE ENGAGE TMG-18 AUTOROTATIONS TMG-19 NAVIGATION	TMG-04	VIRAGES
TMG-07 VISUALISATION DE L'ABOUTISSEMENT DE LA TRAJECTOIRE TMG-08 RELATION ASSIETTE TRAJECTOIRE VITESSE ET UTILISATION DU COMPENSATEUR TMG-09 SYMETRIE TMG-10 MONTEE ELEMENTAIRE EN THERMIQUE ET TRANSITION ELEMENTAIRE EN LOCAL TMG-11 EXERCICES COMPLEMENTAIRES TMG-12 ROULAGE-DECOLLAGE TMG-13 AERO FREINS TMG-14 CIRCUIT D'ATTERRISSAGE TMG-15 APPROCHE - ATTERRISSAGE TMG-16 VOL LENT AUX GRANDS ANGLES D'INCIDENCE ET DECROCHAGE TMG-17 VIRAGES A GRANDES INCLINAISONS ET VIRAGE ENGAGE TMG-18 AUTOROTATIONS TMG-19 NAVIGATION	TMG-05	MONTEE
TMG-08 RELATION ASSIETTE TRAJECTOIRE VITESSE et UTILISATION DU COMPENSATEUR TMG-09 SYMETRIE TMG-10 MONTEE ELEMENTAIRE EN THERMIQUE ET TRANSITION ELEMENTAIRE EN LOCAL TMG-11 EXERCICES COMPLEMENTAIRES TMG-12 ROULAGE-DECOLLAGE TMG-13 AERO FREINS TMG-14 CIRCUIT D'ATTERRISSAGE TMG-15 APPROCHE - ATTERRISSAGE TMG-16 VOL LENT AUX GRANDS ANGLES D'INCIDENCE ET DECROCHAGE TMG-17 VIRAGES A GRANDES INCLINAISONS ET VIRAGE ENGAGE TMG-18 AUTOROTATIONS TMG-19 NAVIGATION	TMG-06	DESCENTE
TMG-09 SYMETRIE TMG-10 MONTEE ELEMENTAIRE EN THERMIQUE ET TRANSITION ELEMENTAIRE EN LOCAL TMG-11 EXERCICES COMPLEMENTAIRES TMG-12 ROULAGE-DECOLLAGE TMG-13 AERO FREINS TMG-14 CIRCUIT D'ATTERRISSAGE TMG-15 APPROCHE - ATTERRISSAGE TMG-16 VOL LENT AUX GRANDS ANGLES D'INCIDENCE ET DECROCHAGE TMG-17 VIRAGES A GRANDES INCLINAISONS ET VIRAGE ENGAGE TMG-18 AUTOROTATIONS TMG-19 NAVIGATION	TMG-07	VISUALISATION DE L'ABOUTISSEMENT DE LA TRAJECTOIRE
TMG-10 MONTEE ELEMENTAIRE EN THERMIQUE ET TRANSITION ELEMENTAIRE EN LOCAL TMG-11 EXERCICES COMPLEMENTAIRES TMG-12 ROULAGE-DECOLLAGE TMG-13 AERO FREINS TMG-14 CIRCUIT D'ATTERRISSAGE TMG-15 APPROCHE - ATTERRISSAGE TMG-16 VOL LENT AUX GRANDS ANGLES D'INCIDENCE ET DECROCHAGE TMG-17 VIRAGES A GRANDES INCLINAISONS ET VIRAGE ENGAGE TMG-18 AUTOROTATIONS TMG-19 NAVIGATION	TMG-08	RELATION ASSIETTE TRAJECTOIRE VITESSE et UTILISATION DU COMPENSATEUR
TMG-11 EXERCICES COMPLEMENTAIRES TMG-12 ROULAGE-DECOLLAGE TMG-13 AERO FREINS TMG-14 CIRCUIT D'ATTERRISSAGE TMG-15 APPROCHE - ATTERRISSAGE TMG-16 VOL LENT AUX GRANDS ANGLES D'INCIDENCE ET DECROCHAGE TMG-17 VIRAGES A GRANDES INCLINAISONS ET VIRAGE ENGAGE TMG-18 AUTOROTATIONS TMG-19 NAVIGATION	TMG-09	SYMETRIE
TMG-12 ROULAGE-DECOLLAGE TMG-13 AERO FREINS TMG-14 CIRCUIT D'ATTERRISSAGE TMG-15 APPROCHE - ATTERRISSAGE TMG-16 VOL LENT AUX GRANDS ANGLES D'INCIDENCE ET DECROCHAGE TMG-17 VIRAGES A GRANDES INCLINAISONS ET VIRAGE ENGAGE TMG-18 AUTOROTATIONS TMG-19 NAVIGATION	TMG-10	MONTEE ELEMENTAIRE EN THERMIQUE ET TRANSITION ELEMENTAIRE EN LOCAL
TMG-13 AERO FREINS TMG-14 CIRCUIT D'ATTERRISSAGE TMG-15 APPROCHE - ATTERRISSAGE TMG-16 VOL LENT AUX GRANDS ANGLES D'INCIDENCE ET DECROCHAGE TMG-17 VIRAGES A GRANDES INCLINAISONS ET VIRAGE ENGAGE TMG-18 AUTOROTATIONS TMG-19 NAVIGATION	TMG-11	EXERCICES COMPLEMENTAIRES
TMG-14 CIRCUIT D'ATTERRISSAGE TMG-15 APPROCHE - ATTERRISSAGE TMG-16 VOL LENT AUX GRANDS ANGLES D'INCIDENCE ET DECROCHAGE TMG-17 VIRAGES A GRANDES INCLINAISONS ET VIRAGE ENGAGE TMG-18 AUTOROTATIONS TMG-19 NAVIGATION	TMG-12	ROULAGE-DECOLLAGE
TMG-15 APPROCHE - ATTERRISSAGE TMG-16 VOL LENT AUX GRANDS ANGLES D'INCIDENCE ET DECROCHAGE TMG-17 VIRAGES A GRANDES INCLINAISONS ET VIRAGE ENGAGE TMG-18 AUTOROTATIONS TMG-19 NAVIGATION	TMG-13	AERO FREINS
TMG-16 VOL LENT AUX GRANDS ANGLES D'INCIDENCE ET DECROCHAGE TMG-17 VIRAGES A GRANDES INCLINAISONS ET VIRAGE ENGAGE TMG-18 AUTOROTATIONS TMG-19 NAVIGATION	TMG-14	CIRCUIT D'ATTERRISSAGE
TMG-17 VIRAGES A GRANDES INCLINAISONS ET VIRAGE ENGAGE TMG-18 AUTOROTATIONS TMG-19 NAVIGATION	TMG-15	APPROCHE - ATTERRISSAGE
TMG-18 AUTOROTATIONS TMG-19 NAVIGATION	TMG-16	VOL LENT AUX GRANDS ANGLES D'INCIDENCE ET DECROCHAGE
TMG-19 NAVIGATION	TMG-17	VIRAGES A GRANDES INCLINAISONS ET VIRAGE ENGAGE
	TMG-18	AUTOROTATIONS
TMG-20 NAVIGATION A BASSE ALTITUDE ET PAR VISIBILITE REDUITE	TMG-19	NAVIGATION
	TMG-20	NAVIGATION A BASSE ALTITUDE ET PAR VISIBILITE REDUITE
TMG-21 RADIONAVIGATION	TMG-21	RADIONAVIGATION
TMG-22 SITUATIONS D'URGENCE	TMG-22	SITUATIONS D'URGENCE
TMG-23 ARRET ET REMISE EN MARCHE DU MOTEUR EN VOL	TMG-23	ARRET ET REMISE EN MARCHE DU MOTEUR EN VOL
TMG-24 ATTERRISSAGE FORCE SANS PUISSANCE ET ATTERRISSAGE DE PRECAUTION	TMG-24	ATTERRISSAGE FORCE SANS PUISSANCE ET ATTERRISSAGE DE PRECAUTION

Ce module mène au lâcher seul à bord du TMG

2.17.1.2. MODULE SOLO TMG

SOLOTMG1	VOL D'ENTRAINEMENT SOLO SUPERVISE EN LOCAL
SOLOTMG2	VOL D'ENTRAINEMENT SOLO SUPERVISE EN LOCAL
SOLOTMG3	VOL D'ENTRAINEMENT SOLO SUPERVISE EN LOCAL
SOLOTMG4	VOL D'ENTRAINEMENT SOLO SUPERVISE AVEC OBJECTIFS FIXES
SOLOTMG5	VOL D'ENTRAINEMENT SOLO SUPERVISE AVEC OBJECTIFS FIXES

Ce module permet au pilote de prendre de l'expérience seul à bord

2.17.1.3. MODULE PRESPL

PRESPL TMG1	VOL SUR LA CAMPAGNE EN DOUBLE COMMANDE
PRESPL TMG2	VOL SUR LA CAMPAGNE EN DOUBLE COMMANDE
PRESPL TMG3	VOL EN CAMPAGNE PRESOLO MIN 150 KM DOUBLE COMMANDE AVEC
	ATTERRISSAGE SUR AERODROME EXTERIEUR
PRESPL TMG4	VOL EN CAMPAGNE SOLO SUPERVISE MIN 150 KM AVEC ATTERRISSAGE
	SUR AERODROME EXTERIEUR

FOFVV	Document soumis pour approbation à la DGTA	Date : 22-avr23	Page : 50 / 268
-------	--	-----------------	-----------------



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Ce module permet au pilote d'intégrer toutes les notions dans des vols de navigation de difficulté graduelle.

TEST TMG EXAMEN EN VOL 2.17.1.4.

2.17.2. FORMATION PRATIQUE DETAILLEE: 2.17.2.1. MODULE TMG (24 LEÇONS)

Chronologie : les séances seront en principe réalisées dans l'ordre chronologique à condition que les conditions météorologiques le permettent

Même s'il s'agit d'une formation TMG, une partie des leçons peuvent avoir lieu sur planeur.

LEÇON TMG-00 : ACCOUTUMANCE ET RÉFÉRENCES VISUELLES

- Découvrir le vol
- Visualiser les positions et les déplacements du planeur à partir du repère capot et de l'horizon
- Cette leçon se fera en motoplaneur de préférence

ACCOUTUMANCE
Caractéristiques d'un planeur et du TMG
Disposition de l'habitacle (instrumentation, compteurs, limites,)
Découverte par les aires de l'aérodrome et de ses environs immédiats
Orientation générale – points de repère tous azimuts
Checklist
Procédure de mise en route, chauffage moteur et vérifications moteur
RÉFÉRENCES VISUELLES
Référence horizon
Repère capot
Position repère capot / horizon
Déplacements repère capot / horizon

LECON TMG-01: PREPARATION DU VOL

- Découvrir les différents aspects de la préparation d'un vol
- Cette leçon se fera en motoplaneur de préférence et les spécificités d'un planeur peuvent être abordées.

PREPARATION DU VOL
Gestion de la mise en œuvre au sol du (moto)planeur
Visite prévol (intérieur et extérieur)
Documents du motoplaneur
Vérifications moteur (huile,)
Purge, avitaillement
Stationnement, sécurité et arrimage ;
Informations météo, NOTAM, espace aérien, risque de givrage du carburateur
Fiche de navigation
Documents d'entretien et de mise en service ;
Equipement requis, cartes, etc;
Mise en place d'un parachute (en cas d'utilisation d'un planeur) ;
Convoyage d'un planeur en piste (en cas d'utilisation d'un planeur).





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

LECON TMG-02: EFFETS PRIMAIRES

- Découverte des mouvements du (moto)planeur et des efforts aux commandes autour des axes de référence
- Cette leçon se fera de préférence en motoplaneur

EFFETS PRIMAIRES

Rotations autour des axes de référence :

- Tangage
- Roulis
- Lacet

Rotations autour de l'axe de tangage :

- Manche d'avant en arrière
- Action sur la gouverne de profondeur
- Apprécier les efforts

Rotations autour de l'axe de roulis :

- Manche latéral gauche ou droite
- Action sur les ailerons
- Apprécier les efforts

Rotations autour de l'axe de lacet :

- Palonnier gauche ou droite
- Action sur la gouverne de symétrie ou de direction
- Apprécier les efforts

LEÇON TMG-03: VOL HORIZONTAL RECTILIGNE

- Maintenir l'assiette de référence ou y revenir et maintenir l'inclinaison nulle et en conjuguant les commandes
- Cette leçon se fera en motoplaneur de préférence

ASSIETTE

Présentation : espace vertical entre le repère capot et l'horizon

Assiette de référence (repères visuels)

Variations à piquer et à cabrer

Changements d'assiette maîtrisés avec retour à l'assiette de référence et maintien de cette assiette – utilisation du compensateur

A la puissance de croisière normale, mise en palier et maintien du vol horizontal rectiligne

INCLINAISON

Mise en évidence de l'inclinaison nulle avec le repère capot parallèle à l'horizon + pas de défilement

Mise en évidence de l'inclinaison avec le repère capot à gauche ou à droite et le défilement (très légère inclinaison)

Retour à inclinaison nulle grâce au manche en latéral à l'opposé de l'inclinaison et annulation de l'action une fois le résultat visé obtenu

CONJUGAISON

Savoir détecter une inclinaison, même minime

Mise en évidence du lacet inverse lors de retours à inclinaison nulle (une action en roulis d'un côté a une conséquence en lacet de l'autre côté)

Mise en évidence du fait que lors d'un retour à inclinaison nulle, une action en lacet annule progressivement le défilement du repère capot

Maintenir l'inclinaison nulle en conjuguant (notions d'effort et de simultanéité)



Date:

22-avr.-23

Page: 52 / 268



DTO – FCFVV

MANUEL DE FORMATION

Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

LEÇON TMG-04: LE VIRAGE

- Assurer l'anticollision en virage avec un circuit visuel adapté (look-out)
- Changement de direction en sécurité
- Maintenir l'assiette de référence en mise en virage, en virage stabilisé et en sortie de virage
- Stabilisation de l'inclinaison
- Cette leçon se fera en motoplaneur de préférence

SECURITE EN VIRAGE

Prise en compte de tous les secteurs de contrôle de l'anticollision (extérieur, intérieur, plan horizontal, au-dessus, au-dessous)

Prise en compte des angles morts

Contrôle de l'anticollision durant toutes les phases, répété tous les quarts de tour en virage prolongé

Mise en place du circuit visuel

MISE EN VIRAGE

Rappel sur la détection de l'inclinaison, permise grâce au défilement ou non du repère capot sur l'horizon

Mise en virage à faible inclinaison (15°), en assurant la sécurité, en conjuguant et en arrêtant l'action à l'inclinaison voulue

Prise en compte du repère capot dont le défilement accélère lorsque l'inclinaison augmente

SORTIE DE VIRAGE

Sortie de virage, en assurant la sécurité, en conjuguant et en arrêtant l'action à inclinaison nulle

Prise en compte du repère capot dont le défilement ralentit lorsque l'inclinaison diminue, puis s'annule à inclinaison nulle

Sortie de virage à des caps prédéterminés, utilisation du conservateur de cap et du compas, précision

STABILISATION DE L'ASSIETTE EN VIRAGE

Mise en évidence de la variation d'assiette à piquer lors d'une mise en virage

Conserver son assiette constante en virage et ce en actionnant le manche vers l'arrière après la mise en virage

Mise en évidence de la variation d'assiette à cabrer lors d'un retour à inclinaison nulle

Conserver son assiette constante lors d'un retour à inclinaison nulle en actionnant le manche vers l'avant pendant le retour à inclinaison nulle

STABILISATION DE L'INCLINAISON

En virage stabilisé, manche au neutre en roulis, mise en évidence de l'inclinaison qui tend à augmenter (roulis induit)

Montrer la stabilisation de l'inclinaison (action au manche à l'extérieur du virage)

Travailler le virage stabilisé de manière à ce que l'inclinaison soit constante

Travailler le virage stabilisé de manière à ce que tous les paramètres soient constants : assiette, inclinaison, symétrie. Sécurité permanente

LECON TMG-05: MONTEE

- Passer vol en palier au vol en montée
- Gérer le régime moteur
- Rétablir un vol en palier
- Cette leçon se fera obligatoirement en motoplaneur

М	0	N	Т	П	
W	u	IV.		ь	ь.

Mise en montée, maintien de la montée normale, à pente max et Vz max et mise en

Mise en palier aux altitudes prédéterminées



Date:

Page:

22-avr.-23

53 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Montée en route (montée croisière)

Montée volets sortis (si applicable)

LEÇON TMG-06: DESCENTE

- Passer vol en palier au vol en descente
- Gérer le régime moteur
- Rétablir un vol en palier
- Cette leçon se fera obligatoirement en motoplaneur

DESCENTE:

Mise en descente, maintien et mise en palier

Mise en palier aux altitudes prédéterminées

Moteur réduit, au moteur et descente croisière, y compris les effets de la puissance et de la vitesse

LEÇON TMG-07: VISUALISATION DE L'ABOUTISSEMENT DE LA TRAJECTOIRE

- Apprendre à préparer une approche et un atterrissage corrects
- Détecter le point d'aboutissement de la trajectoire
- Évaluer l'écart entre le Pt Abt réel et recherché et préparer la détection et les corrections en approche
- Gérer le taux de descente et les aérofreins
- Cette leçon se fera en motoplaneur de préférence, de manière à pour voir faire des touch&go

VISUALISATION DE L'ABOUTISSEMENT

Notion de zone d'immobilité apparente, donc de point d'aboutissement

Mise en évidence que si la zone monte par rapport au repère capot, elle est après le point d'aboutissement ; si la zone descend par rapport au repère capot, elle est avant le point d'aboutissement

Travail de visualisation du point d'aboutissement réel

COMPARAISON POINT D'ABOUTISSEMENT REEL ET RECHERCHE

Comparer le point d'aboutissement réel par rapport au point d'aboutissement recherché.

Si ces points sont les mêmes, la trajectoire est correcte.

Si le point d'aboutissement réel est avant le point d'aboutissement recherché, la trajectoire est trop courte.

Si le point d'aboutissement réel est après le point d'aboutissement recherché, la trajectoire est trop longue.

Travail de réglage de la trajectoire en démonstration.

LEÇON TMG-08: RELATION ASSIETTE TRAJECTOIRE VITESSE COMPENSATION

- Obtenir et maintenir une vitesse par pré-affichage d'assiette et la contrôler avec l'anémomètre
- Piloter sans effort permanent sur la commande de profondeur
- Cette leçon se fera en motoplaneur ou en planeur

Pré affichage d'assiettes Corrélation assiettes / vitesses	
Corrélation assiettes / vitesses	
Détection des bruits aérodynamiques associés aux différentes assiettes	
Détection de l'inertie du planeur	
COMPENSATION	

Réglage du compensateur à différentes vitesses stabilisées



Date : 22-avr.-23

Page:

54 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

LECON TMG-09: SYMETRIE

- Voler symétriquement pour préserver la sécurité et les performances
- Cette leçon se fera en motoplaneur ou en planeur

SYMETRIE EN VIRAGE

Interprétation du fil de laine en fonction du vent relatif, si vol en planeur.

Interprétation de la bille en fonction du vent relatif, si vol en motoplaneur

Notions de dérapage intérieur et extérieur.

Sensibilisation sur les dangers du dérapage extérieur.

Annulation du dérapage de manière à revenir en vol symétrique.

LACET INDUIT

Mise en évidence du léger dérapage intérieur qui apparaît lors d'un virage stabilisé (lacet induit).

Annulation du dérapage intérieur par une action permanente et dosée sur le palonnier intérieur.

Recherche de la position d'équilibre des commandes en virage stabilisé : manche légèrement arrière, à l'extérieur (assiette et roulis) et palonnier légèrement intérieur (lacet / symétrie).

SYMETRIE EN LIGNE DROITE

Interprétation du fil de laine ou de la bille en fonction du vent relatif.

Correction du dérapage au palonnier du côté du vent relatif.

Sensibilisation au risque de focalisation.

Importance du circuit visuel.

LEÇON TMG-10: MONTEE ELEMENTAIRE EN THERMIQUE ET CHEMINEMENT

- Exploiter un courant ascendant thermique pour gagner de l'altitude
- Déterminer le chemin à suivre pour rejoindre des espérances d'ascendances
- Cette leçon se fera de préférence en planeur

MONTEE ELEMENTAIRE EN THERMIQUE

Systématiser l'anticollision et la recherche d'un pilotage précis

Indices: Nuages (Cu), traces blanchâtres de condensation (nuelles), planeurs, oiseaux, soleil, vent, contrastes, surfaces au sol propices

Les **prémices** ressenties de l'ascendance, chute puis montée, poussée de l'ascendance, accélération éventuelle, variations de l'attitude du planeur

Retard du vario

La tendance de l'aile à se soulever du côté ascendant

Position des ascendances / vent / nuages

La **décision** de mise en virage/poussée ressentie, **l'attitude** spirale (assiette) et **l'inclinaison** / force et la largeur de l'ascendance/anticipation vario

Méthode de centrage de l'ascendance,

Insister sur:

- la matérialisation extérieure de l'axe de meilleure montée (cap approximatif)
- la représentation mentale de l'ascendance et la position du planeur par rapport à son centre

Vérification de la montée effective (altimètre) dans le thermique

SORTIE D'ASCENDANCE

Sécurité anticollision régulièrement assurée pendant la spirale



Date : 22-avr.-23



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Effectuer comme une sortie de virage
TRANSITION ELEMENTAIRE E N VOL LOCAL
Déterminer les espérances d'ascendances sur une route à suivre
Rejoindre une espérance d'ascendance et la centrer
Utilisation du FLARM
Gestion d'un vol local – Voler à Finesse 10
Cheminements dans les zones favorables
Adaptation de la vitesse de vol à la masse d'air

LEÇON TMG-11: EXERCICES PRATIQUES

- Sortir de virage dans une direction précise
- Prendre et maintenir un cap
- Connaître les effets du vent pour les prendre en compte sur la trajectoire sol et la vitesse ; contrôler la dérive

S'aligner et maintenir l'axe d'atterrissage
Cette leçon se fera de préférence en motoplaneur
SORTIE DE VIRAGE FACE A UN REPERE
Anticipation de la valeur de l'inclinaison
Adaptation du taux de roulis pour finir face au repère
Demander des sorties de virage face à des repères caractéristiques
PRISE DE CAP
Sortie de virage face au repère (avec anticipation)
Lecture du cap compas après stabilisation de la ligne droite
Correction éventuelle
Demander des prises et maintiens de cap
EFFET DU VENT
Effet d'un vent :
- traversier sur la trajectoire sol
- effectif sur la vitesse sol
- sur le rayon de virage
- sur les prises d'axe
Évaluation de la direction et de la force du vent
Prévision des effets du vent
Anticipation ou retardement des mises ou sorties de virage
Contrôle de la dérive en virage par adaptation de l'inclinaison
Correction de la dérive en ligne droite
Anticipations par rapport au relief
PRISE D'AXE
Montrer:
- Influence de la vitesse sur le rayon de virage
- Influence de l'inclinaison sur le rayon de virage
- Influence du vent sur l'alignement
Anticipation de la prise d'axe d'environ un rayon de virage
Adaptation de l'inclinaison au cours du virage pour la précision de l'alignement

LEÇON TMG-12 : ROULEMENT / DECOLLAGE



Date: 22-avr.-23



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

- Garder le contrôle du motoplaneur dans les manœuvres au sol
- Connaître la procédure
- Connaître les effets du vent pour les prendre en compte sur la trajectoire sol et la vitesse ; contrôler la dérive
- S'aligner et maintenir l'axe d'atterrissage
- Cette leçon se fera en motoplaneur

ROULAGE
Vérifications avant roulage
Lâcher des freins, contrôle de la vitesse et immobilisation
Gestion moteur
Contrôle de la direction et du virage
Virages dans les espaces exigus
Procédures et précautions sur l'aire de stationnement
Effets de vent et utilisation des commandes de vol
Effets de l'état de surface du sol
Liberté de mouvement des palonniers
Signaux de guidage au sol
Vérifications des instruments
Procédures de contrôle du trafic aérien (si applicable)
DECOLLAGE
Vérifications avant décollage
Décollage face au vent
Soulagement de la roulette de nez (si applicable)
Décollage par vent traversier
Rotation souple et palier de prise de vitesse
Actions pendant et après le décollage
Procédures ou techniques de décollage court et sur terrain mou, incluant le calcul des performances
Procédures de réduction du bruit.
Maintien de la vitesse et du taux de montée
Gestion du moteur
Communications radio
PROCEDURES D'URGENCE
Panne de freins
Panne de direction au sol (impossibilité de diriger l'appareil)

LEÇON TMG-13 : AEROFREINS

- Agir conjointement sur les aérofreins et la commande de profondeur pour préparer la gestion du plan d'approche et effectuer des manœuvres de sécurité
- Cette leçon se fera en motoplaneur et/ou en planeur

UTILISATION DES AEROFREINS
Visualisation de la poignée d'aérofreins
Visualisation de la sortie des AF
Perception des efforts et des particularités liées aux AF, déverrouillage, verrouillage, aspiration, couple éventuel, augmentation de taux de chute
Augmentation du taux de chute avec la vitesse
MODIFICATION DE TRAJECTOIRE A VI CONSTANTE
AF mini (0 %) et assiette pour Vi donnée



Date : 22-avr.-23



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

- Pente minimale
- Visualiser l'aboutissement de la trajectoire

AF maxi (100 %) et assiette pour Vi donnée

- Pente maximale
- Visualiser l'aboutissement de la trajectoire

AF 1/2 efficacité et assiette pour Vi donnée (adaptation d'assiette)

- Pente movenne
- Visualiser l'aboutissement de la trajectoire

Pré-afficher les valeurs d'AF et d'assiette correspondant à la trajectoire recherchée par des actions conjointes du manche et des AF

MODIFICATIONS DE VITESSE SUR TRAJECTOIRE CONSTANTE

A partir d'une trajectoire AF ½ efficacité et VOA :

- Avec 0 % d'AF, montrer la nécessité de piquer pour maintenir la trajectoire vers le point d'aboutissement et l'augmentation de Vi
- Avec **100** % d'AF, montrer la nécessité de **cabrer** pour maintenir la trajectoire vers le point d'aboutissement et la diminution de Vi

Pour accélérer sur une trajectoire constante : conjointement,

- rentrée partielle ou totale des AF
- et variation progressive d'assiette à piquer pour maintenir la trajectoire

Pour ralentir sur une trajectoire constante : conjointement,

- sortie partielle ou totale des AF
- et variation progressive d'assiette à cabrer pour maintenir la trajectoire

Demander des accélérations et des décélérations tout en maintenant la trajectoire orientée vers un point caractéristique ou le point d'aboutissement

LEÇON TMG-14: CIRCUIT D'ATTERRISSAGE

- Suivre une trajectoire standardisée (et l'adapter aux conditions) afin d'être placé correctement en finale; axehauteur-longueur de finale
- Cette leçon se fera de préférence en motoplaneur

PRISE DE TERRAIN EN L
Construction de l'atterrissage à l'envers (à partir du point d'arrêt)
En zone de perte d'altitude, gestion de l'espacement par rapport aux autres trafics
Préparation de la machine
VENT ARRIERE
Interception de l'axe vent arrière
Visualisation de la hauteur sol
Visualisation de l'écart par rapport à la piste
Visualisation du plan latéral par rapport à la piste
Détermination de la zone de dernier virage
Check-list vent arrière, anti-abordage, correction éventuelle
ETAPE DE BASE
Contrôle de l'anti-abordage sur l'axe de longue finale
Pré affichage de la pente moyenne
Contrôle de l'anti-abordage sur l'axe de longue finale
Contrôle de la position des AF, du vario et du plan
Corrections éventuelles
Prise de l'axe d'atterrissage, hauteur supérieure à 100 m sol



Date : 22-avr.-23



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

LEÇON TMG-15: APPROCHE - ATTERRISSAGE

- Préparer un atterrissage précis et sûr sur l'axe, en interceptant puis en conservant le PIA avec une vitesse égale à VOA
- Prendre souplement contact avec le sol à l'issue de l'approche
- Cette leçon se fera de préférence en motoplaneur

APPROCHE FINALE
Pré-affichage de la pente moyenne
Détection de la distance entre le point d'aboutissement réel et le point
d'aboutissement recherché
Evaluation du temps de correction nécessaire (5s/100 m d'écart entre le point
d'aboutissement réel et le point d'aboutissement recherché).
Pré-affichage de la pente mini ou maxi pendant le temps de correction nécessaire
Reprise de la pente moyenne Nouvelle détection et correction si nécessaire
Effet du vent (vitesse du vent, vent traversier,)
Procédures de réduction de bruit
UNE FOIS SUR L'AXE, DANS LE PIA
Détection des écarts de vitesse et de trajectoire
Trop lent : conjointement rentrer un peu les AF et piquer un peu
Trop vite : conjointement sortir un peu les AF et cabrer un peu
Trop court : conjointement rentrer un peu les AF et cabrer un peu
Trop long: conjointement, sortir un peu les AF et piquer un peu
RATTRAPAGE DE PLAN
Présenter comme manœuvre d'ultime secours et non comme procédure normale.
DECISION DE L'ARRONDI
En regardant le point d'aboutissement recherché :
- Hauteur du début de l'arrondi
- Vitesse de rapprochement du point d'aboutissement
- Nécessité de changer de trajectoire pour ne pas impacter
ARRONDI
En regardant le bout de piste :
- Variation d'assiette progressive vers l'assiette recherchée
- Possibilité de sortie progressive de 100% d'AF
ROULAGE
En regardant loin devant :
Mettre 100% d'aérofreins
Manche progressivement vers l'arrière
Maintien de l'axe avec les palonniers
Maintien de l'inclinaison nulle avec le manche latéralement
Appliquer un freinage modéré



Date : 22-avr.-23



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

<u>LEÇON TMG-16: VOL AUX GRANDS ANGLES D'INCIDENCE ET DECROCHAGE</u>

- Reconnaître les signes caractéristiques des grands angles d'incidence et revenir aux petits angles afin d'éviter le décrochage
- Sortie de décrochage
- Cette leçon se fera de préférence en motoplaneur

VOL LENT			
Signes annonciateurs :			
- Assiette anormalement cabrée			
- Vitesse en diminution			
- Bruit aérodynamique faible			
- Commandes de vol peu efficaces et présentant peu de résistance			
- Augmentation des effets secondaires			
 Vibration cellule et commandes de vol possibles 			
Retour aux petits angles d'incidence par une action du manche vers l'avant			
DECROCHAGE EN LIGNE DROITE			
Sécurité (cabine, hauteur et anticollision)			
Vol lent, réduction contrôlée vers une vitesse critique basse, signes annonciateurs			
Perte de contrôle autour de l'un des trois axes et / ou manche en butée arrière.			
Action du manche vers l'avant, ressource souple vers l'assiette de référence			
Décrochage en configuration lisse et récupération avec et sans puissance			
Récupération à l'enfoncement d'une aile			
Approche du décrochage en configurations approche et atterrissage, avec et san			
puissance, récupération à l'amorce du décrochage.			
DECROCHAGE EN VIRAGE			
Sécurité (cabine, hauteur et anti-collision)			
Perte de contrôle autour de l'un des trois axes et / ou manche en butée arrière.			
Action du manche vers l'avant, ressource souple vers l'assiette de référence			
Retour à inclinaison nulle			
Contrôle de la symétrie			

LEÇON TMG-17: VIRAGES A GRANDES INCLINAISONS ET VIRAGE ENGAGE

- Effectuer des virages à grande inclinaison (évitement, ascendances étroites) sans risquer le départ en virage engagé ou en autorotation
- Déceler le virage engagé, l'éviter et en sortir s'il se produit
- Cette leçon se fera en motoplaneur

VIRAGE A GRANDE INCLINAISON
Sécurité anti-abordage et marge de hauteur
Prendre une vitesse supérieure à 1,5 vs
Au-delà de 30° d'inclinaison, stabiliser l'assiette par une action soutenue manche arrière
Contrôle rigoureux de l'assiette, de l'inclinaison, de la vitesse et des effets induits.
VIRAGE ENGAGE
A partir d'un virage à moyenne inclinaison, (assiette et inclinaison non stabilisés) identification du virage engagé.
Retour à l'inclinaison nulle
Revenir souplement vers l'assiette de référence



Date: Page: 60 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

LEÇON TMG-18: AUTOROTATIONS

- Prévenir et stopper le départ en autorotation
- En sortir si elle se produit accidentellement
- Reconnaître les situations propices aux départs en autorotation
- Cette leçon se fera en planeur ou en motoplaneur

Une formation théorique spécifique à la vrille doit être dispensée au stagiaire si le club ne possède pas de planeur autorisé. Seule la mise en garde et l'évitement seront traités en vol.

AUTOROTATION
L'autorotation ne peut être effectuée qu'avec un avion ou un planeur autorisé (cf.
manuel de vol)
Vérifier : pilotes sanglés, pas d'objet libre, altitude suffisante et anti-abordage
Effectuer la sortie conformément au manuel de vol
Dès l'arrêt de la rotation : palonnier au neutre, ressource souple (, stabilisation à
l'assiette de référence
EVITEMENT DEPART EN VRILLE
Identifier les signes de départ imminent en vrille
Diminution de l'angle d'incidence, retour à l'assiette de référence et inclinaison nulle

LEÇON TMG-19: NAVIGATION

- Exécuter une préparation de vol correcte
- Evoluer en espace aérien non contrôlé et contrôlé (maintien de caps et d'altitudes, respect de timing)
- Naviguer à l'estime (points de repères, recalages, ...)
- Intégrer des circuits d'aérodrome
- Gérer une diversion
- La leçon se fera en motoplaneur

NAVIGATION
Préparation du vol
prévisions météorologiques et observations ;
sélection et préparation des cartes :
- choix de l'itinéraire ;
- structure de l'espace aérien ;
- altitudes de sécurité.
calculs:
- cap magnétique et temps de vol ;
- consommation de carburant ;
- masse et centrage ;
- masse et performances.
information de vol :
- NOTAM, etc. ;
- fréquences radio ;
- sélection des aérodromes de dégagement.
documentation de bord;
préavis de vol :
- procédures administratives avant le vol (si applicable);



Date:

22-avr.-23



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

- formulaire de plan de vol.
Départ:
organisation de la charge de travail;
procédures de départ :
- calages altimétriques ;
- communications avec l'ATC en espace aérien contrôlé ;
- procédure de prise de cap ;
- calcul des estimées.
En route:
maintien de l'altitude et du cap ;
révisions des estimées et du cap ;
tenue du journal de navigation ;
utilisation de la radio et respect des procédures ATC ;
suivi des conditions atmosphériques minimum pour la poursuite du vol ;
décisions en vol ;
transit en espace aérien contrôlé;
procédures de diversion ;
procédure en cas d'incertitude sur la position ;
procédure en cas d'égarement.
Arrivée, procédure d'intégration du circuit d'aérodrome :
liaison ATC ;
calage altimétrique ;
intégration dans le circuit d'aérodrome ;
procédures dans le circuit ;
stationnement ;
sécurité du TMG sur le parking ;
Avitaillement en carburant ;
clôture du plan de vol, si applicable ;
procédures administratives après le vol (taxes, papiers).

LEÇON TMG-20 : NAVIGATION A BASSE ALTITUDE ET PAR VISIBILITE REDUITE

- Exécuter une préparation de vol correcte
- Naviguer à l'estime (points de repères, recalages, ...) à basse altitude et/ou visibilité réduite
- La leçon se fera en motoplaneur

PRC	DBLEMES DE NAVIGATION A BASSE ALTITUDE ET PAR VISIBILITE REDUITE :
actio	ons avant la descente ;
risq	ues (par exemple obstacles et suivi de terrain) ;
diffi	culté de la lecture de carte ;
effe	ets du vent et de la turbulence ;
con	science de la marge de franchissement d'obstacles (évitement du CFIT) ;
évite	rement des zones sensibles au bruit ;
inté	gration dans le circuit ;
circ	uit et atterrissage par mauvaises conditions.

LEÇON TMG-21: RADIONAVIGATION

- Savoir utiliser des moyens différents de la carte pour la navigation
- La leçon se fera en motoplaneur





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

RADIONAVIGATION (PRINCIPES DE BASE) :
utilisation de GPS (GNSS) ;
sélection des points de report ;
utilisation de la VHF ;
disponibilité, AIP et fréquences ;
ATC;
obtention d'un QDM et rejoindre la station ;
utilisation du radar en route ou en arrivée ;
disponibilité et AIP ;
procédures et liaison ATC ;
responsabilités du pilote ;
radar de surveillance secondaire ;
- transpondeurs ;
- sélection des codes ;
- interrogation et réponse.

LEÇON TMG-22 : SITUATIONS D'URGENCE

- Feu, défaillances système, procédure d'évacuation, interruption décollage, panne moteur, atterrissage manqué
- La leçon se fera en motoplaneur

SITUATIONS D'URGENCE
Action en cas de feu au sol et en vol
Feu dans l'habitacle, feu moteur et feu du système électrique
Défaillance des systèmes
Procédures d'évacuation, emplacement et utilisation des équipements de secours
Interruption du décollage
Panne moteur après décollage
Atterrissage manqué et remise de gaz

<u>LEÇON TMG-23 : ARRET ET REMISE EN MARCHE DU MOTEUR EN VOL</u>

- Savoir redémarrer le moteur en vol en procédure standard ou en « wind milling »
- La leçon se fera en motoplaneur

ARRET DU MOTEUR EN VOL
procédures de refroidissement du moteur ;
procédure d'arrêt moteur en vol ;
procédures opérationnelles en plané.
DEMARRAGE DU MOTEUR EN VOL
procédure de démarrage en vol (cf. manuel de vol) ;
gestion des températures du moteur.



Date: Page:



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

LEÇON TMG-24 : ATTERRISSAGE FORCE SANS PUISSANCE ET ATTERRISSAGE DE PRECAUTION

- Déterminer le champ sur lequel on va atterrir
- Déterminer le circuit d'un atterrissage en campagne (vent, obstacles, ...)
- La leçon se fera en motoplaneur

PANNE MOTEUR EN VOL ET ATTERRISSAGE EN CAMPAGNE
Circonstances nécessitant une interruption volontaire du vol ;
Procédure d'atterrissage VERDO
Choix du site d'atterrissage : aérodrome normal, aérodrome désaffecté, champs
Distance franchissable
Choix de la trajectoire pour la descente
Circuit et approche
Points clé (détermination et suivi des points d'arrêt, de toucher et d'aboutissement)
Recherche de panne
Utilisation de la radio (message de détresse)
Actions avant et après atterrissage

2.17.2.2. MODULE SOLO TMG (5 LEÇONS)

Chronologie : les séances seront réalisées dans l'ordre chronologique

Ce module se fera exclusivement en TMG.

LEÇON SOLOTMG1 : 1^{ER} LACHER SEUL A BORD

1 ^{ER} SOLO / VOL SUPERVISE	
Sensibilisation au comportement du motoplaneur avec 1 personne à bord	
Appropriation de la fonction de commandant de bord	
Application stricte des procédures et respect des consignes	
Autonomie parfaite	
Gestion de l'environnement et des aléas	

LEÇON SOLOTMG2: VOL D'ENTRAINEMENT EN SOLO

2 ^{EM} SOLO / VOL SUPERVISE
Application stricte des procédures et respect des consignes
Circuits
Touch and go

LEÇON SOLOTMG3: VOL D'ENTRAINEMENT EN SOLO

3 ^{EM} SOLO / VOL SUPERVISE
Application stricte des procédures et respect des consignes
Vol en local
Circuits
Touche and go

<u>LEÇON SOLOTMG4 : VOL D'ENTRAINEMENT EN SOLO SUPERVISE AVEC OBJECTIFS FIXES</u>



Date : Page : 22-avr.-23 64 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Application stricte des procédures et respect des consignes

Préparation d'une navigation à l'estime en grand local, avec plusieurs points de virage et passages au-dessus de l'aérodrome

Circuits

Touch and go

LECON SOLOTMG5: VOL D'ENTRAINEMENT EN SOLO SUPERVISE AVEC OBJECTIFS FIXES

VOL D'ENTRAINEMENT EN VOL SUPERVISE AVEC OBJECTIFS FIXES Application stricte des procédures et respect des consignes Préparation d'une navigation à l'estime en grand local, avec plusieurs points de virage autour de l'aérodrome Circuits Touch and go

2.17.2.3. MODULE PRESPL TMG (4 LEÇONS)

Chronologie : les séances seront réalisées dans l'ordre chronologique.

Ce module se fera exclusivement en TMG.

LEÇON PRESPL TMG1: VOL SUR LA CAMPAGNE EN DOUBLE COMMANDE

VOL SUR LA CAMPAGNE EN DOUBLE COMMANDE
Préparation d'une navigation à l'estime vers un autre aérodrome
Vol en espace non contrôlé
Atterrissage complet sur un autre aérodrome

<u>LEÇON PRESPL TMG2 : VOL SUR LA CAMPAGNE EN DOUBLE COMMANDE</u>

VOL SUR LA CAMPAGNE EN DOUBLE COMMANDE
Préparation d'une navigation à l'estime vers un autre aérodrome
Vol en espace non contrôlé avec contact ATC (Belgaradar ou Brussels information)
Atterrissage complet sur un autre aérodrome

<u>LEÇON PRESPL TMG3 : VOL EN CAMPAGNE PRESOLO MIN 150 KM DOUBLE COMMANDE AVEC ATTERRISSAGE SUR AERODROME EXTERIEUR</u>

VOL EN CAMPAGNE PRESOLO MIN 150 KM DOUBLE COMMANDE AVEC				
ATTERRISSAGE SUR AERODROME EXTERIEUR				
Préparation d'une navigation à l'estime de Min 150 km vers un autre aérodrome				
Atterrissage complet sur un autre aérodrome et retour				

<u>LEÇON PRESPL TMG4 : VOL EN CAMPAGNE SOLO SUPERVISE MIN 150 KM DOUBLE COMMANDE AVEC ATTERRISSAGE SUR AERODROME EXTERIEUR</u>

VOL EN CAMPAGNE SOLO SUPERVISE MIN 150 KM DOUBLE COMMANDE AVEC ATTERRISSAGE SUR AERODROME EXTERIEUR
Préparation d'une navigation à l'estime de Min 150 km vers un autre aérodrome
Atterrissage complet sur un autre aérodrome et retour



Date : 22-avr.-23

Page : 65 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

2.18. **EXAMEN FINAL**

2.18.1. GENERALITES

Après réussite de l'examen théorique (SFCL.135 SPL), et lorsque la formation en vol et les objectifs de la formation sont atteints, le HoT ou le Deputy HoT remplit le certificat de fin de formation (annexe 17) ; il remet un exemplaire au candidat et archive un second exemplaire. Le HoT ou le deputy HoT présente le candidat à l'épreuve pratique d'aptitude pour la délivrance de la licence (SFCL.145 SPL).

Le candidat à la licence ou SPL devra avoir 16 ans révolus, conformément au SFCL.120.

L'examinateur sollicité pour l'épreuve communique au candidat les modalités pratiques du test (horaires, scénario).

2.18.2. DEROULEMENT DU TEST

L'épreuve pratique d'aptitude pour la délivrance de la licence de pilote SPL est conduite sur des planeurs sur lesquels a été dispensée la formation. Lors de l'épreuve pratique, le candidat sera également interrogé oralement sur la partie théorique spécifique du cursus TMG.

AMC1 FCL.145

Le candidat doit démontrer sa capacité à :

- piloter le planeur dans le cadre de ses limitations;
- exécuter toutes les manœuvres avec souplesse et précision;
- exercer un bon jugement et adopter un bon comportement de pilote;
- appliquer ses connaissances aéronautiques;
- maintenir le contrôle permanent du planeur à tout moment de façon que la réussite d'une procédure ou d'une manœuvre ne fasse jamais de doute.

Il sera fait usage de la checklist prévue dans l'AMC1 SFCL.145.

2.18.3. SCENARIO DE TEST

Le scénario de test est défini par l'examinateur.

A l'issue du test d'aptitude, l'examinateur, :

- si le test est satisfaisant, complète le compte-rendu de test (Skill Test Report), dont une copie est jointe au dossier de progression et l'original est joint au dossier de demande de licence adressé à la **DGTA**
 - La licence de pilote SPL est délivrée par l'autorité compétente après vérification de tous les éléments du dossier, en autres : demande de licence, carnet de vol, skill test report, rapport de crédits de formation si applicable, ...
- si le test n'est pas satisfaisant, complète le compte-rendu de test, dont une copie est jointe au dossier de progression et une autre envoyée à l'administration. Le HoT de l'antenne ayant assuré la formation sera informé des raisons de l'échec et un complément de formation sera dispensé avant de représenter un skill test.





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Chapitre 3 - Formation en vue des privilèges associés aux moyens de lancement

3. GENERALITES AUX MOYENS DE LANCEMENT

3.1. OBJECTIFS

Le but de ces formations est d'assurer, dans les antennes DTO de la FCFVV, l'acquisition de compétences propres aux movens de lancement Remorquage. Treuil et Selflaunch, dans le cadre d'une licence SPL.

L'antenne DTO ouvrira un dossier de formation spécifique, qui reprendra les documents justificatifs de la formation délivrée. Ces documents, ainsi que le carnet de vol de l'intéressé, serviront de base pour la demande de qualification introduite à la DGTA pour pouvoir porter ce nouveau mode de lancement sur la licence.

3.2. ORGANISATION

Cette formation comprend:

- une phase théorique, permettant de rafraîchir les notions théoriques de l'examen SPL relatifs au mode de lancement sollicité
- une phase pratique scindée en 2 modules : un module d'instruction et double-commande et un module de vols en solo sous supervision

3.3. REGLEMENTATION

Le règlement applicable est détaillé dans le règlement REGLEMENT (EU) 2020/358 (SFCL.155 SPL – Modes de lancement).

3.4. APPROBATION

Ce programme de formation fera l'objet d'une déclaration à la DGTA.

Tout changement et/ou modification sont du ressort exclusif du staff DTO.

3.5. LOCALISATION

La formation théorique et en vol est dispensée dans une antenne DTO de la FCFVV.

3.6. DUREE

La règlementation (UE) 2020/358 (SFCL.155) ne prévoit pas de durée de formation mais un nombre de vols déterminé, en fonction du mode de lancement sollicité.

3.7. DELEGATION DE RESPONSABILITE

Dans le cadre de ce programme de formation, le HoT de la DTO délègue le HoT délégataire de l'antenne DTO:

- L'exécution du programme ;
- Le suivi et le contrôle des stagiaires ;
- Le suivi du dossier de formation.

3.8. RESSOURCES HUMAINES

Se référer à la liste des instructeurs vol de la DTO.

3.9. MOYENS PEDAGOGIQUES 3.9.1.DOCUMENTATION

- Manuel du pilote vol à voile (Cépaduès)
- Manuel de vol de l'aéronef
- Manuel du pilote de planeurs autonomes et de motoplaneurs
- Manuel de lancement des planeurs au treuil (CNVV Saint-Auban)

L'instructeur se réfèrera à la documentation suivante :

Memento de l'Instructeur publié par la FFVP

3.9.2.PLANEURS



Date : Page : 22-avr.-23 67 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Les types de planeurs et motoplaneurs utilisés sont repris dans la liste tenue à jour par le HoT tel que précisé dans le manuel d'organisation la DTO. Ils sont en ordre de vol tant d'un point de vue technique, que d'un point de vue administratif.

3.10. CONDITIONS D'ADMISSION

Être en formation pour une SPL ou posséder une licence SPL.

3.11. DOSSIER DE PROGRESSION

Le dossier de progression se compose au minimum :

- date du briefing de sécurité DTO (OMM chap 4.13)
- d'une fiche de progression comportant :
 - Le suivi des cours théoriques ;
 - Le suivi des cours pratiques ;
- de la copie du certificat médical;
- de la copie de la licence;
- autorisation parentale si requise.

3.12. MODULARITE DU PROGRAMME : OBTENTION DE CREDITS : sans objet.

3.13. LANCEMENT AEROTRACTE (REMORQUAGE)

3.13.1. FORMATION THEORIQUE (ENVIRON 2 HEURES)

- Type de crochet et emplacement
- Mécanique du vol
- Performances au décollage
- Technique remorquage
- Signes conventionnels
- Briefing
- Procédures d'urgence
- Vols de convoyage

3.13.2. FORMATION PRATIQUE

LR1 Remorquage en instruction double-commande 5 vols
LR2 Remorquage en solo sous supervision 5 vols

SOIT 10 vols POUR LE MODULE LR

LEÇON LR1 5 vols

- Connaître la procédure d'utilisation du système de lancement (accrochage câble, ...)
- Évoluer avec l'avion en vol remorqué, en sécurité, jusqu'au largage
- Contrôler le planeur pendant l'accélération au sol, décider du moment de l'envol et se placer en position de remorquage
- Larguer à bon escient et en sécurité
- Connaître les signaux conventionnels et y réagir
- Faire un battement d'ailes en planeur derrière le remorqueur
- Assurer le convoyage d'un planeur en remorqué entre deux aérodromes
- Effectuer en sécurité la procédure de Non-largage

GENERALITES REMORQUAGE
Accrochage correct câble, vérification câble
Observation attentive de l'avion et pilotage permanent
Larguer au moindre problème (position dangereuse, perte de contrôle)
Assurer une surveillance du ciel et de l'environnement (anticollision, aérologie, local,)



Date : Page : 22-avr.-23 | 68 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Δ λ	VΑ	МТ	DE	PA	RI

Faire énoncer le CRIS à haute voix (pre take off checks)

Bien faire visualiser la poignée de largage au cas où...

S'aider des décollages qui précèdent et les commenter

Briefing sécurité en cas de casse câble

Faire exprimer le choix d'une zone de largage (éducation du jugement)

ROULEMENT DECOLLAGE

Tenue de l'axe vent de face et vent de travers

Tenue de l'inclinaison nulle

Tenue de l'assiette

Sensibilisation au fait que les commandes sont indépendantes en phase de roulement.

Pas de conjugaison

Sensibilisation au fait que les commandes sont de plus en plus efficaces au fur et à mesure que l'accélération s'effectue

CONDUITE DU DECOLLAGE

Décollage décidé par le pilote

APRES DECOLLAGE

Actions pour maintenir un palier à une hauteur d'environ 2 à 3 mètres (hauteur de dérive)

Entretenir la réflexion nécessaire en cas de casse câble, largage intempestif, obligation de larguer, (hauteur / environnement),

REMORQUAGE EN LIGNE DROITE

Etagement (correct, haut ou bas)

Sensibilisation aux dangers de l'étagement haut

Ecartement (correct, à gauche ou à droite)

Utilisation des AF si nécessaire

Récupération de la bonne position avec mauvais étagement ou écartement

REMORQUAGE EN VIRAGE

Etagement (correct, haut ou bas)

Ecartement (correct, intérieur ou extérieur)

Sensibilisation aux dangers de l'écartement extérieur qui peut provoquer un étagement haut

Utilisation des aérofreins si nécessaire

CONSIGNES LARGAGE

Le remorqueur a autorité : battements d'ailes ou message radio

Prise en compte du local terrain

Prise en compte des autres trafics

Prise en compte des conditions météo proches (ascendance ?)

Sécurité anti-abordage avant largage

S'assurer après largage que le câble s'est bien décroché.

Vérifications après largage : (à effectuer sans précipitation)

- Trajectoire, vitesse et compensateur
- AF rentrés et verrouillés
- Volets
- Autonomie : prise en compte de la hauteur
- Secteur éloignement ou retour vers la PTL
- Train (à la demande)

SIGNAUX CONVENTIONNELS

Procédures radio (premier vecteur de communication)

Côté avion / battements d'ailes : largage impératif!



Date:

Page : 69 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Côté avion / battements de la gouverne de direction : anomalie côté planeur (AF sortis,)

Ou : passage en descente AF sortis (en convoyage)

Côté planeur / battements d'ailes : impossibilité de larguer

IMPOSSIBILITE DE LARGAGE

En cas d'impossibilité réelle de largage, le remorqueur ramènera le planeur aux abords du terrain et le larguera

SIMULATION DE LARGAGE D'URGENCE

Avec ou sans signaux de l'avion remorqueur, à une hauteur de sécurité

CAS PARTICULIER D'UN CONVOYAGE AIR

Importance du briefing préalable entre le pilote de l'avion remorqueur et le pilote du planeur :

- trajet
- espace aérien (classes, fréquences, NOTAM,...)
- déroutements possibles
- solutions en cas de perte de contact radio
- météo
- prise en compte de l'heure du coucher du soleil
- rappel procédure en cas de nécessité de descendre
- consignes pour l'arrivée et le largage

<u>LR2</u> <u>5 vols</u> VOL EN SOLO SOUS SUPERVISION

REMORQUAGE EN SOLO SUPERVISE
Sensibilisation caractéristiques du planeur (masse, maniabilité, position,)
Application stricte des procédures
Autonomie parfaite
Gestion de l'environnement et des "événements"





DTO – FCFVV

MANUEL DE FORMATION

Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

3.14. LANCEMENT A L'AIDE D'UN TREUIL

Remarque importante : le candidat sera particulièrement sensibilisé aux spécificités relatives au treuillage en fonction de la machine. Référence doit être faite au Manuel de Vol dont la consultation est obligatoire.

3.14.1. FORMATION THEORIQUE (ENVIRON 2 HEURES)

- Type de crochet et emplacement, fusibles
- Mécanique du vol
- Technique de la treuillée (procédures normales, radio...)
- Briefing départ
- Procédures d'urgence

3.14.2. FORMATION PRATIQUE

LT1 Treuillé en instruction et double-commande 10 vols Treuillé en solo sous supervision LT2 5 vols

SOIT 15 vols POUR LE MODULE LT

LEÇON LT1

10 vols

- Assurer l'envol à l'aide du treuil avec un gain d'altitude suffisant
- Passer de la treuillée au vol libre
- Entraîner le pilote à une action rapide, efficace et sûre en cas d'incidents de treuillée

,	,	,	
\sim E	11-1-1	ALITĖS TREUII	
GI	иев	ALITES IREUI	

Observation attentive la position du planeur dans l'espace

Un pilotage permanent

Avoir la main sur la poignée de largage

PROCEDURE RADIO

Application des procédures en vigueur

ROULEMENT- DÉCOLLAGE- MONTÉE INITIALE

Tenue de l'axe

Tenue de l'inclinaison nulle

Tenue de l'assiette

Sensibilisation au fait que les commandes sont indépendantes en phase de roulement

Sensibilisation au fait que les commandes sont de plus en plus efficaces au fur et à mesure que l'accélération s'effectue

Décollage : solliciter le décollage au manche souplement

Transition souple vers l'assiette de montée optimale, en conservant la Vi idéale de treuillage (1,5 Vs)

LA MONTÉE A TRAJECTOIRE OPTIMALE

Inclinaison : contrôle de l'inclinaison en conjuguant

Vitesse : maintenir la vitesse optimale de treuillée, correction de Vi par le pilotage de l'assiette, confirmé par le badin

À tout moment, si la vitesse ou l'inclinaison ne correspondent plus aux valeurs souhaitées, sans possibilité de correction : largage et retour à l'assiette de VOA à inclinaison nulle





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

AVANT LE DEDART					
AVANT LE DEPART					
Faire le CRIS à haute voix					
Bien faire visualiser la poignée de largage et avoir la main dessus.					
S'aider des décollages qui précèdent et les commenter					
Briefing sécurité en cas d'incidents de treuillée					
Pré-affichage de la position du manche et réglage du compensateur					
FIN DE TREUILLEE ET LARGAGE					
Se rapprocher progressivement de l'assiette de fin de treuillée (action sur le manche, vers l'avant)					
Attendre le largage; s'il n'intervient pas automatiquement, larguer					
Largage de sécurité (poignée jaune)					
Vérifications après largage :					
 Trajectoire, vitesse et compensateur 					
 AF rentrés et verrouillés 					
VoletsAutonomie ; prise en compte de la hauteur					
 Secteur éloignement ou retour vers la PTL 					
Train (à la demande)					
MANŒUVRES D'URGENCE					
Interruption de treuillée à hauteur importante (environ 200 m)					
1) Manche avant et largage du câble					
2) Prise de vitesse puis retour assiette de VOA					
3) Intégrer un tour de piste adapté					
Interruption à faible hauteur (inférieur à 100 m)					
1) Manche avant et largage du câble					
Prise de vitesse puis retour assiette de VOA					
3) Attendre VOA avant de sortir les AF					
4) Atterrissage devant					
Interruption à hauteur critique (entre 100 et 200 m)					
1) Manche avant					
2) Largage du câble					
3) Prise de vitesse puis retour assiette de VOA					
3) Prise de vitesse puis retour assiette de VOA4) Le pilote visualise la piste devant lui et opte pour l'une ou l'autre des 2 premières					
4) Le pilote visualise la piste devant lui et opte pour l'une ou l'autre des 2 premières					
4) Le pilote visualise la piste devant lui et opte pour l'une ou l'autre des 2 premières solutions et IL S'Y TIENT					
4) Le pilote visualise la piste devant lui et opte pour l'une ou l'autre des 2 premières solutions et IL S'Y TIENT Interruption en phase de roulement					

LT2: VOLS EN SOLO SOUS SUPERVISION 5 vols

TREUILLAGE EN SOLO SUPERVISE	
Sensibilisation aux caractéristiques du planeur (masse, maniabilité, position,)	
Application stricte des procédures	
Autonomie parfaite	
Gestion de l'environnement et des "événements"	



Date : Page : 22-avr.-23 72 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

3.15. PLANEUR MOTORISE (Self-launch)

3.15.1. FORMATION THEORIQUE (2 HEURES)

- Facteurs humains
- Performances
- Le moteur
- Gestion moteur
- Gestion du carburant
- Connaissance des systèmes
- Procédures opérationnelles (ré-allumage du moteur en vol,...)
- Procédures d'urgence

3.15.2. FORMATION PRATIQUE

Instruction en double-commande 5 vols LA2 Envol en solo sous supervision 4 vols LA3 Vol de fin de formation en solo sous supervision 1 vol

NOTES:

- Les vols en double commande peuvent être effectués en TMG [SFCL .155 a) 2)]
- La formation au mode de lancement selflaunch inclura le syllabus self-launch repris dans le point (c)(5) de l'AMC2 SFCL.130 (Exercise 11c).
- Au terme de la formation, le candidat devra démontrer à l'instructeur, sa capacité à réaliser les opérations suivantes (AMC1 SFCL.155) :
 - (1) un décollage en selflaunch;
 - (2) actions appropriées en cas de panne moteur ; et
 - (3) processus de décision et raisons de terminer un vol en plané et de passer en vol motorisé
 - (4) processus de décision et raisons de ne pas démarrer le moteur et de terminer le vol en vol plané moteur rentré.

Soit 10 vols POUR LE MODULE PR

LEÇON LA1

5 vols

- Évoluer en vol avec le moteur, en sécurité, jusqu'à l'arrêt de celui-ci.
- Mise en œuvre du moteur en vol
- Connaître les procédures moteur et les appliquer
- Assurer l'atterrissage en sécurité du planeur en cas de panne moteur
- Contrôler le planeur pendant l'accélération au sol, décider du moment d'interruption en fonction de la piste

GENERALITES		
Observation attentive des performances et pilotage permanent		
PROCEDURE RADIO		
Procédures radio au roulage		
Procédures radio avant le décollage		
Vérification du moteur à la visite prévol		
Vérification des niveaux d'essence et d'huile		
Vérification de l'hélice		
ROULAGE		
Assurer la sécurité au roulage		
AVANT LE DECOLLAGE		
faire énoncer le CRIS à voix haute		
Vérifier les paramètres moteurs		



Date: Page: 73 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Briefing sécurité en cas de panne moteur

ROULEMENT - DECOLLAGE
Alignement
Mise des gaz
Vérification des tours du moteur et accélération
Tenue de l'axe
Tenue de l'inclinaison nulle
Tenue de l'assiette
Sensibilisation au fait que les commandes sont indépendantes en phase de roulement.
Sensibilisation au fait que les commandes sont de plus en plus efficaces au fur et à mesure que l'accélération s'effectue
Décollage décidé par le pilote
MONTÉE INITIALE
Monter dans la zone de mise en sécurité jusqu'à 100 mètres sol
Vérification paramètres moteur
Rejoindre le secteur de montée
ARRET DU MOTEUR EN VOL
Procédure d'arrêt moteur
Détermination de la zone de démarrage avec une zone posable (finesse10)
Détermination de la hauteur limite de démarrage effectif
Détermination de la trajectoire pendant le démarrage
Sécurité anti-abordage
Faire un bilan carburant autonomie
Procédure de démarrage moteur

PROCESSUS DE DECISION

Processus de décision et raisons de terminer un vol en plané et de passer en vol motorisé Processus de décision et raisons de ne pas démarrer le moteur et de terminer le vol en vol plané moteur rentré.

	MANŒUVRES D'URGENCE
	Procédure arrêt-décollage
1)	Réduire les gaz ou couper le moteur
2)	Freiner en gardant l'inclinaison nulle et l'axe
	Procédure de panne moteur (hauteur inférieure à 100 m)
1)	Réduire les gaz ou couper le moteur
2)	Assiette de VOA
3)	Attendre VOA avant de sortir les AF
4)	Atterrissage devant moteur sorti
	Procédure de panne moteur (hauteur comprise entre 100 et 200 m)
1)	Manche avant
2)	Réduire les gaz ou couper le moteur
3)	Prise de VOA
4)	Etant dans la zone de mise en sécurité, envisager un circuit adapté (PTU)
5)	Atterrissage moteur sorti



Date: Page:



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

	Procédure de panne moteur à une hauteur supérieure à 200 m)
1)	Manche avant
2)	Réduire les gaz ou couper le moteur
3)	Prise de VOA
4)	Etant dans la zone de mise en sécurité, envisager un circuit adapté (PTU)
5)	Atterrissage moteur sorti
	Impossibilité de démarrer le moteur en vol sur la campagne
Se pose	r dans le champ sélectionné avant le projet de démarrage du moteur
	Atterrissage avec moteur sorti ou partiellement sorti
Trainée d	de l'hélice
Approch	e avec moteur rétractable sorti et hors fonction (peut être simulé avec
aérofreir	ns sortis);

LA2: VOLS EN SOLO SOUS SUPERVISION 5 vols

PLANEUR AUTONOME EN SOLO SUPERVISE			
Sensibilisation aux caractéristiques du planeur à décollage autonome (masse, maniabilité,)			
Application stricte des procédures			
Autonomie parfaite			
Gestion de l'environnement et des "événements"			
Actions appropriées en cas de panne moteur			

LA3: VOL EN SOLO SOUS SUPERVISION 1 vol

PLANEUR AUTONOME EN SOLO SUPERVISE	
Sensibilisation aux caractéristiques du planeur à décollage autonome (masse, maniabilité,)	
Application stricte des procédures	
Autonomie parfaite	
Gestion de l'environnement et des "événements"	
Révision : actions appropriées en cas de panne moteur	
Révision : processus de décision et raisons de terminer un vol en plané et de passer en vol motorisé	
Révision : processus de décision et raisons de ne pas démarrer le moteur et de terminer le vol en vol plané moteur rentré	

3.16. Fin de formation

En fin de formation, le FI(S) indiquera dans le carnet de vol du candidat « Qualification remorquage obtenue » ou « Qualification treuil obtenue » ou « Qualification selflaunch » avec date et signature. Le FI(S) remplit le certificat de fin de formation (annexe 17) ; il remet un exemplaire au candidat et remet un second exemplaire au HoT ou au deputy HoT.



Date: Page: 22-avr.-23



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Chapitre 4 - Formation en vue d'extension d'une licence SPL à la classe TMG

4. GENERALITES FORMATION EXTENSIONTMG

4.1. OBJECTIFS

Le but de la formation TMG dispensée dans une antenne DTO de la FCFVV est de délivrer aux candidats-pilote de planeur Excl TMG), le socle de compétences nécessaires en termes de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, pour accéder au niveau requis pour l'extension de la licence SPL au TMG.

Le programme TMG est accessible aux pilotes détenteurs d'une licence SPL Planeurs (Excl TMG) en état de validité. L'extension TMG à la licence SPL est obtenue suite à une formation théorique et pratique, et est subordonnée à la réussite d'une épreuve pratique en vol (skill test), pendant laquelle les connaissances théoriques sont également vérifiées.

4.2. ORGANISATION

La formation comprend:

- une formation théorique où sont enseignées sous forme de cours sur les matières appropriées au TMG:
 - les principes du vol
 - les procédures opérationnelles
 - les performances et préparation du vol
 - la connaissance de l'aéronef
 - la navigation
- une phase pratique scindée en 2 modules, un module pilotage TMG (TMG), et un module solo TMG SOLOTMG).

4.3. REGLEMENTATION

Le règlement applicable pour l'ensemble de la Licence SPL est détaillé dans le règlement REGLEMENT (EU) 2020/358 PART-SFCL et ses modifications ultérieures.

4.4. PRE REQUIS ET CONTENU DE LA FORMATION

SFCL.150 b) et SFCL.130 point a) 2) v)- Extension des privilèges aux TMG

Les privilèges d'une SPL seront étendus à un TMG lorsque le pilote aura effectué auprès d'une ATO ou d'une DTO au moins 6 heures d'instruction au vol sur un TMG, dont notamment:

- 1) 4 heures d'instruction au vol en double commande;
- 2) 1 vol en solo en campagne d'au moins 150 km (80 NM), au cours duquel un arrêt complet est effectué sur un aérodrome différent de l'aérodrome de départ.

4.5. APPROBATION

Ce programme de formation fera l'objet d'une déclaration à la DGTA.

Tout changement et/ou modification sont du ressort exclusif du staff DTO.

4.6. LOCALISATION

La formation théorique et en vol est dispensée dans les antennes de la DTO de la FCFVV.

4.7. DUREE

Les exigences pratiques minimales de formation prévues par le SFCL.130 point a) 2) v) sont les suivantes :

- un total de 6 heures de vol dont au moins 4 sont réalisées en double-commande
- un vol solo en campagne d'au moins 150 km (80 NM) au cours duquel un arrêt complet est effectué sur un aérodrome différent de celui de départ.

Dans l'intérêt de la sécurité, il sera nécessaire pour des pilotes qualifiés sur TMG à train tricycle, de suivre une formation de conversion en double commande sur TMG à train classique, et vice versa.

4.8. DELEGATION DE RESPONSABILITE



Date : Page : 22-avr.-23 76 / 268



DTO – FCFVV

MANUEL DE FORMATION

Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Dans le cadre de ce programme de formation, le HoT de la DTO délègue au HoT délégataire:

- L'exécution du programme ;
- Le suivi et le contrôle des stagiaires ;
- Le suivi du dossier de formation.

4.9. RESSOURCES HUMAINES

Se référer à la liste des instructeurs vol de la DTO, reprise dans le manuel d'organisation de la DTO.

MOYENS PEDAGOGIQUES 4.10.

4.10.1. DOCUMENTATION

L'élève devra acquérir la documentation préconisée par la DTO au fur et à mesure de sa progression, on peut citer notamment (liste non exhaustive):

- Manuel du pilote vol à voile
- Manuel du pilote de planeurs autonomes et de motoplaneurs (Cépaduès)
- Addendum règlementation de la FCFVV
- Carte vol VFR de jour de la région
- Etc.

4.10.2. TMG

Les TMG utilisés sont précisés dans le manuel d'organisation de la DTO et seront en ordre de vol sur les plans technique et administratif.

CONDITIONS D'ADMISSION 4.11.

Pour être admis à la formation TMG. les candidats doivent :

- Posséder une licence SPL ou (FCL) LAPL(S) en cours de validité
- Etre reconnus médicalement aptes pour la pratique du vol à voile (MED.A.030 Certificats médicaux).

DOSSIER DE PROGRESSION

Le dossier de progression se compose au minimum :

- date du briefing de sécurité DTO (OMM chap 4.13)
- d'une fiche de progression comportant :
 - Le suivi des cours théoriques ;
 - Le suivi des cours pratiques ;
- de la copie du certificat médical;
- de la copie de la licence SPL
- autorisation parentale si requise.

PLANNING TYPE 4.13.

Les leçons s'enchaînent dans l'ordre prévu dans le livret de progression.

Cependant, compte tenu des aléas de programmation (météo par exemple), le calendrier de formation doit pouvoir être adapté.

Le calendrier des leçons pourra être modifié à convenance de l'instructeur, sous réserve de respecter la chronologie des modules.

MODULARITE DU PROGRAMME: OBTENTION DE CREDITS 4.14.

Sans objet





DTO-FCFVV

MANUEL DE FORMATION

Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

4.15. FORMATION THEORIQUE / COURS AU SOL (AMC1 SFCL.150(b))

PRINCIPES DE VOL:

- limitations opérationnelles (supplément TMG);
- hélices;
- mécanique du vol.

PROCEDURES OPERATIONNELLES POUR TMG:

- procédures opérationnelles particulières et risques associés ;
- procédures d'urgence.

PERFORMANCES ET PREPARATION DU VOL:

- masse et centrage;
- chargement
- calcul CG
- performances des TMG;
- préparation des vols VFR;
- emport et planning de carburant;
- estimation du risque de givrage
- préparation avant le vol;
- plan de vol OACI;
- suivi du vol et déroutement en vol.

CONNAISSANCE GENERALE DES AERONEFS:

- conceptions des systèmes, charges, efforts structuraux, entretien;
- cellule;
- train d'atterrissage, roues, pneus, freins;
- circuit carburant;
- système électrique;
- moteurs à piston;
- hélices;
- instruments et systèmes d'indication.

NAVIGATION:

navigation à l'estime (supplément pour les appareils motorisés);

Document soumis pour approbation à la DGTA

- navigation en vol;
- propagation radioélectrique (principes de base);
- aides radio (principes de base);
- radar (principes de bases);
- GNSS.





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

4.16. **FORMATION PRATIQUE TMG**

Les vols auront une durée de 30 à 45 minutes.

Dans tous les cas, les durées seront cependant variables, en phase avec le bon accomplissement de la leçon.

MODULE PILOTAGE TMG double commande

TMG-01	Familiarisation avec le TMG
TMG-02	Drills d'urgence
TMG-03	Préparation du vol et actions après le vol
TMG-04	Roulage
TMG-05	Montée
TMG-06	Vol horizontal rectiligne
TMG-07	Descente
TMG-08	Virages
TMG-09	Vol lent et décrochage
TMG-10	Décollage et montée vers la branche vent arrière
TMG-11	Circuit, approche et atterrissage
TMG-12	Virages à grande inclinaison, décrochage en virage et virage engagé
TMG-13	Arrêt et remise en marche du moteur
TMG-14	Atterrissage forcé sans puissance et atterrissage de précaution
TMG-15	Interruption volontaire du vol
TMG-16	Navigation-Problèmes de navigation à basse altitude et par visibilité réduite
	Radionavigation
SOLOTMC1	Val d'antraînament en sala supervisé

SOLOTMG1 Vol d'entraînement en solo supervisé

SOLOTMG2 Vol campagne de 150 km mini avec atterrissage extérieur

SOIT AU MINIMUM 6 HEURES DE VOL D'INSTRUCTION DONT 4 HEURES DE DOUBLE COMMANDE POUR TOUT LE **PROGRAMME TMG**

1. TEST TMG EXAMEN EN VOL

Le rapport d'épreuve pratique (Skill Test Report) sera remis au candidat par l'examinateur et une copie sera versée au dossier de formation de l'intéressé.





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

MODULE TMG (20 LEÇONS)

LEÇON TMG-01 : Familiarisation avec le TMG

FAMILIARISATION AVEC LE TMG
caractéristiques du TMG ;
disposition de l'habitacle, amphi cabine ;
systèmes ;
listes de vérifications, exercices et contrôles.

LEÇON TMG-02 : DRILLS D'URGENCE

EXERCICES D'URGENCE
action en cas de feu au sol et en vol ;
feu dans l'habitacle, feu moteur et feu du système électrique ;
défaillance des systèmes ;
procédures d'évacuation, emplacement et utilisation des équipements de secours.

LEÇON TMG-03: PREPARATION DU VOL ET ACTIONS APRES VOL

PREPARATION DU VOL ET ACTIONS APRES VOL
documents d'entretien et de mise en service ;
équipement requis, cartes, etc ;
prévol extérieure ;
prévol intérieure ;
ajustements du ou des palonniers, du harnais et des sièges ;
mise en route et chauffage moteur ;
vérifications moteur ;
arrêt et vérification des systèmes et arrêt moteur ;
stationnement, sécurité et arrimage ;
remplissage des documents de l'aéronef.

LEÇON TMG-04: ROULAGE

ROULAGE
vérifications avant roulage ;
lâcher des freins, contrôle de la vitesse et immobilisation ;
gestion moteur ;
contrôle de la direction et du virage ;
virages dans les espaces exigus ;
procédures et précautions sur l'aire de stationnement ;
effets de vent et utilisation des commandes de vol ;
effets de l'état de surface du sol ;
liberté de mouvement des palonniers ;
signaux de guidage au sol ;
vérifications des instruments ;
procédures de contrôle du trafic aérien (si applicable).
PROCEDURES D'URGENCE



Date : Page : 22-avr.-23 80 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

panne de freins ;	
panne de direction au sol (impossibilité de diriger l'appareil)	

LEÇON TMG-05 : MONTEE

MONTEE:
mise en montée, maintien de la montée normale, à pente max et Vz max et mise en palier ;
mise en palier aux altitudes prédéterminées ;
montée en route (montée croisière), avec flaps (si applicable);
montée volets sortis (si applicable) ;
Angle de montée maximum
Utilisation d'instruments de précision

LEÇON TMG-06: VOL HORIZONTAL RECTILIGNE

VOL HORIZONTAL RECTILIGNE:
à la puissance de croisière normale, mise en palier et maintien du vol horizontal
rectiligne ;
vol aux vitesses critiques élevées (si applicable) ;
démonstration de la stabilité de route ;
contrôle de l'assiette, utilisation du compensateur ;
symétrie du vol en ligne droite ;
vols en palier à différentes vitesses (utilisation de la puissance) ;
changements de configuration (si applicable) ;
Utilisation des instruments de précision

LEÇON TMG-07 : DESCENTE

DESCENTE:	
mise en descente, maintien et mise en palier ;	
mise en palier aux altitudes prédéterminées ;	
moteur réduit, au moteur et descente croisière y compris les effets de la puissance de la vitesse);	et
glissade (suivant type de planeur ;	
utilisation d'instruments de précision	
descente avec moteur hors fonction	

LEÇON TMG-08: VIRAGES

LES VIRAGES
mise en virage et maintien du virage à moyenne inclinaison ;
retour au vol rectiligne ;
erreurs dans les virages (incidence incorrecte, inclinaison
virages en montée ;
virages en descente ;
Glissades (suivant type de motoplaneur)



Date: Page: 22-avr.-23 81 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

sortie de virage à des caps prédéterminés, utilisation du conservateur de cap et du compas, précision ;

utilisation d'instruments de précision

LEÇON TMG-09: VOL LENT ET DECROCHAGE

Note: l'objectif est d'améliorer la capacité du pilote à reconnaître les situations anormales de vol causées par des vitesses critiquement basses et de l'entraîner à maintenir le TMG en équilibre tout en revenant à des vitesses normales de vol.

VOL LENT
sécurité (cabine, hauteur et anticollision)
introduction au vol lent ;
réduction contrôlée vers une vitesse critique basse ;
retour au vol à vitesse normale par utilisation de la pleine puissance avec attitude correcte
DECROCHAGE
sécurité et sens de l'air (cabine, hauteur et anticollision)
signes annonciateurs ;
reconnaissance ;
décrochage en configuration lisse et récupération avec et sans puissance ;
récupération à l'enfoncement d'une aile ;
approche du décrochage en configurations approche et atterrissage, avec et sans puissance, récupération à l'amorce du décrochage.

LEÇON TMG-10 : DECOLLAGE ET MONTEE VERS LA BRANCHE VENT ARRIERE

DECOLLAGE ET MONTEE VERS LA BRANCHE VENT
vérifications avant décollage ;
décollage face au vent ;
soulagement de la roulette de nez (si applicable);
décollage par vent traversier ;
actions pendant et après le décollage ;
procédures ou techniques de décollage court et sur terrain mou, incluant le calcul des performances ;
procédures de réduction du bruit.
PANNES ET PROCEDURES D'URGENCE
interruption du décollage ;
panne moteur après décollage.

LEÇON TMG-11: CIRCUIT, APPROCHE ET ATTERRISSAGE

Note: dans l'intérêt de la sécurité, il est nécessaire que les pilotes formés sur TMG à train tri-cycle suivent une formation de conversion avec instructeur avant de voler sur TMG avec train classique et vice-versa.

CIRCUIT D'APPROCHE
procédures tour de piste, en vent arrière et en étape de base ;
approche avec et sans puissance moteur (ralenti);
soulagement et préservation de la roulette avant (si applicable)
effets du vent sur les vitesses d'approche et d'atterrissage ;
utilisation des aérofreins, des volets (si applicable);



Date: Page:



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

approche vent traversier;	
approche manquée et remise de gaz ;	
procédures de réduction du bruit ;	
approche planée avec le moteur arrêté ;	

ATTERRISSAGE
atterrissage avec le moteur ;
atterrissage sans volets/flaps;
atterrissage vent traversier ;
atterrissage avec le moteur arrêté.
Atterrissage court et procédures ou techniques d'atterrissage sur sol terrain mou
PANNES ET PROCEDURES D'URGENCE
atterrissage manqué et remise de gaz.

<u>LEÇON TMG-12 : VIRAGES A GRANDE INCLINAISON, DECROCHAGE EN VIRAGE ET VIRAGE ENGAGE</u>

VIRAGES A GRANDE INCLINAISON, DECROCHAGE EN VIRAGE, VIRAGE ENGAGE
virages à grande inclinaison (> 45°) en palier et en descente;
le virage engagé et récupération.
décrochage en virage et récupération

LEÇON TMG-13: ARRET ET REMISE EN MARCHE MOTEUR

ARRET DU MOTEUR EN VOL
procédures de refroidissement du moteur ;
procédure d'arrêt moteur en vol ;
procédures opérationnelles en plané.
DEMARRAGE DU MOTEUR EN VOL
procédure de démarrage en vol (cf. manuel de vol) ;
processus de décision afin d'apprécier s'il faut ou non redémarrer le moteur
gestion des températures du moteur.

<u>LEÇON TMG-14 : ATTERRISSAGE FORCE SANS PUISSANCE ET ATTERRISSAGE DE PRECAUTION</u>

ATTERRISSAGE FORCE SANS PUISSANCE ET ATTERRISSAGE DE PRECAUTION
procédure de perte d'altitude et d'atterrissage ; VERDO
choix du site d'atterrissage ;
aérodrome normal
aérodrome désaffecté
terrain normal
distance franchissable en plané;
choix de la trajectoire pour la descente ; circuit et approche
points clé (détermination et suivi des points d'arrêt, de toucher et d'aboutissement) ;
recherche de panne moteur;
utilisation de la radio (message de détresse) ;
étape de base ;
approche finale ;



Date: 22-avr.-23



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

atterrissage; actions avant et après atterrissage.

LEÇON TMG-15: INTERRUPTION VOLONTAIRE DU VOL

INTERRUPTION VOLONTAIRE DU VOL
circonstances nécessitant une interruption volontaire du vol ;
conditions de vol ;
choix du site d'atterrissage ; aérodrome normal, aérodrome désaffecté, champs
message de détresse ;
circuit et approche ;
actions après atterrissage.

LEÇON TM

circuit et approche ;
actions après atterrissage.
IG-16: NAVIGATION
NAVIGATION - PROBLEMES DE NAVIGATION A BASSE ALTITUDE ET PAR VISIBILITE REDUITE - RADIONAVIGATION
Préparation du vol
prévisions météorologiques et observations ;
sélection et préparation des cartes :
- choix de l'itinéraire ;
- structure de l'espace aérien ;
- altitudes de sécurité.
calculs :
- cap magnétique et temps de vol ;
- consommation de carburant ;
- masse et centrage ;
- masse et performances ;
- estimation du risque de givrage.
information de vol :
- NOTAM, etc. ;
- fréquences radio ;
- sélection des aérodromes de dégagement.
documentation de bord;
préavis de vol :
- procédures administratives avant le vol (si applicable);
- formulaire de plan de vol.
Départ: organisation de la charge de travail;
procédures de départ :
- calages altimétriques ;
- communications avec l'ATC en espace aérien contrôlé ;
- procédure de prise de cap ;
- calcul des estimées.
En route:
maintien de l'altitude et du cap ;
révisions des estimées et du cap ;
tenue du journal de navigation ;
1



utilisation de la radio et respect des procédures ATC;



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

suivi des conditions atmosphériques minimum pour la poursuite du vol ;	
décisions en vol ;	
transit en espace aérien contrôlé;	
procédures de déroutement ;	
procédure en cas d'incertitude sur la position ;	
procédure en cas d'égarement.	

Arrivée, procédure d'intégration du circuit d'aérodrome :
liaison ATC ;
calage altimétrique ;
intégration dans le circuit d'aérodrome ;
procédures dans le circuit ;
stationnement ;
sécurité du TMG sur le parking ;
Avitaillement en carburant ;
clôture du plan de vol, si applicable ;
procédures administratives après le vol (taxes, papiers).
PROBLEMES DE NAVIGATION A BASSE ALTITUDE ET PAR VISIBILITE REDUITE :
actions avant la descente ;
risques (par exemple obstacles et suivi de terrain);
difficulté de la lecture de carte ;
effets du vent et de la turbulence ;
conscience de la marge de franchissement d'obstacles (évitement du CFIT) ;
évitement des zones sensibles au bruit ;
intégration dans le circuit ;
circuit et atterrissage par mauvaises conditions.
RADIONAVIGATION (PRINCIPES DE BASE) :
utilisation de GPS (GNSS) ;
sélection des points de report ;
utilisation de la VHF ;
disponibilité, AIP et fréquences ;
ATC;
obtention d'un QDM et rejoindre la station ;
utilisation du radar en route ou en arrivée ;
disponibilité et AIP ;
procédures et liaison ATC ;
responsabilités du pilote ;
radar de surveillance secondaire ;
- transpondeurs ;
- sélection des codes ;
- interrogation et réponse.



Date: Page: 22-avr.-23 85 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

MODULE SOLOTMG (2 VOLS)

SOLO TMG-1 1^{ER} LACHER SEUL A BORD

1 ^{ER} SOLO / VOL SUPERVISE
Sensibilisation fonction de commandant de bord
Application stricte des procédures
Complète autonomie
Gestion de l'environnement et des aléas

SOLO TMG-2 CIRCUIT EN SOLO DE 150 KM

EPREUVE DE 150 KM EN SOLO
Choix du parcours en fonction de la météo
Préparation du vol
Choix des options
GESTION DU VOL / SECURITE
Respect des règles de l'air
Gestion physiologique
Atterrissage extérieur



Date : Page : 22-avr.-23 86 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

4.17. **EXAMEN FINAL (SFCL.150)**

4.17.1. GENERALITES

En fin de formation, le HoT ou le Deputy HoT remplit le certificat de fin de formation (annexe 17) : il remet un exemplaire au candidat et archive un second exemplaire. Le HoT ou le Deputy HoT présente le candidat à l'épreuve pratique d'aptitude pour la délivrance de la licence (SFCL.145 SPL).

L'examen pratique doit démontrer un niveau approprié d'aptitudes pratiques sur un TMG. Le candidat devra également démontrer à l'examinateur un niveau adéquat de connaissances théoriques sur le TMG dans les sujets suivants:

- principes du vol,
- procédures opérationnelles,
- performance du vol,
- connaissance générale de l'aéronef,
- navigation.

4.17.2. DEROULEMENT DE L'EXAMEN PRATIQUE

L'épreuve pratique d'aptitude est conduite sur un des TMG sur lesquels a été dispensée la formation. Les connaissances théoriques du candidat seront également examinées oralement par quelques questions dans les différentes matières faisant l'objet de la formation théorique, dans les domaines repris au point 4.1 ci-dessus.

4.17.3. SCENARIO DE TEST

Le scénario de test est défini par l'examinateur :

- si le test est satisfaisant, l'examinateur complète le compte-rendu de test (Skill Test Report), dont une copie est jointe au dossier de progression du candidat et l'original est joint au dossier de demande de licence adressé à la DGTA
 - Une nouvelle licence de pilote SPL reprenant la qualification est délivrée par l'autorité compétente (DGTA) après vérification de tous les éléments du dossier, en autres : demande de qualification, carnet de vol, skill test report, ...
- si le test n'est pas satisfaisant, complète le compte-rendu de test, dont une copie est jointe au dossier de progression et une autre envoyée à l'administration. Le HoT de l'antenne ayant assuré la formation sera informé des raisons de l'échec et un complément de formation sera dispensé, avant de représenter un skill test.



Date: Page: 87 / 268



DTO – FCFVV

MANUEL DE FORMATION

Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Chapitre 5 – Formation en vue d'extension d'une licence SPL à la classe Sailplane

5. GENERALITES FORMATION EXTENSION PLANEUR

5.1. OBJECTIFS

Le but de la formation Planeur dispensée dans une antenne DTO de la FCFVV est de délivrer aux candidats-pilote de planeur, le socle de compétences nécessaires en termes de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, pour accéder au niveau requis pour l'extension de la licence SPL au Planeur.

Le programme Planeur est accessible aux pilotes détenteurs d'une licence SPL TMG en état de validité.

L'extension Planeur à la licence SPL est obtenue à la suite d'une formation théorique et pratique, et est subordonnée à la réussite d'une épreuve pratique en vol (skill test), pendant laquelle les connaissances théoriques sont également vérifiées.

5.2. ORGANISATION

La formation comprend:

- une formation théorique où sont enseignées sous forme de cours sur les matières appropriées au Planeur (Excl TMG):
 - les principes du vol
 - les procédures opérationnelles
 - les performances et préparation du vol
 - la connaissance de l'aéronef
 - la navigation
- une phase pratique scindée en 3 modules, un module Pilotage Planeur (PP), un module solo Planeur SOLOPLANEUR) et un module Vol à Voile (VV).

5.3. REGLEMENTATION

Le règlement applicable pour l'ensemble de la Licence SPL est détaillé dans le règlement REGLEMENT (EU) 2020/358 PART-SFCL et ses AMC/GM, et modifications ultérieures.

5.4. PRE REQUIS ET CONTENU DE LA FORMATION

SFCL.150 e) et SFCL.130 point a) 2) iv)- Extension des privilèges aux Planeurs Les privilèges d'une SPL seront étendus à un Planeur lorsque le pilote aura effectué auprès d'un DTO au moins 7 heures d'instruction au vol sur planeurs (Excl TMG), dont notamment:

- 1) 3 heures d'instruction au vol en double commande;
- 2) soit:
 - 1 vol en campagne en solo d'au moins 50 km (27 NM) ; soit
 - 1 vol en campagne en double commande d'au moins d'au moins 100 km (55 NM) pouvant être accompli sur un planeur ou un motoplaneur (TMG), à la discrétion de l'instructeur
- 3) au moins 15 lancements et atterrissages sur un planeur (Excl TMG)

5.5. APPROBATION

Ce programme de formation fera l'objet d'une déclaration à la DGTA.

Tout changement et/ou modification sont du ressort exclusif du staff DTO.

5.6. LOCALISATION

La formation théorique et en vol est dispensée dans les antennes de la DTO de la FCFVV.

5.7. DUREE

Voir aussi point 1.4.

5.8. DELEGATION DE RESPONSABILITE

Dans le cadre de ce programme de formation, le HoT du DTO délègue au HoT délégataire:

- L'exécution du programme ;
- Le suivi et le contrôle des stagiaires ;
- Le suivi du dossier de formation.

(3)
FCFVV

Date: Page: 22-avr.-23 88 / 268



DTO – FCFVV

MANUEL DE FORMATION

Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

5.9. RESSOURCES HUMAINES

Se référer à la liste des instructeurs vol du DTO, reprise dans le manuel d'organisation du DTO.

5.10. **MOYENS PEDAGOGIQUES**

5.10.1. DOCUMENTATION

L'élève devra acquérir la documentation préconisée par la DTO au fur et à mesure de sa progression, on peut citer notamment (liste non exhaustive):

- Manuel du pilote vol à voile
- Carte vol VFR de jour de la région

5.10.2. Planeurs

Les Planeurs utilisés sont précisés dans le manuel d'organisation de la DTO et seront en ordre de vol sur les plans technique et administratif.

5.11. CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis à la formation Planeur, les candidats doivent :

- Posséder une licence SPL ou (FCL) LAPL(S) en état de validité
- Etre reconnus médicalement aptes pour la pratique du vol à voile (MED.A.030 Certificats médicaux).

5.12. **DOSSIER DE PROGRESSION**

Le dossier de progression se compose au minimum :

- date du briefing de sécurité DTO (OMM chap 4.13)
- d'une fiche de progression comportant :
 - Le suivi des cours théoriques ;
 - Le suivi des cours pratiques ;
- de la copie du certificat médical;
- de la copie de la licence SPL
- autorisation parentale si requise.

PLANNING TYPE 5.13.

Les leçons s'enchaînent dans l'ordre prévu dans le livret de progression.

Cependant, compte tenu des aléas de programmation (météo par exemple), le calendrier de formation doit pouvoir

Le calendrier des leçons pourra être modifié à convenance de l'instructeur, sous réserve de respecter la chronologie des modules.

MODULARITE DU PROGRAMME : OBTENTION DE CREDITS 5.14.

Sans objet





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

5.15. FORMATION THEORIQUE / COURS AU SOL (AMC1 SFCL.150(e) SPL)

PRINCIPES DE VOL:

- limitations opérationnelles (supplément Planeur);

PROCEDURES OPERATIONNELLES POUR PLANEURS:

- procédures opérationnelles particulières et risques associés ;
- procédures d'urgence.

PERFORMANCES ET PREPARATION DU VOL:

- masse et centrage;
- chargement
- calcul CG
- performances des planeurs ;
- load and trim sheet

CONNAISSANCE GENERALE DES AERONEFS:

- conceptions des systèmes, charges, efforts structuraux, entretien;
- train d'atterrissage, roues, pneus, freins ;
- instruments et systèmes d'indication.

NAVIGATION:

- navigation à l'estime (supplément pour les planeurs motorisés);
- navigation en vol;
- GNSS.





DTO – FCFVV

MANUEL DE FORMATION

Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

5.16. FORMATION PRATIQUE PLANEUR (AMC1 SFCL.150(e))

Les vols auront une durée de 30 à 45 minutes.

Dans tous les cas, les durées seront cependant variables, en phase avec le bon accomplissement de la leçon.

La formation en vol inclura au moins le syllabus de formation spécifié au point (c) de l'AMC2 SFCL.130. Mais un crédit de formation peut être consenti pour une partie des matières marquée en italique dans le tableau cidessous.

5.16.1. **MODULE PP**

PP00	ACCOUTUMANCE et RÉFÉRENCES VISUELLES
PP01	EFFETS PRIMAIRES - LIGNE DROITE – VIRAGES MODERES - SYMETRIE
PP02	VISUALISATION DE L'ABOUTISSEMENT DE LA TRAJECTOIRE
PP03	RELATION ASSIETTE TRAJECTOIRE VITESSE et UTILISATION DU COMPENSATEUR
PP04	MOYEN DE LANCEMENT
PP05	ROULAGE / DECOLLAGE
PP06	AERO FREINS
PP07	PRISE DE TERRAIN EN L - APPROCHE FINALE - ATTERRISSAGE / ROULAGE
PP08	VOL LENT AUX GRANDS ANGLES D'INCIDENCE ET DECROCHAGE
PP09	VIRAGES A GRANDES INCLINAISONS ET VIRAGE ENGAGE
PP10	AUTOROTATIONS
PP11	MONTEE ELEMENTAIRE EN THERMIQUE
PP12	TRANSITION ELEMENTAIRE EN VOL LOCAL

(La maîtrise des leçons PP00 à PP08 mène au lâcher seul à bord sur le planeur biplace école qui a servi à la formation)

5.16.2. MODULE SOLOPLANEUR

SOLOPLANEUR1	VOL D'ENTRAINEMENT EN LOCAL PROCHE DE L'AERODROME
SOLOPLANEUR2	VOL D'ENTRAINEMENT EN LOCAL PROCHE DE L'AERODROME
SOLOPI ANFUR3	LACHER SUR PLANFUR MONOPLACE

5.16.3. MODULE VV (Vol à Voile)

VV1	EXPLOITATION OPTIMISEE DES ASCENDANCES
VV2	GESTION LOCAL AERODROME ET CHANGEMENT DE LOCAL
VV3	CHEMINEMENTS OPTIMISES
VV4	NAVIGATION

5.16.4. TEST PLANEUR **EXAMEN EN VOL**

Le rapport d'épreuve pratique (Skill Test Report) sera remis au candidat par l'examinateur et une copie sera versée au dossier de formation de l'intéressé.

5.17. FORMATION PRATIQUE DETAILLEE: **5.17.1. MODULE PP (12 LEÇONS)**

Chronologie : les séances seront réalisées dans l'ordre chronologique à condition que les conditions météorologiques le permettent

LEÇON PP00 : ACCOUTUMANCE ET RÉFÉRENCES VISUELLES

- Découvrir le vol
- Visualiser les positions et les déplacements du planeur à partir du repère capot et de l'horizon



Date: Page: 22-avr.-23 91 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

AVANT VOL ET ACCOUTUMANCE AU VOL
Préparation pour le Vol (visite prévol)
Gestion de la mise en piste du planeur
Découverte environnement
RÉFÉRENCES VISUELLES
Référence horizon
Repère capot
Position repère capot / horizon
Déplacements repère capot / horizon

LEÇON PP01 : EFFETS PRIMAIRES - LA LIGNE DROITE - LE VIRAGE MODERE - SYMETRIE

Cette leçon ne consiste qu'en des rappels, en faisant visualiser la réaction d'un planeur.

- Rappeler les mouvements du planeur et des efforts aux commandes autour des axes de référence
- Maintenir l'assiette de référence ou y revenir et maintenir l'inclinaison nulle et en conjuguant les commandes
- Assurer l'anticollision en virage avec un circuit visuel adapté
- Changement de direction en sécurité
- Maintenir l'assiette de référence en mise en virage, en virage stabilisé et en sortie de virage
- Stabilisation de l'inclinaison
- Voler symétriquement pour préserver la sécurité et les performances

EFFETS PRIMAIRES

Rotations autour des axes de référence :

- Tangage
- Roulis
- Lacet

Rotations autour de l'axe de tangage :

- Manche d'avant en arrière
- Action sur la gouverne de profondeur
- Apprécier les efforts

Rotations autour de l'axe de roulis :

- Manche latéral gauche ou droite
- Action sur les ailerons
- Apprécier les efforts

Rotations autour de l'axe de lacet :

- Palonnier gauche ou droite
- Action sur la gouverne de symétrie ou de direction
- Apprécier les efforts

ASSIETTE

Présentation : espace vertical entre le repère capot et l'horizon

Assiette de référence (repères visuels)

Variations à piquer et à cabrer

Changements d'assiette maîtrisés avec retour à l'assiette de référence et maintien de cette assiette

INCLINAISON

Mise en évidence de l'inclinaison nulle avec le repère capot parallèle à l'horizon + pas de défilement

Mise en évidence de l'inclinaison avec le repère capot à gauche ou à droite et le défilement (très légère inclinaison)

Retour à inclinaison nulle grâce au manche en latéral à l'opposé de l'inclinaison et annulation de l'action une fois le résultat visé obtenu



Date: Page:



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

CONJUGAISON

Savoir détecter une inclinaison, même minime

Mise en évidence du lacet inverse lors de retours à inclinaison nulle (une action en roulis d'un côté a une conséquence en lacet de l'autre côté)

Mise en évidence du fait que lors d'un retour à inclinaison nulle, une action en lacet annule progressivement le défilement du repère capot

Maintenir l'inclinaison nulle en conjuguant (notions d'effort et de simultanéité)

SYNTHESE

Réaliser une ligne droite en conservant son assiette constante, son inclinaison nulle et corriger cette dernière si besoin, en conjuguant correctement manche et palonniers.

SECURITE EN VIRAGE

Prise en compte de tous les secteurs de contrôle de l'anticollision (extérieur, intérieur, plan horizontal, au-dessus, au-dessous)

Prise en compte des angles morts

Contrôle de l'anticollision durant toutes les phases, répété tous les quarts de tour en virage prolongé

Mise en place du circuit visuel

MISE EN VIRAGE

Rappel sur la détection de l'inclinaison, permise grâce au défilement ou non du repère capot sur l'horizon

Mise en virage à faible inclinaison (15°), en assurant la sécurité, en conjuguant et en arrêtant l'action à l'inclinaison voulue

Prise en compte du repère capot dont le défilement accélère lorsque l'inclinaison augmente

SORTIE DE VIRAGE

Sortie de virage, en assurant la sécurité, en conjuguant et en arrêtant l'action à inclinaison nulle

Prise en compte du repère capot dont le défilement ralentit lorsque l'inclinaison diminue, puis s'annule à inclinaison nulle

STABILISATION DE L'ASSIETTE EN VIRAGE

Mise en évidence de la variation d'assiette à piquer lors d'une mise en virage

Conserver son assiette constante en virage et ce en actionnant le manche vers l'arrière après la mise en virage

Mise en évidence de la variation d'assiette à cabrer lors d'un retour à inclinaison nulle

Conserver son assiette constante lors d'un retour à inclinaison nulle en actionnant le manche vers l'avant **pendant** le retour à inclinaison nulle

STABILISATION DE L'INCLINAISON

En virage stabilisé, manche au neutre en roulis, mise en évidence de l'inclinaison qui tend à augmenter (roulis induit)

Montrer la stabilisation de l'inclinaison (action au manche à l'extérieur du virage)

Travailler le virage stabilisé de manière à ce que l'inclinaison soit constante

Travailler le virage stabilisé de manière à ce que tous les paramètres soient constants : assiette, inclinaison, symétrie. Sécurité permanente

SYMETRIE EN VIRAGE

Interprétation du fil de laine en fonction du vent relatif.

Notions de dérapage intérieur et extérieur.

Sensibilisation sur les dangers du dérapage extérieur.

Annulation du dérapage de manière à revenir en vol symétrique.

LACET INDUIT

Mise en évidence du léger dérapage intérieur qui apparaît lors d'un virage stabilisé (lacet induit).



Date: Page:



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Annulation du dérapage intérieur par une action permanente et dosée sur le palonnier intérieur.

Recherche de la position d'équilibre des commandes en virage stabilisé : manche légèrement arrière, à l'extérieur (assiette et roulis) et palonnier légèrement intérieur (lacet / symétrie).

SYMETRIE EN LIGNE DROITE

Interprétation du fil de laine en fonction du vent relatif.

Correction du dérapage au palonnier du côté du vent relatif.

Sensibilisation au risque de focalisation.

Importance du circuit visuel.

LEÇON PP02: VISUALISATION DE L'ABOUTISSEMENT DE LA TRAJECTOIRE

Cette leçon ne consiste qu'en des rappels en mettant l'accent sur les réactions du planeur

- Détecter le point d'aboutissement de la trajectoire
- Évaluer l'écart entre le Pt Abt réel et recherché et préparer la détection et les corrections en approche

VISUALISATION DE L'ABOUTISSEMENT DE LA TRAJECTOIRE / RECHERCHE DU POINT D'ABOUTISSEMENT

Notion de zone d'immobilité apparente, donc de point d'aboutissement

Mise en évidence que si la zone monte par rapport au repère capot, elle est après le point d'aboutissement; si la zone descend par rapport au repère capot, elle est avant le point d'aboutissement

Travail de visualisation du point d'aboutissement réel

COMPARAISON POINT D'ABOUTISSEMENT REEL ET RECHERCHE

Comparer le point d'aboutissement réel par rapport au point d'aboutissement recherché.

Si ces points sont les mêmes, la trajectoire est correcte.

Si le point d'aboutissement réel est avant le point d'aboutissement recherché, la trajectoire est trop courte.

Si le point d'aboutissement réel est après le point d'aboutissement recherché, la trajectoire est trop longue.

Travail de réglage de la trajectoire en démonstration.

LECON PP03: RELATION ASSIETTE TRAJECTOIRE VITESSE COMPENSATION

Cette leçon ne consiste qu'en des rappels en mettant l'accent sur les réactions du planeur

- Rappeler comment maintenir une vitesse par pré-affichage d'assiette et la contrôler avec l'anémomètre
- Piloter sans effort permanent sur la commande de profondeur

ASSIETTE-TRAJECTOIRE-VITESSE
Pré affichage d'assiettes
Corrélation assiettes / vitesses
Détection des bruits aérodynamiques associés aux différentes assiettes
Détection de l'inertie du planeur
COMPENSATION
Perception de l'effort à assurer lors de tout changement d'assiette
Réglage du compensateur à différentes vitesses stabilisées

LEÇON PP04 : Voir chapitre moyens de lancements

- LE REMORQUAGE
- **LE TREUIL**
- **AUTONOME**
- **VOITURE**

Date: Page: 94 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

ELASTIQUE

LEÇON PP05: ROULAGE / DECOLLAGE Voir avec le moyen de lancement

LEÇON PP06: LES AEROFREINS

Cette lecon consiste en un rappel, en mettant l'accent sur les réactions d'un planeur

Agir conjointement sur les aérofreins et la commande de profondeur pour préparer la gestion du plan d'approche et effectuer des manœuvres de sécurité

UTILISATION DES AEROFREINS
Visualisation de la poignée d'aérofreins
Visualisation de la sortie des AF
Perception des efforts et des particularités liées aux AF, déverrouillage, verrouillage,
aspiration, couple éventuel, augmentation de taux de chute
Augmentation du taux de chute avec la vitesse

MODIFICATION DE TRAJECTOIRE A VI CONSTANTE

AF mini (0 %) et assiette pour Vi donnée

- Pente minimale
- Visualiser l'aboutissement de la trajectoire

AF maxi (100 %) et assiette pour Vi donnée

- Pente maximale
- Visualiser l'aboutissement de la trajectoire

AF 1/2 efficacité et assiette pour Vi donnée (adaptation d'assiette)

- Pente moyenne
- Visualiser l'aboutissement de la trajectoire

Pré-afficher les valeurs d'AF et d'assiette correspondant à la trajectoire recherchée par des actions conjointes du manche et des AF

MODIFICATIONS DE VITESSE SUR TRAJECTOIRE CONSTANTE

A partir d'une trajectoire AF 1/2 efficacité et VOA:

- Avec 0 % d'AF, montrer la nécessité de piquer pour maintenir la trajectoire vers le point d'aboutissement et l'augmentation de Vi
- Avec 100 % d'AF, montrer la nécessité de cabrer pour maintenir la trajectoire vers le point d'aboutissement et la diminution de Vi

Pour accélérer sur une trajectoire constante : conjointement,

- rentrée partielle ou totale des AF
- et variation progressive d'assiette à piquer pour maintenir la trajectoire

Pour ralentir sur une trajectoire constante : conjointement,

- sortie partielle ou totale des AF
- et variation progressive d'assiette à cabrer pour maintenir la trajectoire

Demander des accélérations et des décélérations tout en maintenant la trajectoire orientée vers un point caractéristique ou le point d'aboutissement



Date: Page:

22-avr.-23 95 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

LEÇON PP07: PRISE DE TERRAIN EN L (PTL) - L'APPROCHE FINALE - ATTERRISSAGE/ROULAGE

Cette leçon consiste en des rappels, en mettant l'accent sur les réactions d'un planeur

- Suivre une trajectoire standardisée (et l'adapter aux conditions) afin d'être placé correctement en finale;
 axe-hauteur-longueur de finale
- Préparer un atterrissage précis et sûr sur l'axe, en interceptant puis en conservant le PIA avec une vitesse égale à VOA
- Prendre souplement contact avec le sol à l'issue de l'approche

PRISE DE TERRAIN EN L
Construction de l'atterrissage à l'envers (à partir du point d'arrêt)
En ZPA, gestion de l'espacement par rapport aux autres trafics
Préparation de la machine
VENT ARRIERE
Interception de l'axe vent AR
Visualisation de la hauteur sol
Visualisation de l'écart par rapport à la piste
Visualisation du plan latéral par rapport à la piste
Détermination de la zone de dernier virage
Check-list vent arrière, anti-abordage, correction éventuelle
ETAPE DE BASE
Contrôle de l'anti-abordage sur l'axe de longue finale
Pré affichage de la pente moyenne
Contrôle de l'anti-abordage sur l'axe de longue finale
Contrôle de la position des AF, du vario et du plan
Corrections éventuelles
Prise de l'axe d'atterrissage, hauteur supérieure à 100 m sol

APPROCHE FINALE
Pré-affichage de la pente moyenne
Détection de la distance entre le point d'aboutissement réel et le point
d'aboutissement recherché
Evaluation du temps de correction nécessaire (5s/100 m d'écart entre le point
d'aboutissement réel et le point d'aboutissement recherché).
Pré-affichage de la pente mini ou maxi pendant le temps de correction nécessaire
Reprise de la pente moyenne
Nouvelle détection et correction si nécessaire
UNE FOIS SUR L'AXE, DANS LE PIA
Détection des écarts de vitesse et de trajectoire
Trop lent : conjointement rentrer un peu les AF et piquer un peu
Trop vite : conjointement sortir un peu les AF et cabrer un peu
Trop court : conjointement rentrer un peu les AF et cabrer un peu
Trop long : conjointement, sortir un peu les AF et piquer un peu
RATTRAPAGE DE PLAN
Présenter comme manœuvre d'ultime secours et non comme procédure normale.

DECISION DE L'ARRONDI
En regardant le point d'aboutissement recherché :
- Hauteur du début de l'arrondi



Date: Page:



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

- Vitesse de rapprochement du point d'aboutissement
 Nécessité de changer de trajectoire pour ne pas impacter
ARRONDI
En regardant le bout de piste :
- Variation d'assiette progressive vers l'assiette recherchée
- Possibilité de sortie progressive de 100% d'AF
ROULAGE
En regardant loin devant :
Mettre 100% d'aérofreins
Manche progressivement vers l'arrière
Maintien de l'axe avec les palonniers
Maintien de l'inclinaison nulle avec le manche latéralement
Appliquer un freinage modéré

LEÇON PP08: VOL LENT AUX GRANDS ANGLES D'INCIDENCE ET DECROCHAGE

- Reconnaître les signes caractéristiques des grands angles d'incidence et revenir aux petits angles afin d'éviter le décrochage
- Sortie de décrochage

VOL LENT
Signes annonciateurs :
- Assiette anormalement cabrée
- Vitesse en diminution
- Bruit aérodynamique faible
- Commandes de vol peu efficaces et présentant peu de résistance
- Augmentation des effets secondaires
- Vibration cellule et commandes de vol possibles
Retour aux petits angles d'incidence par une action du manche vers l'avant
DECROCHAGE EN LIGNE DROITE
Sécurité (cabine, hauteur et anticollision)
Perte de contrôle autour de l'un des trois axes et / ou manche en butée arrière.
Action du manche vers l'avant
Ressource souple vers l'assiette de référence
Contrôle de l'inclinaison et de la symétrie
DECROCHAGE EN VIRAGE
Sécurité (cabine, hauteur et anti-collision)
Perte de contrôle autour de l'un des trois axes et / ou manche en butée arrière.
Action du manche vers l'avant
Retour à 'inclinaison nulle
Ressource souple vers l'assiette de référence
Contrôle de la symétrie

LEÇON PP09 : VIRAGES A GRANDES INCLINAISONS ET VIRAGE ENGAGE

- Effectuer des virages à grande inclinaison (évitement, ascendances étroites) sans risquer le départ en virage engagé ou en autorotation
- Déceler le virage engagé, l'éviter et en sortir s'il se produit



Date: Page: 22-avr.-23



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

VIRAGE A GRANDE INCLINAISON
Sécurité anti-abordage et marge de hauteur
Prendre une vitesse supérieure à 1,5 vs
Au-delà de 30° d'inclinaison, stabiliser l'assiette par une action soutenue manche arrière
Contrôle rigoureux de l'assiette, de l'inclinaison, de la vitesse et des effets induits.
Sortie de virage et retour à l'assiette de référence
VIRAGE ENGAGE
A partir d'un virage à moyenne inclinaison, (assiette et inclinaison non stabilisés) identification du virage engagé.
Retour à l'inclinaison nulle
Revenir souplement vers l'assiette de référence

LEÇONPP10: AUTOROTATIONS

- Prévenir et stopper le départ en autorotation
- En sortir si elle se produit accidentellement
- Reconnaître les situations propices aux départs en autorotation

Une formation théorique spécifique à la vrille doit être dispensée au stagiaire si le club ne possède pas de planeur autorisé. Seule la mise en garde et l'évitement seront traités en vol.

AUTOROTATION
L'autorotation ne peut être effectuée qu'avec un avion ou un planeur autorisé (cf.
manuel de vol)
Vérifier : pilotes sanglés, pas d'objet libre, altitude suffisante et anti-abordage
Effectuer la sortie conformément au manuel de vol
Dès l'arrêt de la rotation : palonnier au neutre, ressource souple (, stabilisation à
l'assiette de référence
EVITEMENT DEPART EN VRILLE
Identifier les signes de départ imminent en vrille
Diminution de l'angle d'incidence, retour à l'assiette de référence et inclinaison nulle

LEÇON PP11: MONTEE ELEMENTAIRE EN THERMIQUE

Exploiter un courant ascendant thermique pour gagner de l'altitude

MONTEE ELEMENTAIRE EN THERMIQUE
Systématiser l'anticollision et la recherche d'un pilotage précis
Indices : Nuages (Cu), traces blanchâtres de condensation (nuelles), planeurs, oiseaux,
soleil, vent, contrastes, surfaces au sol propices
Les prémices ressenties de l'ascendance, chute puis montée, poussée de l'ascendance, accélération éventuelle, variations de l'attitude du planeur
Retard du vario
La tendance de l'aile à se soulever du côté ascendant
Position des ascendances / vent / nuages
La décision de mise en virage/poussée ressentie, l'attitude spirale (assiette) et
l'inclinaison / force et la largeur de l'ascendance/anticipation vario
Méthode de centrage de l'ascendance,
Insister sur :
 kinesthésie la matérialisation extérieure de l'axe de meilleure montée (cap approximatif)
 la représentation mentale de l'ascendance et la position du planeur par rapport à son centre



Date: Page: 98 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Vérification de la montée effective (altimètre) dans le thermique
SORTIE D'ASCENDANCE
Sécurité anticollision régulièrement assurée pendant la spirale
Effectuer comme une sortie de virage

LEÇON PP12 : TRANSITION ELEMENTAIRE EN VOL LOCAL

• Prolonger le vol en se déplaçant, en local du terrain, tout en limitant la perte d'altitude

TRANSITION ELEMENTAIRE EN VOL LOCAL
Sécurité
Gestion des autres trafics
Utilisation du FLARM
Définition et gestion du vol local
Décision
Guider l'élève dans ses observations et choix
Voler au vent du terrain
Solutions de rechange
Navigation
Orientation, lecture de carte
Maintien de la finesse 10 du terrain
Finesse en transition, hauteur perdue entre ascendances
Aérologie
Lecture du ciel
Cheminement dans les zones favorables (ciel, sol, vent, soleil)
Pilotage
Contrer les tendances du planeur, ne pas subir
Vitesse de vol adaptée à la masse d'air (éviter la course au Mac Cready)
Communications
Messages radio de compte-rendu de position

5.17.2. MODULE SOLOPLANEUR (3 VOLS)

SOLOPLANEUR1: VOL D'ENTRAINEMENT EN LOCAL PROCHE DE L'AERODROME-1^{ER} LACHER SEUL A BORD

	VOL D'ENTRAINEMENT EN LOCAL PROCHE DE L'AERODROME – 1 ^{ER} SOLO
9	Sensibilisation au comportement du planeur biplace avec 1 personne à bord
/	Appropriation fonction de commandant de bord
/	Application stricte des procédures et respect des consignes
/	Autonomie parfaite
(Gestion de l'environnement et des aléas

SOLOPLANEUR2: VOL D'ENTRAINEMENT EN LOCAL PROCHE DE l'AERODROME EN SOLO

2 ^{EM} SOLO / VOL SUPERVISE
Appropriation fonction de commandant de bord



Date: 22-avr.-23

Page:



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Application stricte des procédures et respect des consignes	
Autonomie parfaite	
Gestion de l'environnement et des aléas	

SOLOPLANEUR3: VOL D'ENTRAINEMENT EN SOLO SUR PLANEUR MONOPLACE

3 EM SOLO / VOL SUPERVISE
Connaissance du manuel de vol
Sensibilisation caractéristiques d'un monoplace (masse, maniabilité, position,)
Application stricte des procédures et des consignes
Autonomie parfaite
Gestion de l'environnement et des aléas

5.17.3. MODULE VOL à VOILE (4 VOLS)

LEÇON VV1 : EXPLOITATION OPTIMISEE DES ASCENDANCES

OPTIMISATION DE LA MONTEE
Recherche et entrée dans l'ascendance
Optimisation du centrage
Pilotage dans l'ascendance.
Anti-abordage / règles de l'air.

LEÇON VV2 : GESTION LOCAL AERODROME ET CHANGEMENT DE LOCAL

GESTION DU VOL / RESPECT DES CONSIGNES
Respect du local en fonction de la finesse demandée.
Compte-rendu radio / Phraséologie.
Orientation / lecture de carte.
Modification du projet d'action/ Dégagement.
Gestion des espaces aériens.
Autonomie. (en fonction de la finesse)
Choix du circuit en fonction des conditions météo. VERDO

LEÇON VV3 : CHEMINEMENTS OPTIMISES

OPTIMISATION DU CHEMINEMENT
Optimisation de la sortie de l'ascendance.
Cheminement / lecture du ciel.
Calage finesse max.sol (équivalents de vent)

LEÇON VV4: NAVIGATION

CIRCUIT DE 100 KM EN DOUBLE COMMANDE
Choix du parcours en fonction de la météo
Préparation du vol
Choix des options
Suivi de la situation météorologique
GESTION DU VOL / SECURITE



Date: Page:



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Respect des règles de l'	air	
Gestion physiologique		



Date : Page : 22-avr.-23 | 101 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

5.18. **Examen final**

5.18.1. GENERALITES

Lorsque la formation en vol et les objectifs de la formation sont atteints, le HoT ou le Deputy HoT remplit le certificat de fin de formation (annexe 17); il remet un exemplaire au candidat et archive un second exemplaire. Le HoT ou le deputy HoT présente le candidat à l'épreuve pratique d'aptitude pour la délivrance de la licence (SFCL.150 e) 2) et SFCL.145 SPL).

Le candidat à la SPL Planeur devra avoir 16 ans révolus, conformément au SFCL.120.

L'examinateur sollicité pour l'épreuve communique au candidat les modalités pratiques du test (horaires, scénario). Le candidat devra également démontrer à l'examinateur un niveau adéquat de connaissances théoriques sur le Planeur dans les sujets suivants:

- principes du vol,
- procédures opérationnelles,
- performance du vol,
- connaissance générale de l'aéronef,
- navigation.

5.18.2. DEROULEMENT DU TEST

L'épreuve pratique d'aptitude pour la délivrance de la licence de pilote SPL est conduite sur des planeurs sur lesquels a été dispensée la formation.

AMC1 FCL.145

Le candidat doit démontrer sa capacité à :

- piloter le planeur dans le cadre de ses limitations;
- exécuter toutes les manœuvres avec souplesse et précision;
- exercer un bon jugement et adopter un bon comportement de pilote;
- appliquer ses connaissances aéronautiques;
- maintenir le contrôle permanent du planeur à tout moment de façon que la réussite d'une procédure ou d'une manœuvre ne fasse jamais de doute.

Il sera fait usage de la checklist prévue dans l'AMC1 SFCL.145.

5.18.3. SCENARIO DE TEST

Le scénario de test est défini par l'examinateur.

A l'issue du test d'aptitude, l'examinateur, :

- si le test est satisfaisant, complète le compte-rendu de test (Skill Test Report), dont une copie est jointe au dossier de progression et l'original est joint au dossier de demande de licence adressé à la
 - La licence de pilote SPL Planeur est délivrée par l'autorité compétente après vérification de tous les éléments du dossier, en autres : demande de licence, carnet de vol, skill test report, rapport de crédits de formation si applicable, ...
- si le test n'est pas satisfaisant, complète le compte-rendu de test, dont une copie est jointe au dossier de progression et une autre envoyée à l'administration. Le HoT de l'antenne ayant assuré la formation sera informé des raisons de l'échec et un complément de formation sera dispensé avant de représenter un skill test.





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

<u>Chapitre 6 – REMORQUAGE DE PLANEUR (SAILPLANE TOWING) EN AVION ET</u> EN TMG

Contenu conforme à la FCL.805 pour les pilotes d'avion et de pilotes d'avion qualifiés TMG Contenu conforme à la SFCL.205 et AMC1 SFCL.205 pour les pilots de planeur disposant d'une SPL TMG

6. GENERALITES REMORQUAGE PLANEUR

6.1. OBJECTIFS

Le but de la formation remorquage de planeur dispensée dans un DTO, est de dispenser aux titulaires d'une licence de pilote ayant des privilèges pour piloter des avions ou des TMG, le socle de connaissances nécessaire à l'exercice du remorquage de planeurs.

Le programme de la formation au remorquage de planeur avec avion est accessible aux pilotes détenteurs d'une licence valide ATPL(A), CPL(A), PPL(A) ou LAPL(A).

Le programme de la formation au remorquage de planeur avec TMG est accessible aux pilotes détenteurs d'une licence valide ATPL(A), CPL(A), PPL(A) ou LAPL(A) avec qualification TMG et aux pilotes de planeur disposant d'une SPL TMG.

Cette extension est obtenue après avoir suivi une formation théorique et une formation pratique.

6.2. ORGANISATION

La formation comprend:

- Une phase de familiarisation dans un planeur lancé par un aéronef si le candidat n'est pas titulaire d'un LAPL(S) Planeur ou d'une SPL Planeur.
- Une phase théorique qui reprend les matières appropriées au remorquage de planeur.
- Une phase pratique scindée en deux modules : un module d'instruction en double commande et un module de pilotage en solo sous supervision.

6.3. REGLEMENTATION

La règlementation applicable pour l'ensemble de la formation au remorquage de planeur pour les pilotes d'avions et les pilotes d'avions disposant de la qualification TMG est détaillée dans le REGLEMENT (EU) 1178/2011 (FCL.805)

La règlementation applicable pour l'ensemble pour les pilotes disposant d'une SPL TMG est détaillée dans le REGLEMENT (EU) 2020/358 (SFCL.205)

6.4. PRE-REQUIS ET CONTENUE DE LA FORMATION

(FCL.805) Les candidats à une qualification pour le remorquage de planeurs devront avoir accompli:

- après la délivrance de la licence PPL(A), au moins 30 heures de vol en tant que PIC et 60 décollages et atterrissages sur des avions si l'activité doit être effectuée sur des avions, ou sur des TMG si l'activité doit être effectuée sur des TMG
- un cours de formation auprès d'un DTO, comportant:
 - une instruction théorique sur les opérations et les procédures de remorquage;
 - à l'exception des titulaires d'une LAPL(S) Planeur ou d'une SPL Planeur, une expérience vol à voile consistant à au moins 5 vols en planeur en double commande ;
 - au moins 10 vols d'instruction au remorquage d'un planeur, incluant au moins 5 vols d'instruction en double commande.

(SFCL.205) Les candidats à une qualification pour le remorquage de planeurs devront avoir accompli:



	Date:	Page:
A	22-avr23	103 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

- après la délivrance de la licence SPL TMG, au moins 30 heures de vol en tant que PIC et 60 décollages et atterrissages sur des TMG
- un cours de formation auprès d'un DTO, comportant:
 - une instruction théorique sur les opérations et les procédures de remorquage de planeur;
 - dans le cas de détenteurs d'une SPL limitée au motoplaneur, une expérience vol à voile consistant à au moins 5 vols en planeur en double commande.
 - au moins 10 vols d'instruction au remorquage d'un planeur, incluant au moins 5 vols d'instruction en double commande.

Les vols en planeur en double commande visent à familiariser le futur pilote remorqueur avec le vol à voile. Il comprendra nécessairement et *a minima* les éléments suivants : remorquage avec un accent particulier sur tous les incidents qui pourraient arriver en remorquage, effets de virages à trop grande inclinaison en attelage, notions de localisation des ascendances par rapport à la forme des nuages, au vent, au soleil, sécurité dans l'approche d'ascendances, sens de rotation, ..., largage, notion de vol local et donc d'éloignement (en ce et y compris la notion de local en planeur et l'effet du vent pour le choix de la zone de largage), ce que recherchent les pilotes de planeur et ce qu'ils attendent des pilotes remorqueurs

6.5. APPROBATION

Ce programme de formation fera l'objet d'une déclaration à la DGTA. Tout changement et/ou modification sont du ressort exclusif du staff DTO.

6.6. LOCALISATION

La formation théorique et en vol est dispensée dans les antennes de la DTO de la FCFVV.

6.7. DUREE

La règlementation 1178/2011 (FCL.805) et la règlementation 2020/358 (SFCL.205) ne prévoient pas de durée, mais un nombre de vols.

6.8. DELEGATION DE RESPONSABILITE

Dans le cadre de ce programme de formation, le HoT de la DTO délègue au HoT de l'antenne DTO:

- L'exécution du programme;
- Le suivi et le contrôle des stagiaires;
- Le suivi du dossier de formation.

6.9. RESSOURCES HUMAINES

Se référer à la liste des instructeurs de vol de la DTO.

La formation doit être dispensée par des pilotes disposant de la qualification FI(A) et du rating SAILPLANE TOWING, pour les candidats disposant de leur PPL(A) ou de leur SPL(S) avec qualification TMG

La formation doit être dispensée par des pilotes SPL TMG disposant de la qualification FI(S) et du rating SAILPLANE TOWING, pour les candidats disposant de leur SPL TMG. [SFCL.300 a)].

6.10. MOYENS PEDAGOGIQUES

6.10.1. Documentation

L'élève devra acquérir la documentation préconisée par la DTO au fur et à mesure de sa progression comme le guide du pilote remorqueur disponible aux éditions Cépaduès et le Guide pratique du pilote remorqueur édité par la Fédération Française de Vol à Voile.

6.10.2. Avions remorqueur et TMG remorqueur



Date : Page : 22-avr.-23 | 104 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Les avions remorqueur et TMG remorqueur utilisés sont repris dans une liste tenue par le HoT tel que précisé dans le Manuel d'Organisation de la DTO et sont en ordre de vol sur les plans technique et administratif.

CONDITIONS D'ADMISSION 6.11.

Pour être admis dans ce stage, les candidats doivent :

- être titulaire d'une licence en état de validité de pilote ayant des privilèges pour piloter des avions ou des TMG.
- Avoir au moins 30 heures de vol en tant que PIC et 60 décollages et atterrissages sur des avions et des TMG, après l'obtention de leur licence Avion, de leur licence avion avec qualification TMG ou de leur licence SPL TMG.
- être reconnus médicalement aptes pour la pratique du vol à moteur : certificat médical LAPL ou certificat médical de classe 1 ou 2 pour le PPL(A) ou SPL, certificat médical de classe 1 pour les CPL(A) et ATPL(A) (MED.A.030 - Certificats médicaux).

Voir aussi paragraphe 1.4. plus haut.

Dossier de progression 6.12.

Le dossier de progression se compose au minimum :

- date du briefing de sécurité DTO (OMM chap 4.13)
- d'une fiche de progression comportant :
 - Le suivi des cours théoriques ;
 - Le suivi des cours pratiques ;
- de la copie du certificat médical;
- de la copie de la licence Avion ou SPL

6.13. **PLANNING TYPE**

Les leçons s'enchaînent dans l'ordre proposé dans le livret de progression. Cependant, compte tenu des aléas de programmation (météo par exemple), le calendrier de formation doit pouvoir être adapté. Le calendrier des leçons pourra être modifié à convenance de l'instructeur, sous réserve de respecter la chronologie des modules.

MODULARITE DU PROGRAMME - OBTENTION DE CREDITS 6.14.

Les détenteurs d'une licence SPL TMG candidats à une qualification de remorquage de planeurs qui sont déjà titulaires d'une qualification de remorquage de planeurs conformément au point FCL.805, point b), de l'annexe I (partie FCL) du règlement (UE) no 1178/2011 ou qui ont satisfait à toutes les exigences pour la délivrance de cette qualification, selon le cas:

- reçoivent l'intégralité des crédits correspondant aux exigences énoncées au point 1.4. ci-dessus en vue de l'obtention de la qualification de remorquage de planeurs, si leur qualification de remorquage pertinente, inclut des privilèges pour le remorquage au moyen de motoplaneurs; OU
- ont accompli, sur motoplaneurs, au moins trois vols d'instruction en double commande couvrant le programme complet de formation au remorquage de planeurs ou au remorquage de banderoles, selon le cas.





DTO – FCFVV

MANUEL DE FORMATION

Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

FORMATION THEORIQUE / COURS AU SOL 6.15.

Le cours théorique comprendra les sujets suivants :

- a. Réglementation sur le remorquage
- b. Equipements nécessaires pour réaliser le remorquage de planeur
- c. Techniques de remorquage de planeur comprenant :
 - (1) Signaux et procédures de communication;
 - (2) Décollage (normal et par vent de travers);
 - (3) Procédures de remorquage en vol;
 - (4) Descente pendant le remorquage;
 - (5) Procédure de largage du planeur;
 - (6) Procédure de largage du câble de remorquage;
 - (7) Atterrissage avec le câble de remorquage attaché (si applicable);
 - (8) Procédures d'urgence pendant le remorquage, comprenant les défaillances de l'équipement;
 - (9) Procédures de sécurité;
 - (10)Performances en vol de l'avion choisi pendant la phase de remorquage de planeur;
 - (11)Look-out et procédures anti-abordage;
 - (12)Caractéristiques des différents types de planeur comprenant :
 - i. Vitesse optimale en remorquage;
 - ii. Caractéristiques de décrochage en virage
 - (13) Effets de la turbulence de sillage (wake turbulence) et downwash sur la performance des planeurs remorqués, capacité de manœuvre et vitesse de décrochage
 - (14) Effets du souffle de l'hélice sur la phase initial du décollage en cas de vent traversier

6.16. FORMATION PRATIQUE REMORQUAGE DE PLANEUR (RP)

RPF: Familiarisation dans un planeur lancé par un aéronef (avion ou TMG) avec minimum 5 vols en planeur en double commande, à l'exception des titulaires d'une LAPL(S) ou d'une SPL.

RP1: Remorquage planeur en instruction et double commande: minimum 5 vols

RP2: Remorquage planeur en solo sous supervision: 5 vols ou moins (fonction des vols en double commande)

LEÇON RPF (si applicable) 5 vols d'entraînement en double commande

Les vols de familiarisation en planeur ont pour but :

- de mieux comprendre les caractéristiques du pilotage de planeur remorqué par des avions et d'assimiler. On reprend ici les mêmes bases que pour le module de lancement aérotracté (remorquage);
- de comprendre ce que recherche le pilote de planeur et d'être capable de la larguer dans des conditions optimales

GENERALITES REMORQUAGE
Observation attentive de l'avion/TMG et pilotage permanent
Larguer au moindre problème (position dangereuse, perte de contrôle)
Assurer une surveillance du ciel et de l'environnement (anticollision,
aérologie, local,)
AVANT LE DEPART

Bien faire visualiser la poignée de largage au cas où ...



Date: Page:



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

S'aider des décollages qui précèdent et les commenter

Briefing sécurité en cas de casse câble

Faire exprimer le choix d'une zone de largage (éducation du jugement)

ROULEMENT DECOLLAGE

Tenue de l'axe

Tenue de l'inclinaison nulle

Tenue de l'assiette

CONDUITE DU DECOLLAGE

Décollage décidé par le pilote

APRES DECOLLAGE

Actions pour maintenir un palier à une hauteur d'environ 2 à 3 mètres (hauteur de dérive)

Entretenir la réflexion nécessaire en cas de casse câble, largage intempestif, obligation de larguer, (hauteur / environnement), ...

REMORQUAGE EN LIGNE DROITE

Etagement (correct, haut ou bas)

Sensibilisation aux dangers de l'étagement haut

Ecartement (correct, à gauche ou à droite)

Utilisation des AF si nécessaire

REMORQUAGE EN VIRAGE

Etagement (correct, haut ou bas)

Ecartement (correct, intérieur ou extérieur)

Sensibilisation aux dangers de l'écartement extérieur qui peut provoquer un étagement haut

Utilisation des aérofreins si nécessaire

CONSIGNES LARGAGE

Le remorqueur a autorité: battements d'ailes ou message radio

Prise en compte du local terrain

Prise en compte des autres trafics

Prise en compte des conditions météo proches (ascendance?)

Sécurité anti-abordage avant largage

S'assurer après largage que le câble s'est bien décroché.

SIGNAUX CONVENTIONNELS

Procédures radio (premier vecteur de communication)

Côté avion / battements d'ailes : largage impératif!

Côté avion / battements de la gouverne de direction : anomalie côté planeur (AF sortis,....)

Ou : passage en descente AF sortis (en convoyage)

Côté planeur / battements d'ailes : impossibilité de larguer

IMPOSSIBILITE DE LARGAGE

En cas d'impossibilité réelle de largage, le remorqueur ramènera le planeur aux abords du terrain et le larguera

RECHERCHE D'ASCENDANCE



Date: Page:



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Le pilote remorqueur connaîtra les principes de vol en ascendance et sera capable de trouver des ascendances et de larguer le planeur de manière optimale pour le planeur

LEÇON RP1

minimum 5 vols

Les exercices pour le remorquage de planeur doivent être répétés autant que nécessaire jusqu'à ce que le stagiaire atteigne un standard satisfaisant en parfaite sécurité. Ceci comprend au moins les exercices pratiques suivant :

- 1) Procédure de décollage (normal et par vent de travers);
- 2) Cercles de 360° en remorquage avec une inclinaison de 30° ou plus ;
- 3) Descente pendant le remorquage;
- 4) Procédure de largage du planeur ;
- 5) Atterrissage avec le câble de remorquage connecté (si applicable) ;
- 6) Procédure de largage du câble de remorquage en vol ;
- 7) Procédures d'urgence (simulation)
- 8) Signaux et communication pendant la phase de remorquage.

Prévol attentive de l'équipement de remorquage (crochet et câble)

Assurer une surveillance du ciel et de l'environnement (anticollision, aérologie, local,...)

AVANT LE DEPART

Positionnement devant le planeur

Vérifier le type de planeur pour choisir la configuration et vitesse optimale de remorquage et choix d'une zone de largage

Procédure pour tendre le câble de remorquage

Vérifier si le planeur est prêt dans le rétroviseur et vérifier axe dégagé

S'aider des décollages qui précèdent

ROULEMENT DECOLLAGE

Vérification des paramètres moteur (puissance suffisante)

Tenue de l'axe

CONDUITE DU DECOLLAGE

Décollage décidé par le pilote, prise de correction pour la dérive

APRES DECOLLAGE

Actions pour maintenir un palier à une hauteur d'environ 2 à 3 mètres jusqu'à obtenir la vitesse optimale de remorquage pour le planeur

Entretenir la réflexion nécessaire en rapport avec l'environnement (zones sensibles au bruit à éviter, anti-abordage, circuit de remorquage)

Vérifier/ajuster les paramètres moteur, configuration de l'avion et surveiller le planeur dans le rétroviseur régulièrement

REMORQUAGE EN LIGNE DROITE

Attitude correcte pour la vitesse

REMORQUAGE EN VIRAGE

Virage à faible inclinaison (à peu près 15°)

Virage de 360° à grande inclinaison (supérieur à 30°)

Sensibilisation aux dangers d'une mise en virage trop brusque



Date:

Page:

22-avr.-23

108 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

	_			_
NSI	3 N =	~ ·	AGE	_
		_	 /* t E i .	

Le pilote remorqueur a autorité : battements d'ailes ou message radio

Prise en compte du local terrain pour le planeur pour déterminer la zone de largage

Prise en compte des autres trafics

Prise en compte des conditions météo proches (ascendance ?)

Sécurité anti-abordage avant largage

S'assurer après les battements d'ailes que le planeur a bien largué

Dégagement et mise en descente pour intégrer le circuit d'approche

DESCENTE AVEC LE CÂBLE DE REMORQUAGE

Prise en compte du câble pendant à la queue de l'avion dans l'antiabordage

ATTERRISSAGE AVEC LE CÂBLE DE REMORQUAGE CONNECTÉ (SI APPLICABLE)

Plan d'approche différent du fait du câble

Prise en compte des obstacles au sol présents avant et sur la piste.

PROCÉDURE DE LARGAGE DU CÂBLE DE REMORQUAGE EN VOL

Choix du site de largage

Prise en compte du circuit après le largage du câble

SIGNAUX CONVENTIONNELS

Procédures radio (premier vecteur de communication)

Côté avion / battements d'ailes : largage impératif!

Côté avion / battements de la gouverne de direction : anomalie côté planeur (AF sortis,....)

Ou : passage en descente AF sortis (en convoyage)

Côté planeur / battements d'ailes : impossibilité de larguer

IMPOSSIBILITE DE LARGAGE

En cas d'impossibilité réelle de largage, le remorqueur ramènera le planeur aux abords du terrain et larguera le câble

NON LARGAGE PAR LE PLANEUR

Si le planeur dégage sans larguer et pas de casse câble, risque de virage engagé pour l'avion. Réduire les gaz et larguez côté avion

CAS PARTICULIER D'UN CONVOYAGE AIR

Importance du briefing préalable entre le pilote de l'avion remorqueur et le pilote du planeur :

- Trajet
- espace aérien (classes, fréquences, NOTAM,...)
- déroutements possibles
- solutions en cas de perte de contact radio
- météo
- prise en compte de l'heure du coucher du soleil
- rappel procédure en cas de nécessité de descendre
- consignes pour l'arrivée et le largage

Autonomie et performances en convoyage



Date: Page:



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

LEÇON RP2

5 vols ou moins

VOLS EN SOLO SOUS SUPERVISION

REMORQUAGE DE PLANEUR EN SOLO SUPERVISE		
Application stricte des procédures		
Autonomie parfaite		
Gestion de l'environnement et des	"événements"	

6.17. Fin de formation

En fin de formation, le FI(S) indiquera dans le carnet de vol du candidat « Qualification remorquage de planeur obtenue » avec date et signature. Le FI(S) remplit le certificat de fin de formation (annexe 17) ; il remet un exemplaire au candidat et remet un second exemplaire au HoT ou au deputy HoT.



Date : Page : 22-avr.-23 | 110 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

<u>Chapitre 7 - FORMATION DES INSTRUCTEURS (y compris cours de remise à niveau)</u>

Contenu conforme aux SFCL.330 et SFCL.360

7. GENERALITES

7.1. OBJECTIFS

- 7.1.1. Le but de la formation FI(S) est de former des pilotes titulaires du SPL ou LAPL(S) au niveau de compétences requises pour être instructeur. Il sera particulièrement insisté sur les compétences à acquérir reprises dans le SFCL.325.
- 7.1.2. Le cours de formation doit développer la conscience de la sécurité dans tous les domaines de connaissances, des aptitudes et attitudes que le FI a la tâche d'enseigner, et couvre les points suivants:
 - 1. rafraîchissement des connaissances techniques de l'élève instructeur;
 - 2. formation de l'élève instructeur à enseigner les cours au sol et les exercices en vol et comment accéder aux sources d'information;
 - 3. vérification que les compétences en pilotage de l'élève instructeur sont d'un niveau suffisamment élevé;
 - 4. enseignement à l'élève instructeur des principes de l'instruction de base et comment les appliquer à tous les niveaux d'instruction.
- 7.1.3. A l'exception de la section relative aux techniques d'enseignement et d'apprentissage, le détail des sujets contenus dans le programme de formation au sol et en vol est complémentaire au programme de formation SPL.
- 7.1.4. Le cours de formation FI(S) porte un accent particulier sur le rôle de l'individu quant à l'importance des facteurs humains dans l'interaction homme-machine et dans l'interaction entre les connaissances théoriques et l'environnement. Une attention particulière est prêtée à la maturité et au jugement du candidat dans la compréhension des adultes, de leurs attitudes comportementales et des divers niveaux d'éducation.
- 7.1.5. Pendant le cours de formation, les candidats seront sensibilisés sur leur attitude personnelle envers l'importance de la sécurité des vols et l'évitement de la complaisance. L'amélioration de la conscience de la sécurité est un objectif fondamental du cours de formation. Il est particulièrement important que le cours vise à donner aux candidats la connaissance, les compétences et les attitudes qui définissent le rôle d'un instructeur de vol.

7.2. ORGANISATION

Cette formation comprend:

- une phase théorique, qui se fonde sur le manuel de l'instructeur de vol à voile (Cépaduès)
- une phase pratique, qui se fonde sur le Memento de l'instructeur de pilote de planeur (FFVP)

Dans le cadre de la prorogation et du renouvellement de la qualification Instructeurs, des cours de rafraîchissement pour Instructeurs sont également organisés.

7.3. REGLEMENTATION

Le règlement applicable est détaillé dans le REGLEMENT (EU) 2020/358, Sous-partie FI – Instructeurs de vol.





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

7.4. APPROBATION

Ce programme de formation fera l'objet d'une déclaration à la DGTA. Tout changement et/ou modification sont du ressort exclusif du staff DTO.

A l'issue positive du cours de formation et de l'examen pratique d'aptitude, le candidat peut solliciter la délivrance de la qualification FI(S).

Le titulaire d'un certificat de FI(S) n'exerce les privilèges de son certificat que si, avant l'exercice prévu de ces privilèges:

- 1) au cours des trois dernières années:
 - a) il a suivi une formation de remise à niveau pour instructeur auprès d'une ATO, d'une DTO ou d'une autorité compétente, au cours de laquelle le titulaire reçoit une instruction théorique pour la remise à niveau et l'actualisation des connaissances utiles aux instructeurs pour planeurs; ET
 - il a effectué, dans le cadre de l'instruction au vol en tant que FI(S), au moins:
 - 30 heures; OU
 - 60 lancements ou décollages et atterrissages; ET

NOTE: Les heures de vol accomplies en tant que FE(S) lors des examens pratiques, des contrôles de compétences et des évaluations de compétences donnent droit à l'intégralité des crédits

2) au cours des neuf dernières années et conformément aux procédures établies à cette fin par l'autorité compétente, il a démontré son aptitude à dispenser une instruction sur planeurs à un FI(S) qui est qualifié conformément au point SFCL.315, point a) 7) (« Instructeur pour instructeur ») et désigné par le responsable de la formation du DTO.

Remarque importante relative aux privilèges restreints (SFCL.350 FI(S) — Privilèges restreints):

- a) Les privilèges d'un FI(S) sont limités à dispenser une instruction au vol sous la supervision d'un FI(S) non restreint qui est désigné par le HoT du DTO à cet effet, dans les cas suivants:
 - pour la délivrance d'une SPL;
 - pour l'extension des privilèges d'une SPL à des privilèges supplémentaires pour planeurs ou motoplaneurs conformément au point SFCL.150;
 - pour l'extension des privilèges d'une SPL à des modes de lancement supplémentaires conformément au point SFCL.155; et
 - pour des privilèges de vol acrobatique de base, de vol acrobatique avancé ou de vol dans les nuages à bord de planeurs, ou pour la qualification de remorquage de planeur ou de remorquage de banderoles.
- b) Lorsqu'il dispense une formation sous supervision, le FI(S) ne dispose pas du privilège d'autoriser un élève pilote à effectuer son premier vol en solo ou son premier vol en campagne en solo.
- Les limitations visées aux points a) et b) sont retirées du certificat de FI(S) après que le FI(S) a accompli au moins 15 heures ou 50 lancements en instruction au vol couvrant toutes les phases d'un vol de planeur. Dans le cas d'un FI(S) restreint qui a satisfait au point SFCL.330, point b) 2), cinq de ces 15 heures peuvent être accomplies sur motoplaneurs, et 15 des 50 lancements peuvent être remplacés par des décollages et des atterrissages sur motoplaneurs.

7.5. LOCALISATION

La formation théorique et en vol pour candidats instructeur pourra être dispensée dans toutes les antennes DTO de la FCFVV ou à l'étranger.

7.6. DUREE

La règlementation 2020/358 (sous-partie FI) ne prévoit pas de durée globale pour cette formation Instructeurs. La formation peut être donnée soit lors d'un stage ad hoc, soit en différentes sessions espacées dans le temps.

Le cours de formation du FI(S) comprend :

- 25 heures d'enseignement et d'apprentissage
- 30 heures d'instruction théorique, comprenant des épreuves d'évaluation intermédiaire

(3)	
FCEVV	
FCFVV	

Date: Page: 22-avr.-23 112 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

- Au moins six heures de formation en vol, dont un maximum de trois heures peuvent être accomplies en TMG, ou 20 lancements en instruction en vol.

Conformément à l'AMC1 SFCL.345, tous les exercices prévus pour l'examen d'un candidat instructeur par un FIE(S) doivent être accomplis au cours d'une période de 6 mois. Cependant, tous les exercices devraient, dans toute la mesure du possible, être accomplis dans la même journée, à l'exception de ceux qui doivent être exécutés de manière séparée.

Les cours de réactualisation (refreshers) pour FI(S) ont une durée idéale de 1 jour (avec un minimum de 6 heures d'activités et de présentations), qui peuvent inclure des travaux de groupe (workshops). Voir aussi AMC1 SFCL.360. Les participants sont obligés de participer à l'entièreté du programme.

Conformément à l'AMC1 SFCL.360, les refreshers FI(S) seront dispensés par des FI(S) expérimentés.

7.7. DELEGATION DE RESPONSABILITE

Dans le cadre de ce programme de formation, le HoT de la DTO délègue au HoT délégataire de l'antenne DTO locale:

- L'exécution du programme ;
- Le suivi et le contrôle des candidats instructeur;
- Le suivi du dossier de formation des candidats ;
- La délivrance des attestations de suivi, le cas échéant (« refreshers » par exemple).

7.8. RESSOURCES HUMAINES

Se référer à la liste des instructeurs vol du DTO

Le programme de formation FI(S) est établi conformément au SFCL.130 et l'AMC1 SFCL.130.

Conformément au SFCL.315, le programme de formations sera dispensé par des FI(S) qui auront suivis et réussis une formation spécifique (voir Chapitre 10):

7.9. MOYENS PEDAGOGIQUES 7.9.1.DOCUMENTATION

- Manuel du pilote vol à voile
- Manuel de l'instructeur de vol à voile
- Manuel de vol de l'aéronef
- Memento de l'instructeur publié par la FFVP

7.10. CONDITIONS D'ADMISSION

Comme candidat FI(S):

Conformément à la SFCL.320 et SFCL.330 a), le candidat devra, pour pouvoir entamer une formation d'instructeur :

- avoir au moins 18 ans révolus ;
- posséder une licence SPL en ordre de validité, comprenant les privilèges, qualifications et certificats pour lesquels l'instruction au vol doit être dispensée ;
- est habilité à agit en tant que PIC sur le planeur au cours de l'instruction au vol
- avoir accompli au moins 100 Hr de vol et 200 lancements en tant que PIC sur planeur
- remplir le formulaire de candidature à une formation d'instructeur FI(S) (annexe 13)
- réussir une épreuve spécifique de pré-admission auprès du DTO, dans les 12 mois qui précèdent le début du cours de formation, destinée à évaluer leur aptitude à suivre le cours FI(S). Le contenu de cette épreuve sera déterminée par la DTO, en prenant en compte l'expérience particulière du candidat. Il peut s'agit d'interviews et/ou d'une évaluation pendant une session d'entraînement au cours de laquelle le candidat se retrouve dans le rôle de l'instructeur (AMC1 SFCL.330). Le rapport d'épreuve de pré-admission instructeur FI(S) cf annexe 12 doit être rempli.

7.11. DOSSIER DE PROGRESSION

Le dossier de progression se compose au minimum :

date du briefing de sécurité DTO (OMM chap 4.13)



Date : Page : 22-avr.-23 | 113 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

- d'une fiche de progression comportant :
 - Le suivi des cours théoriques ;
 - Le suivi des cours pratiques ;
- de la copie du certificat médical;
- de la copie de la licence SPL

7.12. **MODULARITE DU PROGRAMME - OBTENTION DE CREDITS**

Les candidats qui sont déjà titulaires d'un certificat d'instructeur conformément à l'annexe III (partie BFCL) du règlement UE 2018/395 ou à l'annexe I (partie FCL) du règlement UE 1178/2011 reçoivent l'intégralité des crédits correspondant à l'exigence de 25 heures d'enseignement et d'apprentissage ;

COMPETENCES A ACQUERIR (AMC1 SFCL.325) 7.13.

Compétence	Performance	Connaissance/compréhension de	
Préparer des moyens	 S'assurer de facilités adéquates Préparer le matériel de briefing Gérer les outils disponibles 	 Objectifs Outils disponibles Méthodes de formation basée sur la compétence 	
Créer un climat propice à l'apprentissage	 Établir les références, attitude appropriée Clarifier les rôles Fixer les objectifs Vérifier et appuyer les besoins des candidat pilote 	 Barrières à l'apprentissage Styles d'enseignement 	
Transmettre les connaissances	 Communique clairement Crée et maintiens du réalisme Recherche des opportunités d'entraînement 	Méthodes d'enseignement	
Intégrer la gestion des menaces et des erreurs (TEM) et la gestion des ressources humaines	Réalise le lien entre facteurs humaines et enseignement technique	 Facteurs humains Causes et contre-mesures aux situations non voulues sur l'aéronef 	
Gérer le temps pour atteindre les objectifs de formation	Allouer le temps nécessaire pour atteindre l'objectif de compétence	Allocation de temps au syllabus	
Faciliter l'apprentissage	 Encourage la participation du candidat Montre une attitude motivée, patiente et assertive 	 Facilitation Comment donner un feedback constructif Comment encourager les élèves à poser des questions et rechercher un avis 	
Evaluer les performances du stagiaire	 Évalue et encourage le candidat à faire son autoévaluation par rapport aux standards de compétence Prend une décision d'évaluation et fournit un feedback clair 	 Techniques d'observation Méthode pour enregistrer les observations 	
Suivre et faire le bilan de la progression	Compare les résultats individuels aux objectifs définis	1. Styles d'enseignement	



	DTO – FCFVV	Document de référence:
FCFVV	MANUEL DE FORMATION	DTO-TM-001 rev 11.3

	3.	Identifie les différences individuelles en termes de progrès Applique une action corrective adéquate	2.	Stratégie pour l'adaptation de l'entraînement pour rencontrer les besoins individuels
Evaluer les sessions de	1.	Suscite le feedback des élèves	1.	Unicité de la compétence
formation	2.	Tient des enregistrements	2.	Critères de performance
		adéquats		
Rendre compte des	3.	Rapporte de manière précise	1.	Objectifs des phases
résultats		en utilisant seulement les		d'entraînement
		actions et les événements	2.	Faiblesses individuelles et
		observés		systémiques

7.14. GENERALITES SUR LA FORMATION

La formation du FI(S) doit mettre un accent particulier sur le rôle de l'individu et sur l'importance des facteurs humains dans l'interface homme-machine, aussi bien que sur l'interaction instructeur-élève pendant la formation théorique. Une attention particulière sera portée à la maturité et au jugement du candidat, incluant la compréhension des adultes, leurs attitudes comportementales et les différents niveaux d'éducation.

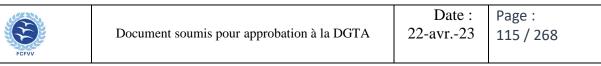
Pendant la formation, les candidats seront confrontés à leurs propres attitudes et à leur impact sur la sécurité en vol. Identifier et éviter la complaisance et améliorer la sécurité devrait être un objectif fondamental au travers de de la formation. Il est essentiel que la formation vise à donner aux candidats la connaissance, les aptitudes et les attitudes indispensables à l'exercice de la fonction d'instructeur.

7.15. FORMATION THEORIQUE AU SOL DES CANDIDATS INSTRUCTEUR

Cette partie théorique se fonde sur les compétences à acquérir (AMC1 SFCL.325) reprises au paragraphe 1.13 plus haut. Elle peut être répartie sur toute la durée de la formation.

041.00

ACTIVITES DIVERSES :	01h00
Accueil, présentation du module	01.00
COURS:	17h00
 Pédagogie générale 	03.00
 Généralités sur les formations pilotage 	02.00
 Pédagogie appliquée 	02.00
 Technique de l'exposé 	02.00
 Guides et mémento de l'instructeur 	01.00
 Sécurité et rôle de l'instructeur 	02.00
 Réglementation DTO et EASA 	02.00
Mise à jour réglementation aérienne	03.00
TRAVAUX PRATIQUES au sol :	30h00
 Présentation Logiciel Informatique de Pilotage (LIP) 	01.00 si disponible
 Pédagogie appliquée au pilotage (cours) 	18.00
 Leçons de pilotage délicates (cours) 	04.00
 Formation Powerpoint 	03.00
 Exposés (sujet au choix du candidat) 	02.00
 Exposés (sujet aéronautique imposé) 	02.00





TOTAL THEORIE AU SOL

DTO – FCFVV MANUEL DE FORMATION

Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

55h00

ACTIVITES DIVERSES: 02h00

Bilan de fin de formation, débriefing.

02.00

Révisions 05.00

Date: Page: 22-avr.-23



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

7.16. FORMATION PRATIQUE EN VOL DES CANDIDATS INSTRUCTEUR

7.16.1. GENERALITES DES EXERCICES EN VOL

- Les exercices en vol sont semblables à ceux utilisés pour la formation à la licence SPL ou LAPL(S) mais ils sont complétés par des items supplémentaires conçus pour couvrir les besoins d'un instructeur de vol.
- La numérotation des exercices doit être utilisée principalement comme liste de référence et comme guide d'organisation des séances d'instruction; les démonstrations et les exercices pratiques ne sont pas nécessairement réalisés dans l'ordre énuméré. L'ordre et le contenu réels dépendent des facteurs en interaction suivants.
 - (1) les progrès et les capacités du candidat;
 - (2) les conditions atmosphériques qui affectent le vol;
 - (3) le temps de vol disponible;
 - (4) les considérations de technique d'instruction;
 - (5) I'environnement local;
 - (6) Applicabilité des exercices au type d'aéronef.
- À la discrétion des instructeurs, certains des exercices peuvent être combinés tandis que d'autres peuvent être réalisés en plusieurs vols.
- d. Dans la mesure où les élèves instructeurs sont appelés à être confrontés à la combinaison de ces facteurs, il convient de leur enseigner à construire des plans de leçons en vol qui en tiennent compte, de façon à faire le meilleur usage de chaque leçon en vol en combinant, en tant que de besoin, les différentes parties des modules d'exercices prévus.
- La formation pratique de FI(S) peut se dérouler sur un TMG là où il est disponible, pour un maximum de TROIS heures.

7.16.2. GÉNÉRALITÉS SUR LES BRIEFINGS

- Le briefing comporte normalement :
 - un exposé du but du vol
 - un bref rappel des principes du vol, si besoin est.
 - une explication précise sur les exercices qui doivent être enseignés par l'instructeur et qui doivent être restitués par l'élève durant le vol.

Le briefing doit permettre également d'exposer le déroulement du vol et de préciser notamment qui doit prendre les commandes de l'aéronef, et quelles compétences ou considérations d'ordre météorologique ou de sécurité des vols s'appliquent. La nature du cours détermine l'ordre dans lequel les différentes parties qui la constituent sont enseignées.

- b. Les cinq composantes de base du briefing sont:
 - (1) l'objectif;
 - (2) les exercices en vol (quoi, et comment et par qui);
 - (3) le briefing avant vol;
 - (4) le contrôle de la compréhension;
 - (5) le bon comportement du pilote.
- Après chaque exercice, le candidat instructeur débriefera sont instructeur qui jouera quant à lui le rôle de candidat pilote. Le débriefing visera à évaluer :
 - (1) si les objectifs ont été atteints
 - (2) si les erreurs sont mineures ou majeures
 - (3) ce qui peut être corrigé ou amélioré
 - (4) si le candidat pilote a atteint le niveau de compétence requis ou si l'exercice doit être reconduit.



Date: Page:



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

7.17. PLANIFICATION DES LEÇONS EN VOL

La préparation des plans de leçon est déterminante pour une bonne formation, et il convient de permettre à l'élève instructeur de s'exercer sous supervision à la préparation et à la mise en œuvre de ces plans.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES 7.18.

- Le candidat instructeur doit suivre de manière complète et satisfaisante la formation en vol afin de mettre en application les principes de base de la formation au niveau SPL. Au cours de cette formation, le candidat instructeur doit occuper la place normalement dévolue au FI(S).
- b. L'instructeur délivrant la formation au candidat instructeur assure normalement le rôle de l'élève.
- c. Il doit être noté que le bon comportement du pilote revêt l'un des aspects essentiels de toutes les opérations aériennes. Par conséquent, dans les exercices en vol, les aspects appropriés du bon comportement du pilote doivent être rappelés à tout moment.
- Le candidat instructeur devrait apprendre à identifier les erreurs communes et à les corriger de manière appropriée. L'accent doit être mis sur cet aspect aux moments appropriés de chaque vol.



Date: Page: 22-avr.-23



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

7.19. CONTENU DU PROGRAMME D'INSTRUCTION EN VOL SUR PLANEUR

EXERCICE 1: FAMILIARISATION AVEC LE PLANEUR

(a) But:

Conseiller l'élève instructeur sur la facon de familiariser l'élève avec le planeur qui sera utilisé pour la formation et pour vérifier sa position dans le planeur pour son confort, sa visibilité, et sa capacité à utiliser toutes les commandes et équipements.

(b) Briefing et exercice:

L'élève instructeur doit:

- (1) présenter le type de planeur qui sera utilisé;
- (2) expliquer l'agencement du poste de pilotage: instruments et équipements;
- (3) expliquer les commandes de vol: manche, palonnier, aérofreins, volets, système de largage du câble, train d'atterrissage; vérifier le poids de l'élève pour un centrage correct.
- (4) vérifier la position de l'élève sur le siège pour assurer son confort, sa visibilité, et sa capacité à utiliser toutes les commandes;
- (5) expliquer l'utilisation du harnais;
- (6) démontrer comment ajuster le palonnier;
- (7) expliquer les différences lorsqu'on occupe la position de l'instructeur;
- (8) expliquer toutes les listes de vérifications, exercices, commandes.
- (c) Debriefing

EXERCICE 2: PROCÉDURES EN CAS D'URGENCES

(a) But:

Conseiller l'élève instructeur sur la façon de familiariser l'élève avec l'utilisation du parachute et comment expliquer la procédure d'évacuation en cas d'urgence.

(b) Briefing et exercice:

L'élève instructeur doit:

- (1) expliquer comment manipuler le parachute avec soin (transport, stockage et séchage après utilisation);
- (2) démontrer l'ajustement du harnais du parachute;
- (3) expliquer la procédure d'évacuation (particulièrement d'un planeur dans une attitude inusuelle);
- (4) expliquer la procédure d'atterrissage avec un parachute en conditions normales et par vent fort.





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

EXERCICE 3: PRÉPARATION DU VOL

(a) But:

Conseiller l'élève instructeur sur la façon d'expliquer toutes les opérations à accomplir avant le vol. En outre, l'élève instructeur devrait apprendre à identifier des erreurs de l'élève et à les corriger correctement.

(b) Briefing:

L'élève instructeur doit expliquer:

- (1) La nécessité du briefing avant le vol;
- (2) la structure et le contenu de ce briefing;
- (3) quels documents sont requis à bord;
- (4) quel équipement est requis pour un vol;
- (5) comment manipuler le planeur au sol, comment le déplacer, comment le remorquer et le stocker;
- (6) comment effectuer les vérifications externes et internes avant le vol;
- (7) la procédure pour vérifier le respect des limitations de masse et de centrage;
- (8) les vérifications avant le lancement (liste de vérifications).
- (c) Exercice en vol:

L'élève instructeur doit démontrer:

- (1) La nécessité du briefing avant le vol;
- (2) quels documents sont requis à bord;
- (3) quel équipement est requis pour un vol;
- (4) comment manipuler le planeur au sol, comment le déplacer, comment le remorquer et le stocker;
- (5) comment effectuer les vérifications externes et internes avant le vol;
- (6) comment vérifier le respect des limitations de masse et de centrage;
- (7) comment ajuster le harnais aussi bien que le siège ou le palonnier;
- (8) les vérifications avant le lancement;
- (9) comment conseiller l'élève pilote pour la préparation du vol;
- (10) comment analyser et corriger des erreurs de préparation du vol selon les besoins.
- (d) Debriefing





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

EXERCICE 4: VOL D'ACCOUTUMANCE

(a) But:

Conseiller l'élève instructeur sur la façon de familiariser l'élève avec le vol, avec le secteur environnant de l'aérodrome, noter ses réactions dans cette situation, et attirer son attention sur la sécurité et les procédures de surveillance extérieure.

(b) Briefing:

L'élève instructeur doit expliquer:

- (1) le secteur environnant de l'aérodrome;
- (2) la nécessité de la surveillance extérieure;
- (3) comment prendre le contrôle du planeur.
- (c) Exercice en vol:

L'élève instructeur doit:

- (1) montrer les repères remarquables au sol;
- (2) analyser les réactions de l'élève;
- (3) vérifier que l'élève assure la sécurité extérieure.
- (d) Debriefing



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

EXERCICE 5: FFFFTS PRIMAIRES DES GOUVERNES

LALICI	CE S. EITEIST MINIAMES DES GOOVEMMES
(a) Conseil	But: ler l'élève instructeur sur la façon de:
	(1) démontrer les effets primaires de chaque commande à l'aide de repères visuels;
	(2) formez l'élève pilote pour identifier les situations où le planeur n'est plus dans une attitude normale sur l'un de ses axes et comment retrouver une attitude normale;
	(3) former l'élève afin qu'il assure une surveillance extérieure continue et efficace pendant ces exercices;
	(4) analyser et corriger les erreurs de l'élève pilote selon les besoins.
(b)	Briefing:
L'élève	instructeur doit expliquer:
	(1) définir les axes du planeur;
	(2) les procédures de surveillance extérieure;
	(3) les repères visuels sur chaque axe;
	(4) les effets des commandes primaires à inclinaison nulle;
	(5) la relation entre l'assiette et la vitesse;
	(6) l'utilisation des volets;
	(7) l'utilisation des aérofreins.
(c) Exer	cice en vol:
L'élève	instructeur doit démontrer:
	(1) les repères visuels en vol;
	(2) l'effet primaire de la gouverne de profondeur;
	(3) la relation entre l'assiette et la vitesse (inertie);
	(4) l'effet primaire du gouvernail de direction sur la rotation du planeur autour de l'axe vertical;
	(5) l'effet primaire des ailerons sur l'inclinaison;
	(6) l'effet des aérofreins (y compris les changements d'assiette quand les aérofreins sont sortis ou rentrés);
	(7) les effets des volets (si le planeur en est équipé);
	(8) les procédures de surveillance extérieure pendant tous les exercices;
	(9) conseiller l'élève pilote pour qu'il identifie les effets primaires de chaque gouverne:

10220	
ECEVIV	



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

(10) comment analyser et corriger des erreurs selon les besoins.

(d) Debriefing

EXERCICE 6: MISE EN VIRAGE ET SORTIE DE VIRAGE COORDONNÉE À MOYENNE INCLINAISON

(a) But:

Conseiller l'élève instructeur sur les effets secondaires des gouvernes et sur la façon d'enseigner à l'élève comment coordonner les ailerons et le gouvernail de direction afin de compenser l'effet de lacet inverse. En outre l'élève instructeur devrait apprendre à identifier des erreurs de l'élève et à les corriger correctement.

(b) Briefing:

L'élève instructeur doit expliquer:

- (1) les effets secondaires des gouvernes;
- (2) l'effet de lacet inverse;
- (3) comment compenser le lacet inverse;
- (4) l'effet secondaire du gouvernail de direction (roulis).
- (c) Exercice en vol:

L'élève instructeur doit démontrer:

- (1) l'effet de lacet inverse par rapport à un repère terrestre;
- (2) l'effet secondaire du gouvernail de direction (roulis);
- (3) la coordination des commandes palonnier et manche pour compenser les effets du lacet inverse;
- (4) mise en virage et sortie de virage à moyenne inclinaison et retour au vol normal;
- (5) comment conseiller l'élève pilote pour coordonner les ailerons et le gouvernail de direction;
- (6) comment analyser et corriger des erreurs selon les besoins.
- (d) Debriefing





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

EXERCICE 7: VOL RECTILIGNE

(a)) Βι	ıt

Conseiller l'élève instructeur sur la façon de former l'élève pour maintenir le vol rectiligne à cap constant sans glissade et sans dérapage. En outre, l'élève instructeur devrait apprendre à identifier les erreurs de l'élève et à les corriger correctement.

(b) Briefing:

L'élève instructeur doit:

- (1) expliquer comment maintenir le vol rectiligne;
- (2) expliquer les différentes limitations de vitesse;
- (3) expliquer la stabilité longitudinale du planeur;
- (4) expliquer l'effet de la compensation.
- (c) Exercice en vol:

L'élève d'instructeur doit démontrer:

- (1) maintien du vol rectiligne;
- (2) stabilité inhérente en tangage;
- (3) le contrôle du planeur en assiette, y compris l'utilisation du compensateur avec des repères visuels et la vitesse;
- (4) comment effectuer la surveillance des instruments;
- (5) le contrôle de l'inclinaison avec des repères visuels;
- (6) le contrôle du cap avec des repères visuels au sol;
- (7) les procédures de surveillance extérieure pendant tous les exercices;
- (8) comment conseiller l'élève pilote pour maintenir le vol rectiligne;
- (9) comment analyser et corriger des erreurs selon les besoins.
- (d) Debriefing





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

EXERCICE 8: VIRAGE

(a) But:

Conseiller l'élève instructeur sur la façon d'enseigner aux élèves à effectuer des virages et des 360° avec une inclinaison moyenne constante d'environ 30° à assiette constante (vitesse) et en vol coordonné. En outre, l'élève instructeur devrait apprendre à identifier les erreurs de l'élève et à les corriger correctement.

(b) Briefing:

L'élève instructeur doit expliquer:

- (1) les forces s'exerçant sur le planeur en virage;
- (2) la nécessité d'assurer la sécurité avant de virer;
- (3) l'ordre des actions dans le virage (mise en virage, stabilisation et sortie);
- (4) Défauts communs du virage;
- (5) virages vers des caps présélectionnés (utilisation du compas);
- (6) l'utilisation des instruments (bille ou fil de laine) pour la précision.

(c) Exercice en vol:

L'élève instructeur doit démontrer:

- (1) la procédure de surveillance extérieure avant la mise en virage;
- (2) mise en virage (correction du lacet inverse);
- (3) la stabilisation du virage (tenue de l'assiette et compensation du roulis induit);
- (4) la sortie de virage;
- (5) les défauts les plus communs dans le virage;
- (6) virages vers des caps présélectionnés (utilisation de points de repère comme référence);
- (7) utilisation des instruments (bille ou fil de laine) pour la précision:
- (8) comment conseiller l'élève pilote pour effectuer un virage ou un 360° à moyenne inclinaison;
- (9) comment analyser et corriger des erreurs selon les besoins.
- (d) Debriefing

EXERCICE 9a: VOL LENT

(a) But:

Conseiller l'élève instructeur sur la façon d'améliorer la capacité de l'élève à reconnaître le vol non contrôlé aux vitesses critiques basses (forte incidence) et de l'entraîner à maintenir la symétrie du vol tout en reprenant une assiette normale (vitesse). En outre l'élève instructeur devrait apprendre à identifier les erreurs de l'élève et à les corriger correctement.





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

/ i \	- · ·	
In	Briefing	•
NO.	DITCHIE.	

L'élève instructeur doit expliquer:

- (1) les caractéristiques du vol lent;
- (2) le risque de décrocher.
- (c) Exercice en vol:

L'élève instructeur doit vérifier que l'espace aérien au-dessous du planeur est exempt d'autres trafics avant de commencer l'exercice.

L'élève instructeur doit démontrer:

- (1) diminution contrôlée de la vitesse jusqu'à atteindre une vitesse critique basse à forte incidence (faible vitesse), et appeler l'attention de l'élève sur le cabré prononcé de l'assiette, la réduction de bruit, la réduction de vitesse;
- (2) retour à l'assiette normale (vitesse);
- (3) comment aider l'élève pilote à reconnaître le vol non contrôlé aux vitesses critiques basses;
- (4) comment entraîner l'élève à maintenir la symétrie du vol tout en reprenant une assiette normale;
- (5) comment analyser et corriger des erreurs selon les besoins.
- (d) Debriefing





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

EXERCICE 9b: DÉCROCHAGE

(a) But:

Conseiller l'élève instructeur sur la façon d'améliorer la capacité de l'élève à reconnaître le décrochage et le récupérer. Ceci inclut le décrochage en vol les ailes horizontales et le décrochage lorsqu'une des ailes s'enfonce. En outre l'élève instructeur devrait apprendre à identifier les erreurs de l'élève et à les corriger correctement.

(b) Briefing:

L'élève instructeur doit expliquer:

- (1) mécanisme du décrochage;
- (2) efficacité des commandes au décrochage;
- (3) symptômes de l'approche du décrochage, reconnaissance et récupération;
- (4) facteurs affectant le décrochage (importance de l'incidence et du décrochage à grande vitesse);
- (5) effet des volets si le planeur en est équipé;
- (6) les effets de la dissymétrie et les vérifications de sécurité avant le décrochage;
- (7) symptômes, reconnaissance et récupération de décrochage;
- (8) récupération lorsqu'une une aile s'enfonce;
- (9) approche du décrochage en configuration approche et atterrissage; reconnaissance et récupération du décrochage sous facteur de charge.

(c) Exercice en vol:

L'élève instructeur doit vérifier que l'espace aérien au-dessous du planeur est exempt de tout autre trafic avant de commencer l'exercice.

L'élève instructeur doit démontrer:

- (1) décrochage en vol à inclinaison nulle;
- (2) symptômes reconnaissance et récupération de l'approche du décrochage;
- (3) symptômes, reconnaissance et récupération de décrochage;
- (4) récupération lorsqu'une une aile s'enfonce;
- (5) approche du décrochage en configuration approche et atterrissage;
- (6) reconnaissance et récupération du décrochage sous facteur de charge;
- (7) décrochage et récupération au stade initial du décrochage avec 'distractions induites' par instructeur;
- (8) comment améliorer la capacité de l'élève pilote à reconnaître le décrochage et le récupérer;
- (9) comment analyser et corriger des erreurs selon les besoins.





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Note: Prise en compte des limitations et des restrictions de manœuvres contenues dans le manuel de vol ou tout document équivalent en fonction de la masse et du centrage. Les vérifications de sécurité devraient prendre en considération l'altitude minimum pour débuter de tels exercices afin d'assurer une marge de sécurité pour la récupération. Si des procédures spécifiques pour effectuer ou sortir du décrochage ou de l'autorotation sont précisées dans le manuel de vol ou tout document équivalent, elles doivent être prises en compte. Ces facteurs sont également abordés dans le prochain exercice.

Note: bien que l'autorotation stabilisée de l'exercice 10 ne soit pas requise pour le cours SPL ou LAPL, c'est une exigence du cours FI(S).

(d) Debriefing

EXERCICE 10a: RECONNAISSANCE ET ÉVITEMENT DE L'AUTOROTATION

(a) But:

Conseiller l'élève instructeur sur la façon d'améliorer la capacité de l'élève à reconnaître le départ en autorotation et le récupérer. En outre, l'élève instructeur devrait apprendre à identifier les erreurs de l'élève et à les corriger correctement.

(b) Briefing:

L'élève instructeur doit expliquer:

- (1) circonstances dans lesquelles un planeur part en autorotation;
- (2) comment reconnaître les symptômes de l'autorotation (qui ne doit pas être confondue avec le virage engagé);
- (3) paramètres influençant l'autorotation;
- (4) comment sortir d'une autorotation.
- (c) Exercice en vol:

L'élève instructeur doit vérifier que l'espace aérien au-dessous du planeur est exempt de tout autre trafic avant de commencer l'exercice.

L'élève instructeur doit:

- (1) démontrer le décrochage et la récupération à l'amorçage de l'autorotation (décrochage avec enfoncement excessif d'une aile d'environ 45°);
- (2) s'assurer que l'élève identifie la mise en autorotation;
- (3) s'assurer que l'élève peut sortir de l'autorotation;
- (4) vérifier que l'élève réagit toujours correctement lorsque l'instructeur induit des distractions lors de la mise en autorotation;
- (5) démontrer comment analyser et corriger des erreurs selon les besoins.

Note: Prendre en compte les limitations de manœuvre et la nécessité de se référer aux abaques de masse et centrage contenues dans le manuel du planeur.

(d) Debriefing



Page:



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

EXERCICE 10b: AUTOROTATIONS STABILISÉES: MISE EN AUTOROTATION ET SORTIE

(aˈ	۱R	ut
١a	ı	uι

Conseiller l'élève instructeur sur la façon d'identifier une autorotation stabilisée et en sortir. En outre, l'élève instructeur devrait apprendre à identifier les erreurs de l'élève et à les corriger correctement.

(b) Briefing:

L'élève instructeur doit expliquer:

- (1) mise en autorotation;
- (2) symptômes d'une véritable autorotation et identification du sens de rotation;
- (3) sortie de l'autorotation;
- (4) utilisation des commandes ;
- (5) effets des volets (restriction d'utilisation applicable au type);
- (6) effet du CG sur les caractéristiques de l'autorotation;
- (7) effectuer une autorotation à partir de diverses attitudes de vol;
- (8) limitations de planeur;
- (9) vérifications de sécurité;
- (10) erreurs communes pendant la sortie.
- (c) Exercice en vol:

L'élève instructeur doit vérifier que l'espace aérien au-dessous du planeur est exempt de tout autre trafic avant de commencer l'exercice..

L'élève instructeur doit démontrer:

- (1) vérifications de sécurité;
- (2) mise en autorotation;
- (3) reconnaissance et identification du sens de l'autorotation;
- (4) sortie de l'autorotation (référence au manuel de vol);
- (5) utilisation des commandes;
- (6) effets des volets (restrictions applicables au type de planeur);
- (7) effectuer une autorotation et récupération à partir de diverses attitudes de vol;
- (8) comment améliorer la capacité de l'élève à reconnaître l'autorotation et comment en sortir;
- (9) comment analyser et corriger des erreurs selon les besoins.
- (d) Debriefing





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

EXERCICE 11: DÉCOLLAGE OU MÉTHODES DE LANCEMENT

Note: l'élève instructeur doit enseigner au moins une des méthodes de lancement suivantes: lancement au treuil, remorquage par avion, départ autonome. Au

moins trois exercices d'interruption de lancement devraient être accomplis. En outre, l'élève instructeur devrait apprendre à identifier les erreurs de l'élève et à les corriger correctement.

EXERCICE 11a: LANCEMENT AU TREUIL

(a) But:

Conseiller l'élève instructeur sur la façon d'enseigner le lancement au treuil et sur la façon de s'assurer que leur élève maitrisera un départ interrompu. En outre, l'élève instructeur devrait apprendre à identifier les erreurs de l'élève et à les corriger correctement.

(b) Briefing:

L'élève instructeur doit expliquer:

- (1) signaux ou communications avant et pendant le lancement;
- (2) utilisation de l'équipement de lancement;
- (3) vérifications avant lancement;
- (4) procédure de décollage face au vent;
- (5) procédure de décollage par vent traversier;
- (6) profil optimum du lancement au treuil et limitations;
- (7) procédures d'interruption de lancement.
- (c) Exercice en vol:

L'élève instructeur doit démontrer:

- (1) l'utilisation de l'équipement de lancement;
- (2) vérifications avant lancement;
- (3) décollage face au vent;
- (4) décollage par vent traversier;
- (5) profil optimum du lancement au treuil et limitations;
- (6) procédure en cas de rupture du câble ou de lancement interrompu, procédures an cas de panne de treuil;
- (7) enseigner à l'élève pilote comment effectuer des lancements au treuil sûrs;
- (8) enseigner à l'élève pilote comment contrôler un lancement interrompu (différentes altitudes);
- (9) comment analyser et corriger des erreurs selon les besoins.
- (d) Debriefing





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

EXERCICE 11b: REMORQUAGE PAR AVION

(a) But:

Conseiller l'élève instructeur sur la façon d'enseigner le remorquage par avion et sur la façon de s'assurer que leur élève maitrisera une interruption de remorquage. En outre, l'élève instructeur devrait apprendre à identifier les erreurs de l'élève et à les corriger correctement.

(b) Briefing:

L'élève instructeur doit expliquer:

- (1) signaux ou communications avant et pendant le lancement;
- (2) l'utilisation de l'équipement de remorquage;
- (3) vérifications avant décollage;
- (4) procédure de décollage face au vent;
- (5) procédure de décollage par vent traversier;
- (6) procédure de remorquage: vol rectiligne, virage et effets de souffle;
- (7) récupération d'une position incorrecte en remorquage;
- (8) procédures en cas d'incident et d'interruption du remorquage;
- (9) procédures en cas d'impossibilité de largage
- (10) les raisons des incidents et des interruptions de remorquage ou procédures.
- (c) Exercice en vol:

L'élève instructeur doit démontrer:

- (1) les signaux avant et pendant le remorquage;
- (2) l'utilisation de l'équipement de lancement;
- (3) vérifications avant lancement-;
- (4) procédure de décollage face au vent;
- (5) procédure de décollage par vent traversier;
- (6) les procédures sur le remorquage: vol rectiligne, rotation et courant de glissement;
- (7) récupération d'une position incorrecte en remorquage;
- (8) procédures en cas d'incident et d'interruption du remorquage;
- (9) procédures en cas d'impossibilité de largage;
- (10) comment enseigner l'élève pilote à effectuer des remorquages sûrs;
- (11) comment enseigner l'élève pilote à contrôler l'interruption de remorquage;
- (12) comment analyser et corriger des erreurs selon les besoins.



Date : Page : 22-avr.-23 | 131 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

(d) Debriefing

EXERCICE 11c: DÉCOLLAGE AUTONOME

(a) But:

Conseiller l'élève instructeur sur la façon d'enseigner le décollage d'un planeur autonome et sur la façon de s'assurer que son élève maitrisera un décollage interrompu. En outre, l'élève instructeur devrait apprendre à identifier les erreurs de l'élève et à les corriger correctement.

(b) Briefing:

L'élève instructeur doit expliquer:

- (1) procédures d'extension et de rétraction du moteur;
- (2) démarrage du moteur et mesures de sécurité;
- (3) vérifications avant décollage;
- (4) procédures de réduction du bruit;
- (5) vérifications pendant et après le décollage;
- (6) décollage face au vent;
- (7) décollage par vent traversier;
- (8) procédure en cas de panne moteur;
- (9) procédure en cas d'interruption du décollage;
- (10) décollages à performance maximum (piste courte et dégagement d'obstacles);
- (11) décollages courts et procédure sur terrain mou ou techniques et calculs de performances.

(c) Exercice en vol:

L'élève instructeur doit démontrer:

- (1) procédures d'extension et de rétraction du moteur;
- (2) démarrage du moteur et mesures de sécurité;
- (3) vérifications avant lancement;
- (4) les procédures de réduction du bruit;
- (5) vérifications pendant et après le décollage;
- (6) décollage face au vent;
- (7) décollage par vent traversier;
- (8) pannes moteur et procédures;
- (9) procédure en cas d'interruption du décollage;



Date: Page: 22-avr.-23 132 / 268

Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

- (10) décollages à performance maximum (piste courte et dégagement d'obstacles);
- (11) décollage court et procédure sur terrain mou ou techniques et calculs de performances.
- (12) comment enseigner à l'élève pilote le décollage autonome en sécurité;
- (13) comment enseigner l'élève pilote à maîtriser un décollage interrompu (différentes altitudes);
- (14) comment analyser et corriger des erreurs selon les besoins.
- (d) Debriefing

EXERCICE 12: CIRCUIT, APPROCHE ET ATTERRISSAGE

(a) But:

Conseiller l'élève instructeur sur la façon d'enseigner à ses élèves la manière de conduire un circuit d'approche et l'atterrissage du planeur en sécurité. En outre, l'élève instructeur devrait apprendre à identifier les erreurs de l'élève et à les corriger correctement.

(b) Briefing:

L'élève instructeur doit expliquer:

- (1) procédures d'intégration dans le circuit;
- (2) procédures pour l'évitement des collisions et les techniques de surveillance extérieures;
- (3) vérifications avant atterrissage;
- (4) procédures normales du circuit, vent arrière, étape de base;
- (5) effet du vent sur les vitesses d'approche et de toucher;
- (6) visualisation du point d'aboutissement;
- (7) contrôle de l'approche et utilisation des aérofreins;
- (8) utilisation des volets (si applicable);
- (9) procédures d'approche et d'atterrissage normal et vent traversier.
- (c) Exercice en vol:

L'élève instructeur doit démontrer:

- (1) procédures d'intégration dans le circuit;
- (2) procédures pour l'évitement des collisions et les techniques de surveillance extérieures;
- (3) vérifications avant atterrissage;
- (4) circuit standard et l'adaptation du circuit aux conditions (par exemple arrivée trop basse);
- (5) effet du vent sur les vitesses d'approche et de toucher;
- (6) visualisation du point d'aboutissement;
- (7) contrôle de l'approche et utilisation des aérofreins;





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

- (8) utilisation des volets (si applicable)
- (9) procédures d'approche et d'atterrissage normal et vent traversier;
- (10) comment enseigner la conduite d'un circuit d'approche en sécurité à l'élève pilote piloter;
- (11) comment améliorer la capacité de l'élève pilote à atterrir en sécurité;
- (12) comment analyser et corriger des erreurs selon les besoins.
- (d) Debriefing

EXERCICE 13: PREMIER SOLO

(a) But:

Conseiller l'élève instructeur sur la façon de préparer leurs élèves à effectuer leur premier vol solo. Effectuer une bonne préparation/coaching psychologique du vol.

(b) Briefing:

L'élève instructeur doit expliquer:

- (1) limitations qui s'appliquent au vol (connaissances de la zone et de ses restrictions);
- (2) utilisation de l'équipement requis.
- (c) Exercice en vol:

L'élève instructeur doit;

- (1) faire vérifier par un autre instructeur ou par un instructeur plus expérimenté si l'élève peut voler en solo;
- (2) surveiller le vol;
- (3) débriefer le vol avec l'élève.
- (d) Debriefing

EXERCICE 14: PERFECTIONNEMENT DU VIRAGE

(a) But:

Conseiller l'élève instructeur sur la façon de réaliser des virages serrés ou des 360° (inclinaison 45°) à assiette constante (vitesse) et avec le fil de laine centré. En outre, l'élève instructeur devrait apprendre à identifier les erreurs de l'élève et à les corriger correctement.

(b) Briefing:

L'élève instructeur doit expliquer;

- (1) rapport entre l'inclinaison et la vitesse;
- (2) comment maîtriser des virages serrés ou des 360°;
- (3) attitudes inusuelles qui peuvent se produire (décrochage ou autorotation et virage engagé);
- (4) comment récupérer de ces attitudes inusuelles.



Date: Page: 22-avr.-23 134 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

(c) Exercice en vol:

L'élève doit démontrer:

- (1) virages serrés (45°) à vitesse constante et avec le fil de laine centré;
- (2) erreurs communes (glissade et dérapage);
- (3) attitudes inusuelles et comment revenir au vol normal;
- (4) comment enseigner le virage serré ou le 360° à grande inclinaison à l'élève pilote ;
- (5) comment analyser et corriger des erreurs selon les besoins.

EXERCICE 15: TECHNIQUES DE VOL À VOILE

Note: si les conditions atmosphériques pendant le stage instructeur ne permettent pas la formation pratique aux techniques de vol à voile, on peut de limiter à discuter et expliquer toutes les rubriques des exercices en vol lors d'un briefing long.

EXERCICE 15a: VOL EN ASCENDANCE THERMIQUE

(a) But:

Conseiller l'élève instructeur sur la façon d'enseigner à ses élèves comment identifier et détecter les ascendances, sur la façon de rejoindre une ascendance et sur la façon d'assurer la surveillance extérieure afin d'éviter les collisions en vol. En outre, l'élève instructeur devrait apprendre à identifier les erreurs de l'élève et à les corriger correctement.

(b) Briefing:

L'élève instructeur doit expliquer;

- (1) procédures de surveillance extérieure;
- (2) détection et la reconnaissance des ascendances;
- (3) utilisation des variomètres audio;
- (4) procédure pour rejoindre une ascendance et priorités;
- (5) comment voler à proximité d'autres planeurs;
- (6) comment centrer une ascendance;
- (7) comment sortir d'une ascendance.
- (c) Exercice en vol:

L'élève instructeur doit démontrer;

- (1) procédures de surveillance extérieure;
- (2) détection et reconnaissance des ascendances;
- (3) utilisation des variomètres audio;
- (4) procédure pour rejoindre une ascendance et priorités;
- (5) procédure pour voler à proximité d'autres planeurs;
- (6) comment centrer une ascendance;





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

- (7) procédure pour sortir d'une ascendance;
- (8) comment améliorer la capacité de l'élève pilote à identifier et détecter les ascendances;
- (9) comment améliorer la capacité de l'élève pilote à rejoindre une ascendance et comment assurer la surveillance extérieure;
- (10) comment analyser et corriger des erreurs selon les besoins.
- (d) Debriefing

EXERCICE 15b: VOL DE PENTE

(a) But:

Conseiller l'élève instructeur sur la façon d'enseigner la pratique sûre du vol de pente, le contrôle de la vitesse, et l'application des règles afin d'éviter les collisions en vol. En outre, l'élève instructeur devrait apprendre à identifier les erreurs de l'élève et à les corriger correctement.

(b) Briefing:

L'élève instructeur doit expliquer:

- (1) les procédures de surveillance extérieure;
- (2) les règles de vol de pente;
- (3) optimisation de la trajectoire;
- (4) contrôle de vitesse.
- (c) Exercice en vol: (si applicable pendant le stage et, si possible, sur le site) l'élève instructeur doit démontrer:
 - (1) les procédures de surveillance extérieure;
 - (2) l'application pratique des règles de vol de pente;
 - (3) optimisation de la trajectoire;
 - (4) contrôle de la vitesse;
 - (5) comment enseigner à l'élève pilote la pratique sûre du vol de pente;
 - (6) comment analyser et corriger des erreurs selon les besoins.
 - (d) Debriefing





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

EXERCICE 15c: VOL D'ONDE

(a) But:

Conseiller l'élève instructeur sur la façon d'introduire le vol d'onde à ses élèves et leur enseigner le vol à haute altitude en sécurité. En outre, l'élève instructeur devrait apprendre à identifier les erreurs de l'élève et à les corriger correctement.

(b) Briefing:

L'élève instructeur doit expliquer:

- (1) procédures de surveillance extérieure;
- (2) techniques à utiliser pour accrocher l'onde;
- (3) limitations de vitesse avec l'augmentation de l'altitude;
- (4) risques d'hypoxie et utilisation de l'oxygène.
- (c) Exercice en vol: (si applicable pendant le stage et, si possible, sur le site) l'élève instructeur doit démontrer:
 - (1) les procédures de surveillance extérieure;
 - (2) les techniques à utiliser pour accrocher l'onde;
 - (3) limitations de vitesse avec l'augmentation de l'altitude;
 - (4) utilisation de l'oxygène (si disponible);
 - (5) comment améliorer la capacité de l'élève pilote à identifier et détecter les systèmes ondulatoires;
 - (6) comment enseigner à l'élève pilote la pratique sûre du vol d'onde ;
 - (7) comment analyser et corriger des erreurs selon les besoins.
- (d) Debriefing





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

EXERCICE 16: ATTERRISSAGE EN CAMPAGNE

Note: si les conditions atmosphériques pendant le stage instructeur ne permettent pas la formation pratique sur les procédures d'atterrissage en campagne (un TMG peut être utilisé) toutes les rubriques de l'exercice en vol doivent être discutées et expliquées lors d'un long briefing. Les instructeurs ne peuvent enseigner l'exercice d'atterrissage en campagne qu'après avoir démontré leur capacité à conduire l'exercice

(a) But:

Conseiller l'élève instructeur sur la façon d'enseigner aux élèves comment choisir un site d'atterrissage en campagne, à piloter l'approche et l'atterrissage et la façon de maîtriser cette situation inhabituelle. En outre, l'élève instructeur devrait apprendre à identifier les erreurs de l'élève et à les corriger correctement.

(b) Briefing:

L'élève instructeur doit expliquer:

- (1) la distance de vol plané à finesse maximum;
- (2) procédures de démarrage moteur en vol (uniquement pour les planeurs autonomes et les planeurs autonomes faiblement motorisés)
- (3) sélection d'un site d'atterrissage;
- (4) jugement et les positions clé du circuit;
- (5) procédures de circuit et d'approche;
- (6) actions après atterrissage.
- (c) Exercice en vol:

L'élève instructeur doit démontrer:

- (1) Atterrissage de précision sur aérodrome;
- (2) distance maximum de vol plané;
- (3) procédures pour l'intégration, l'arrivée et le circuit sur un aérodrome différent;
- (4) sélection d'un site d'atterrissage en campagne;
- (5) procédures pour le circuit et l'approche pour l'atterrissage en campagne;
- (6) actions après atterrissage;

L'élève instructeur doit également être formé à:

- (7) conseiller l'élève pilote pour qu'il effectue un atterrissage en campagne sûr;
- (8) maîtriser une situation inhabituelle à l'atterrissage;
- (9) analyser et corriger des erreurs selon les besoins.
- (d) Debriefing





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

EXERCICE 17: NAVIGATION (CIRCUITS)

Note: si les conditions atmosphériques pendant le stage instructeur ne permettent pas d'effectuer un vol de formation à la navigation, toutes les rubriques de l'exercice en vol doivent être discutées et expliquées lors d'un long briefing.

EXERCICE 17a: PLANIFICATION DU VOL

(a) But:

Conseiller l'élève instructeur sur la façon de planifier et de préparer un vol de navigation.

(b) Briefing:

L'élève instructeur doit expliquer:

- (1) prévisions météorologiques et observations;
- (2) quantité d'eau à emporter en fonction des prévisions météorologiques;
- (3) méthode pour choisir un circuit en tenant compte de la vitesse moyenne prévue;
- (4) sélection et préparation de la carte;
- (5) NOTAM et considérations de l'espace aérien;
- (6) fréquences radio (si c'est approprié);
- (7) procédures administratives avant le vol; organisation au sol pour un dépannage éventuel.
- (8) procédure pour déposer un plan de vol si nécessaire;
- (9) aérodromes de dégagement et sites d'atterrissage.
- (d) Debriefing





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

EXERCICE 17b: NAVIGATION (CIRCUITS)

(a) But:

Conseiller l'élève instructeur sur la façon d'enseigner le vol de navigation.

(b) Briefing:

L'élève instructeur doit expliquer:

- (1) comment maintenir la route et la modifier s'il y a lieu;
- (2) calages altimétriques;
- (3) utilisation de la radio et de la phraséologie;
- (4) planification en vol;
- (5) procédures de transit en espace aérien réglementé ou liaison ATC si nécessaire;
- (6) procédure en cas d'incertitude sur la position;
- (7) procédure en cas d'égarement;
- (c) Exercice en vol:

L'élève instructeur doit démontrer:

- (1) comment maintenir la route et la modifier s'il y a lieu;
- (2) calages altimétriques;
- (3) utilisation de la radio et de la phraséologie;
- (4) planification en vol;
- (5) procédures de transit en espace aérien réglementé ou liaison ATC si nécessaire;
- (6) procédure en cas d'incertitude sur la position;
- (7) procédure en cas d'égarement;
- (8) utilisation de matériel supplémentaire si nécessaire;
- (9) intégration, arrivée et procédures de circuit sur aérodrome différent de la base ;
- (10) comment enseigner l'élève pilote la pratique du vol de navigation;
- (11) comment analyser et corriger des erreurs selon les besoins.
- (d) Debriefing

EXERCICE 17c: TECHNIQUES DE VOL À VOILE APPLIQUÉES AUX CIRCUITS

(a) But:

Conseiller l'élève instructeur sur les techniques utilisables en circuit sur la campagne.

(b) Briefing:

L'élève instructeur doit expliquer:





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

- (1) vitesse à utiliser pour obtenir la finesse maximum;
- (2) vitesse à utiliser pour optimiser la vitesse de croisière (théorie de Mc Cready);
- (3) comment choisir la route optimale (utilisation efficace des alignements de nuages, etc.);
- (4) comment calculer l'arrivée;
- (5) comment effectuer un atterrissage en campagne en sécurité.
- (c) Exercice en vol:

L'élève instructeur doit démontrer:

- (1) un vol de navigation en circuit;
- (2) comment choisir la route optimale (utilisation efficace des alignements de nuages, etc.);
- (3) utilisation de l'anneau Mc Cready;
- (4) utilisation des calculateurs d'arrivée;
- (5) comment réduire le risque et réagir aux dangers potentiels;
- (6) comment prévoir et exécuter un atterrissage en campagne;
- (7) comment enseigner les techniques efficaces applicables aux circuits de navigation;
- (8) comment analyser et corriger des erreurs selon les besoins.
- (d) Debriefing

7.20. Fin de formation

En fin de formation, le HoT ou le Deputy HoT remplit le certificat de fin de formation (annexe 17) ; il remet un exemplaire au candidat et archive un second exemplaire. Le HoT ou le deputy HoT présente le candidat à l'épreuve pratique d'aptitude pour la délivrance de la licence (SFCL.345 SPL).





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

7.21. EVALUATION DES COMPETENCES DES CANDIDATS INSTRUCTEUR

7.21.1. GÉNÉRALITÉS

- 7.1.1. L'aéronef utilisé pour la délivrance initiale d'un certificat de FI(S) est effectuée sur planeurs, à l'exception des motoplaneurs.
- 7.1.2. L'examinateur agit en tant que Commandant de Bord.
- 7.1.3. Pendant le contrôle d'aptitude, le candidat instructeur occupe le siège normalement occupé par l'instructeur. L'examinateur fonctionne en tant qu''élève'. Le candidat doit expliquer les exercices appropriés et démontrer leur conduite à l''élève', le cas échéant. Ensuite, l''élève' exécute les mêmes manœuvres (si l''élève' est un examinateur ou un instructeur différent, celui-ci peut introduire les erreurs typiques des élèves inexpérimentés). On attend du candidat qu'il corrige les erreurs oralement ou s'il y a lieu, qu'il intervienne sur les commandes.
- 7.1.4. L'évaluation des compétences doit également inclure des exercices supplémentaires de démonstration, comme décidé par l'examinateur et convenu avec le candidat avant l'évaluation. Ces exercices supplémentaires doivent être liés aux exigences de formation pour la qualification de FI(S).
- 7.1.5. Tous les exercices appropriés doivent être accomplis au cours d'une période de 6 mois. Cependant, tous les exercices doivent, dans la mesure du possible, être accomplis le même jour. En principe, l'échec dans n'importe quel exercice exige un nouveau contrôle couvrant tous les exercices, excepté ceux qui peuvent être repris séparément. L'examinateur peut terminer l'évaluation à n'importe quelle étape s'il considère qu'un nouveau contrôle est requis.

7.21.2. CONTENU DE L'ÉVALUATION D'UN CANDIDAT FI(S)

Le contenu de l'évaluation des compétences doit être le suivant :

SECTION 1 - QUESTIONS ORALES CONNAISSANCES THÉORIQUES

- 1.1 Droit aérien
- 1.2 Connaissance générale des aéronefs
- 1.3 Performances et planification du vol
- 1.4 Performances humaines et limitations
- 1.5 Météorologie
- 1.6 Navigation
- 1.7 Procédures opérationnelles
- 1.8 Principes du vol
- 1.9 Administration de la formation

SECTION 2 - BRIEFING AVANT VOL

- 2.1 Présentation visuelle
- 2.2 Précision technique
- 2.3 Clarté des explications
- 2.4 Clarté de la diction
- 2.6 Technique d'instruction
- 2.7 Utilisation des exemples et des aides
- 2.8 Participation de l'élève

SECTION 3 - VOL

- 3.1 Organisation de la démonstration
- 3.2 Synchronisation du commentaire avec la démonstration
- 3.3 Correction des défauts
- 3.4 Pilotage
- 3.5 Technique d'instruction
- 3.6 Bon comportement du pilote et aspects généraux de sécurité
- 3.7 Positionnement et utilisation de l'espace aérien



Date : Page : 22-avr.-23 | 142 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

SECTION 4 - DÉBRIEFING

- 4.1 Présentation visuelle
- 4.2 Précision technique
- 4.3 Clarté des explications
- 4.4 Clarté de la diction
- 4.5 Technique d'instruction
- 4.6 Utilisation des exemples et des aides
- 4.7 Participation de l'élève

7.21.3. Organisation de l'examen oral :

Partie 1 (relative à la section 1 ci-dessus)

La partie orale de l'examen relatif aux connaissances théoriques de l'évaluation des compétences du candidat FI(S), est subdivisée en deux parties :

- (1) Le candidat doit donner un cours à d'autres 'élèves' en conditions d'examen, l'un des 'élèves' étant l'examinateur. Le cours dispensé pour le contrôle sera choisi parmi les items de la section 1. Le laps de temps dédié à la préparation est convenu à l'avance avec l'examinateur. L'utilisation de documents de référence est autorisée au candidat. Le cours support du contrôle ne devrait pas dépasser 45 minutes ;
- (2) Le candidat est questionné par l'examinateur sur les items de la section 1 et les 'compétences essentielles de l'instructeur: enseignement et apprentissage' contenues dans le cours instructeur.

Partie 2 (Exercices relatifs aux sections 2,3 et 4 ci-dessus)

Les sections 2, 3 et 4 comportent des exercices pour démontrer la capacité du candidat à être instructeur (par exemple les exercices de démonstration instructeur) choisis par l'examinateur à partir du programme de vols du cours de formation FI(S). Le candidat doit démontrer sa capacité à agir en tant que FI(S), y compris lors du briefing, de l'instruction en vol et du débriefing.

FORMULAIRES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Voir annexe 10 ter.





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

7.22. COURS DE REMISE A NIVEAU (refresher) POUR INSTRUCTEURS (REFRESHER)

Référence: AMC1 SFCL.360(a)(1)(i)

Pour pouvoir exercer ses privilèges comme FI(S), un FI(S) qualifié doit satisfaire aux conditions suivantes :

1) au cours des trois dernières années :

- a) il a suivi une formation de remise à niveau pour instructeur auprès d'une ATO, d'une DTO ou d'une autorité compétente, au cours de laquelle le titulaire reçoit une instruction théorique pour la remise à niveau et l'actualisation des connaissances utiles aux instructeurs pour planeurs; et
- b) il a effectué, dans le cadre de l'instruction au vol en tant que FI(S), au moins:
 - 30 heures ; ou
 - 60 lancements ou décollages et atterrissages ; et
- 2) au cours des neuf dernières années et conformément aux procédures établies à cette fin par l'autorité compétente, il a démontré son aptitude à dispenser une instruction sur planeurs à un FI(S) qui est qualifié conformément au point SFCL.315, point a) 7) et désigné par le responsable de la formation d'une ATO ou d'une DTO.

La DTO de la FCFVV organisera les cours de remise à niveau (refresher) lorsque jugé nécessaire et opportun, qui consisteront en un séminaire de 1 jour (6 Hr d'activités de remise à niveau au minimum avec présence obligatoire), organisé en briefings formels et/ou ateliers, animés par des instructeurs expérimentés. Le contenu type d'un cours de remise à niveau se trouve repris ci-dessous.

Les sujets seront sélectionnés parmi les sujets suivants :

- règles ou règlements nouveaux ou en vigueur, et particulièrement sur la connaissance de la Partie-FCL et des exigences opérationnelles
- enseignement et apprentissage
- techniques d'instruction
- rôle de l'instructeur
- règlements nationaux (comme applicable)
- facteurs humains
- sécurité des vols, prévention des incidents et des accidents
- bon comportement du pilote
- aspects juridiques et mise en application des règlements
- compétences en navigation comprenant les aides radioélectriques à la navigation nouvelles ou actuelle
- enseignement du vol aux instruments
- conditions atmosphériques et méthodes de diffusion
- tout sujet supplémentaire déterminé par l'autorité compétente

Les sessions formelles devraient permettre une présentation de 45 minutes, suivie de 15 minutes de questions. L'utilisation d'aides visuelles est recommandée, ainsi que la répartition en ateliers ou en groupes de travail.





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Chapitre 8 - FORMATION DES INSTRUCTEURS FI(S) TMG

Références : SFCL.315 4) et SFCL.330 a) 2).

8. GENERALITES 8.1. OBJECTIFS

Le but de la formation FI(S) TMG dispensée dans une antenne DTO de la FCFVV est de délivrer aux FI(S), le socle de compétences nécessaires pour accéder au niveau requis leur permettant de délivrer la formation relative à l'extension des privilèges au TMG à des pilotes disposant d'une licence LAPL(S) ou d'une licence SPL.

Le programme FI(S) TMG est accessible aux pilotes détenteurs d'une licence SPL valide avec la qualification FI(S)., à condition que le candidat ait :

- accompli au moins 30 heures de vol en tant que PIC sur motoplaneurs
- accompli au moins 6 heures d'instruction au vol en double commande sur motoplaneurs
- démontré son aptitude à dispenser une instruction sur motoplaneurs à un FI(S) qui est qualifié et désigné par la DTO

8.2. ORGANISATION

Les FI(S) candidats à cette formation ont déjà une qualification d'instructeur et donc une formation pédagogique et pratique. De plus, ils ont une bonne expérience du vol sur TMG. La formation consistera donc en une formation pratique ciblée.

8.3. REGLEMENTATION

La règlementation applicable est détaillée dans le règlement REGLEMENT (EU) 2020/358 Part SFCL et ses modifications ultérieures.

8.4. PRE REQUIS ET CONTENU DE LA FORMATION

Les FI(S) candidats à la formation FI(S) TMG devront :

- être titulaires d'une qualification FI(S) en cours de validité
- avoir obtenu les privilèges SPL TMG
- accompli au moins 30 heures de vol en tant que PIC sur motoplaneurs
- avoir rempli le formulaire de candidature à une formation d'instructeur FI(S) TMG (annexe 14)
- accompli au moins 6 heures d'instruction au vol en double commande sur motoplaneurs

Compte tenu de la formation déjà acquise par le FI(S), le formateur focalisera sa formation sur les exercices pratiques avec lesquels le candidat est le moins familiarisé :

- la gestion du moteur
- la navigation précise
- les procédures radio
- la règlementation en espace aérien contrôlé

8.5. APPROBATION

Ce programme de formation fera l'objet d'une déclaration à la DGTA. Tout changement et/ou modification sont du ressort exclusif du staff DTO.

8.6. LOCALISATION

La formation FI(S) est dispensée dans les antennes de la DTO de la FCFVV.

8.7. DUREE

Il n'y a pas de limite de temps pour la délivrance de cette formation. Il est néanmoins recommandé de ne pas dépasser un délai de 6 mois entre le début de la formation et la demande de reconnaissance de la qualification à la DGTA.

FCEVV	Document soumis pour approbation à la DGTA	Date : 22-avr23	Page: 145 / 268
-------	--	-----------------	--------------------



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

8.8. DELEGATION DE RESPONSABILITE

Dans le cadre de ce programme de formation, le Hot de la DTO délègue au HoT délégataire de l'antenne DTO locale:

- L'exécution du programme ;
- Le suivi et le contrôle des stagiaires ;
- Le suivi du dossier de formation.

8.9. RESSOURCES HUMAINES

Se référer à la liste des instructeurs vol de la DTO, reprise dans le manuel d'organisation de la DTO.

8.10. **MOYENS PEDAGOGIQUES**

8.10.1. DOCUMENTATION

L'élève devra acquérir la documentation préconisée par de la DTO notamment (liste non exhaustive) :

- Manuel du pilote de motoplaneur et planeurs motorisés
- Manuel de vol des aéronefs utilisés
- Carte vol VFR de jour de la région
- Etc.

8.10.2. TMG

Les TMG utilisés sont précisés dans le manuel d'organisation de la DTO et seront en ordre de vol sur les plans technique et administratif.

CONDITIONS D'ADMISSION 8.11.

Pour être admis à la formation FI(S) TMG, les candidats doivent :

- Satisfaire aux pré-requis mentionnés dans le paragraphe 8.4 ci-dessus
- Etre reconnus médicalement aptes pour la pratique du vol à voile SPL (certificat médical LAPL-MED ou de classe 2) (MED.A.030 - Certificats médicaux)

DOSSIER DE PROGRESSION 8.12.

Le dossier de progression se compose au minimum :

- d'une fiche de progression comportant le suivi des cours pratiques ;
- de la copie du certificat médical;
- de la copie de la licence SPL

PLANNING TYPE 8.13.

Il n'y a pas d'ordre particulier dans les leçons à délivrer.

MODULARITE DU PROGRAMME: OBTENTION DE CREDITS 8.14.

Sans objet





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

8.15. PROGRAMME DE FORMATION

Pendant les 6 heures d'instruction au vol sur TMG en double commande, le programme de formation du FI(S) TMG fera référence aux 17 exercices prévus dans le Chapitre 3 relatif à la formation TMG :

MODULE PILOTAGE TMG double commande

TMG-01	Familiarisation avec le TMG
TMG-01e	Exercices d'urgence
TMG- 02	Préparation du vol
TMG-03	Roulage
TMG-03e	Urgences : panne de freins et de direction
TMG-04	Vol horizontal rectiligne
TMG-05	Montée
TMG-06	Descente
TMG-07	Virages
TMG-08a	Vol lent
TMG-08b	Décrochage
TMG-09	Décollage et montée vers la branche vent arrière
TMG-10	Circuit, approche et atterrissage
TMG-11	Virages serrés décrochage en virage et virage engagé
TMG-12	Arrêt et remise en marche du moteur
TMG-13	Atterrissage forcé sans puissance
TMG-14	Atterrissage de précaution
TMG-15a	Navigation
TMG-15b	Problèmes de navigation à basse altitude et par visibilité réduite
TMG-15c	Radionavigation

Module SOLO TMG

SOLOTMG1	VOL D'ENTRAINEMENT
SOLOTMG2	Vol campagne de 150 km mini avec atterrissage extérieur

Pour les exercices prévus par ce manuel (exercices 1-17), le formateur devra former le candidat instructeur à :

- (a) Donner un briefing détaillé avant le vol.
- (b) En vol : Obliger le candidat instructeur à être clair et précis, en jouant le rôle d'un élève peu réceptif qui comprend mal. Le formateur, tout en assurant la sécurité, commettra des erreurs que le candidat instructeur devra rectifier sans tarder et en donnant les explications voulues.
- (c) Débriefing: Insister sur la sécurité en général et le look out en particulier et la nécessité d'un langage clair et précis en donnant des exemples rencontrés lors du vol.

Fin de formation 8.16.

En fin de formation, le HoT ou le Deputy HoT remplit le certificat de fin de formation (annexe 17) ; il remet un exemplaire au candidat et archive un second exemplaire. Le HoT ou le deputy HoT désigne un FI(S) FI à qui le candidat démontrera son aptitude à dispenser une formation TMG (SFCL 315 1 iii).





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Chapitre 9 - QUALIFICATION DES INSTRUCTEURS FI(S) et FI(A) AU SAILPLANE TOWING SUR AVION ET SUR TMG

Références: SFCL.315 5) ii) et SFCL.205 / FCL.905 f) et FCL.805

9. GENERALITES 9.1. OBJECTIFS

Le but de ce chapitre est de formaliser la manière :

- dont un FI(S) TMG disposant de sa qualification Sailplane towing est qualifié en tant que FI(S) Sailplane towing, lui permettant de conduire la formation Sailplane towing d'un pilote SPL disposant de sa qualification TMG;
- dont un FI(A) disposant de sa qualification Sailplane towing est qualifié en tant que FI(S) Sailplane towing, lui permettant de conduire la formation Sailplane towing d'un pilote PPL(A) sur avion ou sur TMG.

9.2. ORGANISATION

Les FI(S) et FI(A) candidats à cette formation ont déjà une qualification d'instructeur FI(S) ou FI(A) selon le cas et ne doivent pas suivre de module pédagogique autre que celui qu'ils ont reçu lors de leur formation instructeur.

La qualification est délivrée par la DTO 132 selon les modalités du présent chapitre, sur une des antennes de la DTO 132. En particulier, les candidats se présenteront en ayant une connaissance préalable (étude personnelle – selfstudy):

- de la règlementation EASA relative à la qualification Sailplane towing
- des points de théorie relatifs au remorquage de planeurs
- des points de pratique à démontrer lors d'une instruction au remorquage de planeur

Le candidat trouvera à titre indicatif les points à démontrer dans l'annexe relative au rapport d'épreuve de démonstration FI(S) Sailplane Towing sur TMG.

Pour le candidat FI(S) Sailplane Towing, la qualification est obtenue après réussite d'une épreuve de démonstration auprès d'un FI(S) FI spécialement désigné par la DTO 132.

Pour le candidat FI(A) Sailplane Towing, la qualification est obtenue après réussite d'une épreuve de compétence [Assessment of competence – AoC FI(S)] auprès d'un FIE(S).

9.3. REGLEMENTATION

La règlementation applicable est détaillée dans les règlements REGLEMENT (EU 1178/2011 et REGLEMENT (EU) 2020/358 Part SFCL et leurs modifications ultérieures, complétées des dispositions de la note d'information DGTA INFO/L-LIC/FR/2022-001 Interprétation du règlement 2020/358 – licences vol à voile du 17/02/2022.

Les parties pertinentes de ces règlementations sont les suivantes :

${\it SFCL.315 \ Certificat \ de \ FI(S)-Privilèges \ et \ conditions}$

- a) Sous réserve du respect du point SFCL.320 par les candidats et moyennant les conditions suivantes, un certificat de FI(S) est délivré avec des privilèges pour dispenser une instruction au vol pour:
 - 5)la qualification de remorquage de planeur ou de remorquage de banderoles, à condition que le candidat:

i);

- ii) ait démontré son aptitude à dispenser une instruction pour les privilèges correspondants ou pour la qualification correspondante à un FI(S) qui est qualifié conformément au point 7) et désigné par le responsable de la formation de l'ATO ou du DTO;
- 6) un certificat de FI(S), à condition que le candidat:
 - i) ait accompli au moins 50 heures ou 150 lancements en instruction au vol sur planeurs;
 - ii) conformément aux procédures établies à cette fin par l'autorité compétente, ait démontré son aptitude à dispenser une instruction en vue du certificat de FI(S) à un FI(S) qui est qualifié conformément au présent point et est désigné par le responsable de la formation d'une ATO ou d'une DTO.



Date : Page : 22-avr.-23 | 148 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

FCL.905.FI FI — Privilèges et conditions

Les privilèges d'un FI permettent de dispenser une instruction au vol pour la délivrance, la prorogation ou le renouvellement:

f) d'une qualification pour le remorquage ou de vol acrobatique, pour autant que le FI possède de tels privilèges et ait fait la preuve de son aptitude à dispenser une instruction pour cette qualification à un FI qualifié conformément au point i) ci-dessous;

h)

- i) d'une qualification FI, IRI, CRI, STI ou MI, pour autant que le FI ait:
 - au moins accompli:
 - dans le cas d'une qualification FI(S), au moins 50 heures ou 150 lancements en instruction au vol sur planeurs;
 - ii. dans le cas d'une qualification FI(B), au moins 50 heures ou 50 décollages en instruction au vol sur ballons;
 - iii. dans tous les autres cas, 500 heures d'instruction au vol dans la catégorie appropriée d'aéronef;
 - réussi une évaluation de compétences (AoC), conformément au paragraphe FCL.935 dans la catégorie appropriée d'aéronef aux fins de démontrer à un examinateur d'instructeur de vol (FIE) son aptitude à dispenser une instruction dans le cadre de la qualification FI;

SFCL.205 Qualifications pour le remorquage de planeurs et le remorquage de banderoles

- Les titulaires d'une SPL disposant de privilèges pour piloter des motoplaneurs ne remorquent des planeurs ou des banderoles que s'ils sont titulaires d'une qualification adéquate de remorquage de planeurs ou de remorquage de banderoles conformément au présent point.
- Les candidats à une qualification pour le remorquage de planeurs ont accompli:
 - 1) au moins 30 heures de vol en tant que PIC et 60 décollages et atterrissages sur motoplaneurs, après l'obtention des privilèges de motoplaneurs;
 - 2) un cours de formation auprès d'une ATO ou d'une DTO comprenant:
 - i) une instruction théorique sur les opérations et les procédures de remorquage de planeurs;
 - ii) au moins 10 vols d'entraînement au remorquage d'un planeur, dont au moins 5 vols d'entraînement en double commande;
 - iii) dans le cas d'un titulaire d'une SPL disposant de privilèges limités aux motoplaneurs conformément au point SFCL.150, point d), cinq vols de familiarisation sur un planeur lancé par un aéronef.

FCL.805 Qualifications pour le remorquage de planeurs et le remorquage de banderoles

- a) Les titulaires d'une licence de pilote ayant des privilèges pour piloter des avions ou des TMG ne pourront remorquer des planeurs ou des banderoles que lorsqu'ils seront titulaires de la qualification appropriée pour remorquer des planeurs ou des banderoles.
- Les candidats à une qualification pour le remorquage de planeurs devront avoir accompli:
 - 1) après la délivrance de la licence, au moins 30 heures de vol en tant que PIC et 60 décollages et atterrissages sur des avions si l'activité doit être effectuée sur des avions, ou sur des TMG si l'activité doit être effectuée
 - 2) un cours de formation auprès d'une ATO ou d'une DTO, comportant:
 - i) une instruction théorique sur les opérations et les procédures de remorquage de planeurs;
 - ii) au moins 10 vols d'instruction au remorquage d'un planeur, incluant au moins 5 vols d'instruction en double commande; et
 - iii) à l'exception des titulaires d'une LAPL(S) ou d'une SPL, 5 vols de familiarisation dans un planeur lancé par un aéronef.

9.4. PRE REQUIS POUR L'OBTENTION DE LA QUALIFICATION SAILPLANE TOWING

- a. Avoir rempli le formulaire de candidature à une formation d'instructeur FI(S) sailplane towing sur avion et sur TMG (annexe 15)
- b. Le FI(S) candidat à la qualification FI(S) Sailplane towing sur TMG devra disposer de sa qualification FI(S) TMG et de la qualification pour le remorquage de planeur (Sailplane towing), avec une expérience minimum de 50 remorquages de planeur sur TMG.



Date: Page: 22-avr.-23



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

- c. Le FI(A) candidat à la qualification Sailplane towing sur TMG devra disposer de sa qualification FI(A) TMG et de la qualification pour le remorquage de planeur (Sailplane towing), avec une expérience minimum de 50 remorquages de planeur sur TMG.
- d. Le FI(A) candidat à la qualification Sailplane towing sur Avion devra disposer de sa qualification FI(A) et de la qualification pour le remorquage de planeur (Sailplane towing),, avec une expérience minimum de 50 remorquages de planeur sur Avion.

9.5. APPROBATION

Ces dispositions feront l'objet d'une déclaration à la DGTA.

Tout changement et/ou modification sont du ressort exclusif du staff DTO.

9.6. LOCALISATION

La qualification FI(S) Sailplane towing sur TMG et la qualification FI(A) Sailplane towing sont conférées dans les antennes de la DTO de la FCFVV.

9.7. DURFF

La qualification est de l'ordre d'une journée, par conditions météorologiques permettant le vol en planeur.

9.8. DELEGATION DE RESPONSABILITE

Dans le cadre de cette épreuve de qualification, le Hot de la DTO délègue au HoT délégataire de l'antenne DTO locale:

- l'exécution des dispositions de ce chapitre ;
- le suivi et le contrôle des candidats ;
- les mentions requises sur le carnet de vol des candidats et les rapports d'épreuve de qualification.

9.9. RESSOURCES HUMAINES

Le HoT DTO 132 désignera explicitement le FI(S) FI en charge de la qualification des FI(S) Sailplane towing. Le HoT DTO 132 prendra rendez-vous avec le FIE(A) habilité pour le Sailplane Towing pour l'exécution de l'évaluation de compétences (AoC) des FI(A) Sailplane towing.

9.10. MOYENS PEDAGOGIQUES

Sans objet

9.10.1. DOCUMENTATION

L'élève devra acquérir la documentation préconisée par la DTO notamment le manuel Cépaduès relatif au remorquage de planeurs.

9.10.2. TMG et avions

Les TMG et avions utilisés sont précisés dans le manuel d'organisation de la DTO et seront en ordre de vol sur les plans technique et administratif. Ils seront équipés pour le remorquage de planeurs.

9.11. CONDITIONS D'ADMISSION

Voir 9.4

9.12. ADMINISTRATION

Un dossier de qualification sera ouvert. Il sera composé :

- d'une fiche attestant des données objectives établissant l'identité du candidat et le fait qu'il répond aux conditions pour solliciter la qualification Sailplane towing (voir modèle en annexe ZZZ)
- de la lettre de désignation du FI(S) FI qui procède à la qualification, établie par le HoT de la DTO 132
- d'un rapport du FI(S) FI attestant de la satisfaction par le candidat à la démonstration (annexe 17)

9.13. PROGRAMME DE L'EPREUVE DE DEMONSTRATION

La démonstration couvrira les points prévus par l'AMC1 SFCL.205 Sailplane towing and banner rating ou de l'AMC1 FCL.805 Sailplane towing and banner rating, du point de vue de l'instructeur.

Date: Page: 22-avr.-23 | 150 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Le FI(S) FI ou le FIE(A) jouera le rôle du candidat à la qualification Sailplane towing.

- (a) Connaissances théoriques :
 - (1) regulations about towing flights;
 - (2) equipment for the towing activity;
 - (3) sailplane towing techniques, including:
 - (i) signals and communication procedures;
 - (ii) take-off (normal and crosswind);
 - (iii) in-flight launch procedures;
 - (iv) descending on tow;
 - (v) sailplane release procedure;
 - (vi) tow rope release procedure;
 - (vii) landing with tow rope connected (if applicable);
 - (viii) emergency procedures during tow, including equipment malfunctions;
 - (ix) safety procedures;
 - (x) flight performance of the applicable aircraft type when towing sailplanes;
 - (xi) look-out and collision avoidance;
 - (xii) performance data sailplanes, including: (A) suitable speeds; and (B) stall characteristics in turns;
 - (xiii) effects of wake turbulence and downwash on the towed sailplane's performance, handling characteristics and stall speed; and
 - (xiv) effects of propeller wash in the initial phase of the take-off roll at crosswind.

(b) Démonstration pratique

The exercises of the towing training syllabus for towing sailplanes should be repeated as necessary until the student achieves a safe and competent standard and should comprise at least the following practical training items:

- (1) take-off procedures (normal and crosswind take-offs);
- (2) 360 ° circles on tow with a bank of 30 ° and more;
- (3) descending on tow;
- (4) release procedure of the sailplane;
- (5) landing with the tow rope connected (if applicable);
- (6) tow rope release procedure in-flight;
- (7) emergency procedures (simulation); and
- (8) signals and communication during tow.

Le rapport de l'épreuve de démonstration pour l'obtention de la qualification FI(S) sailplane towing sur TMG sera rempli par le FI(S) FI ou le FIE(A) en charge de l'évaluation. (annexe 16)





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Chapitre 10 - FORMATION DES FORMATEURS de FORMATEURS FI(S) FI

10. GENERALITE

Le stage FI-FI(S) est un stage de formation théorique et pratique destiné à enseigner les techniques d'instruction du pilotage des planeurs et du vol à voile à des candidats FI(S).

Les formations FI-FI (S) de la FCFVV sont délivrées dans le cadre de DTO132.

Le titre de FI-FI(S) permet à son titulaire de dispenser l'instruction au sol et en vol en vue de la délivrance, de la prorogation et du renouvellement des qualifications d'instructeur FI(S)

10.1. **OBJECTIFS**

On accepte souvent que la définition de l'instruction du pilotage dans un sens étroit, comme une sorte d'enseignement que l'élève reçoit en vol. Mais avec un peu de réflexion et d'expérience, on s'apercevra que cette instruction couvre un champ plus étendu. L'instruction du pilotage doit comporter un entrainement de l'élève aussi bien au sol qu'en vol.

La réussite d'un instructeur de pilotage nécessite avant tout des relations harmonieuses entre instructeur et élève. L'instructeur doit être capable d'adapter sa manière et ses méthodes au caractère et au tempérament de ses

L'instructeur doit connaître son sujet à fond particulièrement en ce qui concerne les principes fondamentaux. Les élèves ont l'esprit critique, ils sont prompts à déceler les faiblesses et à s'en divertir. La franchise et l'honnêteté à reconnaitre un manque de connaissance sur un point renforcera la confiance.

L'instruction n'est pas une pièce à un personnage. Les élèves doivent être actifs et jouer leur rôle. La méthode dialoguée et toujours bonne.

L'organisation de l'instruction et étroitement liée à la manière dont les élèves réagissent à cette instruction. Une préparation soigneuse et une présentation correcte, suivies par une mise en pratique adéquate constituent une base saine d'organisation de l'instruction. Il se pose dans toutes les formes d'instruction la question de savoir ce que l'on peut ou doit enseigner à un moment donné ; la capacité d'un élève à assimiler l'instruction dépend lui-même mais aussi du sujet et de la manière dont il est présenté.

La tâche essentielle de l'instructeur est de transmettre ses connaissances à ses élèves et de réaliser les buts assignés à son enseignement. Quoiqu'un instructeur soit à même de développer sa propre technique, celle-ci doit être basée sur des principes sains et conformes aux méthodes préconisées par la DTO.

Un des aspects de l'instruction susceptible de ne recevoir qu'une attention insuffisante est l'art de parler en vol. L'instructeur doit être capable de décrire avec précision en utilisant une sémantique standardisée, ce qu'il fait et pourquoi il le fait.

L'instructeur doit être psychologue, savoir détecter le caractère de son élève, agir en fonction de sa personnalité, le mettre en garde contre lui-même, freiner parfois son enthousiasme ou, au contraire, lui donner confiance.

Pour celui qui prend à cœur sa mission, et c'est le cas le plus général, enseigner ne consiste pas seulement à inculquer quelques principes généraux, mais aussi et surtout à donner à l'élève de bonnes habitudes, à conditionner ses réflexes et à lui faire garder la tête froide pour assurer sa sécurité en toutes circonstances. (Savoir, savoir-faire et savoir être)

10.2. Le rôle du formateur de formateurs, le FI(S) FI

La tâche du FI(S) FI est de montrer au candidat FI comment il doit donner l'instruction, de lui enseigner la pratique d'enseignement, de l'analyse et de la correction des fautes. Il faut apprendre au candidat non seulement à analyser et corriger ses fautes d'élève mais encore la manière d'instruire son élève dans le même cas et pour ses propres fautes. A cette fin le formateur devra simuler les fautes courantes d'un élève dans les divers exercices afin de donner à l'élève-instructeur la pratique d'étude de ses fautes et la manière d'enseigner à un élève comment les analyser.

Le FI(S) FI insistera sur les méthodes et techniques d'enseignement préconisées par la DTO 132 et notamment la formation par les compétences, le manuel de formation de la DTO, l'utilisation du mémento de l'instructeur, l'utilisation du simulateur.

L'objectif des stages est de fournir des méthodes et techniques pédagogiques nécessaires à l'instructeur pour remplir sa fonction de formateur de formateurs FI-FI(S), à savoir :

- Préparer les moyens ;
- Créer un climat propice à l'apprentissage;



Date: Page: 22-avr.-23 152 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

- Transmettre les connaissances, les savoir-faire et les savoir être
- Intégrer et enseigner la gestion des menaces et des erreurs (TEM);
- Gérer le temps pour atteindre les objectifs de formation ;
- Faciliter l'apprentissage;
- Évaluer les performances du stagiaire ;
- Suivre et faire le bilan de la progression;
- Évaluer les sessions de formation ;
- Rendre compte des résultats.

10.3. Les conditions de la DTO pour être formateur de formateurs

Conformément à la SFCL.315 a) 7) et à l'AMC1 SFCL.315(a)(7)(ii), un FI(S) pourra dispenser une instruction au vol dans le cadre de la formation d'un candidat FI(S), à condition :

- qu'il ait accompli au moins 50 heures ou 150 lancements en instruction au vol sur planeur
- qu'il ait démontré son aptitude à dispenser une instruction en vue du certificat de FI(S) à un FI(S) qui est qualifié et désigné pour le responsable de la DTO. Cette démonstration consistera en l'exécution d'exercices tels que prévus dans la formation FI(S), qui seront sélectionnés par le FI(S) en charge de la supervision et qui comprendront au moins les éléments suivants :
 - un exercice de lancement et un exercice d'atterrissage;
 - une sélection d'exercices en l'air; et
 - une procédure d'urgence.

Cependant, La DTO impose des conditions supplémentaires à la SFCL.315. L'admission en formation FI-FI(S) est subordonnée aux conditions préalables et applicables aux instructeurs :

- Être titulaire d'une licence SPL et être autorisé à agir en tant que pilote aux commandes d'un planeur ou d'un planeur motorisé;
- Être titulaire d'une qualification FI(S) en état de validité;
- Avoir effectué au minimum 300h de vol en tant que pilote aux commandes d'un planeur ;
- Avoir effectué au minimum 150 h d'instruction en vol sur planeur, ou planeur motorisé à l'exception des motoplaneurs (TMG);

Si la tâche d'instructeur est un défi, celle de former ceux qui vont former des élèves l'est tout autant car elle nécessite, en plus des capacités de base d'un instructeur sur le plan de ses capacités d'écoute, d'attention, de technique, de pédagogie, d'impartialité ainsi qu'un bon relationnel, une vision et des compétences conceptuelles des choses, par exemple au niveau des techniques d'enseignement, de la pédagogie, ou encore de la formation par les compétences et de la psychologie.

Les compétences intrinsèques d'un bon formateur de formateurs sont déjà grandement impactées positivement par le niveau d'expérience d'un instructeur qui dispose de sa formation de base et d'une expérience avérée dans les domaines suivants :

- Instruction au sol en tant que TKI des différentes matières faisant l'objet de l'examen théorique
- Utilisation de simulateurs de vol
- Instruction pratique complète de stagiaires initiaux, y compris les lâchers initiaux
- Instruction pratique de stagiaires en formation avancée (lâcher sur monoplace bois et toile et composites
- Qualifications et expérience sur différents types de planeurs et sur différents types de lancement
- Expérience PPL(A) ou CPL et/ou TMG

Les formateurs de formateurs doivent déceler chez le candidat s'il a les capacités et qualités que l'on demande à un instructeur. C'est une tâche délicate, qui fait appel tant à la propre expérience du formateur de formateurs, qu'à ses qualités humaines, notamment en intégrant intellectuellement qu'un instructeur/trice n'est pas nécessairement une personne qui dispose des mêmes qualités que le formateur de formateurs lui-même et que le candidat doit pouvoir évoluer dans le monde de l'instruction en fonction de son tempérament, de ses préférences pédagogiques et de son sens des relations humaines.





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Il ne suffit donc pas d'être titulaire d'une qualification de FI(S) pour devenir FI(S) FI. Toute formation de FI(S) FI doit faire l'objet d'une recommandation à la DGTA (SFCL.315 et note d'information DGTA sur l'interprétation de la Regulation 2020/358 - Sailplane licences Nr INFO/L-LIC/2022-001 du 17/02/2022).

Afin de passer FI(S) FI, un dossier de candidature sera présenté en respectant les règles suivantes :

- La candidature appuyée par le président du club d'appartenance de l'instructeur candidat FI(S) FI, attestant de la nécessité de disposer d'un FI(S) FI
- Une attestation du deputy HoT attestant que le candidat à les capacités requises pour devenir FI(S) FI sur base des critères d'expérience repris plus hauts sous tirets, objectivés
- Le parrainage du FI(S) FI qui prendra en charge la formation
- Une lettre de motivation du candidat ainsi que son bilan d'instructeur au cours des trois années écoulées (heures d'instruction au sol (cours pour la SFCL) et en vol, nombre de lâchés- solos)

La DTO se réserve la possibilité d'interview ou de test en vol par le HoT de la DTO si elle le juge nécessaire.

10.4. REGLEMENTATION

Le règlement applicable est la SFCL.315 et la note d'information DGTA sur l'interprétation de la Regulation 2020/358 - Sailplane licences Nr INFO/L-LIC/2022-001 du 17/02/2022.

10.5. LOCALISATION

La formation théorique et en vol pour candidats instructeur pourra être dispensée dans toutes les antennes DTO de la FCFVV ou à l'étranger.

10.6. DUREE ET CONTENU

La règlementation 2020/358 (sous-partie FI) ne prévoit pas de durée globale pour cette formation FI(S) FI. La formation du FI(S) FI consistera à une formation de minimum 4 heures

La formation consistera pour l'essentiel à passer en revue la pédagogie en vol et au sol, la formation par les compétences ainsi que les outils disponibles aux FI (Mémento, fiche de progression...).

10.7. DELEGATION DE RESPONSABILITE

Dans le cadre de ce programme de formation, le HoT de la DTO peut s'il le souhaite transférer au HoT délégataire

- L'étude et la validation de la candidature
- L'exécution du programme ;
- Le suivi et le contrôle des stagiaires ;
- La signature de l'attestation de formation.
- Toutes recommandations

10.8. RESSOURCES HUMAINES

Le programme de formations sera dispensé par un FI(S)-FI ayant une expérience d'au moins 3 ans et ayant formé au minimum 2 FI.

10.9. Conclusion de la formation

La validation de cette formation si elle est satisfaisante, est effectuée à l'issue par le Responsable Pédagogique de la DTO132. Le FI(S) FI responsable de la formation du candidat FI(S) FI rempli le Certificat de formation de Formateur de Formateur (FI(S) FI) (Annexe 19)

La DTO132 délivre une attestation de fin de formation (Annexe 17)

10.10. Démonstration à Instruire finale :

La démonstration à instruire sera réalisée par un FI(S) FI avec privilège à tester les FI(S). A cet effet, le responsable de la formation de l'ATO ou de la DTO produira un document attestant de la désignation du FI(S) FI qui procèdera à la démonstration à instruire.

Cette démonstration d'aptitude en vol d'un candidat FI(S) devra être faite sur planeur avec un instructeur FI(S) FI pendant lequel les exercices effectués seront décidés par le FI(S) FI désigné (cf ci-dessus) et qui comprendront au moins :

i. Un exercice de lancement et un exercice d'atterrissage



Date : Page : 22-avr.-23 | 154 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

ii. Une sélection d'exercices en l'air, et

iii. Une procédure d'urgence.

Lors de ce vol, le candidat FI(S) FI occupera la position d'un « instructeur FI(S) FI », soit la place d'un élève ou candidat-pilote, tandis que l'examinateur vérifiant la capacité à instruire jouera le rôle d'un « candidat FI(S) », à partir de la place normalement dévolue à un FI(S) dans l'aéronef.

A l'issue de cette évaluation, le FI(S) FI remplit un compte-rendu d'épreuve (cf annexe 18). Ce document joint à l'attestation de formation sera envoyé au HoT afin qu'il inscrive le candidat sur la liste des formateurs de formateurs de la DTO132. Le responsable de la formation de l'ATO produira un document au candidat attestant de l'aptitude à dispenser une instruction en vue du certificat de FI(S).

Le compte-rendu d'épreuve joint à l'attestation de formation et à sa licence de pilote de planeur sera envoyé au service Licence de la DGTA pour mise à jour de sa licence.



Date: Page: 22-avr.-23 155 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Chapitre 11 – PREPARATION DES EXAMINATEURS FE(S)

11. GENERALITES

Conforme aux SFCL.415, SFCL.420, SFCL.430 et SFCL.445

Conforme à l'Arrêté royal du 25 octobre 2013 portant exécution du Règlement (UE) n° 1178/2011 de la Commission du 3 novembre 2011 déterminant les exigences techniques et les procédures administratives applicables au personnel navigant de l'aviation civile conformément au Règlement (CE) n° 216/2008 du Parlement européen et du Conseil.

Pour l'organisation détaillée, on se réfèrera à la dernière version approuvée par la DGTA-BCAA du Manuel Examinateurs de la Fédération Belge de Vol à Voile (FBVV).

11.1. **OBJECTIFS**

La formation de pilote de planeur est réalisée en DTO par du personnel qualifié :

- (1) FI(S) (Flight Instructor Sailplane) pour la formation en vol
- (2) TKI (Theoretical Knowledge Instructor) pour la formation théorique

La formation des instructeurs de pilote de planeur est réalisée en DTO par du personnel qualifié. Les instructeurs autorisés à la conduite de la formation des instructeurs planeur doivent satisfaire aux critères de la SFCL.315 a) 7).

Les examinateurs FE(S) (Flight Examiner - Sailplane) conduisent les épreuves pratiques en vue de l'obtention de la licence SPL, des contrôles de compétence ou des évaluations de compétence.

La réglementation européenne [SFCL.430 et NPA 2014-29 C(1)] spécifie que les candidats à une autorisation d'examinateur devront suivre un cours de standardisation dispensé par l'autorité compétente (DGTA) ou par une DTO agréée par l'autorité compétence.

Le but de la formation FE(S) dispensée dans une antenne DTO de la FCFVV, au nom de l'autorité compétente (BCAA-DGTA), est de délivrer aux candidats FE(S), le socle de compétences nécessaires, en termes de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes, leur permettant d'exercer la fonction d'examinateur au nom de l'autorité compétente, dans le respect des règlementations en vigueur et en adoptant une attitude compatible à l'exercice de pareille compétence.

Les examinateurs expérimentés sont désignés par l'autorité compétente.

Le but de cours de remise à niveau (refresher) Examinateurs est la mise à jour des connaissances et le partage d'expérience permettant l'exercice de la fonction d'examinateur dans les meilleures conditions.

ORGANISATION 11.2.

La formation d'examinateur et le cours de remise à niveau (refresher) se déroulent à la DGTA ou en DTO autorisée et comprend des présentations sur une série de thèmes ciblés sur minimum 1 jour.

11.3. REGLEMENTATION

La règlementation applicable est détaillée dans le règlement (EU) 2020/358 PART-FCL et ses modifications ultérieures.

PRE REQUIS ET CONTENU DE LA FORMATION 11.4.

Les privilèges d'un FE(S) permettent de conduire :

- Des examens pratiques et des contrôles de compétence pour la SPL, pour autant que l'examinateur ait accompli un minimum de 300 heures comme PIC sur planeur ou TMG, dont au moins 150 h ou 300 vols comme FI sur planeur ou TMG
- Des contrôles de compétence pour l'extension des privilèges de la SPL aux TMG, pour autant que l'examinateur ait accompli 300 heures en vol en tant que pilote de planeurs ou TMG, dont 50 heures d'instruction en vol sur **TMG**

(3)
FCFVV



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Les privilèges d'un FE(S) sont étendus l'évaluation de compétences de candidats instructeurs ou d'instructeurs à condition :

- D'être titulaire de la qualification d'instructeur pertinente
- D'avoir à son actif 500 heures de vol en tant que pilotes sur planeurs ou TMG
- Avoir dispensé
 - Sur planeurs, à l'exception des motoplaneurs, au moins 10 heures ou 30 lancements en dispensant une instruction à un candidat à un certificat FI(S) sur planeurs, à l'exclusion des motoplaneurs
 - Sur motoplaneurs, au moins 10 heures ou 30 décollages et atterrissages en dispensant une instruction à un candidat à un certificat FI(S) sur motoplaneur

Le candidat FE devra avoir suivi une formation spécifique lors d'un cours de standardisation pour examinateur.

Le cours FE(S) comporte une partie théorique et une partie pratique.

Pour accéder au cours de remise à jour (refresher), le FE(S) devra être détenteur d'une licence valide SPL avec la qualification FI(S) et l'autorisation FE(S).

11.5. APPROBATION

Ce programme de formation fera l'objet d'une approbation de la DGTA.

Ce manuel de formation, approuvé par l'Autorité, figure dans la documentation de la DTO.

Tout changement et/ou modification sont du ressort exclusif de la commission Formation de la Fédération des Clubs Francophones de vol à Voile.

11.6. LOCALISATION

Le cours de standardisation FE(S) et le cours de remise à niveau (refresher) FE(S) sont dispensés à la DGTA et dans les antennes de la DTO de la FCFVV, à la LVZC (Liga) et chez les Cadets de l'Air (RBAC). En principe, ces DTO organisent ensemble la formation et les cours de réactualisation (refreshers).

117 DURFE

La partie théorique de la formation FE(S) dure en principe une journée. La partie pratique se déroule lorsque l'occasion se présente.

Le cours de remise à niveau (refresher) dure minimum une journée.

11.8. DELEGATION DE RESPONSABILITE

Dans le cadre de ce programme de formation, le HoT de la DTO délègue au HoT délégataire de l'antenne DTO locale:

- L'exécution du programme ;
- La délivrance du certificat de participation.

11.9. RESSOURCES HUMAINES

La formation et l'évaluation de compétences d'un examinateur est dispensée par un « senior examiner (examinateur expérimenté) » FE(S) reconnu par la DGTA.

L'examinateur expérimenté est un examinateur qui:

- 1° n'a pas fait l'objet d'une sanction telle que visée au point FCL.1010, b), au cours des dix dernières années;
- 2° a une expérience comme examinateur d'au moins 3 ans et a fait passer au moins 12 examens au cours des trois dernières années;
- 3° a suivi un briefing, un cours ou un séminaire organisé par le ministre ou son délégué;
- 4° a passé l'examen de manière satisfaisante sous la supervision d'une personne désignée par le ministre de la mobilité ou son délégué.

Voir aussi AMC1 SFCL.445; SFCL.460

11.10. MOYENS PEDAGOGIQUES 11.10.1. DOCUMENTATION



Date : Page : 22-avr.-23 | 157 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

L'élève devra acquérir la documentation préconisée par la DGTA notamment (liste non exhaustive) :

- Les règlementations européennes ;
- FEM: Flight Examiners Manual.

Planeurs ou motoplaneur

Les planeurs ou motoplaneurs utilisés sont précisés dans le manuel d'organisation de la DTO et seront en ordre de vol sur les plans technique et administratif.

11.11. CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis à la formation FE(S), les candidats doivent :

- être jugés intègre, dûment qualifié et objectif conformément aux termes de l'Arrêté royal du 24 octobre 2013 cité plus haut ;
- être titulaires d'une qualification FI(S) en cours de validité;

DOSSIER DE PROGRESSION

Le dossier de progression se compose au minimum :

- date du briefing de sécurité DTO (OMM chap 4.13)
- d'une fiche de progression comportant :
 - Le suivi des cours théoriques ;
 - Le suivi des cours pratiques ;
- de la copie du certificat médical;
- de la copie de la licence SPL

Pour le cours de remise à niveau (refresher), une attestation de participation à la formation.

PLANNING TYPE 11.13.

Il n'y a pas d'ordre particulier dans les leçons à délivrer.

MODULARITE DU PROGRAMME: OBTENTION DE CREDITS 11.14.

Sans objet

11.15. PROGRAMME DE FORMATION FE(S)

La SFCL 430 spécifie que le cours de standardisation pour examinateurs est adapté aux privilèges sollicités d'examinateur de vol pour planeurs et consiste en une instruction théorique et pratique, comprenant au moins inclure:

- la conduite de 2 examens pratiques, contrôles de compétences ou évaluations de compétences pour la SPL ou pour les qualifications ou certificats associés;
- 2. une instruction sur les exigences applicables de la Part SFCL et les exigences applicables en termes d'exploitation aérienne, sur la conduite d'examens pratiques, de contrôles de compétences et d'évaluations de compétences et leur documentation, ainsi que sur la préparation de rapports;
- 3. une séance d'information portant sur les points suivants : les procédures administratives nationales, les exigences relatives à la protection des données à caractère personnel, la responsabilité de l'examinateur, l'assurance de l'examinateur contre les accidents, les redevances nationales et des informations sur la manière d'accéder aux informations ci-dessus lorsque l'on fait passer une épreuve à un candidat qui dépend d'une autorité compétente autre que celle qui a délivré le certificat d'examinateur (« EASA Examiner Difference Document »);
- 4. un examinateur ne fera pas passer d'épreuve à un candidat qui dépend d'une autorité compétente autre que celle qui a délivré le certificat d'examinateur ; sauf s'il a revu les informations disponibles les plus récentes décrivant les procédures nationales pertinentes de l'autorité compétente dont dépend le candidat.

Contenu standard de l'instruction théorique pour candidats examinateur: voir plus bas



Date: Page: 22-avr.-23 158 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

11.16. PROGRAMME DU COURS DE REMISE A NIVEAU EXAMINATEURS FE(S)° (Refresher)

11.16.1. Validité, prorogation et renouvellement des autorisations d'examinateur (SFCL 460)

Un certificat Examinateur a une durée de validité de 5 ans.

Il est prorogé si son titulaire:

- a suivi, au cours de la période de validité du certificat, un cours de remise à niveau pour examinateurs
- a démontré, au cours des 24 derniers mois précédant la fin de la période de validité de son certificat, sa capacité à faire passer des épreuves pratiques, à un inspecteur de l'autorité ou à un examinateur expérimenté

11.16.2. Contenu d'un stage de remise à niveau (refresher)

En vertu de l'AMC1 SFCL 460, le séminaire relatif au stage de remise à niveau (refresher) pour examinateurs devrait suivre globalement le contenu du cours de standardisation prévu dans le AMC1 SFCL 430.

11.16.3. Structure générique du programme de réactualisation pour examinateurs

Organisateur: BE-DTO-xxx

Orateur(s): à déterminer entre DTO

Note : il est toujours judicieux d'inviter et de laisser un temps de parole à un représentant de la DGTA

Endroit: à déterminer entre DTO <u>Durée</u>: minimum une journée

Programme: à définir exactement lors des invitations/convocations. Schéma global possible:

- 1) Rappels et nouveautés en matière de règlements PART-SFCL et de directives nationales
- 2) Intervention de la DGTA
- 3) Rappels et nouveautés/bonnes pratiques en matière d'exécution d'épreuves pratiques par un examinateur (Skill test, Proficiency checks et Assessment of competence)
- 4) Travail en ateliers sur des sujets à définir touchant aux domaines préconisés par l'AMC1 SFCL 430
- Exemple de gestion administrative d'une épreuve pratique 5)

11.17. **EVALUATION DES COMPETENCES DES CANDIDATS Examinateur (AOC** FE(S))

Référence : SFCL.445 Certificat de FE(S), de l'annexe III au règlement 2020/358, évaluation de compétences:

Un candidat à la délivrance initiale d'un certificat de FE(S) démontre sa compétence en tant que FE(S) à un inspecteur de l'autorité compétente ou à un examinateur expérimenté expressément habilité à cet effet par l'autorité compétente responsable du certificat de FE(S). Au cours de l'évaluation de compétences, le candidat fait passer un examen pratique, un contrôle de compétences ou une évaluation de compétences, comprenant la séance d'information, la conduite de l'examen pratique, du contrôle de compétences ou de l'évaluation de compétences, ainsi que l'évaluation de la personne à laquelle il fait passer l'examen, le contrôle ou l'évaluation, le débriefing et l'établissement des dossiers de documentation.

Des évaluations de compétences pour l'obtention d'un certificat FE(S) peuvent seulement être conduites par des personnes (inspecteur de la DGTA ou un examinateur expérimenté-senior examiner) qui ont été désignées, spécifiquement et préalablement à l'épreuve pratique, par la DGTA.





Document de référence :

DTO-TM-001 rev 11.3

STANDARDIZED PROGRAM FORMATION EXAMINERS

Course content

DOMAIN	SUBJECT	DOCUMENTATION	INDICATIVE	INFORMATION TO BE DELIVERED
THEORETICAL TRAINING			DURATION	BY (indicative)
PACKAGE 1 Part SFCL and related AMC-GM	Subpart GEN – General requirements Subpart SPL – Sailplane Pilot Licence (SPL) Subpart ADD – Additional ratings and privileges Subpart FI – Flight instructors Subpart FE – Flight examiners	COMMISSION IMPLEMENTING REGULATION (EU) 2020/358 of 4 March 2020 amending Implementing Regulation (EU) 2018/1976 as regards sailplane pilot licences	2 hours	DTO
Package 2 Content of FEM (Flight Examiner Manual)	Examiner standardisation Module 1 – Common requirements Module 7 – Test standards – Sailplanes	Existing in NPA 2014-29 C(1) Based on NPA 2014-29 C series and Manuel Examinateurs belge	1 hour	DTO
Package 3 Content of SFCL 410 and AMC2 SFCL 430	Purpose of a test or check Conduct of a test or check Examiner preparation Assessment system Method and content of a test or check Examiner test limitations	COMMISSION IMPLEMENTING REGULATION (EU) 2020/358 of 4 March 2020 amending Implementing Regulation (EU) 2018/1976 as regards sailplane pilot licences	1 hour	DTO
Package 4 National requirements for examiners	Specific national regulations related to an examination Best practices Frequently examination errors	Guide DGTA "Procédures pour Examinateurs" Royal Decree dated 25 Oct 2013	2 hours	BCAA
Package 5 Fundamentals of human performance and limitations relevant to flight examination	Stress related to examination Examination approach	AMC2 SFCL 430	30 minutes	DTO
Package 6 Management system of DTOs	Training modules for glider (Incl TMG) training including launching methods Theoretical training content and examination	Existing	1 hour	DTO

Date:

3
FCFVV

A 22-avr.-23

Page : 160 / 268



DTO – FCFVV

MANUEL DE FORMATION

Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

	Standard composition of a student training file DTO Safety management system DTO Compliance Management System			
Package 7 Data and insurance	Protection requirements for personal data Accident insurance, liability and fees	GDPR (General Data Protection Requirements)	30 minutes	DTO
PRACTICAL TRAIN	IING		INDICATIVE DURATION	INFORMATION TO BE DELIVERED BY (indicative)
Knowledge and management of the test for glider (Incl TMG) examiner certificate	Module 7	See FEM (Flight Examiner Manual) – NPA 2014-29 C(1) and Manuel Examinateurs belge	1 hour	DTO
Knowledge of the administrative procedures pertaining to that test or check	AMC/GM and BCAA specific Forms, Reports and Templates	See FEM (Flight Examiner Manual) – NPA 2014-29 C(1)	1 hour	BCAA



Date : Page : 22-avr.-23 161 / 268



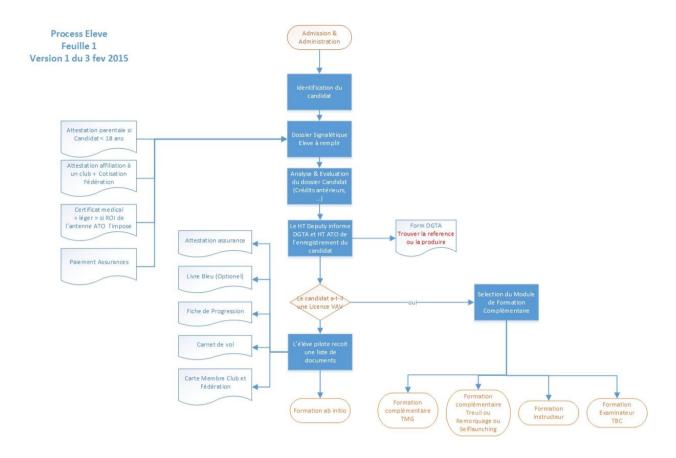
Document de référence :

DTO-TM-001 rev 11.3

6. Annexes et modèles

Annexe 1

Schéma inscription élèves





DTO – FCFVV

MANUEL DE FORMATION

Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Annexe 1 bis

Dossier de formation DTO 132 FCFVV

(peut être fait par ouverture d'un profile sur AssoConnect de la FCFVV)

Signalétique
Nom:
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Etat civil :
N° de carte d'identité :
Nationalité :
Adresse :
Téléphone :GSM :
Mail :
Personne à contacter :
Inscription club
Club:
N° de membre :
Attestation des parents pour les mineurs (voir annexe) Oui / Non
Date :
Signature ROI : (voir annexe) Oui / Non
Inscription aérodrome
Cotisation (voir annexe)
Circulations BOL (visit source)

Signature ROI (voir annexe)

Inscription DTO/FCFVV

Date d'inscription: N° d'inscription:

• Cotisation DTO/FCFVV (voir annexe)

Certificat médical

Type: LAPL - OACI(1) - OACI(2)

Délivré le :

Par:

Copie (voir annexe)



Date: 22-avr.-23

Page: 163 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Remorquage :				
Treuil :				
Self Launch :				
TMG:				
Total :				
SPL (Nombre d'heures & Qualif. & Brevets)				
Remorquage :				
Treuil :				
Self Launch :				
TMG:				
Total :				
PPL (Nombre d'heures & Qualif.)				
CPL (Nombre d'heures & Qualif.)				
ATPL (Nombre d'heures & Qualif.)				

N° de Licences et dates de validité

LAPL(S) (Nombre d'heures & Qualif. & Brevets)

Copie (voir annexe)

Date de validité :

Assurance

Type:

Certificat de radiotéléphoniste restreint IBPT

N°: Date:

OACI ELP

Niveau: 4 5 6 Date de validité:

Date de briefing de sécurité DT0132

ULM (Nombre d'heures & Qualif.)





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Annexes

Annexe – Attestation parentale

Annexe - ROI Club

Annexe - Cotisation aérodrome

Annexe - ROI Aérodrome

Annexe – Cotisation DTO/FCFVV Annexe – Copie Certificat médical

Annexe - Copie Assurance

Annexe - Déclaration date de briefing sécurité DTO 132

Cours/examens théoriques

Présence aux cours (voir annexe)

Résultats progress test (voir annexe)

Date d'accord d'envoi à l'examen théorique :

Signature de l'Accountable Manager :

Premier passage : Date :.....Résultat : Repêchage(s) : Date(s) :Résultat :

Résultat(s):





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Annexe 2

Cours pratique - Pilote de planeur

PP00ACCOUTUMANCE ET RÉF. VISUELLES

Avant vol et accoutumance

Références visuelles

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur	Elève

PP01EFFETS PRIMAIRES

Rotation autour des axes

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur	Elève

PP02LA LIGNE DR0ITE

Assiette

Inclinaison

Conjugaison-Lacet inverse

Synthèse

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	

PP03LE VIRAGE

Sécurité en virage

Mise en virage

Sortie de virage

Stabilisation de l'assiette en virage

Stabilisation de l'inclinaison

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée			
Date	Instructeur Elève		

Saut de page

PP04VISUALISATION ABOUTISSEMENT

Visualisation aboutissement trajet.

Recherche point d'aboutissement

Comparaison Pt aboutissement réel

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

PP05RELATION ASSIETTE/TRAJ./VITESSE

Assiette-Trajectoire- Vitesse

Compensation

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	

PP06SYMÉTRIE

Symétrie en virage

Lacet induit

Symétrie en ligne droite

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	

PP07MONTÉE EN THERMIQUE

Montée élémentaire en thermique

Sortie d'ascendance

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	

PP08APPLICATIONS PRATIQUES

Sortie de virage fac e à un repère

Prisez de cap

Effet du vent

Prise d'axe

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	

Saut de page

PP09LE REMORQUAGE LR1 ET LR2

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	

PP10Généralités remorquage

Avant le départ

Roulement décollage

Conduite du décollage

Après décollage

Remorquage en ligne droite

Remorquage en virage

Consignes largage

Signaux conventionnels



Date: Pa 22-avr.-23 16



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Impossibilité de largage Convoyage par air

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	

LR2Remorquages en solo supervisé 5 remorquages en solo supervisé

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	

PP11TRANSITION ELEMENTAIRE EN LOCAL

Sécurité

Décision

Navigation

Aérologie

Pilotage

Communications

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	

Saut de page

PP12LES AEROFREINS

Utilisation des aérofreins

Modification trajectoire à VI constante

Modification VI trajectoire constante

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	

PP13L'APPROCHE FINALE

Approche finale

Une fois sur l'axe, dans le PIA

Rattrapage de plan

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée								
Date Instructeur Elève								
	· · · · ·							



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

PP14ATTERRISSAGE - ROULEMENT

Décision de l'arrondi

Arrondi

Roulage

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée									
Date	Date Instructeur Elève								

PP15PRISE DE TERRAIN EN L (PTL)

Prise de terrain en L (PTL)

Vent arrière

Etape de base

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée									
Date	Date Instructeur Elève								

PP16VOL LENT ET DÉCROCHAGE

Vol lent

Décrochage en ligne droite

Décrochage en virage

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée								
Date	Date Instructeur Elève							

PP17VIRAGES GDE INCLINAISON ET ENGAGES

Virage à grande inclinaison

Virage engagé

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée									
Date	Date Instructeur Elève								

PP18AUTOROTATION

Autorotation

Evitement départ en vrille

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée								
Date	Date Instructeur Elève							



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Annexe 2 bis Fiche de progression Licence SPL Planeur

Code des cases de progression :

☑: vu mais non maîtrisé ☑: maîtrisé

Noms et prénom de l'élève

:

Date de naissance :

Date de début de la formation:

		Brief.	Démo					ОК
PP00	ACCOUTUMANCE ET RÉF. VISUELLES							
	Avant vol et accoutumance							
	Références visuelles							
PP01	EFFETS PRIMAIRES							
	Rotation autour des axes							
PP02	LA LIGNE DROITE							
	Assiette							
	Inclinaison							
	Conjugaison-Lacet inverse							
	Synthèse							
PP03	LE VIRAGE							
	Sécurité en virage							
	Mise en virage							
	Sortie de virage							
	Stabilisation de l'assiette en virage							
	Stabilisation de l'inclinaison							
PP04	VISUALISATION ABOUTISSEMENT							
	Visualisation aboutissement trajectoire.							
	Recherche point d'aboutissement							
	Comparaison Pt aboutissement réel							
PP05	RELATION ASSIETTE/TRAJ./VITESSE							
	Assiette-Trajectoire- Vitesse							
	Compensation							
PP06	SYMÉTRIE							
	Symétrie en virage							
	Lacet induit							



Date : Page : 22-avr.-23 | 170 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

		1	1	1	1	1	ı	1	ı	1	1
	Symétrie en ligne droite										
PP07	MONTÉE EN THERMIQUE										
	Montée élémentaire en thermique										
	Sortie d'ascendance										
PP08	APPLICATIONS PRATIQUES										
	Sortie de virage fac e à un repère										
	Prisez de cap										
	Effet du vent										
	Prise d'axe										
PP09	LE REMORQUAGE LR1 ET LR2										
PP10	Généralités remorquage										
	Avant le départ										
	Roulement décollage										
	Conduite du décollage										
	Après décollage										
	Remorquage en ligne droite										
	Remorquage en virage										
	Consignes largage										
	Signaux conventionnels										
	Impossibilité de largage										
	Convoyage par air										
LR2	Remorquages en solo supervisé										
	5 remorquages en solo supervisé										

		Brief.	Démo.					ОК
PP11	TRANSITION ELEMENTAIRE EN LOCAL							
	Sécurité							
	Décision							
	Navigation							
	Aérologie							
	Pilotage							
	Communications							
PP12	LES AEROFREINS							
	Utilisation des aérofreins							
	Modification trajectoire à VI constante							
	Modification VI trajectoire constante							
PP13	L'APPROCHE FINALE							
	Approche finale							
	Une fois sur l' axe, dans le PIA							
	Rattrapage de plan							
PP14	ATTERRISSAGE - ROULEMENT							



Date: Page: 22-avr.-23 171 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

							1	
	Décision de l'arrondi							
	Arrondi							
	Roulage							
PP15	PRISE DE TERRAIN EN L (PTL)							
	Prise de terrain en L (PTL)							
	Vent arrière							
	Etape de base							
PP16	VOL LENT ET DÉCROCHAGE							
	Vol lent							
	Décrochage en ligne droite							
	décrochage en virage							
	VIRAGES GDE INCLINAISON ET							
PP17	ENGAGES							
	Virage à grande inclinaison							
	Virage engagé							
PP18	AUTOROTATION							
	Autorotation							
	Evitement départ en vrille							
SOLOSPL	LACHER SEUL À BORD							
SPL1	Solo 1 / vol supervisé							
SPL2	Solo 2 / vol supervisé							
SPL3	Solo 3 / vol supervisé							
SPL4	Solo ;4 /vol supervisé							
	Solo 5/ vol supervisé en							
SPL5	monoplace							
	MODULE VOL À VOILE (4 VOLS)							
VV1	Optimisation de la montée							
	Gestion du vol / respect des							
VV2	consignes							
VV3	Optimisation du cheminement							
VV4	Optimisation de la transition							

3
FCFVV

Date : Page : 22-avr.-23 | 172 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Annexe 3

Cours pratique - Pilote de TMG

TMG-00 - ACCOUTUMANCE ET REFERENCES. VISUELLES

- Caractéristiques d'un planeur et du TMG, disposition de l'habitacle
- Découverte par les aires de l'aérodrome et de ses environs immédiats
- Orientation générale points de repère tous azimuts
- Checklist
- Procédure de mise en route, chauffage moteur et vérifications moteur
- Référence horizon, repère capot
- Position repère capot / horizon, déplacements repère capot / horizon

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée								
Date	e Instructeur Elève							

TMG-01 - PREPARATION DU VOL

- Gestion de la mise en œuvre au sol du (moto)planeur
- Visite prévol (intérieur et extérieur
- Documents du motoplaneur
- Stationnement, sécurité et arrimage ;
- Avitaillement
- Informations météo, NOTAM, espace aérien
- Fiche de navigation
- Documents d'entretien et de mise en service
- Equipement requis, cartes, etc...
- Mise en place d'un parachute
- Convoyage d'un planeur en piste

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	

TMG-02 - EFFETS PRIMAIRES

Rotations autour des axes de référence :

- Tangage
- Roulis
- Lacet

Rotations autour de l'axe de tangage :

- Manche d'avant en arrière
- Action sur la gouverne de profondeur
- Apprécier les efforts

Rotations autour de l'axe de roulis :

- Manche latéral gauche ou droite
- Action sur les ailerons
- Apprécier les efforts

Rotations autour de l'axe de lacet :

- Palonnier gauche ou droite
- Action sur la gouverne de symétrie ou de direction
- Apprécier les efforts

9
FCFVV



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

TMG-03 - VOL HORIZONTAL RECTILIGNE

- Présentation : espace vertical entre le repère capot et l'horizon
- Assiette de référence (repères visuels), variations à piquer et à cabrer
- Changements d'assiette maîtrisés avec retour à l'assiette de référence et maintien de cette assiette – utilisation du compensateur
- A la puissance de croisière normale, mise en palier et maintien du vol horizontal rectiligne
- Mise en évidence de l'inclinaison nulle avec le repère capot parallèle à l'horizon + pas de défilement
- Mise en évidence de l'inclinaison avec le repère capot à gauche ou à droite et le défilement (très légère inclinaison)
- Retour à inclinaison nulle grâce au manche en latéral à l'opposé de l'inclinaison et annulation de l'action une fois le résultat visé obtenu
- Savoir détecter une inclinaison, même minime
- Mise en évidence du lacet inverse lors de retours à inclinaison nulle (une action en roulis d'un côté a une conséquence en lacet de l'autre côté)
- Mise en évidence du fait que lors d'un retour à inclinaison nulle, une action en lacet annule progressivement le défilement du repère capot
- Maintenir l'inclinaison nulle en conjuguant (notions d'effort et de simultanéité)

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur	Elève

TMG-04 - LE VIRAGE

- Prise en compte de tous les secteurs de contrôle de l'anticollision
- Prise en compte des angles morts
- Contrôle de l'anticollision durant toutes les phases, répété tous les quarts de tour en virage prolongé
- Mise en place du circuit visuel
- Détection de l'inclinaison, permise grâce au défilement ou non du repère capot sur l'horizon
- Mise en virage à faible inclinaison (15°)
- Prise en compte du repère capot dont le défilement accélère lorsque l'inclinaison augmente
- Sortie de virage, en assurant la sécurité, en conjuguant et en arrêtant l'action à inclinaison nulle
- Prise en compte du repère capot dont le défilement ralentit lorsque l'inclinaison diminue, puis s'annule à inclinaison nulle
- Sortie de virage à des caps prédéterminés, utilisation du conservateur de cap et du compas, précision
- Mise en évidence de la variation d'assiette à piquer lors d'une mise en virage
- Conserver son assiette constante en virage et ce en actionnant le manche vers l'arrière après la mise en virage
- Mise en évidence de la variation d'assiette à cabrer lors d'un retour à inclinaison nulle
- Conserver son assiette constante lors d'un retour à inclinaison nulle en actionnant le manche vers l'avant pendant le retour à inclinaison nulle
- En virage stabilisé, manche au neutre en roulis, mise en évidence de l'inclinaison qui tend à augmenter (roulis induit)
- Montrer la stabilisation de l'inclinaison (action au manche à l'extérieur du virage)
- Travailler le virage stabilisé de manière à ce que l'inclinaison soit constante
- Travailler le virage stabilisé de manière à ce que tous les paramètres soient constants : assiette, inclinaison, symétrie. Sécurité permanente

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur	Elève



Date: Page: 22-avr.-23 174 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

TMG-05 - MONTEE

- Mise en montée, maintien de la montée normale, à pente max et Vz max et mise en palier
- Mise en palier aux altitudes prédéterminées
- Montée en route (montée croisière)
- Montée volets sortis (si applicable)

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	

TMG-06 - DESCENTE

- Mise en descente, maintien et mise en palier
- Mise en palier aux altitudes prédéterminées
- Moteur réduit, au moteur et descente croisière, y compris les effets de la puissance et de la vitesse

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	

TMG-07 - VISUALISATION DE L'ABOUTISSEMENT DE LA TRAJECTOIRE

- Notion de zone d'immobilité apparente, donc de point d'aboutissement
- Mise en évidence que si la zone monte par rapport au repère capot, elle est après le point d'aboutissement ; si la zone descend par rapport au repère capot, elle est avant le point d'aboutissement
- Travail de visualisation du point d'aboutissement réel
- Comparer le point d'aboutissement réel par rapport au point d'aboutissement recherché.
- Travail de réglage de la trajectoire en démonstration

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	

TMG-08 - RELATION ASSIETTE/TRAJ./VITESSE / USAGE COMPENSATEUR

- Pré affichage d'assiettes, corrélation assiettes / vitesses
- Détection des bruits aérodynamiques associés aux différentes assiettes
- Détection de l'inertie du planeur
- Perception de l'effort à assurer lors de tout changement d'assiette
- Réglage du compensateur à différentes vitesses stabilisées

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur	Elève

TMG-09 - SYMÉTRIE

- Interprétation du fil de laine en fonction du vent relatif, si vol en planeur
- Interprétation de la bille en fonction du vent relatif, si vol en motoplaneur

FCFVV	Document soumis pour approbation à la DGTA	Date : 22-avr23	Page : 175 / 268
FCFVV			



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

- Notions de dérapage intérieur et extérieur, sensibilisation sur les dangers du dérapage extérieur
- Annulation du dérapage de manière à revenir en vol symétrique
- Mise en évidence du léger dérapage intérieur qui apparaît lors d'un virage stabilisé (lacet induit)
- Annulation du dérapage intérieur par une action permanente et dosée sur le palonnier intérieur
- Recherche de la position d'équilibre des commandes en virage stabilisé
- Interprétation du fil de laine ou de la bille en fonction du vent relatif
- Correction du dérapage au palonnier du côté du vent relatif.
- Sensibilisation au risque de focalisation.
- Importance du circuit visuel.

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	

TMG-10 MONTÉE EN THERMIQUE ET TRANSITION ELEMENTAIRE EN LOCAL

- Systématiser l'anticollision et la recherche d'un pilotage précis
- Indices : Nuages (Cu), traces blanchâtres de condensation (nuelles), planeurs, oiseaux, soleil, vent, contrastes, surfaces au sol propices
- Prémices ressenties de l'ascendance, chute puis montée, poussée de l'ascendance, accélération éventuelle, variations de l'attitude du planeur
- Retard du vario
- Tendance de l'aile à se soulever du côté ascendant
- Position des ascendances / vent / nuages
- La décision de mise en virage/poussée ressentie, l'attitude spirale (assiette) et l'inclinaison / force et la largeur de l'ascendance/anticipation vario
- Méthode de centrage de l'ascendance
- Insister sur la matérialisation extérieure de l'axe de meilleure montée (cap approximatif)
- Représentation mentale de l'ascendance et la position du planeur par rapport à son centre
- Vérification de la montée effective (altimètre) dans le thermique
- Sécurité anticollision régulièrement assurée pendant la spirale
- Déterminer les espérances d'ascendances sur une route à suivre
- Rejoindre une espérance d'ascendance et la centrer
- Utilisation du FLARM
- Gestion d'un vol local Voler à Finesse 10
- Cheminements dans les zones favorables
- Adaptation de la vitesse de vol à la masse d'air

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	

TMG-11 - EXERCICES PRATIQUES

- Sortir de virage dans une direction précise
- Prendre et maintenir un cap
- Connaître les effets du vent pour les prendre en compte sur la trajectoire sol et la vitesse ; contrôler la dérive
- S'aligner et maintenir l'axe d'atterrissage

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur	Elève





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

TMG-12 - ROULEMENT / DECOLLAGE

- Garder le contrôle du motoplaneur dans les manœuvres au sol
- Connaître la procédure
- Connaître les effets du vent pour les prendre en compte sur la trajectoire sol et la vitesse ; contrôler la dérive
- S'aligner et maintenir l'axe d'atterrissage
- Panne de frein / Perte du contrôle de direction au sol

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	

TMG 13 - LES AEROFREINS

- Utilisation des aérofreins
- Modification trajectoire à VI constante
- Modification VI trajectoire constante

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	

TMG-14 - CIRCUIT D'ATTERRISSAGE

- Prise de terrain en L (PTL)
- Vent arrière
- Etape de base
- Adaptation de la trajectoire aux conditions

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	

TMG-15 - APPROCHE - ATTERRISSAGE

- Préparer un atterrissage précis et sûr sur l'axe, en interceptant puis en conservant le PIA avec une vitesse égale à VOA, approche finale
- Rattrapage de plan
- Décision de l'arrondi, arrondi
- Prendre souplement contact avec le sol à l'issue de l'approche
- Roulage

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur	Elève



Date:



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

TMG-16 - VOL AUX GRANDS ANGLES D'INCIDENCE ET DÉCROCHAGE

- Reconnaître les signes caractéristiques des grands angles d'incidence et revenir aux petits angles afin d'éviter le décrochage
- Décrochage en ligne droite, décrochage en virage
- Sortie de décrochage

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur	Elève

TMG-17 - VIRAGES A GRANDES INCLINAISONS ET VIRAGE ENGAGE

- Effectuer des virages à grande inclinaison (évitement, ascendances étroites) sans risquer le départ en virage engagé ou en autorotation
- Déceler le virage engagé, l'éviter et en sortir s'il se produit

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	

TMG-18 - AUTOROTATION

- Prévenir et stopper le départ en autorotation
- En sortir si elle se produit accidentellement
- Reconnaître les situations propices aux départs en autorotation

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur	Elève

TMG-19 - NAVIGATION

- Exécuter une préparation de vol correcte
- Evoluer en espace aérien non contrôlé et contrôlé (maintien de caps et d'altitudes, respect de timing)
- Naviguer à l'estime (points de repères, recalages, ...)
- Intégrer des circuits d'aérodrome
- Gérer une diversion

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	

TMG-20 - NAVIGATION A BASSE ALTITUDE ET PAR VISIBILITE REDUITE

- Exécuter une préparation de vol correcte
- Naviguer à l'estime (points de repères, recalages, ...) à basse altitude et/ou visibilité réduite

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	

3
FCFVV

Page: Date: 22-avr.-23 178 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

TMG-21 - RADIONAVIGATION

- Savoir utiliser des moyens différents de la carte pour la navigation (GPS/GNSS, VOR (si applicable)
- Demander un QDM
- Transpondeur (si applicable)

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	

TMG-22 - SITUATION D'URGENCE

 Feu, défaillances système, procédure d'évacuation, interruption décollage, panne moteur, atterrissage manqué

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur	Elève

TMG-23 - ARRET ET REMISE EN MARCHE DU MOTEUR EN VOL

- Savoir redémarrer le moteur en vol en procédure standard ou en « wind milling »

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur	Elève

TMG-24 – ATTERRISSAGE FORCE SANS PUISSANCE ET ATTERRISSAGE DE PRECCAUTION

- Déterminer le champ sur lequel on va atterrir
- Déterminer le circuit d'un atterrissage en campagne (vent, obstacles, ...)

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur	Elève

SOLOTMG - LACHER SOLO ET VOLS D'ENTRAINEMENT SOLO

- Solo TMG 1 : lâcher solo
- Solo TMG 2 : vol d'entraînement en solo
- Solo TMG 3 : vol d'entraînement en solo
- Solo TMG 4 : vol d'entraînement solo avec objectifs fixés
- Solo TMG 5 : vol d'entraînement solo avec objectifs fixés

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	

3
FCFVV



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

PRESPL TMG - - VOLS SUR LA CAMPAGNE

- Vols sur la campagne en double commande
- Vols sur la campagne en double commande de plus de 150 km avec atterrissage sur aérodrome extérieur
- Vol sur la campagne en solo de plus de 150 km avec atterrissage sur aérodrome extérieur

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	



Date : Page : 22-avr.-23 | 180 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Annexe 3 bis

Fiche de progression Licence SPL TMG

Code des cases de progression :

☑: vu mais non maîtrisé ☑: maîtrisé **2**:vu

Noms et prénom de l'élève

Date de naissance :

Date de début de la formation:

		Brief.	Démo					ОК
	ACCOUTUMANCE ET RÉF.	Brien	Demo					O.V
TMG00	VISUELLES							
	Avant vol et accoutumance							
	Références visuelles							
TMG01	PREPARATION DU VOL							
	Pré vol							
	Log nav si applicable							
	W&B							
	Documents							
	Mise en œuvre au sol							
TMG02	EFFETS PRIMAIRES							
	Rotation autour des axes							
TMG03	VOL HORIZONTAL RECTILIGNE							
	Maintien d'assiette							
	Changements d'assiette							
	Maintien d'inclinaison nulle							
	Gestion puissance moteur							
TMG04	VIRAGE							
	Sécurité en virage							
	Mise en virage							
	Sortie de virage							
	Stabilisation de l'assiette en virage							
	Stabilisation de l'inclinaison							
TMG05	MONTEE							
	Montées et mises en palier							
	Gestion moteur							
TMG06	DESCENTE							
	Descentes et mises en palier							
	Gestion moteur							



Date: Page: 22-avr.-23 181 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

TMG07	VISUALISATION ABOUTISSEMENT						
	Visualisation aboutissement						
	trajectoire.						
	Recherche point d'aboutissement						
	Comparaison Pt aboutissement						
TN 4C00	réel						
TMG08	RELATION ASSIETTE/TRAJ./VITESSE-COMPENSATEUR						
	Assiette-Trajectoire- Vitesse						
	Compensation						
TMG09	SYMÉTRIE						
1101005	Symétrie en virage						
	Lacet induit						
TMG10	Symétrie en ligne droite MONTÉE EN THERMIQUE ET						
HIVIGIU	TRANSITION EN LOCAL						
	Montée élémentaire en thermique						
	Sortie d'ascendance						
	Choix de la trajectoire entre						
	ascendances						
TMG11	EXERCICES PRATIQUES						
	Sortie de virage fac e à un repère						
	Prisez de cap						
	Effet du vent						
	Prise d'axe						
TMG12	ROULAGE - DECOLLAGE						
	Tenue de l'axe						
	Mise en ligne de vol et décollage						
	souple						
	Gestion du vent						
	Gestion du moteur						
TMG13	AEROFREINS						
	Utilisation des aérofreins						
	Modification trajectoire à VI						
	constante						
	Modification VI trajectoire						
	constante						
TMG14	CIRCUIT D'ATTERRISSAGE						
	Prise de terrain en L (PTL)						
	Vent arrière						
	Etape de base						
TMG15	APPROCHE - ATTERRISSAGE						
	Approche finale						
	Une fois sur l'axe, dans le PIA						
	Rattrapage de plan						
	Décision de l'arrondi						



Date: Pa 22-avr.-23 18



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

	Arrondi			'						
	Roulage									
TMG16	VOL LENT AUX GRANDS ANGLES									
	D'INCIDENCE ET DECROCHAGE									
	Vol lent	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u> '	<u> </u>	<u> </u>		 	igsquare	
	Décrochage en ligne droite	<u> </u>		<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>				
	Décrochage en virage									
TMG17	VIRAGES A GRANDES INCLINAISONS ET VIRAGE ENGAGE									
	Virage à grande inclinaison			'						
	Virage engagé				<u> </u>					
TMG18	AUTOROTATION									
	Autorotation									
	Evitement départ en vrille									
TMG19	NAVIGATION									
	Préparation			1						
	Recherche des points virage et									i
	point de repère			!						
	Utilisation de la carte et de la			<u> </u>	[
	boussole	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>				$\sqcup \sqcup$
	Timing	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>				
	Gestion machine			<u> </u>						
TMG20	NAVIGATION A BASSE ALTITUDE ET PAR VISIBILITE REDUITE									
	Adaptation des points de repère			<u> </u>						
	Décisions de diversion/abort				[<u>'</u>					Ī
	Gestion de la sécurité			<u> </u>						
TMG21	RADIONAVIGATION									
	Usage GPS									
	Procédure QDM									
	Usage VOR si applicable									
TMG22	SITUATIONS D'URGENCE									
	Gestion simulée incendie									
	Panne moteur (différentes phases de vol)									
	Atterrissage en campagne									
	Interruption décollage		 	 						
	Interruption atterrissage		 	 						
TMG23	ARRET ET REMISE EN MARCHE DU									
	MOTEUR EN VOL									
	Procédure normale				[<u>'</u>					[
	« Wind milling »(si applicable)			<u> </u>	[<u> </u>					<u> </u>
TMG24	ATTERRISSAGE FORCE SANS PUISSANCE ET ATTERRISSAGE DE									
	PRECAUTION									
	Choix terrain		<u> </u>	<u> </u>	[<u></u> '					
	Choix et conduite circuit									



Date: Page: 22-avr.-23



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

	Gestion approche et atterrissage							
	Gestion sécurité							
SOLOTMG	VOLS SOLO							
SOLOTMG1	Solo 1 / vol supervisé / lâcher							
SOLOTMG2	Solo 2 / vol supervisé							
SOLOTMG3	Solo 3 / vol supervisé	·						
SOLOTMG4	Solo 4 /vol supervisé avec Obj							
SOLOTMG5	Solo 5/ vol supervisé avec Obj							

PRESPL	VOL CAMPAGNE
PRESPL1	VOL SUR LA CAMPAGNE EN DC
PRESPL2	VOL SUR LA CAMPAGNE EN DC
PRESPL3	VOL EN CAMPAGNE PRESOLO MIN 150
	KM DC AVEC ATTERRISSAGE SUR
	AERODROME EXTERIEUR
PRESPL4	VOL EN CAMPAGNE SOLO SUPERVISE
	MIN 150 KM AVEC ATTERRISSAGE SUR
	AERODROME EXTERIEUR



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Annexe 4

Autorisation SOLO

(disponible sur le site de la DGTA)



BELGIAN CIVIL AVIATION AUTHORITY EUROPEAN UNION

First Solo Flight Authorisation

i.a.w. Regulations (EU) No. 1178/2011, FCL.020 & FCL.045(d)

NOTES

1. Student details

The student pilot shall:

Student Name and first name : Date of birth (dd/mm/yyyy) :

- · be at least 16 years of age in the case of aeroplanes, helicopters and airships;
- · be at least 14 years of age in the case of sailplanes and balloons
- carry a personal identification containing his/her photo;
- carry a valid medical certificate.
- This document shall be kept in the student pilot training record after execution of the first solo flight.
- It should be completed at least immediately after the first solo circuit.
- It shall be completed only for the first solo flight.
- The student logbook must also have the mention "Solo authorized" in the remark column for the first and all subsequent solo flights.

Authorisation to fly solo for the first time	to be completed by the Authorising Instructor
This is to certify that the above named student has the appropriate standards in order to perform his/her first solo flight.	skills and knowledge and that he/she is up to the
Instructor's Name and first name :	License Number :
Approved Training Organisation (ATO):	
ATO Approval No : BE/ATO-	
Signature (Authorising Instructor):	Date:

Training Department Procedures - Mission L-TRA/01

LA/L-TRA/0151D92E

Version: 2.0 Issued: 29/07/2015





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Annexe 4bis

Autorisation et briefing VOL EN CAMPAGNE

(disponible sur le site de la DGTA)



BELGIAN CIVIL AVIATION AUTHORITY EUROPEAN UNION

Solo Cross-Country Briefing Certificate and Authorisation

I.a.w. Regulations (EU) No. 1178/2011; PART-FCL

- NOTES :
 The student pilot shall:
 - carry this authorisation on all solo cross-country flights;
 - carry a personal identification containing his/her photo;
 - carry a valid medical certificate;
 - without undue delay present his/her flight time record for inspection upon request by an authorised representative of a competent authority.
- This document shall be kept in the student pilot training record after completion of the flight.

1 Instructor's briefing and authories	tion	of the solo cross-country to be completed by the authorised flight instructor
 Instructor's briefing and authorisa flight 	tion	of the solo cross-country to be completed by the authorised night instructor
This is to certify that student pilot (N	ame	and first name):
With the licence number (if applicable	le) :	
Has been briefed for a solo navigatio	n flig	ght as follows :
From:		To:
From:		To:
From:		To:
for an ETD of (hours) :		With A/C tailnumber : date:
The student pilot's navigation plan h	as be	een checked and the following items discussed :
Weather		Forecasts and actuals.
Map selection, preparation and		Choice of route;
use		Controlled airspace;
		Danger, prohibited and restricted areas;
		Safety altitudes;
		Noise abatement considerations.
Calculations		Magnetic heading(s) and time(s) en-route;
		Fuel consumption;
		Mass and balance;
		Mass and performance.
Flight information		NOTAMs etc.;
		Radio frequencies;
		Selection of alternate aerodromes and landing sites.
Aircraft		Documentation;
		Operation of the required systems and equipment.
Notification of the flight		Pre-flight administrative procedures;
		Flight plan form (where appropriate).
R/T Communication		Proficient.
		place other than an aerodrome named hereon, the authorisation for the flight
		ing instructor is then to be notified immediately by telephone
	d the	flight MUST NOT be continued without his/her specific authorisation.
Instructor's Name and first name :		License Number :
Approved Training Organisation (ATC)):	
ATO Approval No : BE/ATO-		
Signature (Authorising Instructor):		Date :

LA/L-TRA/0151093E Training Department Procedures - Mission L-TRA/05





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

to be completed by the student pilot



2. Student pilot confirmation

BELGIAN CIVIL AVIATION AUTHORITY EUROPEAN UNION

l, certify tha	t I have been briefed for the navigation exercise detailed
above and understand that in the event of an unscheduled I by the quickest possible means and act according to their in	anding I will contact the Authorising Instructor or his deputy structions.
Signature :	Date :
3. Aerodrome 1	to be completed by an aerodrome representative
This is to certify that the above mentioned pilot landed at:	to be completed by an deroutome representative
Date :	Time(UTC) :
Remarks :	Time(ore).
Appointment (i.e. Flight Instructor or Air Traffic Service unit)	:
name :	
Signature and/or stamp of the appointment:	
4. Aerodrome 2	to be completed by an aerodrome representative
This is to certify that the above mentioned pilot landed at:	to be completed by an deroutome representative
Date :	Time/UTC)
Remarks :	Time(UTC) :
Religios .	
Appointment (i.e. Flight Instructor or Air Traffic Service unit)	:
name :	
Signature and/or stamp of the appointment:	

Training Department Procedures - Mission L-TRA/01

LA/L-TRA/0151D93E

Page 2 of 2 Version: 2.0 Issued: 29/07/2015





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Annexe 5

Cours pratique - Treuil

LT1 LANCEMENT A L'AIDE D'UN TREUIL (10 vols en double commande)

Généralités treuil

Procédure radio

Roulement décollage-montée initiale

Montée à trajectoire optimale

Avant le départ

Fin de treuillée et largage

Manœuvre d'urgence

Interruption à hauteur >200m

Interruption à hauteur < 100m

Interruption entre 100 et 200 m

Interruption en roulement

Signatur	es attestant que la l	leçon a été donnée et assimilée										
Date	Date Instructeur Elève											

LT2VOLS EN SOLO SUPERVISÉS (5 VOLS)

Vol supervisé n° 1

Vol supervisé n° 2

Vol supervisé n° 3

Vol supervisé n° 4

Vol supervisé n° 5

Signatures at	testant que la leçon a été do	nnée et assimilée										
Date	Date Instructeur Elève											





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Annexe 5 bis FICHE DE PROGRESSION

Code des cases de progression:

☑: vu mais non maîtrisé ☑: maîtrisé

Nom et prénom de l'élève :

Moyens de lancement SPL ou LAPL(S)

	TDELIII		_,					
	TREUIL	Briet.	Démo.					ОК
	LANCEMENT A L'AIDE D'UN TREUIL							
LT1	(10 vols en DC)							
	Généralités treuil							
	Procédure radio							
	Roulement décollage-montée initiale							
	Montée à trajectoire optimale							
	Avant le départ							
	Fin de treuillée et largage							
	Manœuvre d'urgence							
	Interruption à hauteur >200m							
	interruption à hauteur < 100m							
	interruption entre 100 et 200 m							
	interruption en roulement							
LT2	VOLS EN SOLO SUPERVISÉS (5 VOLS)							
	Vol supervisé n° 1							
	Vol supervisé n° 2							
	Vol supervisé n° 3							
	Vol supervisé n° 4							
	Vol supervisé n° 5							

	TREUIL	Brief.	Démo.					ОК
LT1	LANCEMENT A L'AIDE D'UN TREUIL (10 vols en DC)							
	Généralités treuil							
	Procédure radio							



Date : Page : 22-avr.-23 | 189 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

	Roulement décollage-montée initiale						
	Montée à trajectoire optimale						
	Avant le départ						
	Fin de treuillée et largage						
	Manœuvre d'urgence						
	Interruption à hauteur >200m						
	interruption à hauteur < 100m						
	interruption entre 100 et 200 m						
	interruption en roulement						
LT2	VOLS EN SOLO SUPERVISÉS (5 VOLS)						
	Vol supervisé n° 1						
	Vol supervisé n° 2						
	Vol supervisé n° 3						
	Vol supervisé n° 4						
	Vol supervisé n° 5						



Date: Page: 22-avr.-23 190 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Annexe 6

Cours pratique - Planeur motorisé

LA 1Planeurs motorisés

Généralités

Procédure radio

Avant le vol

Roulage

Avant le décollage

Roulement - décollage

Montée initiale

Arrêt du moteur en vol

Démarrage du moteur en vol

Manœuvres d'urgence

Arrêt au décollage

Panne à hauteur < 100m

Panne à hauteur entre 100 et 200 m

Panne à hauteur > 200 m

Démarrage impossible en vol sur campagne

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée					
Date	Instructeur	Elève			

LA 2VOLS EN SOLO SUPERVISÉS (5 VOLS)

Vol supervisé n° 1

Vol supervisé n° 2

Vol supervisé n° 3

Vol supervisé n° 4

Vol supervisé n° 5

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée					
Date Instructeur Elève					





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Annexe 6 bis

FICHE DE PROGRESSION

Code des cases de progression :

☑: vu mais non maîtrisé ☑: maîtrisé

			1	1					
	PLANEUR MOTORISÉ	Brief.	Démo.						ОК
LA 1	Planeurs motorisés								
	Généralités								
	Procédure radio								
	Avant le vol								
	Roulage								
	Avant le décollage								
	Roulement - décollage								
	Montée initiale								
	Arrêt du moteur en vol								
	Démarrage du moteur en vol								
	Manœuvres d'urgence								
	arrêt au décollage								
	panne à hauteur < 100m								
	panne à hauteur entre 100 et 200								
	m								
	panne à hauteur > 200 m								
	démarrage impossible en vol sur								
	campagne								
LA 2	VOLS EN SOLO SUPERVISÉS (5 VOLS)								
	Vol supervisé n° 1								
	Vol supervisé n° 2								
	Vol supervisé n° 3								
	Vol supervisé n° 4								
	Vol supervisé n° 5								



Date : Page : 22-avr.-23 192 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Annexe 7

Cours pratique - Extension SPL Planeur au TMG

TMG 01FAMILIARISATION AVEC LE TMG

Caractéristiques du TMG Dispositions de l'habitacle Systèmes

Listes vérifications, exercices, contrôles

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée					
Date Instructeur Elève					

TMG 01e EXERCICES D'URGENCES

Actions en cas de feu au sol et en vol

Feu : habitacle, moteur, système électrique Procédure d'évacuation, emplacement et Utilisation des équipements secours

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée					
Date	Instructeur	Elève			

TMG 02PREPARATION VOL ET ACTIONS APRES VOL

Documents entretien et mise en service

Equipements requis, cartes etc.

Pré vols extérieure

Pré vol intérieure

Ajustement du ou des palonniers

Mise en route et chauffage moteur

Vérifications moteur

Arrêt et vérification systèmes et arrêt moteur

Stationnement, sécurité et arrimage

Remplissage des documents de l'aéronef

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée					
Date Instructeur Elève					

TMG 03ROULAGE

Vérifications avant roulage
Lâcher freins, contrôle vitesse, immobilisation
Gestion du moteur
Contrôle de la direction et du virage
Virage dans les espaces exigus
Procédure et précautions aire stationnement
Effet du vent utilisations commandes de vol



Date : Page : 22-avr.-23 | 193 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Effets de l'état de la surface du sol Liberté de mouvement des palonniers Signaux de guidage au sol Vérification des instruments Procédures contrôles trafic air (si applicable)

Panne de freins

Panne direction au sol : impossibilité de diriger l'appareil

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée					
Date Instructeur Elève					

TMG 04MONTÉE

Mise en montée, maintien montée normale, à pente max. et Vz max. et mise en palier Mise en palier aux altitudes prédéterminées Montée en route (montée croisière)

Montée volets sortis (si applicable)

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée					
Date	Instructeur	Elève			

TMG 05VOL HORIZONTAL RECTILIGNE

A la puissance de croisière normale, mise en palier et maintien du vol horizontal rectiligne

Vol aux vitesses critiques élevées (si applicable)

Démonstration de stabilité de route

Contrôle assiette, utilisation du compensateur

Symétrie du vol en ligne droite

Vols en palier à différentes vitesses

Changement de configuration (si applicable)

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée					
Date Instructeur Elève					

TMG 06 DESCENTE

Mise descente, maintien, mise en palier

Mise en palier aux altitudes prédéterminées

Moteur réduit, au moteur et descente croisière (y compris effets puissance et vitesse)

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée					
Date	Instructeur	Elève			

TMG 07VIRAGES

Mise et maintien virage moyenne inclinaison Retour au vol rectiligne

Virages en montée



Date: Page: 22-avr.-23 194 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

virages en descente

Sortie de virage à caps prédéterminés

Utilisation du conservateur de cap, compas précision

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée					
Date Instructeur Elève					

TMG 08VOL LENT ET DECROCHAGE

Sécurité (cabine), hauteur et anticollision

Introduction au vol lent

Réduction contrôlée vers vitesse critique basse

Retour au vol normal

DECROCHAGE

Sécurité (cabine), hauteur et anticollision

Signes annonciateurs

Reconnaissance

Décrochage en configuration lisse et récupération avec et sans puissance

Récupération à l'enfoncement d'une aile

Approche du décrochage en configuration approche et atterrissage avec et sans puissance

Récupération à l'amorce du décrochage

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée							
Date Instructeur Elève							

TMG 09DECOLLAGE ET MONTEE VERS VENT ARRIERE

Décollage

Vérifications avant décollage

Décollage face au vent

Soulagement roulette de nez (si applicable)

Décollage par vent traversier

Actions pendant et après le décollage

Procédures décollages courts et terrain mou incluant le calcul des performances

Procédures de réduction du bruit

PANNES ET PROCEDURES D'URGENCE

Interruption du décollage

Panne moteur après décollage

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée						
Date Instructeur Elève						

TMG 10CIRCUIT D'APPROCHE

Procédure tour de piste, vent AR, étape base

Approche avec moteur

Effets du vent sur les vitesses d'approche

Utilisations des AF, des volets (si applicable)

Approche vent traversier

Approche manquée et remise de gaz

Procédures de réduction du bruit



Date : Page : 22-avr.-23 | 195 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Approche planée avec le moteur arrêté

ATTERRISSAGE

Atterrissage avec le moteur

Atterrissage sans volets

Atterrissage vent traversier

Atterrissage avec le moteur arrêté

PANNES ET PROCEDURES D'URGENCE

Atterrissage manqué et remise des gaz

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée								
Date Instructeur Elève								

TMG 11VIRAGES GRANDE INCLINAISON, DECROCHAGE EN VIRAGE, VIRAGE ENGAGÉ

Virages à grande inclinaison (>45°) en palier et en descente

Le virage engagé et récupération

Décrochage en virage et récupération

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée						
Date	Elève					

TMG 12ARRET ET REMISE EN MARCHE DU MOTEUR

Arrêt du moteur en vol

Procédure de refroidissement du moteur

Procédure d'arrêt du moteur

Procédures opérationnelles en plané

Démarrage du moteur en vol

Procédure de démarrage en vol (manuel vol)

Gestion des températures moteur

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée							
Date Instructeur Elève							

TMG 13PANNE MOTEUR EN VOL

Panne en vol et atterrissage en campagne

Procédure d'atterrissage

Choix du site d'atterrissage

Distance franchissable

Choix de la trajectoire pour la descente

Point clé (détermination et suivi des points d'arrêt, de toucher et d'aboutissement)

Recherche de panne

Utilisation de la radio (message de détresse)

Actions avant et après atterrissage

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée							
Date Instructeur Elève							

(3)	
FCFVV	



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

TMG 14INTERRUPTION VOLONTAIRE DU VOL

Circonstances nécessitant l'interruption

Conditions de vol

Choix du site: aérodrome normal, désaffecté ou champs

Message de détresse Circuit et approche

Actions après atterrissage

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée						
Date Instructeur Elève						

TMG 15 NAVIGATION

PREPARATION DU VOL

Départ

En route

Arrivée, procédure intégration circuit

PROBLEMES DE NAVIAGATION A BASSE ALTITUDE ET VISIBILITE REDUITE

RADIONAVIGATION (PRINCIPES DE BASE)

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée						
Date	Elève					

Cours pratique – SOLO TMG SOLO TMG 1 1er SOLO / VOL SUPERVISE

Sensibilisation fonction Cdt de bord Application stricte des procédures

Complète autonomie

Gestion de l'environnement et des aléas

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée							
Date Instructeur Elève							





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

SOLO TMG 2 CIRCUIT EN SOLO DE 150 KM

Choix du parcours en fonction de la météo Préparation du vol Choix des options GESTION DU VOL / SECURITE Respect des règles de l'air gestion physiologique

Atterrissage extérieur.

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée								
Date Instructeur Elève								



Date: Page: 22-avr.-23 198 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Annexe 7 bis

Fiche de progression Extension Planeur au TMG

Code des cases de progression :

	I	Brief.	Démo						1	ОК
TMG 01	FAMILIARISATION AVEC LE TMG	Differ.	Dellio							OK.
110101	Caractéristiques du TMG	1								-
	Dispositions de l'habitacle	1			+	+		\vdash		\vdash
	Systèmes	1	1		+	+	\vdash		\vdash	\vdash
	Listes vérifications, exercices, contrôles	+	+			1				
TN/C 01/	EXERCICES D'URGENCES									
TIVIG UT	Actions en cas de feu au sol et en vol									_
	Feu : habitacle,moteur,système électrique	+	+		+	1				┢
	Procédure d'évacuation, emplacement et	+	+			 				┢
	utilisation des équipements secours									
TN/C 02	PREPARATION VOLET ACTIONS APRES VOL									
TIVIG 02	Documents entretien et mise en service									
	Equipements requis, cartes etc.	+	+	-	+	+-	\vdash			┢
	Prévols extérieure	1	 		-	+		 		┢
	Prévol intérieure	1	-		+	-	├	_		┢
		1				1				⊢
	Ajustement du ou des palonniers	+	-	_	+	+-	_			⊢
	Mise en route et chauffage moteur	1				-				┢
	Vérifications moteur	 	-	_	_	+	_	_		⊢
	Arrêt et vérification systèmes et arrêt moteur	1		-	-	+		_		┢
	Stationnement, sécurité et arrimage	1	-		+	-	-	-		⊢
	Remplissage des documents de l'aéronef									
MG 03	ROULAGE									
	Vérifications avant roulage	1				+				₩
	Lâcher freins, contrôle vitesse , immobilisation	1				-				⊢
	Gestion du moteur	1			_					ـــــ
	Contrôle de la direction et du virage	1						<u> </u>		<u> </u>
	Virage dans les espaces exigus	1								ـــــ
	Procédure et précautions aire stationnement					_				
	Effet du vent utilisations commandes de vol	<u> </u>		_	_	_		_		_
	Effets de l'état de la surface du sol									
	Liberté de mouvement des palonniers	<u> </u>				<u> </u>				
	Signaux de guidage au sol									
	Vérification des instruments									<u> </u>
	Procédures contrôles trafic air (si applicable)									
	Panne de freins					<u> </u>				<u> </u>
	Panne direction au sol : impossibilité de					<u> </u>				
	diriger l'appareil									
ГМG 04	MONTÉE									
	Mise en montée, maintien montée normale,									
	à pente max. et Vz max. et mise en palier									
	Mise en palier aux altitudes prédéterminées									
	Montée en route (montée croisière)									
	Montée volets sortis (si applicable)									
TMG 05	VOL HORIZONTAL RECTILIGNE									
	à la puisssance de croisère normale, mise en									
	palier et maintien du vol horizontal rectiligne			1	1	1				
	vol aux vitesses critiques élévees (si applicab)									
	Démonstration de stabilité de route									
	Contrôle assiette, utilisation compensateur	1	1							

ATO Fr Fiche TMG



Date : 22-avr.-23

Page : 199 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

		Brief.	Démo.								OK
	Symétrie du vol en ligne droite										
	vols en palier à différentes vitesses										
	Changement de configuration (si applicable)										
TMG 06	DESCENTE										
	Mise descente, maintien, mise en palier										
	Mise en plalier aux altitudes prédéterminées										
	Moteur réduit,au moteur et descente crois.										
	y comlpris effets puissance et vitesse										
TMG 07	VIRAGES										
	Mise et maintien virage moyenne inclinaison										
	Retour au vol rectiligne										
	Virages en montée										
	virages en descente										
	Sortie de virage à caps prédéterminés										
	Utilisation conserv. de cap, compas précision										
TMG 08	VOL LENT ET DECROCHAGE										
	Sécurité(cabine), hauteur et anti-collision										
	introduction au vol lent										
	réduction contrôlée vers vitesse critique basse										
	retour au vol normal										
	DECROCHAGE										
	Sécurité(cabine), hauteur et anti-collision										
	Signes annonciateurs										
	Reconnaissance										
	Décrochage en configuration lisse et										
	récupération avec et sans puissance										
	Récupération à l'enfoncement d'une aile										
	Approche du décrochage en configuration:										
	approche et atterrissage										
	avec et sans puissance										
	récupération à l'amorce du décrochage										
TMG 09	DECOLLAGE ET MONTEE VERS VENT ARRIERE										
	Décollage										
	Vérifications avant décollage										
	Décollage face au vent										
	Soulagement roulette de nez (si applicable)	<u> </u>									
	Décollage par vent traversier										
	Actions pendant et après le décollage	†		t		t			t	t	
	Procédures décollages courts et terrain mou	<u> </u>		<u> </u>	<u> </u>		H	<u> </u>	 		
	incluant le calcul des performances			\vdash			\vdash				
	Procédures de réduction du bruit			\vdash	\vdash		\vdash	\vdash	\vdash	 	
	PANNES ET PROCEDURES D'URGENCE										
	Interruption du décollage										
	Panne moteur après décollage	<u> </u>		\vdash							
TMG 10	CIRCUIT D'APPROCHE										
TIVIG 10	Procédure tour de piste, vent AR, étape base										
	Approche avec moteur	 	-	\vdash	\vdash		\vdash	\vdash	\vdash		
—	Approcne avec moteur Effets du vent sur les vitesses d'approche	-	1	\vdash	\vdash		\vdash	\vdash	\vdash		\vdash
		-	-	-	 	-	<u> </u>	-	-		
	Utilisations des AF, des volets (si applicable)	-		\vdash		-	\vdash	-	 	-	\vdash
	Approach vent traversier	 		-	-		-	-	-	-	
<u> </u>	Approche manquée et remise de gaz		-	 _	<u> </u>	_	<u> </u>		<u> </u>	-	<u> </u>
	Procédures de réduction du bruit	-	.	├	\vdash	-	<u> </u>		 		
	Approche planée avec le moteur arrèté										
	ATTERRISSAGE										
	Atterrissage avec le moteur										



Date: Page: 22-avr.-23



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

		Brief.	Démo.									ОК
	Atterrissage sans volets											
	Atterrissage vent traversier											
	Atterrisage avec le moteur arrèté											
	PANNES ET PROCEDURES D'URGENCE											
	Atterrissage manqué et remise des gaz											
TMG 11	VIRAGES GRANDE INCLINAISON, DECROCHAGE	EN VIRA	AGE, VIR	AGE E	NGAG	É						
	Virages à grande inclinaison (>45°) en palier		Ι		T							
	et en descente											
	Le virage engagé et récupération	<u> </u>	i i									
	Décrochage en virage et récupération	İ										
TMG 12	ARRET ET REMISE EN MARCHE DU MOTEUR											
	Arret du moteur en vol											
	Procédure de refroidissement du moteur				 							
	Procédure d'arrèt du moteur	<u> </u>	<u> </u>		1							
	Procédures opérationnelles en plané	<u> </u>	<u> </u>		1							
	Démarrage du moteur en vol				1							
	Procédure de démarrage en vol (manuel vol)		†		1				t		t	
	Gestion des températures moteur		†		1				t		<u> </u>	T
TMG 13	PANNE MOTEUR EN VOL											
	Panne en vol et atterrissage en campagne											
	Procédure d'atterrissage				1				 		<u> </u>	
	Choix du site d'atterrissage		<u> </u>		1				t		 	
	distance franchissable	<u> </u>			1							
	Choix de la trajectoire pour la descente	 	 		+				\vdash			
	Point clé (détermination et suivi des points:		<u> </u>		+			\vdash	\vdash		\vdash	\vdash
	d'arrêt, de toucher et d'aboutissement)		1		+				 			
	Recherche de panne	1	-		+			 				1
	Utilisation de la radio (message de détresse)	<u> </u>	1		+							
	Actions avant et après atterrissage	<u> </u>	1		+				-		-	
TMG 1/	INTERRUPTION VOLONTAIRE DU VOL											
TIVIG 14	Circonstances nécessitant l'interruption											
	Conditions de vol	 	<u> </u>		+				 		 	
	Choix du site: aérodrome normal, désaffecté,	<u> </u>	1									
	ou champs	<u> </u>	<u> </u>		+							
		 	<u> </u>		+				\vdash		<u> </u>	
	Message de détresse Circuit et approche	 	 	-	+	_			\vdash	\vdash	-	_
		 	-	-	+	-	-	\vdash	\vdash	\vdash	-	\vdash
TN 4 C 1 E	Actions après atterrissage NAVIGATION											
TIVIG 15	PREPARATION DU VOL				+							
-		-										
	Départ	 	-	-	+			┢	-	┢	-	┢
	En route Arrivée, procédure intégration circuit	 	├	-	+	-		\vdash	\vdash	\vdash	\vdash	\vdash
	PROBLEMES DE NAVIAGATION A BASSE											
	ALTITUDE ET VISIBILITE REDUITE											
	RADIONAVIGATION (PRINCIPES DE BASE)											
	MODULE SOLOTMG											
	SOLO TMG 1 1er SOLO / VOL SUPERVISE											
	Sensibilisation fonction Cdt de bord		<u> </u>		lacksquare				Ь_	_	<u> </u>	
	Application stricte des procédures		<u> </u>		1				Ц_		<u> </u>	
	Complète autonomie		<u> </u>		1				<u> </u>		<u> </u>	
	Gestion de l'environnement et des aléas											
	SOLOTMG2 CIRCUIT EN SOLO DE 150 KM											
	Choix du parcours en fonction de la météo											
	Dufu sustinu divisal											
	Préparation du vol											
	Choix des options				<u> </u>		<u> </u>	<u>L</u>	<u>L</u>	L		
	·											
	Choix des options	e										



Date: Page: 22-avr.-23



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Annexe 8

Cours pratique - Extension SPL TMG au Planeur

PP00 ACCOUTUMANCE ET REFERENCES VISUELLES

- Caractéristiques du Planeur
- Mise en piste
- Dispositions de l'habitacle
- Listes vérifications, contrôles

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée					
Date	Instructeur	Elève			

PP01 EFFETS PRIMAIRES - LA LIGNE DROITE - LE VIRAGE - SYMETRIE

- Rappels les mouvements du planeur et des efforts aux commandes autour des axes de référence
- Maintenir l'assiette de référence ou y revenir et maintenir l'inclinaison nulle et en conjuguant les commandes
- Fil de laine pour la symétrie
- Assurer l'anticollision en virage avec un circuit visuel adapté
- Changement de direction en sécurité
- Maintenir l'assiette de référence en mise en virage, en virage stabilisé et en sortie de virage
- Stabilisation de l'inclinaison
- Voler symétriquement pour préserver la sécurité et les performances

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée					
Date	Instructeur	Elève			

PP02 VISUALISATION DE L'ABOUTISSEMENT DE LA TRAJECTOIRE

- Détecter le point d'aboutissement de la trajectoire
- Évaluer l'écart entre le Pt Abt réel et recherché et préparer la détection et les corrections en approche
- Gérer le taux de descente du planeur

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée					
Date Instructeur Elève					

PP03 RELATION ASSIETTE TRAJECTOIRE VITESSE COMPENSATION

- Maintenir une vitesse par pré-affichage d'assiette et la contrôler avec l'anémomètre
- Piloter sans effort permanent sur la commande de profondeur

Signatures at	Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée						
Date	Instructeur	Elève					

3
FCFVV



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

PP04 REMORQUAGE

- Après décollage
- Remorquage en ligne droite
- Remorquage en virage
- Consignes largage
- Signaux conventionnels
- Impossibilité de largage
- Convoyage par air

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée					
Date	Instructeur	Elève			

NOTE: Voir chapitre moyens de lancements pour les moyens de lancement suivants:

- LE TREUIL
- AUTONOME
- VOITURE
- ELASTIQUE

PP05 ROULAGE - DECOLLAGE

- Avant le départ
- Roulement décollage
- Conduite du décollage
- Signaux conventionnels

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée					
Date	Instructeur	Elève			

NOTE : Voir chapitre moyens de lancements pour les moyens de lancement suivants :

- LE TREUIL
- AUTONOME
- VOITURE
- ELASTIQUE

.

PP06 LES AEROFREINS

- Agir conjointement sur les aérofreins et la commande de profondeur pour préparer la gestion du plan d'approche et effectuer des manœuvres de sécurité

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée					
Date	Instructeur	Elève			

PP07 PRISE DE TERRAIN EN L (PTL) - L'APPROCHE FINALE

- Suivre une trajectoire standardisée (et l'adapter aux conditions) afin d'être placé correctement en finale ; axe-hauteur-longueur de finale
- Préparer un atterrissage précis et sûr sur l'axe, en interceptant puis en conservant le PIA avec une vitesse égale à VOA
- Prendre souplement contact avec le sol à l'issue de l'approche

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée



Date : Page : 22-avr.-23 | 203 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Date	Instructeur	Elève

PP08 VOL LENT AUX GRANDS ANGLES D'INCIDENCE ET DECROCHAGE

- Reconnaître les signes caractéristiques des grands angles d'incidence et revenir aux petits angles afin d'éviter le décrochage
- Sortie de décrochage

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée					
Date	Instructeur	Elève			

PP09 VIRAGES A GRANDES INCLINAISONS ET VIRAGE ENGAGE

- Effectuer des virages à grande inclinaison (évitement, ascendances étroites) sans risquer le départ en virage engagé ou en autorotation
- Déceler le virage engagé, l'éviter et en sortir s'il se produit

		•	
Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée			
Date Instructeur Elève			

PP10 AUTOROTATIONS

- Prévenir et stopper le départ en autorotation
- En sortir si elle se produit accidentellement
- Reconnaître les situations propices aux départs en autorotation

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	e Instructeur Elève	

PP11 MONTEE ELEMENTAIRE EN THERMIQUE

- Exploiter un courant ascendant thermique pour gagner de l'altitude
- Sécurité

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Date Instructeur Elève	

PP12 MONTEE ELEMENTAIRE EN THERMIQUE

- Prolonger le vol en se déplaçant, en local du terrain, tout en limitant la perte d'altitude
- Sécurité

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	

9
FCFVV



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

SOLOPLANEUR1: VOL D'ENTRAINEMENT EN LOCAL PROCHE DE L'AERODROME-1^{ER} LACHER SEUL A BORD

- Sensibilisation au comportement du planeur biplace avec 1 personne à bord
- Appropriation fonction de commandant de bord
- Application stricte des procédures et respect des consignes
- Autonomie parfaite
- Gestion de l'environnement et des aléas

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	

SOLOPLANEUR2: VOL D'ENTRAINEMENT EN LOCAL PROCHE DE l'AERODROME EN SOLO

- Appropriation fonction de commandant de bord
- Application stricte des procédures et respect des consignes
- Autonomie parfaite
- Gestion de l'environnement et des aléas

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée			
Date	Instructeur Elève		

SOLOPLANEUR3: VOL D'ENTRAINEMENT EN SOLO SUR PLANEUR MONOPLACE

- Connaissance du manuel de vol
- Sensibilisation caractéristiques d'un monoplace (masse, maniabilité, position,...)
- Application stricte des procédures et des consignes
- Autonomie parfaite
- Gestion de l'environnement et des aléas

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée			
Date Instructeur Elève			

VV1: EXPLOITATION OPTIMISEE DES ASCENDANCES

- Recherche et entrée dans l'ascendance
- Optimisation du centrage
- Pilotage dans l'ascendance.
- Anti-abordage / règles de l'air.

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée			
Date	Instructeur Elève		

VV2 : GESTION LOCAL AERODROME ET CHANGEMENT DE LOCAL

- Respect du local en fonction de la finesse demandée
- Compte-rendu radio / Phraséologie
- Orientation / lecture de carte
- Modification du projet d'action/ Dégagement
- Gestion des espaces aériens.
- Autonomie. (en fonction de la finesse)

FCFVV	Document soumis pour approbation à la DGTA	Date : 22-avr23	Page : 205 / 268
-------	--	-----------------	---------------------



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

- Choix du circuit en fonction des conditions météo

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée			
Date	ate Instructeur Elève		

VV3: CHEMINEMENTS OPTIMISES

- Optimisation de la sortie de l'ascendance.
- Cheminement / lecture du ciel.
- Calage finesse max.sol (équivalents de vent)

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date Instructeur Elève		

VV4: NAVIGATION

Choix du parcours en fonction de la météo Préparation du vol Choix des options Suivi de la situation météorologique Respect des règles de l'air Gestion physiologique

Signatures at	testant que la leçon a été do	nnée et assimilée
Date	Instructeur	Elève

3
FCFVV



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Annexe 8bis Fiche de progression Extension SPL TMG au Planeur

Code des cases de progression :

☑: vu mais non maîtrisé ☑: maîtrisé

Noms et prénom de l'élève

:

Date de naissance :

Date de début de la formation:

		Brief.	Démo					ОК
PP00	ACCOUTUMANCE ET RÉF. VISUELLES							
	Avant vol et accoutumance							
	Références visuelles							
PP01	EFFETS PRIMAIRES - LIGNE DROITE – VIRAGES MODERES - SYMETRIE							
	Rotation autour des axes							
	Assiette							
	Inclinaison							
	Conjugaison							
	Sécurité en virage							
	Mise en virage							
	Sortie de virage							
	Stabilisation de l'assiette en virage							
	Stabilisation de l'inclinaison							
	Symétrie en virage							
	Lacet induit							
	Symétrie en ligne droite							
PP02	VISUALISATION ABOUTISSEMENT							
	Visualisation aboutissement trajectoire.							
	Recherche point d'aboutissement							
	Comparaison Pt aboutissement réel							
PP03	RELATION ASSIETTE/TRAJ./VITESSE							
	Assiette-Trajectoire- Vitesse							
	Compensation							



Date : | Page : 22-avr.-23 | 207 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Gé Ap Re Re Co Sig Im Co PP05 RC Av Co Ro Sig PP06 LES	MORQUAGE Enéralités remorquage près décollage Emorquage en ligne droite Emorquage en virage Ensignes largage Enaux conventionnels Epossibilité de largage Envoyage par air EDULAGE - DECOLLAGE Enant le départ Enduite du décollage Enaux conventionnels Es AEROFREINS Elisation des aérofreins Endification trajectoire à VI Enstante						
Ap Re Re Co Sig Im Co PP05 RC Av Co Ro Sig PP06 LES	près décollage morquage en ligne droite morquage en virage maisignes largage gnaux conventionnels possibilité de largage movoyage par air DULAGE - DECOLLAGE mant le départ multe du décollage multe du décollage multe de						
Re Re Co Sig Im Co PP05 RC Av Co Ro Sig PP06 LES	emorquage en ligne droite emorquage en virage ensignes largage gnaux conventionnels epossibilité de largage envoyage par air OULAGE - DECOLLAGE eant le départ enduite du décollage equiement décollage gnaux conventionnels S AEROFREINS ilisation des aérofreins odification trajectoire à VI enstante						
Re Co Sig Im Co PP05 RC Av Co Ro Sig PP06 LES	morquage en virage snsignes largage gnaux conventionnels spossibilité de largage snvoyage par air DULAGE - DECOLLAGE sant le départ snduite du décollage sulement décollage gnaux conventionnels S AEROFREINS ilisation des aérofreins odification trajectoire à VI nstante						
Co Sig Im Co PP05 RC Av Co Ro Sig PP06 LES	possibilité de largage provoyage par air DULAGE - DECOLLAGE pant le départ produite du décollage pulement décollage graux conventionnels S AEROFREINS ilisation des aérofreins odification trajectoire à VI prossibilité de largage province de largag						
Sig Im Co PP05 RC Av Co Ro Sig PP06 LES	gnaux conventionnels possibilité de largage provoyage par air DULAGE - DECOLLAGE rant le départ produite du décollage pulement décollage gnaux conventionnels S AEROFREINS ilisation des aérofreins podification trajectoire à VI possibilité de largage province de la largage pro						
PP05 RC Av Co Ro Sig PP06 LES	possibilité de largage nvoyage par air DULAGE - DECOLLAGE rant le départ induite du décollage rulement décollage gnaux conventionnels S AEROFREINS ilisation des aérofreins odification trajectoire à VI instante						
PP05 RC Av Co Ro Sig PP06 LES	nvoyage par air DULAGE - DECOLLAGE rant le départ unduite du décollage rulement décollage gnaux conventionnels S AEROFREINS ilisation des aérofreins odification trajectoire à VI nstante						
PP05 RC Av Co Ro Sig PP06 LES Uti	DULAGE - DECOLLAGE rant le départ rinduite du décollage rulement décollage gnaux conventionnels S AEROFREINS ilisation des aérofreins odification trajectoire à VI nstante						
Av Co Ro Sig PP06 LES Uti	rant le départ Induite du décollage Induite de la décollage Induite du décollage Induite d						
Co Ro Sig PP06 LES Uti	nduite du décollage pulement décollage gnaux conventionnels S AEROFREINS ilisation des aérofreins odification trajectoire à VI nstante						
PP06 LES	ulement décollage gnaux conventionnels S AEROFREINS ilisation des aérofreins odification trajectoire à VI nstante						
PP06 LES Uti	gnaux conventionnels S AEROFREINS ilisation des aérofreins odification trajectoire à VI nstante						
PP06 LES	S AEROFREINS ilisation des aérofreins odification trajectoire à VI nstante						
Uti Mo	ilisation des aérofreins odification trajectoire à VI nstante						
Mo	odification trajectoire à VI nstante						
Mo	odification trajectoire à VI nstante						
	nstante						
Mo	odification VI trajectoire						
	nstante						
_	ISE DE TERRAIN EN L - APPROCHE						
	NALE - ATTERRISSAGE / ROULAGE						
	ise de terrain en L (PTL)						
	nt arrière						
	ape de base						
	proche finale						
	ne fois sur l'axe, dans le PIA						
Ra	ttrapage de plan						
Dé	cision de l'arrondi						
Arı	rondi						
Ro	ulage						
	DL LENT AUX GRANDS ANGLES						
D'I	INCIDENCE ET DÉCROCHAGE						
	l lent						
Dé	crochage en ligne droite						
	crochage en virage						
	RAGES A GRANDES						
	CLINAISONS ET VIRAGE ENGAGE						
	rage à grande inclinaison						<u> </u>
Vir	rage engagé						
PP10 AU	JTOROTATION						
Au	itorotation						
Ev	itement départ en vrille						
PP11 MO	ONTÉE EN THERMIQUE						
Mo	ontée élémentaire en thermique						



Date : Page : 22-avr.-23 | 208 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

	Sortie d'ascendance						
PP12	TRANSITION ELEMENTAIRE EN LOCAL						
	Sécurité						
	Décision						
	Navigation						
	Aérologie						
	Pilotage						
	Communications						
SOLOPL	LACHER SEUL À BORD						
SOLO1	Solo 1 / vol supervisé /biplace en solo						
	Solo 2 / vol supervisé/biplace en						
SOLO2	solo						
SOLO3	Solo 3 / vol supervisé/monoplace						

	MODULE VOL À VOILE						
VV1	Exploitation optimisée des ascendances						
VV2	Gestion local aérodrome et changement de local						
VV3	Cheminements optimisés						
VV4	Navigation						



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Annexe 9 Cours pratique – Pilote remorqueur (SAILPLANE TOWING)

RPF (si applicable) - d'un point de vue planeur

Généralités sur le remorquage

Avant le départ

Roulement-Décollage

Conduite du décollage

Après décollage

Remorquage en ligne droite

Remorquage en virage

Consignes largage

Signaux conventionnels

Impossibilité de largage

Dégagement après virage du planeur sans largage

Recherche d'ascendances

Signatures at	Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée								
Date	Instructeur	Elève							

LEÇON RP1 d'un point de vue avion remorqueur

minimum 5 vols DC

Généralités sur le remorquage

Avant le départ

Roulement-Décollage

Conduite du décollage

Après décollage

Remorquage en ligne droite

Remorquage en virage

Consignes largage

Descente avec le câble de remorquage

Atterrissage avec le câble de remorquage connecté (si applicable)

Procédure de largage du câble de remorquage en vol

Signaux conventionnels

Cas particulier d'un convoyage par air

Impossibilité de largage

Signatures at	Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée									
Date	Instructeur	Elève								





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

LEÇON RP2 d'un point de vue avion remorqueur

vol en solo sous supervision

Remorquage de planeur en solo supervisé

Signatures at	testant que la leçon a été do	nnée et assimilée
Date	Instructeur	Elève



Date : Page : 22-avr.-23 211 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Annexe 9bis Fiche de progression - Pilote remorqueur

Code des cases de progression :

☑: vu mais non maîtrisé ☑: maîtrisé ☑: vu

RPF Pilotage de planeur Généralités sur le remorquage Avant le départ Roulement-Décollage Conduite du décollage Après décollage Remorquage en ligne droite Remorquage en virage Consignes largage Signaux conventionnels Impossibilité de largage Dégagement du planeur sans largage Recherche d'ascendances RP1 VOLS EN DC (Min 5 VOLS) Généralités sur le remorquage Avant le départ Roulement-Décollage Conduite du décollage Après décollage Remorquage en ligne droite Remorquage en ligne droite Remorquage en ligne droite Remorquage en ligne droite Remorquage en virage Consignes largage Descente avec le câble de remorquage Atterrissage avec le câble de remorquage en vol Signaux conventionnels Cas particulier d'un convoyage par air Impossibilité de largage VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 VOLS) Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 2		REMORQUAGE DE PLANEUR	Brief.	Démo.						ОК
Généralités sur le remorquage Avant le départ Roulement-Décollage Conduite du décollage Après décollage Remorquage en ligne droite Remorquage en virage Consignes largage Signaux conventionnels Impossibilité de largage Dégagement du planeur sans largage Recherche d'ascendances RP1 VOLS EN DC (Min 5 VOLS) Généralités sur le remorquage Avant le départ Roulement-Décollage Conduite du décollage Après décollage Remorquage en ligne droite Remorquage en ligne droite Remorquage en ligne droite Remorquage en virage Consignes largage Descente avec le câble de remorquage Atterrissage avec le câble de remorquage en vol Signaux conventionnels Cas particulier d'un convoyage par air Impossibilité de largage VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 VOLS) Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 2	RPF	•								
Avant le départ Roulement-Décollage Conduite du décollage Après décollage Remorquage en ligne droite Remorquage en virage Consignes largage Signaux conventionnels Impossibilité de largage Dégagement du planeur sans largage Recherche d'ascendances RP1 VOLS EN DC (Min 5 VOLS) Généralités sur le remorquage Avant le départ Roulement-Décollage Conduite du décollage Après décollage Remorquage en ligne droite Remorquage en virage Consignes largage Descente avec le câble de remorquage Atterrissage avec le câble de remorquage en vol Signaux conventionnels Cas particulier d'un convoyage par air Impossibilité de largage VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 VOLS UPERVISE (Min 5 VOLS		<u> </u>								
Roulement-Décollage Conduite du décollage Après décollage Remorquage en ligne droite Remorquage en virage Consignes largage Signaux conventionnels Impossibilité de largage Dégagement du planeur sans largage Recherche d'ascendances RP1 VOLS EN DC (Min 5 VOLS) Généralités sur le remorquage Avant le départ Roulement-Décollage Conduite du décollage Après décollage Remorquage en ligne droite Remorquage en virage Consignes largage Descente avec le câble de remorquage Atterrissage avec le câble de remorquage connecté (si applicable) Procédure de largage du câble de remorquage en vol Signaux conventionnels Cas particulier d'un convoyage par air Impossibilité de largage VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 VOLS VOLS uppervisé n° 2 Vol supervisé n° 3										
Conduite du décollage Après décollage Remorquage en ligne droite Remorquage en virage Consignes largage Signaux conventionnels Impossibilité de largage Dégagement du planeur sans largage Recherche d'ascendances RP1 VOLS EN DC (Min 5 VOLS) Généralités sur le remorquage Avant le départ Roulement-Décollage Conduite du décollage Après décollage Remorquage en ligne droite Remorquage en virage Consignes largage Descente avec le câble de remorquage en vol Signaux conventionnels Cas particulier d'un convoyage par air Impossibilité de largage VOLS EN DC SUPERVISE (Min 5 VOLS) RP2 VOLS) Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 2		•								
Après décollage Remorquage en ligne droite Remorquage en virage Consignes largage Signaux conventionnels Impossibilité de largage Dégagement du planeur sans largage Recherche d'ascendances RP1 VOLS EN DC (Min 5 VOLS) Généralités sur le remorquage Avant le départ Roulement-Décollage Conduite du décollage Après décollage Remorquage en ligne droite Remorquage en virage Consignes largage Descente avec le câble de remorquage Atterrissage avec le câble de remorquage en vol Signaux conventionnels Cas particulier d'un convoyage par air Impossibilité de largage VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 VOI supervisé n° 2 Vol supervisé n° 2										
Remorquage en ligne droite Remorquage en virage Consignes largage Signaux conventionnels Impossibilité de largage Dégagement du planeur sans largage Recherche d'ascendances RP1 VOLS EN DC (Min 5 VOLS) Généralités sur le remorquage Avant le départ Roulement-Décollage Conduite du décollage Après décollage Remorquage en ligne droite Remorquage en virage Consignes largage Descente avec le câble de remorquage avec le câble de remorquage avoine de largage du câble de remorquage en vol Signaux conventionnels Cas particulier d'un convoyage par air Impossibilité de largage VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 VOLS) Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 2										
Consignes largage Signaux conventionnels Impossibilité de largage Dégagement du planeur sans largage Recherche d'ascendances RP1 VOLS EN DC (Min 5 VOLS) Généralités sur le remorquage Avant le départ Roulement-Décollage Conduite du décollage Après décollage Remorquage en ligne droite Remorquage en virage Consignes largage Descente avec le câble de remorquage avec le câble de remorquage en vol Signaux conventionnels Cas particulier d'un convoyage par air Impossibilité de largage VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 VOLS) Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 3		Remorquage en ligne droite								
Signaux conventionnels Impossibilité de largage Dégagement du planeur sans largage Recherche d'ascendances RP1 VOLS EN DC (Min 5 VOLS) Généralités sur le remorquage Avant le départ Roulement-Décollage Conduite du décollage Après décollage Remorquage en ligne droite Remorquage en virage Consignes largage Descente avec le câble de remorquage aconnecté (si applicable) Procédure de largage du câble de remorquage en vol Signaux conventionnels Cas particulier d'un convoyage par air Impossibilité de largage VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 VOLS) Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 2										
Impossibilité de largage Dégagement du planeur sans largage Recherche d'ascendances RP1 VOLS EN DC (Min 5 VOLS) Généralités sur le remorquage Avant le départ Roulement-Décollage Conduite du décollage Après décollage Remorquage en ligne droite Remorquage en virage Consignes largage Descente avec le câble de remorquage avec le câble de remorquage en vol Signaux conventionnels Cas particulier d'un convoyage par air Impossibilité de largage VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 VOLS) Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 2		Consignes largage								
Dégagement du planeur sans largage Recherche d'ascendances RP1 VOLS EN DC (Min 5 VOLS) Généralités sur le remorquage Avant le départ Roulement-Décollage Conduite du décollage Après décollage Remorquage en ligne droite Remorquage en virage Consignes largage Descente avec le câble de remorquage aconnecté (si applicable) Procédure de largage du câble de remorquage en vol Signaux conventionnels Cas particulier d'un convoyage par air Impossibilité de largage VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 VOLS) Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 2		Signaux conventionnels								
Recherche d'ascendances RP1 VOLS EN DC (Min 5 VOLS) Généralités sur le remorquage Avant le départ Roulement-Décollage Conduite du décollage Après décollage Remorquage en ligne droite Remorquage en virage Consignes largage Descente avec le câble de remorquage en vol Atterrissage avec le câble de remorquage en vol Signaux conventionnels Cas particulier d'un convoyage par air Impossibilité de largage VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 VOLS) Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 2		Impossibilité de largage								
RP1 VOLS EN DC (Min 5 VOLS) Généralités sur le remorquage Avant le départ Roulement-Décollage Conduite du décollage Après décollage Remorquage en ligne droite Remorquage en virage Consignes largage Descente avec le câble de remorquage avec le câble de remorquage connecté (si applicable) Procédure de largage du câble de remorquage en vol Signaux conventionnels Cas particulier d'un convoyage par air Impossibilité de largage VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 VOLS) Vol supervisé n° 1 Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 3		Dégagement du planeur sans largage								
Généralités sur le remorquage Avant le départ Roulement-Décollage Conduite du décollage Après décollage Remorquage en ligne droite Remorquage en virage Consignes largage Descente avec le câble de remorquage en câble de remorquage en ocable de remorquage en vol Signaux conventionnels Cas particulier d'un convoyage par air Impossibilité de largage VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 VOLS) Vol supervisé n° 1 Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 3		Recherche d'ascendances								
Généralités sur le remorquage Avant le départ Roulement-Décollage Conduite du décollage Après décollage Remorquage en ligne droite Remorquage en virage Consignes largage Descente avec le câble de remorquage en câble de remorquage en ocable de remorquage en vol Signaux conventionnels Cas particulier d'un convoyage par air Impossibilité de largage VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 VOLS) Vol supervisé n° 1 Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 3	RP1	VOLS EN DC (Min 5 VOLS)								
Roulement-Décollage Conduite du décollage Après décollage Remorquage en ligne droite Remorquage en virage Consignes largage Descente avec le câble de remorquage Atterrissage avec le câble de remorquage connecté (si applicable) Procédure de largage du câble de remorquage en vol Signaux conventionnels Cas particulier d'un convoyage par air Impossibilité de largage VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 Vol supervisé n° 1 Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 3										
Conduite du décollage Après décollage Remorquage en ligne droite Remorquage en virage Consignes largage Descente avec le câble de remorquage Atterrissage avec le câble de remorquage connecté (si applicable) Procédure de largage du câble de remorquage en vol Signaux conventionnels Cas particulier d'un convoyage par air Impossibilité de largage VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 VOLS) Vol supervisé n° 1 Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 3		Avant le départ								
Après décollage Remorquage en ligne droite Remorquage en virage Consignes largage Descente avec le câble de remorquage Atterrissage avec le câble de remorquage connecté (si applicable) Procédure de largage du câble de remorquage en vol Signaux conventionnels Cas particulier d'un convoyage par air Impossibilité de largage VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 VOLS) Vol supervisé n° 1 Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 3		Roulement-Décollage								
Remorquage en ligne droite Remorquage en virage Consignes largage Descente avec le câble de remorquage Atterrissage avec le câble de remorquage connecté (si applicable) Procédure de largage du câble de remorquage en vol Signaux conventionnels Cas particulier d'un convoyage par air Impossibilité de largage VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 VOLS) Vol supervisé n° 1 Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 3		Conduite du décollage								
Remorquage en virage Consignes largage Descente avec le câble de remorquage Atterrissage avec le câble de remorquage connecté (si applicable) Procédure de largage du câble de remorquage en vol Signaux conventionnels Cas particulier d'un convoyage par air Impossibilité de largage VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 VOLS) Vol supervisé n° 1 Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 3		Après décollage								
Consignes largage Descente avec le câble de remorquage Atterrissage avec le câble de remorquage connecté (si applicable) Procédure de largage du câble de remorquage en vol Signaux conventionnels Cas particulier d'un convoyage par air Impossibilité de largage VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 VOLS) Vol supervisé n° 1 Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 3		Remorquage en ligne droite								
Descente avec le câble de remorquage Atterrissage avec le câble de remorquage connecté (si applicable) Procédure de largage du câble de remorquage en vol Signaux conventionnels Cas particulier d'un convoyage par air Impossibilité de largage VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 VOLS) Vol supervisé n° 1 Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 3		Remorquage en virage								
remorquage Atterrissage avec le câble de remorquage connecté (si applicable) Procédure de largage du câble de remorquage en vol Signaux conventionnels Cas particulier d'un convoyage par air Impossibilité de largage VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 VOLS) Vol supervisé n° 1 Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 3		Consignes largage								
Atterrissage avec le câble de remorquage connecté (si applicable) Procédure de largage du câble de remorquage en vol Signaux conventionnels Cas particulier d'un convoyage par air Impossibilité de largage VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 VOLS) Vol supervisé n° 1 Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 3		Descente avec le câble de								
remorquage connecté (si applicable) Procédure de largage du câble de remorquage en vol Signaux conventionnels Cas particulier d'un convoyage par air Impossibilité de largage VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 VOLS) Vol supervisé n° 1 Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 3										
Procédure de largage du câble de remorquage en vol Signaux conventionnels Cas particulier d'un convoyage par air Impossibilité de largage VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 VOLS) Vol supervisé n° 1 Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 3		_								
remorquage en vol Signaux conventionnels Cas particulier d'un convoyage par air Impossibilité de largage VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 VOLS) Vol supervisé n° 1 Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 3										
Signaux conventionnels Cas particulier d'un convoyage par air Impossibilité de largage VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 VOLS) Vol supervisé n° 1 Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 3										
Cas particulier d'un convoyage par air Impossibilité de largage VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 RP2 VOLS) Vol supervisé n° 1 Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 3										
air Impossibilité de largage VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 VOLS) Vol supervisé n° 1 Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 3										
Impossibilité de largage VOLS EN SOLO SUPERVISE (Min 5 VOLS) Vol supervisé n° 1 Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 3		,								
RP2 VOLS) Image: Control of the control							İ	İ		
Vol supervisé n° 1 Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 3	RP2	· ·								
Vol supervisé n° 2 Vol supervisé n° 3		•								
Vol supervisé n° 3		•								
		Vol supervisé n° 4								



Date: Page: 22-avr.-23 212 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Vol supervisé n° 5									
--------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Annexe 10 Cours pratique – Candidat Instructeur FI(S)

Exercice 0 - BRIEFINGS - PREPARATION DES LECONS DE VOL

Composition des briefings : savoir décrire

- Objectif
- Exercices en vol (quoi, comment, par qui)
- Briefing avant vol
- Contrôle de la compréhension
- Comportement du pilote
- Plan de lecon

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée							
Date	Instructeur	Elève					

Exercice 1 - FAMILIARISATION AVEC LE PLANEUR

- Présenter le planeur
- Expliquer Agencement poste de pilotage
- Expliquer les Commandes de vol
- Expliquer et Vérifier Position de l'élève dans le planeur
- Expliquer Utilisation du harnais
- Démontrer Ajustement du palonnier
- Expliquer Différences liées à la position de l'instructeur
- Expliquer toutes les Vérifications

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur	Elève

Exercice 2 - PROCEDURES EN CAS D'URGENCE

- Expliquer Manipulation du parachute
- Démontrer Ajustement du harnais du parachute
- Expliquer Procédure d'évacuation
- Expliquer Procédure d'atterrissage avec un parachute en conditions normales et par vent fort

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée				
Date	Instructeur	Elève		



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Exercice 3 - PREPARATION DU VOL

Savoir expliquer:

- Nécessité briefing avant vol
- Structure et contenu briefing avant vol
- Documents requis à bord
- Equipement requis pour un vol
- Manipulation du planeur au sol (déplacer, remorquer et stocker)
- Exécution des vérifications externes et internes avant vol
- Procédure de vérification du respect des limitations de masse et de centrage
- Vérification avant le lancement
- Conseil de l'élève pour la préparation du vol, analyse et correction des erreurs de préparation du vol

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur	Elève

Exercice 4 - VOL D'ACCOUTUMANCE

- Briefing avant le vol:
 - Expliquer le secteur environnant l'aérodrome
 - Expliquer la nécessité de la surveillance extérieure
 - Prise de contrôle du planeur
- Exercice en vol:
 - Montrer les repères remarquables au sol
 - Analyser les réactions de l'élève
 - Vérifier que l'élève assure la sécurité extérieure

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée			
Date	Instructeur	Elève	

Exercice 5 - EFFETS PRIMAIRES DES GOUVERNES

- Briefing avant le vol:
 - Expliquer les axes du planeur
 - Expliquer les procédures de surveillance extérieure
 - Expliquer les repères visuels sur chaque axe
 - Expliquer les effets primaires des commandes à inclinaison nulle
 - Expliquer la relation entre l'assiette et la vitesse
 - Expliquer l'utilisation des volets
 - Expliquer l'utilisation des aérofreins
- Exercice en vol:
 - Démontrer les repères visuels en vol
 - Démontrer l'effet primaire de la gouverne de profondeur
 - Démontrer la relation entre l'assiette et la vitesse
 - Démontrer l'effet primaire du gouvernail de direction sur la rotation du planeur autour de l'axe vertical
 - Démontrer l'effet primaire des ailerons sur l'inclinaison



Date: Page: 22-avr.-23 214 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

- Démontrer l'effet des aérofreins (y compris les changements d'assiette quand les aérofreins sont sortis ou rentrés)
- Démontre les effets des volets (si le planeur en est équipé)
- Démontrer les procédures de surveillance extérieure pendant tous les exercices
- Détecter et identifier correctement les effets primaires de chaque gouverne

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée			
Date	Instructeur	Elève	

Exercice 6 – MISE EN VIRAGE ET SORTIE DE VIRAGE COORDONNEE A MOYENNE INCLINAISON

- Briefing avant le vol:
 - Expliquer les effets secondaires des gouvernes
 - Expliquer l'effet de lacet inverse
 - Expliquer comment compenser le lacet inverse
 - Expliquer l'effet secondaire du gouvernail de direction (roulis)
- Exercice en vol :
 - Démontrer l'effet de lacet inverse par rapport à un repère terrestre
 - Démontrer l'effet secondaire du gouvernail de direction (roulis)
 - Démontrer la coordination des commandes palonnier et manche pour compenser les effets du lacet inverse
 - Démontrer la mise en virage et la sortie de virage à moyenne inclinaison et retour au vol normal
 - Montrer les repères remarquables au sol
 - Conseil de l'élève pour coordonner les ailerons et le gouvernail de direction, analyse et correction des erreurs

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée			
Date	Instructeur	Elève	

Exercice 7 - VOL RECTILIGNE

- Briefing avant le vol :
 - Expliquer comment maintenir le vol rectiligne
 - · Expliquer les différentes limitations de vitesse
 - Expliquer la stabilité longitudinale du planeur
 - Expliquer l'effet de la compensation
- Exercice en vol:
 - Démontrer le maintien du vol rectiligne
 - Démontrer la stabilité inhérente en tangage
 - Démontrer le contrôle du planeur en assiette, y compris l'utilisation du compensateur avec des repères visuels et la vitesse
 - Démontrer comment effectuer la surveillance des instruments
 - Démontrer le contrôle de l'inclinaison avec des repères visuels
 - Démontrer le contrôle du cap avec des repères visuels au sol
 - Démontrer les procédures de surveillance extérieure pendant tous les exercices

3
FCFVV

Date : Page : 22-avr.-23 215 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Page:

216 / 268

Conseil de l'élève pour maintenir le vol rectiligne, analyse et correction des erreurs

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur	Elève

Exercice 8 - VIRAGE

- Briefing avant le vol :
 - Expliquer les forces s'exerçant sur le planeur en virage
 - Expliquer la nécessité d'assurer la sécurité avant de virer
 - Expliquer l'ordre des actions dans le virage (mise en virage, stabilisation et sortie)
 - · Expliquer les défauts communs du virage
 - Expliquer Les virages vers des caps préselectionnés (utilisation du compas)
 - Expliquer l'utilisation des instruments (bille ou fil de laine) pour la précision

Exercice en vol :

- Démontrer la procédure de surveillance extérieure avant la mise en virage
- Démontrer la mise en virage (correction du lacet inverse)
- Démontre la stabilisation du virage (tenue de l'assiette et compensation du roulis induit)
- Expliquer la sortie de virage
- Expliquer les défauts les plus communs dans le virage
- Expliquer les virages vers des caps présélectionnés (utilisation de points de repère comme référence)
- Expliquer l'utilisation des instruments (bille ou fil de laine) pour la précision
- Expliquer comment conseiller l'élève pilote pour effectuer un virage ou un 360° à moyenne inclinaison, comment analyser et corriger les erreurs.

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée				
Date	Instructeur	Elève		

Exercice 9a - VOL LENT

- Briefing avant le vol :
 - Expliquer les caractéristiques du vol lent
 - Expliquer le risque de décrocher
- Exercice en vol :
 - Démontrer la diminution contrôlée de la vitesse jusqu'à atteindre une vitesse critique basse à forte incidence et appeler l'attention de l'élève sur la cabré prononcé de l'assiette, la réduction de bruit, la réduction de vitesse
 - Démontrer le retour à l'assiette normale (vitesse)
 - Démontrer comment aider l'élève pilote à reconnaître le vol non contrôlé aux vitesses critiques basses
 - Démontrer comment entraîner l'élève à maintenir la symétrie du vol en reprenant une assiette normale
 - Démontrer comment analyser et corriger les erreurs

FCFVV	Document soumis pour approbation à la DGTA	Date : 22-avr23



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	

Exercice 9b - DECROCHAGE

- Briefing avant le vol:
 - Expliquer le mécanisme de décrochage
 - Expliquer l'efficacité des commandes au décrochage
 - Expliquer les symptômes de l'approche du décrochage, reconnaissance et récupération
 - Expliquer les facteurs affectant le décrochage (importance de l'incidence et du décrochage à grande vitesse)
 - Expliquer l'effet des volets si le planeur en est équipé
 - Expliquer les effets de la dissymétrie et les vérifications de sécurité avant le décrochage
 - Expliquer les symptômes, reconnaissance et récupération de décrochage
 - Expliquer la récupération lorsqu'une aile s'enfonce
 - Expliquer l'approche du décrochage en configuration approche et atterrissage, reconnaissance et récupération du décrochage sous facteur de charge
- Exercice en vol:
 - Démontrer le décrochage en vol à inclinaison nulle
 - Démontrer les symptômes, reconnaissance et récupération de l'approche du décrochage
 - Démontrer les symptômes, reconnaissance et récupération du décrochage
 - Démontrer la récupération lorsqu'une aile s'enfonce
 - Démontrer l'approche du décrochage en configuration approche et atterrissage
 - Démontrer la reconnaissance et la récupération du décrochage sous facteur de charge
 - Démontrer le décrochage et la récupération au stade initial du décrochage avec distractions induites par instructeur
 - Démontrer comment améliorer la capacité de l'élève pilote à reconnaître le décrochage et le récupérer
 - Démontrer comment analyser et corriger les erreurs

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée			
Date Instructeur Elève			

Exercice 10a - RECONNAISSANCE ET EVITEMENT DE L'AUTOROTATION

- Briefing avant le vol:
 - Expliquer les circonstances dans lesquelles un planeur part en autorotation
 - Expliquer comment reconnaître les symptômes de l'autorotation
 - Expliquer les paramètres influençant l'autorotation
 - Expliquer comment sortir d'une autorotation
- Exercice en vol:
 - Démontrer le décrochage et la récupération à l'amorçage de l'autorotation

3
FCFVV

Date: Page: 22-avr.-23 217 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

- S'assurer que l'élève identifie la mise en autorotation
- S'assurer que l'élève peut sortir de l'autorotation
- Vérifier que l'élève réagit toujours correctement lorsque l'instructeur induit des distractions lors de la mise en autorotation
- Démontrer comment analyser et corriger les erreurs

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée			
Date Instructeur Elève			

Exercice 10b -AUTOROTATIONS STABILISEES: MISE EN AUTOROTATION ET SORTIE

- Briefing avant le vol:
 - Expliquer la mise en autorotation
 - Expliquer les symptômes d'une véritable autorotation et identification du sens de rotation
 - Expliquer la sortie de l'autorotation
 - Expliquer l'utilisation des commandes
 - Expliquer les effets des volets (restriction d'utilisation applicable au type)
 - Expliquer l'effet du CG sur les caractéristiques de l'autorotation
 - Effectuer une autorotation à partir de diverses attitudes de vol
 - Expliquer les limitations du planeur
 - Expliquer les vérifications de sécurité
 - Expliquer les erreurs communes pendant la sortie
- Exercice en vol:
 - Démontrer les vérifications de sécurité
 - Démontrer la mise en autorotation
 - Démontrer la reconnaissance et l'identification du sens de l'autorotation
 - Démontrer la sortie de l'autorotation (référence au manuel de vol)
 - Démontrer l'utilisation des commandes
 - Démontrer les effets des volets (restrictions applicables au type de planeur)
 - Effectuer une autorotation et récupérer à partir de diverses attitudes de vol
 - Démontre comment améliorer la capacité de l'élève à reconnaître l'autorotation et comment en sortir
 - Démontrer comment analyser et corriger des erreurs selon les besoins

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date Instructeur Elève		



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Exercice 11 - DECOLLAGE OU METHODES DE LANCEMENT

Note: l'élève instructeur doit enseigner au moins une des méthodes de lancement suivantes: lancement au treuil, remorquage par avion, départ autonome. Au moins trois exercices d'interruption de lancement devraient être accomplis.

Exercice 11a -LANCEMENT AU TREUIL

- Briefing avant le vol:
 - Expliquer les signaux ou communications avant et pendant le lancement
 - Expliquer l'utilisation de l'équipement de lancement
 - Expliquer les vérifications avant lancement
 - Expliquer la procédure de décollage face au vent
 - Expliquer la procédure de décollage par vent traversier
 - Expliquer le profil optimum du lancement au treuil et limitations
 - Expliquer les procédures d'interruption de lancement
- Exercice en vol:
 - Démontrer l'utilisation de l'équipement de lancement
 - Démontrer les vérifications avant lancement
 - Démontrer le décollage face au vent
 - Démontrer le décollage par vent traversier
 - Démontrer le profil optimum du lancement au treuil et limitations
 - Démontrer la procédure en cas de rupture du câble ou de lancement interrompu, procédures an cas de panne de treuil
 - Enseigner à l'élève pilote comment effectuer des lancements au treuil sûrs
 - Enseigner à l'élève pilote comment contrôler un lancement interrompu (différentes altitudes)
 - Démontrer comment analyser et corriger des erreurs selon les besoins

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date Instructeur Elève		

Exercice 11b -REMORQUAGE PAR AVION

- Briefing avant le vol:
 - Expliquer les signaux ou communications avant et pendant le lancement
 - Expliquer l'utilisation de l'équipement de remorquage
 - Expliquer les vérifications avant décollage
 - Expliquer la procédure de décollage face au vent
 - Expliquer la procédure de décollage par vent traversier
 - Expliquer la procédure de remorquage: vol rectiligne, virage et effets de souffle
 - Expliquer la récupération d'une position incorrecte en remorquage
 - Expliquer les procédures en cas d'incident et d'interruption du remorquage
 - Expliquer les procédures en cas d'impossibilité de largage
 - Expliquer les raisons des incidents et des interruptions de remorquage ou procédures

Exercice en vol:

- Démontrer les signaux avant et pendant le remorquage
- Démontrer l'utilisation de l'équipement de lancement
- Démontrer les vérifications avant lancement
- Démontrer la procédure de décollage face au vent
- Démontrer la procédure de décollage par vent traversier
- Démontrer les procédures sur le remorquage: vol rectiligne, rotation et courant de glissement
- Démontrer la récupération d'une position incorrecte en remorquage



Date: Page: 219 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

- Démontrer les procédures en cas d'incident et d'interruption du remorquage
- Démontrer les procédures en cas d'impossibilité de largage
- Démontrer comment enseigner l'élève pilote à effectuer des remorquages sûrs
- Démontrer comment enseigner l'élève pilote à contrôler l'interruption de remorquage
- Démontrer comment analyser et corriger des erreurs selon les besoins

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée			
Date Instructeur Elève			

Exercice 11c - DECOLLAGE AUTONOME

- Briefing avant le vol:
 - Expliquer les procédures d'extension et de rétraction du moteur
 - Expliquer le démarrage du moteur et mesures de sécurité
 - Expliquer les vérifications avant décollage
 - Expliquer les procédures de réduction du bruit
 - Expliquer les vérifications pendant et après le décollage
 - Expliquer le décollage face au vent
 - Expliquer le décollage par vent traversier
 - Expliguer la procédure en cas de panne moteur
 - Expliquer la procédure en cas d'interruption du décollage
 - Expliquer les décollages à performance maximum (piste courte et dégagement d'obstacles)
 - Expliquer les décollages courts et procédure sur terrain mou ou techniques et calculs de performances

Exercice en vol:

- Démontrer les procédures d'extension et de rétraction du moteur
- Démontrer le démarrage du moteur et mesures de sécurité
- Démontrer les vérifications avant lancement
- Démontrer les procédures de réduction du bruit
- Démontrer les vérifications pendant et après le décollage
- Démontrer le décollage face au vent
- Démontrer le décollage par vent traversier
- Démontrer les pannes moteur et procédures
- Démontrer la procédure en cas d'interruption du décollage
- Démontrer les décollages à performance maximum (piste courte et dégagement d'obstacles)
- Démontrer le décollage court et procédure sur terrain mou ou techniques et calculs de performances
- Démontrer comment enseigner à l'élève pilote le décollage autonome en sécurité
- Démontrer comment enseigner l'élève pilote à maîtriser un décollage interrompu (différentes altitudes)
- Démontrer comment analyser et corriger des erreurs selon les besoins

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée			
Date Instructeur Elève			



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Exercice 12 -CIRCUIT, APPROCHE ET ATTERRISSAGE

- Briefing avant le vol:
 - Expliquer les procédures d'intégration dans le circuit
 - Expliquer les procédures pour l'évitement des collisions et les techniques de surveillance extérieures
 - Expliquer les vérifications avant atterrissage
 - Expliquer les procédures normales du circuit, vent arrière, étape de base
 - Expliquer l'effet du vent sur les vitesses d'approche et de toucher
 - Expliquer la visualisation du point d'aboutissement
 - Expliquer le contrôle de l'approche et utilisation des aérofreins
 - Expliquer l'utilisation des volets (si applicable)
 - Expliquer les procédures d'approche et d'atterrissage normal et vent traversier
- Exercice en vol:
 - Démontrer les procédures d'intégration dans le circuit
 - Démontrer les procédures pour l'évitement des collisions et les techniques de surveillance extérieures
 - Démontrer les vérifications avant atterrissage
 - Démontrer le circuit standard et l'adaptation du circuit aux conditions (par exemple arrivée
 - Démontrer l'effet du vent sur les vitesses d'approche et de toucher
 - Démontrer la visualisation du point d'aboutissement
 - Démontrer le contrôle de l'approche et utilisation des aérofreins
 - Démontrer l'utilisation des volets (si applicable)
 - Démontrer les procédures d'approche et d'atterrissage normal et vent traversier
 - Démontrer comment enseigner la conduite d'un circuit d'approche en sécurité à l'élève pilote piloter
 - Démontrer comment améliorer la capacité de l'élève pilote à atterrir en sécurité
 - Démontrer comment analyser et corriger des erreurs selon les besoins

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée			
Date	Instructeur	Elève	

Exercice 13 -LE PREMIER SOLO

- Briefing avant le vol:
 - Expliquer les limitations qui s'appliquent au vol (connaissances de la zone et de ses restrictions)
 - Expliquer l'utilisation de l'équipement requis
- Exercice en vol:

L'élève instructeur doit;

- faire vérifier par un autre instructeur ou par un instructeur plus expérimenté si l'élève peut voler en solo
- surveiller le vol
- débriefer le vol avec l'élève

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée			
Date	Instructeur	Elève	

3
FCFVV



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Exercice 14 -LE PERFECTIONNEMENT DU VIRAGE

- Briefing avant le vol:
 - Expliquer rapport entre l'inclinaison et la vitesse
 - Expliquer comment maîtriser des virages serrés ou des 360°
 - Expliquer les attitudes inusuelles qui peuvent se produire (décrochage ou autorotation et virage engagé)
 - Expliquer comment récupérer de ces attitudes inusuelles
- Exercice en vol:
 - Démontrer les virages serrés (45°) à vitesse constante et avec le fil de laine centré
 - Démontrer les erreurs communes (glissade et dérapage)
 - Démontrer les attitudes inusuelles et comment revenir au vol normal
 - Démontrer comment enseigner le virage serré ou le 360° à grande inclinaison à l'élève pilote
 - Démontrer comment analyser et corriger des erreurs selon les besoins

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée			
Date Instructeur Elève			

Exercice 15 -TECHNIQUES DE VOL A VOILE

Note: si les conditions atmosphériques pendant le stage instructeur ne permettent pas la formation pratique aux techniques de vol à voile, on peut de limiter à discuter et expliquer toutes les rubriques des exercices en vol lors d'un briefing long.

Exercice 15a -VOL EN ASCENDANCE THERMIQUE

- Briefing avant le vol:
 - Expliquer les procédures de surveillance extérieure
 - Expliquer la détection et la reconnaissance des ascendances
 - Expliquer l'utilisation des variomètres audio
 - Expliquer la procédure pour rejoindre une ascendance et priorités
 - Expliquer comment voler à proximité d'autres planeurs
 - Expliquer comment centrer une ascendance
 - Expliquer comment sortir d'une ascendance
- Exercice en vol:
 - Démontrer les procédures de surveillance extérieure
 - Démontrer la détection et reconnaissance des ascendances
 - Démontrer l'utilisation des variomètres audio
 - Démontrer la procédure pour rejoindre une ascendance et priorités
 - Démontrer la procédure pour voler à proximité d'autres planeurs
 - Démontrer comment centrer une ascendance
 - Démontrer la procédure pour sortir d'une ascendance
 - Démontrer comment améliorer la capacité de l'élève pilote à identifier et détecter les ascendances
 - Démontrer comment améliorer la capacité de l'élève pilote à rejoindre une ascendance et comment assurer la surveillance extérieure
 - Démontrer comment analyser et corriger des erreurs selon les besoins

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée								
Date	Date Instructeur Elève							





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Exercice 15b -VOL DE PENTE

- Briefing avant le vol:
 - Expliquer les procédures de surveillance extérieure
 - Expliquer les règles de vol de pente
 - Expliquer l'optimisation de la trajectoire
 - Expliquer le contrôle de vitesse
- Exercice en vol (si applicable pendant le stage et, si possible, sur le site) :
 - Démontrer les procédures de surveillance extérieure
 - Démontrer l'application pratique des règles de vol de pente
 - Démontrer l'optimisation de la trajectoire
 - Démontrer le contrôle de la vitesse
 - Démontrer comment enseigner à l'élève pilote la pratique sûre du vol de pente
 - Démontrer comment analyser et corriger des erreurs selon les besoins

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée								
Date	Elève							

Exercice 15c -VOL D'ONDE

- Briefing avant le vol:
 - Expliquer les procédures de surveillance extérieure
 - Expliquer les techniques à utiliser pour accrocher l'onde
 - Expliquer les limitations de vitesse avec l'augmentation de l'altitude
 - Expliquer les risques d'hypoxie et utilisation de l'oxygène
- Exercice en vol (si applicable pendant le stage et, si possible, sur le site) :
 - Démontrer les procédures de surveillance extérieure
 - Démontrer les techniques à utiliser pour accrocher l'onde
 - Démontrer les limitations de vitesse avec l'augmentation de l'altitude
 - Démontrer l'utilisation de l'oxygène (si disponible
 - Démontrer comment améliorer la capacité de l'élève pilote à identifier et détecter les systèmes ondulatoires
 - Démontrer comment enseigner à l'élève pilote la pratique sûre du vol d'onde
 - Démontrer comment analyser et corriger des erreurs selon les besoins

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée									
Date	Instructeur	Elève							



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Exercice 16 -ATTERRISSAGE EN CAMPAGNE

Note: si les conditions atmosphériques pendant le stage instructeur ne permettent pas la formation pratique sur les procédures d'atterrissage en campagne (un TMG peut être utilisé) toutes les rubriques de l'exercice en vol doivent être discutées et expliquées lors d'un long briefing. Les instructeurs ne peuvent enseigner l'exercice d'atterrissage en campagne qu'après avoir démontré leur capacité à conduire l'exercice

- Briefing avant le vol :
 - Expliquer la distance de vol plané à finesse maximum
 - Expliquer les procédures de démarrage moteur en vol (uniquement pour les planeurs autonomes et les planeurs autonomes faiblement motorisés)
 - Expliquer la sélection d'un site d'atterrissage
 - Expliquer le jugement et les positions clé du circuit
 - Expliquer les procédures de circuit et d'approche
 - Expliquer les actions après atterrissage
- Exercice en vol (si applicable pendant le stage et, si possible, sur le site) :
 - Démontrer l'atterrissage de précision sur aérodrome
 - Démontrer la distance maximum de vol plané
 - Démontrer les procédures pour l'intégration, l'arrivée et le circuit sur un aérodrome différent
 - Démontrer la sélection d'un site d'atterrissage en campagne
 - Démontrer les procédures pour le circuit et l'approche pour l'atterrissage en campagne
 - Démontrer les actions après atterrissage

L'élève instructeur doit également être formé à:

- conseiller l'élève pilote pour qu'il effectue un atterrissage en campagne sûr
- maîtriser une situation inhabituelle à l'atterrissage
- analyser et corriger des erreurs selon les besoins

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée								
Date	Instructeur	Elève						

Exercice 17 -NAVIGATION (CIRCUITS)

Note: si les conditions atmosphériques pendant le stage instructeur ne permettent pas d'effectuer un vol de formation à la navigation, toutes les rubriques de l'exercice en vol doivent être discutées et expliquées lors d'un long briefing.

Exercice 17a -PLANIFICATION DU VOL

- Briefing avant le vol:
 - Expliquer les prévisions météorologiques et observations
 - Expliquer la quantité d'eau à emporter en fonction des prévisions météorologiques
 - Expliquer la méthode pour choisir un circuit en tenant compte de la vitesse moyenne prévue
 - Expliquer la sélection et la préparation de la carte
 - Expliquer NOTAM et considérations de l'espace aérien
 - Expliquer les fréquences radio (si c'est approprié)
 - Expliquer les procédures administratives avant le vol; organisation au sol pour un dépannage éventuel
 - Expliquer les procédures pour déposer un plan de vol si nécessaire
 - Expliquer aérodromes de dégagement et sites d'atterrissage

(3)	
FCFVV	

Date : Page : 22-avr.-23 | 224 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée								
Date	Elève							

Exercice 17b -NAVIGATION (CIRCUITS)

- Briefing avant le vol :
 - Expliquer comment maintenir la route et la modifier s'il y a lieu
 - Expliquer les calages altimétriques
 - Expliquer l'utilisation de la radio et de la phraséologie
 - Expliquer la planification en vol
 - Expliquer les procédures de transit en espace aérien réglementé ou liaison ATC si nécessaire
 - Expliquer les procédures en cas d'incertitude sur la position
 - Expliquer les procédures en cas d'égarement
- Exercice en vol (si applicable pendant le stage et, si possible, sur le site) :
 - Démontrer comment maintenir la route et la modifier s'il y a lieu
 - Démontrer les calages altimétriques
 - Démontrer l'utilisation de la radio et de la phraséologie
 - Démontrer la planification en vol
 - Démontrer les procédures de transit en espace aérien réglementé ou liaison ATC si nécessaire
 - Démontrer les procédures en cas d'incertitude sur la position
 - Démontrer les procédures en cas d'égarement
 - Démontrer l'utilisation de matériel supplémentaire si nécessaire
 - Démontrer l'intégration, arrivée et procédures de circuit sur aérodrome différent de la base
 - Démontrer comment enseigner l'élève pilote la pratique du vol de navigation
 - Démontrer comment analyser et corriger des erreurs selon les besoins

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée								
Date	Elève							

Exercice 17c -TECHNIQUES DE VOL A VOILE APPLIQUEES AUX CIRCUITS

- Briefing avant le vol :
 - Expliquer la vitesse à utiliser pour obtenir la finesse maximum
 - Expliquer la vitesse à utiliser pour optimiser la vitesse de croisière (théorie de Mc Cready)
 - Expliquer comment choisir la route optimale (utilisation efficace des alignements de nuages, etc.)
 - Expliquer comment calculer l'arrivée
 - Expliquer comment effectuer un atterrissage en campagne en sécurité
 - Exercice en vol (si applicable pendant le stage et, si possible, sur le site):
 - Démontrer un vol de navigation en circuit
 - Démontrer comment choisir la route optimale (utilisation efficace des alignements de nuages, etc.)
 - Démontrer l'utilisation de l'anneau Mc Cready
 - Démontrer l'utilisation des calculateurs d'arrivée
 - Démontrer comment réduire le risque et réagir aux dangers potentiels
 - Démontrer comment prévoir et exécuter un atterrissage en campagne
 - Démontrer comment enseigner les techniques efficaces applicables aux circuits de navigation
 - Démontrer comment analyser et corriger des erreurs selon les besoins

13330
3
FCFVV



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée								
Date	Elève							



Date : Page : 22-avr.-23 226 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Annexe 10bis Fiche de progression – Candidats Instructeur FI(S)

Code des cases de progression :

☑: vu mais non maîtrisé ☑: maîtrisé

	Candidat Instructeur	Brief.	Démo.					ок
Ex 0	Briefings et préparation des leçons de vol							
	Composition des briefings							
Ex 1	Familiarisation avec le planeur							
	Briefing							
Ex 2	Procédures en cas d'urgences							
	Briefing Manipulation parachute							
	Demo Manipulation parachute							
	Briefing procédure d'évacuation							
	Demo procédure d'évacuation							
	Briefing atterrissage avec parachute							
Ex 3	Préparation du vol							
	Bfg Documents de bord							
	Bfg Equipements							
	Bfg Manip planeur au sol							
	Bfg vérifications internes et externes avant le vol							
	Bfg limitations masses et centrage							
	Bfg vérification avant lancement							
	Demo Documents de bord							
	Demo Equipements							
	Demo Manip planeur au sol							
	Demo vérifications internes et externes avant le vol							
	Demo limitations masses et centrage							
	Demo vérification avant lancement							
Ex 4	Vol d'accoutumance							
	Bfg secteur environnant							
	Bfg surveillance extérieure							
	Bfg prise de contrôle du planeur							
	Visualisation points remarquables							
	Analyse réactions élèves							
	Vérification élève sécurité extérieure							
Ex 5	Effets primaires des gouvernes							
	Bfg définition des axes planeur							



Date : Page : 22-avr.-23 | 227 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

		T	1		1		1	
	Bfg procédures de surveillance							
	extérieure							
	Bfg repères visuels sur chaque axe							
	Bfg Bfg effets primaires des commandes à inclinaison nulle							
	Bfg relation assiette – vitesse							
	Bfg utilisation des volets							
	Bfg utilisation des aérofreins							
	Demo repères visuels en vol							
	Demo effet primaire de la gouverne de profondeur							
	Demo relation assiette – vitesse							
	Demo effet primaire du gouvernail							
	de direction sur rotation planeur axe vertical							
	Demo effet primaire ailerons sur							
	inclinaison Demo effet des aérofreins	-						
	(différentes assiettes)							
	Demo effet des volets (si équipé)							
	Demo procédures de surveillance							
	extérieure							
	Conseils à l'élève pilote sur effets							
	primaires							
	Mise en virage et sortie de virage							
Ex 6	coordonnée à moyenne inclinaison							
	Bfg effets secondaires des gouvernes							
	Bfg effet du lacet inverse							
	Bfg compensation lacet inverse							
	Bfg effet secondaire gouverne de							
	direction (roulis)							
	Demo effet du lacet inverse par							
	rapport repère terrestre							
	Demo effets secondaire du gouvernail de direction (roulis)							
	Demo coordination des commandes							
	palonnier et manche compensation							
	lacet inverse							
	Demo mise en virage et sortie de							
	virage à moyenne inclinaison et							
	retour vol normal							
	Conseil élève pilote pour							
	coordination des ailerons et							
	gouvernail de direction	-		<u> </u>		<u> </u>		
	Analyse et correction des erreurs							
Ex 7	Vol rectiligne							
	Bfg maintien du vol rectiligne							
	Bfg limitations de vitesse	 <u> </u>						



Date: Page: 22-avr.-23 228 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

	25 1 1 1111 (1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			1	1	1		
	Bfg stabilité longitudinale planeur							
	Bfg effet de la compensation							
	Demo vol rectiligne							
	Demo stabilité inhérente au tangage							
	Demo contrôle planeur en assiette +							
	compensateur + repères visuels et							
	vitesse							
	Demo surveillance des instruments							
	Demo contrôle de l'inclination avec							
	repères visuels							
	Demo contrôle de cap avec repère visuels au sol							
	Demo procédure de surveillance							
	extérieure							
	Conseils à l'élève pilote pour							
	maintien vol rectiligne							
	Analyse et correction des erreurs							
Ex 8	Virage							
	Bfg forces sur un planeur en virage							
	Bfg sécurité avant de virer							
	Bfg ordre des actions dans le virage							
	Bfg défauts communs du virage							
	Bfg virages vers caps préselectionnés							
	(compas)							
	Bfg utilisation des instruments (bille,							
	fil de laine) pour la précision							
	Demo procédure de surveillance							
	extérieure avant virage							
	Demo mise en virage (correction							
	lacet inverse)							
	Demo stabilisation virage							
	Demo sortie du virage							
	Demo défauts communs virage							
	Demo virages vers caps							
	préselectionnés							
	Demo utilisation des instruments							
	Conseil élève pilote pour effectuer							
	un virage normal							
	Analyse et corrections des erreurs							
Ex 9a	Vol lent							
	Bfg caractéristiques du vol lent							
	Bfg risque de décrochage				L	L		
	Demo diminution contrôlée de la							
	vitesse et symptômes basses vitesse							
	Demo retour à l'assiette normale							
	Demo identification vol non contrôlé							
	aux vitesses critiques basses							



Date: Page: 22-avr.-23 229 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

	Demo maintien symétrie du vol						
	Analyse et corrections des erreurs						
Ex 9b	Décrochage						
	Bfg mécanisme du décrochage						
	Bfg efficacité des commandes au						
	décrochage						
	Bfg symptômes de l'approche du						
	décrochage, reconnaissance et						
	récupération						
	Bfg facteurs affectant le décrochage						
	Bfg effets des volets (si planeur						
	équipé)						
	Bfg effets de la dissymétrie et						
	vérifications sécurité avant décroch						
	Bfg symptômes, reconnaissance et						
	récupération décrochage						
	Bfg récupération lorsqu'une aile s'enfonce						
	Bfg approche du décrochage en						
	configuration approache et						
	atterrissage, reconnaissance/recup						
	Bfg décrochage sous facteur de						
	charge						
	Demo décrochage en vol à						
	inclinaison nulle						
	Demo symptômes, reconnaissance						
	et récupération de l'approche du						
	décrochage						
	Demo symptômes, reconnaissance						
	et récupération du décrochage						
	Demo récupération lorsqu'une aile						
	s'enfonce						
	Demo approche du décrochage en configuration approche et						
	atterrissage						
	Demo reconnaissance et						
	récupération du décrochage sous						
	facteur de charge						
	Demo décrochage et récupération						
	au stade initial du décrochage avec						
	distractions induites par l'instructeur						
	Amélioration de la capacité de						
	l'élève pilote à reconnaître le						
	décrochage et à la récupérer						
	Analyse et corrections des erreurs						
	Reconnaissance et évitement de						
Ex 10a	l'autorotation						
	Bfg circonstances autorotation						



Date : 22-avr.-23

Page : 230 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

	T-a	1	1	1	1	ı	ı	l
	Bfg reconnaissance symptômes							
	autorotation							
	Bfg paramètre autorotation							
	Bfg sortie autorotation							
	Demo décrochage et récupération à							
	l'amorçage de l'autorotation							
	S'assurer que l'élève identifie autorotation							
	S'assurer que l'élève peut sortir de							
	l'autorotation							
	Vérification élève agit toujours							
	correctement lors de distractions par							
	instructeur							
	Analyse et corrections erreurs							
	Autorotations stabilisées : mise en							
Ex10b	rotation et sortie							
	Bfg autorotation							
	Bfg sortie autorotation							
	Bfg utilisation des commandes							
	Bfg effets des volets							
	Bfg effets du CG sur autorotation							
	Bfg exécution autorotation							
	Bfg limitations du planeur							
	Bfg vérifications de sécurité							
	Bfg erreurs communes sortie							
	Demo vérifications sécurité							
	Demo mise en autorotation							
	Demo reconnaissance et							
	identification du sens autorotation							
	Demo sortie autorotation							
	Demo utilisation des commandes							
	Demo effets des volets (si possible)							
	Demo autorotation et récupération							
	Comment améliorer capacité de							
	l'élève à reconnaître autorotation et							
	sortie							
	Analyse et corrections des erreurs							
Ex 11a	Lancement au treuil							
	Bfg signaux ou communication avant							
	et pendant lancement							
	Bfg utilisation de l'équipement de lancement							
	Bfg vérifications avant lancement							
	Bfg procédure de décollage face au vent							
	Bfg procédure de décollage par vent traversier							



Date: Page: 22-avr.-23



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

	Dr Cl	1	1	I	l		I	1	I	
	Bfg profil optimum du lancement au treuil et limitations									
	Bfg procédure interruption									
	lancement									
	Demo utilisation équipement									
	lancement									
	Demo vérifications avant lancement									
	Demo décollage face au vent									
	Demo décollage par vent traversier									
	Demo profil optimum du lancement au treuil et limitations									
	Demo procédure en cas de rupture									
	du câble ou lancement interrompu									
	Procédure si panne treuil									
	Comment faire des treuillées sûres									
	Comment contrôler un lancement interrompu									
	Analyse et corrections des erreurs									
Ex 11b	Remorquage par avion									
	Bfg signaux ou communication avant et pendant lancement									
	Bfg utilisation de l'équipement de									
	remorquage									
	Bfg vérifications avant décollage									
	Bfg procédure de décollage face au vent									
	Bfg procédure de décollage par vent traversier									
	Bfg remorquage en vol rectiligne, virage et effets de souffle									
	Bfg récupération position incorrecte									
	Bfg procédures en cas d'incident									
	remorquage et interruption									
	remroquage									
	Demo signaux avant et pendant le remorquage									
	Demo utilisation équipement lancement									
	Demo vérifications avant lancement									
	Demo décollage face au vent									
	Demo décollage par vent traversier									
	Demo remorquage en vol rectiligne, virage et effets de souffle									
	Demo récupération position incorrecte									
	Demo procédures en cas d'incident									
	et interruption de remoquage									



Date : 22-avr.-23

Page : 232 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

	Demo procédures en cas							
	d'impossibilité de largage							
	Comment faire des remorquages							
	sûrs							
	Comment contrôler l'interruption de							
	remorquage							
	Analyse et corrections des erreurs							
Ex 11c	Décollage autonome							
	Bfg procédures d'extension et							
	rétraction moteur							
	Bfg démarrage du moteur et							
	mesures de sécurité							
	Bfg vérifications avant décollage							
	Bfg procédures de réduction du bruit							
	Bfg vérifications pendant et après le							
	décollage							
	Bfg décollage face au vent							
	Bfg décollage par vent traversier							
	Bfg procédure en cas de panne							
	moteur							
	Bfg procédure en cas d'interruption du décollage							
	Bfg décollages à performance max							
	Bfg décollages courts et procédure							
	terrain mou							
	Demo procédures d'extension et de							
	rétraction moteur							
	Demo démarrage du moteur et							
	procédures de sécurité							
	Demo vérifications avant lancement							
	Demo procédures de réduction du							
	bruit Demo vérifications pendant et après							
	décollage							
	Demo décollage face au vent							
	Demo décollage par vent traversier							
	Demo pannes moteur et procédures							
	Demo procédure en cas							
	d'interruption du décollage							
	Demo décollages à performance							
	maximum							
	Demo décollage court et procédures							
	terrain mou				<u> </u>			
	Bfg Décollage en sécurité				_			
	Bfg maîtrise décollage interrompu							
	Analyse et corrections des erreurs							
Ex 12	Circuit, approche et atterrissage							



Date: Pa 22-avr.-23 23



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

	Bfg procédures d'intégration dans le						
	circuit						
	Bfg procédures pour l'évitement des collisions et techniques surveillance extérieure						
	Bfg vérifications avant atterrissage						
	Bfg procédures normales du circuit,						
	vent arrière, étape de base						
	Bfg effet du vent sur les vitesses d'approche et de toucher						
	Bfg visualisation point d'aboutissement						
	Bfg contrôle de l'approche et utilisation aérofreins						
	Bfg utilisation des volets (si applicable)						
	Bfg procédures d'approche et d'atterrissage normal et vent traversier						
	Demo procédures d'intégration dans le circuit						
	Demo procédures pour l'évitement des collisions et techniques de						
	surveillance extérieure Demo vérifications avant						
	l'atterrissage						
	Demo circuit standard et adaptation						
	circuit aux conditions						
	Demo effet du vent sur vitesses						
	d'approche et toucher						
	Demo visualisation du point d'aboutissement						
	Demo contrôle de l'approche et						
	utilisation des aérofreins						
	Demo utilisation des volets (si applicable)						
	Demo procédures d'approche et d'atterrissage normale et vent						
	traversier Bfg conduite d'un circuit d'approche en sécurité						
	Améliorer capacité élève à atterrir en sécurité						
	Analyse et corrections erreurs						
Ex 13	Premier solo						
_A 13	Bfg limitations pour le vol						
	Bfg utilisation équipement requis						
	Vérification par un autre instructeur		+				
	ou instructeur plus expérimenté						



Date : 22-avr.-23

Page : 234 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

	Surveiller le vol										
	Débriefing du vol avec l'élève										
Ex 14	Perfectionnement du virage										
	Bfg rapport entre inclinaison et vitesse										
	Bfg comment maîtriser des virages										
	serrés ou des 360°										
	Bfg attitudes inusuelles										
	Bfg récupération attitudes inusuelles										
	Demo virages serrés (45°) à vitesse constante et fil de laine centré										
	Demo erreurs communes (glissade										
	et dérapage)										
	Demo attitudes inusuelles et retour										
	en vol normal										
	Bfg sur virage serré ou 360°										
	Analyse et corrections des erreurs										
Ex 15a	Vol en ascendance thermique										
LX 13a	Bfg procédures de surveillance										
	extérieure										
	Bfg détection et reconnaissance des										
	ascendances										
	Bfg utilisation des variomètres audio										
	Bfg procédure pour rejoindre une										
	ascendance et priorités										
	Bfg comment voler à proximité										
	d'autres planeurs										
	Bfg Comment centrer une										
	ascendance										
	Bfg comment sortir d'une										
	ascendance										
	Demo procédures de surveillance										
	extérieure										
	Demo détection et reconnaissance										
	des ascendances Demo utilisation des variomètres		1								
	audio										
	Demo procédure pour rejoindre une										
	ascendance et priorités										
	Demo comment voler à proximité										
	d'autres planeurs										
	Demo Comment centrer une										
	ascendance										
	Demo comment sortir d'une				İ			İ			
	ascendance			L	L	L	L	L	L	L	L
	Bfg comment améliorer capacité										
	élève à identifier et détecter										
	ascendance										



Date: Page: 22-avr.-23



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

	Bfg comment améliorer capacité						
	élève à rejoindre une ascendance et						
	assurer sécurité extérieure						
	Analyse et corrections des erreurs						
Ex 15b	Vol de pente						
	Bfg sur les procédures de						
	surveillance extérieure						
	Bdg règles de vol en pente						
	Bfg optimisation de la trajectoire						
	Bfg contrôle de vitesse						
	Demo procédures de surveillance						
	extérieure						
	Demo application pratique des						
	règles de vol de pente						
	Demo optimisation de la trajectoire						
	Demo contrôle de la vitesse						
	Bfg comment enseigner la pratique						
	sûre du vol de pente						
	Analyse et corrections des erreurs						
15c	Vol d'onde						
	Bfg procédures de surveillance						
	extérieure						
	Bfg techniques à utiliser pour						
	accrocher l'onde						
	Bfg limitations de vitesse avec						
	augmentation de l'altitude						
	Bfg risques d'hypoxie et utilisation						
	de l'oxygène						
	Demo procédures de surveillance extérieure						
	Demo techniques à utiliser pour						
	accrocher l'onde						
	Demo limitations de vitesse avec						
	l'augmentation de l'altitude						
	Demo utilisation de l'oxygène (si						
	disponible)						
	Bfg comment améliorer capacité à						
	identifier et détecter systèmes						
	ondulDTOires						
	Bfg comment faire du vol d'onde de						
	manière sûre						
	Analyse et corrections erreurs						
Ex 16	Atterrissage en campagne						
	Bfg distance de vol plané à finesse						
	maximum						
	Bfg procédures de démarrage						
	moteur en vol (si possible)						
	Bfg sélection d'un site d'atterrissage						



Date: Page: 22-avr.-23 236 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

	1-2 :			1	1	1	1		I
	Bfg jugement et points clés du circuit								
	Bfg procédures de circuit et								
	d'approche								
	Bfg actions après atterrissage								
	Demo atterrissage de précision								
	Demo distance maximum de vol								
	plané								
	Demo procédures pour intégration,								
	arrivée et circuit sur aérodrome différent								
	Demo sélection d'un site								
	d'atterrissage en campagne								
	Demo procédures pour le circuit et								
	l'approche pour atterrissage en								
	campagne								
	Demo actions après atterrissage								
	Analyse et corrections erreurs								
Ex 17a	Planification vol de navigation								
	Bfg prévision MTO et observations								
	Bfg quantité d'eau à emporter								
	Bfg méthode pour choisir un circuit								
	Bfg sélection et préparation carte								
	Bfg NOTAM et considérations espace aérien								
	Bfg fréquences radio								
	Bfg procédures administratives avant								
	le vol – Organisation au sol pour								
	dépnnage éventuel								
	Bfg procédure plan de vol								
	Bfg aérodrome de dégagement et								
	sites d'atterrissage								
Ex 17b	Navigation (Circuits)								
	Bfg maintien de la route et								
	adaptations								
	Bfg calages altimétriques								
	Bfg utilisation de la radio et								
	phraséologie								
	Bfg planification en vol								
	Bfg procédures de transit en espace								
	aérien réglementé								
	Bfg procédure en cas d'incertitude								
	sur la position								
	Bfg procédure en cas d'égarement								
	Demo maintien route et adaptations								
	Demo calages altimétriques								
	Demo utilisation de la radio et								
	phraséologie								



Date : Page : 22-avr.-23 237 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Demo planification en vol												
·												
espace aérien contrôlé												
Demo en cas d'incertitude sur la												
position												
Demo en cas d'égarement												
Demo intégration, arrivée et												
procédures aérodrome différent												
Demo pratique sûre de vol en navigation												
·												
aux circuits												
Bfg vitesse à utiliser pour obtenir												
Bfg vitesse à utiliser pour optimiser												
la vitesse de croisière (Mc Ready)												
Bfg route optimale												
Bfg calcul arrivée												
Bfg atterrissage en campagne en sécurité												
Demo vol de navigation en circuit												
Demo choix route optimale												
Demo utilisation anneau McReady												
Bfg réduction risque et réaction aux												
Bfg prévision et exécution												
Bfg techniques efficaces applicables												
		1										
	Demo en cas d'incertitude sur la position Demo en cas d'égarement Demo intégration, arrivée et procédures aérodrome différent Demo pratique sûre de vol en navigation Analyse et correction erreurs Techniques de vol à voile appliquée aux circuits Bfg vitesse à utiliser pour obtenir finesse maximum Bfg vitesse à utiliser pour optimiser la vitesse de croisière (Mc Ready) Bfg route optimale Bfg calcul arrivée Bfg atterrissage en campagne en sécurité Demo vol de navigation en circuit Demo choix route optimale Demo utilisation anneau McReady Demo calculateurs arrivée Bfg réduction risque et réaction aux dangers potentiels Bfg prévision et exécution atterrissage en campagne	Demo procédures de transit en espace aérien contrôlé Demo en cas d'incertitude sur la position Demo en cas d'égarement Demo intégration, arrivée et procédures aérodrome différent Demo pratique sûre de vol en navigation Analyse et correction erreurs Techniques de vol à voile appliquée aux circuits Bfg vitesse à utiliser pour obtenir finesse maximum Bfg vitesse à utiliser pour optimiser la vitesse de croisière (Mc Ready) Bfg route optimale Bfg calcul arrivée Bfg atterrissage en campagne en sécurité Demo vol de navigation en circuit Demo choix route optimale Demo utilisation anneau McReady Demo calculateurs arrivée Bfg réduction risque et réaction aux dangers potentiels Bfg prévision et exécution atterrissage en campagne Bfg techniques efficaces applicables aux circuits en campagne	Demo procédures de transit en espace aérien contrôlé Demo en cas d'incertitude sur la position Demo en cas d'égarement Demo intégration, arrivée et procédures aérodrome différent Demo pratique sûre de vol en navigation Analyse et correction erreurs Techniques de vol à voile appliquée aux circuits Bfg vitesse à utiliser pour obtenir finesse maximum Bfg vitesse à utiliser pour optimiser la vitesse de croisière (Mc Ready) Bfg route optimale Bfg calcul arrivée Bfg atterrissage en campagne en sécurité Demo vol de navigation en circuit Demo choix route optimale Demo utilisation anneau McReady Demo calculateurs arrivée Bfg réduction risque et réaction aux dangers potentiels Bfg prévision et exécution atterrissage en campagne Bfg techniques efficaces applicables aux circuits en campagne	Demo procédures de transit en espace aérien contrôlé Demo en cas d'incertitude sur la position Demo en cas d'égarement Demo intégration, arrivée et procédures aérodrome différent Demo pratique sûre de vol en navigation Analyse et correction erreurs Techniques de vol à voile appliquée aux circuits Bfg vitesse à utiliser pour obtenir finesse maximum Bfg vitesse à utiliser pour optimiser la vitesse de croisière (Mc Ready) Bfg route optimale Bfg calcul arrivée Bfg atterrissage en campagne en sécurité Demo vol de navigation en circuit Demo choix route optimale Demo utilisation anneau McReady Demo calculateurs arrivée Bfg réduction risque et réaction aux dangers potentiels Bfg prévision et exécution atterrissage en campagne Bfg techniques efficaces applicables aux circuits en campagne	Demo procédures de transit en espace aérien contrôlé Demo en cas d'incertitude sur la position Demo en cas d'égarement Demo intégration, arrivée et procédures aérodrome différent Demo pratique sûre de vol en navigation Analyse et correction erreurs Techniques de vol à voile appliquée aux circuits Bfg vitesse à utiliser pour obtenir finesse maximum Bfg vitesse à utiliser pour optimiser la vitesse de croisière (Mc Ready) Bfg calcul arrivée Bfg atterrissage en campagne en sécurité Demo vol de navigation en circuit Demo choix route optimale Demo utilisation anneau McReady Demo calculateurs arrivée Bfg réduction risque et réaction aux dangers potentiels Bfg prévision et exécution atterrissage en campagne Bfg techniques efficaces applicables aux circuits en campagne	Demo procédures de transit en espace aérien contrôlé Demo en cas d'incertitude sur la position Demo en cas d'égarement Demo intégration, arrivée et procédures aérodrome différent Demo pratique sûre de vol en navigation Analyse et correction erreurs Techniques de vol à voile appliquée aux circuits Bfg vitesse à utiliser pour obtenir finesse maximum Bfg vitesse à utiliser pour optimiser la vitesse de croisière (Mc Ready) Bfg route optimale Bfg atterrissage en campagne en sécurité Demo vol de navigation en circuit Demo choix route optimale Demo utilisation anneau McReady Demo calculateurs arrivée Bfg réduction risque et réaction aux dangers potentiels Bfg prévision et exécution atterrissage en campagne Bfg techniques efficaces applicables aux circuits en campagne	Demo procédures de transit en espace aérien contrôlé Demo en cas d'incertitude sur la position Demo en cas d'égarement Demo intégration, arrivée et procédures aérodrome différent Demo pratique sûre de vol en navigation Analyse et correction erreurs Techniques de vol à voile appliquée aux circuits Bfg vitesse à utiliser pour obtenir finesse maximum Bfg vitesse à utiliser pour optimiser la vitesse de croisière (Mc Ready) Bfg route optimale Bfg alcul arrivée Bfg atterrissage en campagne en sécurité Demo vol de navigation en circuit Demo choix route optimale Demo utilisation anneau McReady Demo calculateurs arrivée Bfg réduction risque et réaction aux dangers potentiels Bfg prévision et exécution atterrissage en campagne Bfg techniques efficaces applicables aux circuits en campagne	Demo procédures de transit en espace aérien contrôlé Demo en cas d'incertitude sur la position Demo en cas d'égarement Demo intégration, arrivée et procédures aérodrome différent Demo pratique sûre de vol en navigation Analyse et correction erreurs Techniques de vol à voile appliquée aux circuits Bfg vitesse à utiliser pour obtenir finesse maximum Bfg vitesse à utiliser pour optimiser la vitesse de croisière (Mc Ready) Bfg route optimale Bfg calcul arrivée Bfg atterrissage en campagne en sécurité Demo vol de navigation en circuit Demo choix route optimale Demo utilisation anneau McReady Demo calculateurs arrivée Bfg réduction risque et réaction aux dangers potentiels Bfg prévision et exécution atterrissage en campagne Bfg techniques efficaces applicables aux circuits en campagne	Demo procédures de transit en espace aérien contrôlé Demo en cas d'incertitude sur la position Demo en cas d'égarement Demo intégration, arrivée et procédures aérodrome différent Demo pratique sûre de vol en navigation Analyse et correction erreurs Techniques de vol à voile appliquée aux circuits Bfg vitesse à utiliser pour obtenir finesse maximum Bfg vitesse à utiliser pour optimiser la vitesse de croisère (Mc Ready) Bfg calcul arrivée Bfg atterrissage en campagne en sécurité Demo vol de navigation en circuit Demo calculateurs arrivée Bfg réduction risque et réaction aux dangers potentiels Bfg prévision et exécution atterrissage en campagne Bfg techniques efficaces applicables aux circuits en campagne	Demo procédures de transit en espace aérien contrôlé Demo en cas d'incertitude sur la position Demo en cas d'égarement Demo intégration, arrivée et procédures aérodrome différent Demo pratique sûre de vol en navigation Analyse et correction erreurs Techniques de vol à voile appliquée aux circuits Bfg vitesse à utiliser pour obtenir finesse maximum Bfg vitesse à utiliser pour optimiser la vitesse de croisière (Mc Ready) Bfg calcul arrivée Bfg atterrissage en campagne en sécurité Demo vol de navigation en circuit Demo choix route optimale Demo utilisation anneau McReady Demo calculateurs arrivée Bfg réduction risque et réaction aux dangers potentiels Bfg prévision et exécution atterrissage en campagne Bfg techniques efficaces applicables aux circuits en campagne	Demo procédures de transit en espace aérien contrôlé Demo en cas d'incertitude sur la position Demo en cas d'égarement Demo intégration, arrivée et procédures aérodrome différent Demo pratique sûre de vol en navigation Analyse et correction erreurs Techniques de vol à voile appliquée aux circuits Bifg vitesse à utiliser pour obtenir finesse maximum Bifg vitesse à utiliser pour optimiser la vitesse de croisière (Mc Ready) Bifg calcul arrivée Bifg atterrissage en campagne en sécurité Demo vol de navigation en circuit Demo choix route optimale Demo utilisation anneau McReady Demo calculateurs arrivée Bifg réduction risque et réaction aux dangers potentiels Bifg prévision et exécution atterrissage en campagne Bifg techniques efficaces applicables aux circuits en campagne	Demo procédures de transit en espace aérien contrôlé Demo en cas d'incertitude sur la position Demo en cas d'égarement Demo intégration, arrivée et procédures aérodrome différent Demo pratique sûre de vol en navigation Analyse et correction erreurs Techniques de vol à voile appliquée aux circuits Bfg vitesse à utiliser pour obtenir finesse maximum Bfg vitesse à utiliser pour optimiser la vitesse de croisière (Mc Ready) Bfg route optimale Bfg calcul arrivée Bfg atterrissage en campagne en sécurité Demo vol de navigation en circuit Demo choix route optimale Demo utilisation anneau McReady Demo calculateurs arrivée Bfg réduction risque et réaction aux dangers potentiels Bfg prévision et exécution atterrissage en campagne Bfg techniques efficaces applicables aux circuits en campagne



Date: P 22-avr.-23 2

Page : 238 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

ANNEXE 10ter - FI(S) - APPLICATION AND REPORT FOR THE FI(S) ASSESSMENT OF **COMPETENCE**

(Référence : AMC3 SFCL.345 FI(S) — Assessment of competence)

APPLICATION AND REPORT FORM FOR THE FI(S) ASSESSMENT OF COMPETENCE									
I hereby apply for the issue Annex III (Part-SFCL) to Reg	_		ailplanes (FI(S)) in accordance with						
1 Applicant's personal pa	articulars								
Applicant's last name(s):		First name(s):							
Date of birth:	Telephone:		Email:						
Address: Country:									
Date: Signature of the applicant:									
2 Licence details									
Licence number (SPL):									
Additional privileges: (tick as applicable)	☐ TMG extension☐ TMG night ratio☐ Advanced aero	ng	□ Sailplane cloud flying privileges□ Sailplane towing rating□ Banner towing rating						
Launching methods: (tick as applicable)	☐ Aero tow laund	:h	□ Bungee launch □ Self-launch						
3 Pre-course flying exper	3 Pre-course flying experience								
	Sailpla	anes	TMG						
PIC hours:									
Total hours:									



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Number of la	unches /	Aero tow launch:								
take-offs:		Winch launch:								
4 Pre-entry	assessment									
I recommend		for the FI(S) course.							
Name of ATC	/DTO:		Date of pr	e-entry asse	ssment:					
Name (capita	l letters) of H	Γ of the ATO/DTO:	•							
Name (capita (if applicable		nce number and sign	ature of the FI	(S) conducti	ng the flight assessment					
5 Declarati	on by the ATO	D/DTO								
I certify thathas satisfactorily completed an approved course of training for the FI(S) certificate in accordance with the relevant syllabus.										
Flying hours during the course: Take-offs during the course:										
Sailplanes, powered sailplanes or TMGs used:										
Name(s) of HT:										
Signature:										
Name of ATC	/DTO:									
	FRO	OM HERE TO BE CON	IPLETED BY TH	E EXAMINE	?					
6 Result of	the assessme	nt of competence								
Oral theoreti	cal C	Passed			☐ Passed					
knowledge examination:		, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Practical pa	rt:	☐ Partially passed					
		Failed			☐ Failed					
Reasons and	details in case	of fail or partial pas	s/other remark	s as necessa	ry:					
In case of	□ I recomn	nend further ground	training before	retest.						
fail: I recommend further flight training with an FI(S) before retest.										
(tick as applicable)	☐ I do not d	consider further fligh	t or theoretical	instruction i	necessary before retest.					
I, the undersi	gning examin	er:								
found tha	t experience				nce and instruction, and quirements of Annex III					
		uired manoeuvres ar case of fail; and	nd exercises ha	ve been con	npleted, unless specified					
 where applicable, have reviewed and applied the national procedures and requirements of the applicant's competent authority which is different from the competent authority that issued my examiner certificate. 										





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Exa	aminer's certificate number:	Examiner's SPL number:						
Ex	aminer's name (capital letters):	Date and examiner's signature:						
7	Attachments							
De	Detailed report as per AMC2 SFCL.345 to be attached							
	Copy of the FE(S) certificate (in cases where the competent authority of the applicant is different from the competent authority of the examiner)							



Date: Page: 22-avr.-23



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Annexe 10quater Cours pratique - Candidat Instructeur FI(S) TMG

LEÇON TMG-01 : Familiarisation avec le TMG

FAMILIARISATION AVEC LE TMG
caractéristiques du TMG ;
disposition de l'habitacle, amphi cabine ;
systèmes ;
listes de vérifications, exercices et contrôles.

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	

LEÇON TMG-02: DRILLS D'URGENCE

EXERCICES D'URGENCE
action en cas de feu au sol et en vol ;
feu dans l'habitacle, feu moteur et feu du système électrique ;
défaillance des systèmes ;
procédures d'évacuation, emplacement et utilisation des équipements de secours.

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur	Elève

LEÇON TMG-03: PREPARATION DU VOL ET ACTIONS APRES VOL

PREPARATION DU VOL ET ACTIONS APRES VOL
documents d'entretien et de mise en service ;
équipement requis, cartes, etc ;
prévol extérieure ;
prévol intérieure ;
ajustements du ou des palonniers, du harnais et des sièges ;
mise en route et chauffage moteur ;
vérifications moteur ;
arrêt et vérification des systèmes et arrêt moteur ;
stationnement, sécurité et arrimage ;
remplissage des documents de l'aéronef.





Document	de	référence
Document	ue	reference

DTO-TM-001 rev 11.3

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur Elève	

LEÇON TMG-04 : ROULAGE

ROULAGE
vérifications avant roulage ;
lâcher des freins, contrôle de la vitesse et immobilisation ;
gestion moteur ;
contrôle de la direction et du virage ;
virages dans les espaces exigus ;
procédures et précautions sur l'aire de stationnement ;
effets de vent et utilisation des commandes de vol ;
effets de l'état de surface du sol ;
liberté de mouvement des palonniers ;
signaux de guidage au sol ;
vérifications des instruments ;
procédures de contrôle du trafic aérien (si applicable).
PROCEDURES D'URGENCE
panne de freins ;
panne de direction au sol (impossibilité de diriger l'appareil)

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée	

LEÇON TMG-05 : MONTEE

MONTEE:
mise en montée, maintien de la montée normale, à pente max et Vz max et mise en palier ;
mise en palier aux altitudes prédéterminées ;
montée en route (montée croisière), avec flaps (si applicable);
montée volets sortis (si applicable) ;
angle de montée maximum
utilisation d'instruments de précision

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur	Elève

3
FCFVV



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

LEÇON TMG-06 : VOL HORIZONTAL RECTILIGNE

VOL HORIZONTAL RECTILIGNE:
à la puissance de croisière normale, mise en palier et maintien du vol horizontal rectiligne ;
vol aux vitesses critiques élevées (si applicable) ;
démonstration de la stabilité de route ;
contrôle de l'assiette, utilisation du compensateur ;
symétrie du vol en ligne droite ;
vols en palier à différentes vitesses (utilisation de la puissance);
changements de configuration (si applicable);
Utilisation des instruments de précision

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur	Elève

LEÇON TMG-07 : DESCENTE

DESCENTE:
mise en descente, maintien et mise en palier ;
mise en palier aux altitudes prédéterminées ;
moteur réduit, au moteur et descente croisière y compris les effets de la puissance et de la vitesse) ;
glissade (suivant type de planeur ;
utilisation d'instruments de précision
descente avec moteur hors fonction

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur	Elève

LEÇON TMG-08 : VIRAGES

LES VIRAGES
mise en virage et maintien du virage à moyenne inclinaison ;
retour au vol rectiligne ;
erreurs dans les virages (incidence incorrecte, inclinaison
virages en montée ;
virages en descente ;
glissades (suivant type de motoplaneur)
sortie de virage à des caps prédéterminés, utilisation du conservateur de cap et du compas, précision ;
utilisation d'instruments de précision



Date : Page : 22-avr.-23 244 / 268



DTO-TM-001 rev 11.3

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée			
Date	Instructeur	Elève	

LEÇON TMG-09: VOL LENT ET DECROCHAGE

VOL LENT
sécurité (cabine, hauteur et anticollision)
introduction au vol lent ;
réduction contrôlée vers une vitesse critique basse ;
retour au vol à vitesse normale par utilisation de la pleine puissance avec attitude correcte
DECROCHAGE
sécurité et sens de l'air (cabine, hauteur et anticollision)
signes annonciateurs ;
reconnaissance ;
décrochage en configuration lisse et récupération avec et sans puissance ;
récupération à l'enfoncement d'une aile ;
approche du décrochage en configurations approche et atterrissage, avec et sans puissance, récupération à l'amorce du décrochage.
·

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur	Elève

LEÇON TMG-10 : DECOLLAGE ET MONTEE VERS LA BRANCHE VENT ARRIERE

DECOLLAGE ET MONTEE VERS LA BRANCHE VENT ARRIERE		
vérifications avant décollage ;		
décollage face au vent ;		
soulagement de la roulette de nez (si applicable) ;		
décollage par vent traversier ;		
actions pendant et après le décollage ;		
procédures ou techniques de décollage court et sur terrain mou, incluant le calcul des performances ;		
procédures de réduction du bruit.		
PANNES ET PROCEDURES D'URGENCE		
interruption du décollage ;		
panne moteur après décollage.		



Date: Page: 22-avr.-23



D	1	101	
Document	de	referen	$c\epsilon$

DTO-TM-001 rev 11.3

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur	Elève

LEÇON TMG-11 : CIRCUIT, APPROCHE ET ATTERRISSAGE

CIRCUIT D'APPROCHE
procédures tour de piste, en vent arrière et en étape de base ;
approche avec et sans puissance moteur (ralenti);
soulagement et préservation de la roulette avant (si applicable)
effets du vent sur les vitesses d'approche et d'atterrissage ;
utilisation des aérofreins, des volets (si applicable);
approche vent traversier ;
approche manquée et remise de gaz ;
procédures de réduction du bruit ;
approche planée avec le moteur arrêté ;

ATTERRISSAGE	
atterrissage avec le moteur ;	
atterrissage sans volets/flaps;	
atterrissage vent traversier;	
atterrissage avec le moteur arrêté.	
Atterrissage court et procédures ou techniques d'atterrissage sur sol terrain mou	
PANNES ET PROCEDURES D'URGENCE	
atterrissage manqué et remise de gaz.	

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur	Elève

LEÇON TMG-12 : VIRAGES A GRANDE INCLINAISON, DECROCHAGE EN VIRAGE ET VIRAGE ENGAGE

VIRAGES A GRANDE INCLINAISON, DECROCHAGE EN VIRAGE, VIRAGE ENGAGE
virages à grande inclinaison (> 45°) en palier et en descente;
le virage engagé et récupération.
décrochage en virage et récupération

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur	Elève

3
FCFVV



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

LEÇON TMG-13: ARRET ET REMISE EN MARCHE MOTEUR

ARRET DU MOTEUR EN VOL		
procédures de refroidissement du moteur ;		
procédure d'arrêt moteur en vol ;		
procédures opérationnelles en plané.		
DEMARRAGE DU MOTEUR EN VOL		
procédure de démarrage en vol (cf. manuel de vol) ;		
processus de décision afin d'apprécier s'il faut ou non redémarrer le moteur		
gestion des températures du moteur.		

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur	Elève

<u>LEÇON TMG-14 : ATTERRISSAGE FORCE SANS PUISSANCE ET ATTERRISSAGE DE PRECAUTION</u>

ATTERRISSAGE FORCE SANS PUISSANCE ET ATTERRISSAGE DE PRECAUTION
procédure de perte d'altitude et d'atterrissage ; VERDO
choix du site d'atterrissage ;
aérodrome normal
aérodrome désaffecté
terrain normal
distance franchissable en plané;
choix de la trajectoire pour la descente ; circuit et approche
points clé (détermination et suivi des points d'arrêt, de toucher et d'aboutissement) ;
recherche de panne moteur;
utilisation de la radio (message de détresse) ;
étape de base ;
approche finale ;
atterrissage;
actions avant et après atterrissage.

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur	Elève



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

LEÇON TMG-15: INTERRUPTION VOLONTAIRE DU VOL

INTERRUPTION VOLONTAIRE DU VOL
circonstances nécessitant une interruption volontaire du vol ;
conditions de vol ;
choix du site d'atterrissage ; aérodrome normal, aérodrome désaffecté, champs
message de détresse ;
circuit et approche ;
actions après atterrissage.

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée		
Date	Instructeur	Elève

LEÇON TMG-16: NAVIGATION

NAVIGATION - PROBLEMES DE NAVIGATION A BASSE ALTITUDE PAR VISIBILITE REDUITE - RADIONAVIGATION	3 1
Préparation du vol	
prévisions météorologiques et observations ;	
sélection et préparation des cartes :	
- choix de l'itinéraire ;	
- structure de l'espace aérien ;	
- altitudes de sécurité.	
calculs:	
- cap magnétique et temps de vol ;	
- consommation de carburant ;	
- masse et centrage ;	
- masse et performances ;	
- estimation du risque de givrage.	
information de vol :	
- NOTAM, etc. ;	
- fréquences radio ;	
 sélection des aérodromes de dégagement. 	
documentation de bord;	
préavis de vol :	
 procédures administratives avant le vol (si applicable); 	
- formulaire de plan de vol.	
Départ:	

-

calages altimétriques ;

procédures de départ :

- communications avec l'ATC en espace aérien contrôlé;
- procédure de prise de cap;

organisation de la charge de travail;

calcul des estimées.

En route:



Date : 22-avr.-23

Page : 248 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

maintien de l'altitude et du cap ;	
révisions des estimées et du cap ;	
tenue du journal de navigation ;	
utilisation de la radio et respect des procédures ATC ;	
suivi des conditions atmosphériques minimum pour la poursuite du vol ;	
décisions en vol ;	
transit en espace aérien contrôlé;	
procédures de déroutement ;	
procédure en cas d'incertitude sur la position ;	
procédure en cas d'égarement.	

Arrivée, procédure d'intégration du circuit d'aérodrome :
liaison ATC ;
calage altimétrique ;
intégration dans le circuit d'aérodrome ;
procédures dans le circuit ;
stationnement ;
sécurité du TMG sur le parking ;
Avitaillement en carburant ;
clôture du plan de vol, si applicable ;
procédures administratives après le vol (taxes, papiers).

PROBLEMES DE NAVIGATION A BASSE ALTITUDE ET PAR VISIBILITE REDUITE :

actions avant	la descente ;
---------------	---------------

risques (par exemple obstacles et suivi de terrain);

difficulté de la lecture de carte ;

effets du vent et de la turbulence ;

conscience de la marge de franchissement d'obstacles;

évitement des zones sensibles au bruit ;

intégration dans le circuit ;

circuit et atterrissage par mauvaises conditions.

utilisation de GPS (GNSS);

sélection des points de report;

utilisation de la VHF;

disponibilité, AIP et fréquences;

ATC;

obtention d'un QDM et rejoindre la station;

utilisation du radar en route ou en arrivée ;

disponibilité et AIP;

procédures et liaison ATC;

responsabilités du pilote;

radar de surveillance secondaire;

- transpondeurs;
- sélection des codes ;
- interrogation et réponse.



Date : 22-avr.-23

Page : 249 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée									
Date	Instructeur	Elève							

MODULE SOLO

SOLO TMG-1 1^{ER} LACHER SEUL A BORD

1 ^{ER} SOLO / VOL SUPERVISE
Sensibilisation fonction de commandant de bord
Application stricte des procédures
Complète autonomie
Gestion de l'environnement et des aléas

SOLO TMG-2 CIRCUIT EN SOLO DE 150 KM

EPREUVE DE 150 KM EN SOLO
Choix du parcours en fonction de la météo
Préparation du vol
Choix des options
GESTION DU VOL / SECURITE
Respect des règles de l'air
Gestion physiologique
Atterrissage extérieur

Signatures attestant que la leçon a été donnée et assimilée									
Date	Instructeur	Elève							



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Annexe 10quinto Fiche de progression – Candidats Instructeur FI(S) TMG

Code des cases de progression :

	Candidat Instructeur TMG	Brief.	Démo.					ок
TMG-01	Familiarisation avec le planeur							
	Caractéristiques du TMG							
	Disposition de l'habitacle, amphi cabine							
	Systèmes							
	Listes de vérifications, exercices et contrôles							
TMG-02	Drills d'urgence							
	Action en cas de feu au sol et en vol							
	Feu dans l'habitacle, feu moteur et feu du système électrique							
	Défaillance des systèmes							
	Procédures d'évacuation, emplacement et utilisation des équipements de secours							
TMG-03	Préparation du vol et actions après vol							
	Documents d'entretien et de mise en service							
	Equipement requis, cartes, etc							
	Prévol extérieure							
	Prévol intérieure							
	Ajustements du ou des palonniers, du harnais et des sièges							
	Mise en route et chauffage moteur							
	Vérifications moteu							
	Arrêt et vérification des systèmes et arrêt moteur							
	Stationnement, sécurité et arrimage							
	Remplissage des documents de l'aéronef							
TMG-04	Roulage							
	Vérifications avant roulage							
	Lâcher des freins, contrôle de la vitesse et immobilisation							
	Gestion moteur							
	Contrôle de la direction et du virage							
	Virages dans les espaces exigus							
	Procédures et précautions sur l'aire de stationnement							
	Effets de vent et utilisation des commandes de vol							
	Effets de l'état de surface du sol							
	Liberté de mouvement des palonniers							



Date : Page : 22-avr.-23 | 251 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

	Signaux de guidage au sol								
	Vérifications des instruments								
	Procédures de contrôle du trafic aérien (si								
	applicable)								
	PROCEDURES D'URGENCE								
	Panne de freins								
	Panne de direction au sol (impossibilité de diriger l'appareil)								
TMG-05	Montée								
	Mise en montée, maintien de la montée								
	normale, à pente max et Vz max et mise en palier								
	Mise en palier aux altitudes prédéterminées ;								
	Montée en route (montée croisière), avec flaps (si applicable)								
	Montée volets sortis (si applicable)								
	Angle de montée maximum								
	Utilisation d'instruments de précision								
TMG-06	Vol horizontal rectiligne								
	A la puissance de croisière normale, mise en								
	Palier et maintien du vol horizontal rectiligne Vol aux vitesses critiques élevées (si								
	applicable)								
	Démonstration de la stabilité de route								
	Contrôle de l'assiette, utilisation du compensateur								
	Symétrie du vol en ligne droite								
	Vols en palier à différentes vitesses (utilisation de la puissance)								
	Changements de configuration (si applicable)								
	Utilisation des instruments de précision								
TMG-07	Descente								
11010 07	Mise en descente, maintien et mise en palier								
	Mise en palier aux altitudes prédéterminées								
	Moteur réduit, au moteur et descente								
	croisière y compris les effets de la puissance et de la vitesse)								
	Glissade (suivant type de planeur								
	Utilisation d'instruments de précision								
	Descente avec moteur hors fonction								
TMG-08	Virages								
	Mise en virage et maintien du virage à moyenne inclinaison								
	Retour au vol rectiligne								
	Erreurs dans les virages (incidence incorrecte, inclinaison								
	Virages en montée								
	Virages en descente								
	Glissades (suivant type de motoplaneur)								
		<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	 Data	Dage	l	l	



Date: Page: 22-avr.-23 252 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

	Sortie de virage à des caps prédéterminés,	Ī				<u> </u>	1		
	utilisation du conservateur de cap et du								
	compas, précision								
	Utilisation d'instruments de précision								
TMG-09	Vol lent et décrochage								
	VOL LENT								
	Sécurité (cabine, hauteur et anticollision)								
	Introduction au vol lent								
	Réduction contrôlée vers une vitesse critique								
	basse								
	Retour au vol à vitesse normale par utilisation								
	de la pleine puissance avec attitude correcte								
	DECROCHAGE								
	Sécurité et sens de l'air (cabine, hauteur et								
	anticollision)								
	Signes annonciateurs								
	Reconnaissance					<u> </u>	<u> </u>		
	Décrochage en configuration lisse et récupération avec et sans puissance								
	Récupération à l'enfoncement d'une aile								
	Approche du décrochage en configurations								
	approche et atterrissage, avec et sans								
	puissance, récupération à l'amorce du								
	décrochage								
TMG-10	Décollage et montée vers la branche vent								
	arrière								
	DECOLLAGE ET MONTEE VERS LA BRANCHE VENT ARRIERE								
	Vérifications avant décollage								
	Décollage face au vent								
	Soulagement de la roulette de nez (si								
	applicable)								
	Décollage par vent traversier								
	Actions pendant et après le décollage								
	Procédures ou techniques de décollage court								
	et sur terrain mou, incluant le calcul des								
	performances								
	Procédures de réduction du bruit								
	PANNES ET PROCEDURES D'URGENCE								
	Interruption du décollage								
	Panne moteur après décollage								
TMG-11	Circuit, approche et atterrissage								
11410-11	CIRCUIT D'APPROCHE								
	Procédures tour de piste, en vent arrière et								
	en étape de base								
	Approche avec et sans puissance moteur								
	(ralenti)								
	Soulagement et préservation de la roulette								
	avant (si applicable)								



Date: Page: 22-avr.-23 253 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

	7	T	1	ı	ı	1	1	1	1	ı	
	Effets du vent sur les vitesses d'approche et d'atterrissage										
	Utilisation des aérofreins, des volets (si applicable)										
	Approche vent traversier										
	Approche manquée et remise de gaz										
	Procédures de réduction du bruit										
	Approche planée avec le moteur arrêté										
	ATTERRISSAGE										
	Atterrissage avec le moteur										
	_										
	Atterrissage sans volets/flaps										
	Atterrissage vent traversier										
	Atterrissage avec le moteur arrêté										
	Atterrissage court et procédures ou										
	techniques d'atterrissage sur sol terrain mou PANNES ET PROCEDURES										
	D'URGENCE										
	Atterrissage manqué et remise de gaz										
TN4C 42	Virages à grande inclinaison, décrochage										
TMG-12	en virage, virage engagé										
	Virages à grande inclinaison (> 45°) en palier										
	et en descente										
	Le virage engagé et récupération										
	Décrochage en virage et récupération										
TMG-13	Arrêt et remise en marche moteur										
	ARRET DU MOTEUR EN VOL										
	Procédures de refroidissement du moteur										
	Procédure d'arrêt moteur en vol										
	Procédures opérationnelles en plané										
	DEMARRAGE DU MOTEUR EN VOL										
	Procédure de démarrage en vol (cf. manuel de vol)										
	Processus de décision afin d'apprécier s'il faut ou non redémarrer le moteur										
	Gestion des températures du moteur										
TMG-14	Atterrissage forcé sans puissance et atterrissage de précaution										
	Procédure de perte d'altitude et d'atterrissage ; VERDO										
	Choix du site d'atterrissage										
	Aérodrome normal										
	Aérodrome désaffecté										
	Terrain normal										
	Distance franchissable en plané										
	Choix de la trajectoire pour la descente ;										
	circuit et approche										
	Points clé (détermination et suivi des points										
	d'arrêt, de toucher et d'aboutissement)		1								



Date : 22-avr.-23

Page : 254 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

	_				•						
	Recherche de panne moteur										
	Utilisation de la radio (message de détresse)										
	Etape de base										
	Approche finale										
	Atterrissage										
	Actions avant et après atterrissage										
TMG-15	Interruption volontaire du vol										
	Circonstances nécessitant une interruption volontaire du vol										
	Conditions de vol										
	Choix du site d'atterrissage ; aérodrome normal, aérodrome désaffecté, champs										
	Message de détresse										
	Circuit et approche										
	Actions après atterrissage										
TMG-16	Navigation										
	NAVIGATION										
	Préparation du vol										
	Prévisions météorologiques et observations										
	Sélection et préparation des cartes :										
	- Choix de l'itinéraire										
	- Structure de l'espace aérien										
	- Altitudes de sécurité										
	Calculs:										
	- Cap magnétique et temps de vol										
	- Consommation de carburant										
	- Masse et centrage										
	- Masse et performances										
	- Estimation du risque de givrage										
	Information de vol :										
	- NOTAM, etc.										
	- fréquences radio										
	- sélection des aérodromes de										
	dégagement										
	Documentation de bord										
	Préavis de vol : - Procédures administratives avant le vol (si applicable) - Formulaire de plan de vol										
	Départ:										
	Organisation de la charge de travail;					İ					
	Procédures de départ :					İ					
	 Calages altimétriques Communications avec l'ATC en espace aérien contrôlé Procédure de prise de cap 										
	- Calcul des estimées										
	Calcal act confinees	l	<u> </u>	1		1	1	l	l	l	<u> </u>



Date: P 22-avr.-23 2

Page : 255 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

En route :							
Maintien de l'altitude et du cap							
Révisions des estimées et du cap							
Tenue du journal de navigation							
Utilisation de la radio et respect des							
procédures ATC							
Suivi des conditions atmosphériques							
minimum pour la poursuite du vol							
Décisions en vol				_			
Transit en espace aérien contrôle							
Procédures de déroutement							
Procédure en cas d'incertitude sur la position							
Procédure en cas d'égarement							
Arrivée, procédure d'intégration du circuit d'aérodrome :							
Liaison ATC							
Calage altimétrique							
Intégration dans le circuit d'aérodrome							
Procédures dans le circuit							
Stationnement							
Sécurité du TMG sur le parking							
Avitaillement en carburant							
Clôture du plan de vol, si applicable							
Procédures administratives après le vol							
(taxes, papiers)							
PROBLEMES DE NAVIGATION A BASSE ALTITUDE ET PAR VISIBILITE REDUITE							
Actions avant la descente							
Risques (par exemple obstacles et suivi de							
terrain)							
Difficulté de la lecture de carte							
Effets du vent et de la turbulence							
Conscience de la marge de franchissement							
d'obstacles (évitement du CFIT) Evitement des zones sensibles au bruit			+				
Intégration dans le circuit			+				
Circuit et atterrissage par mauvaises							
conditions							
RADIONAVIGATION (PRINCIPES DE							
BASE):							
Utilisation de GPS (GNSS)			-	-	-		
Sélection des points de report							
Utilisation de la VHF					1		
Disponibilité, AIP et fréquences			_				
ATC							
Obtention d'un QDM et rejoindre la station			\perp		_		
Utilisation du radar en route ou en arrivée			\perp		_		
Disponibilité et AIP]						



Date: Page: 22-avr.-23 256 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

	1	1					
	Procédures et liaison ATC						
	Responsabilités du pilote						
	Radar de surveillance secondaire						
	- Transpondeurs						
	- Sélection des codes						
	- Interrogation et réponse						
TMG-16	Module Solo						
	1 ^{ER} SOLO / VOL SUPERVISE						
	Sensibilisation fonction de commandant de bord						
	Application stricte des procédures						
	Complète autonomie						
	Gestion de l'environnement et des aléas						
	EPREUVE DE 150 KM EN SOLO						
	Choix du parcours en fonction de la météo						
	Préparation du vol						
	Choix des options						
	GESTION DU VOL / SECURITE						
	Respect des règles de l'air						
	Gestion physiologique						
	Atterrissage extérieur						



Date: Page: 22-avr.-23



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

ANNEXE 11 – Procédures d'Urgence (Drills)

Remarques importantes

- 1. Les procédures d'urgence reprises ci-dessous sont des procédures génériques. Le pilote d'un aéronef prendra toujours connaissance des procédures d'urgence particulières reprises dans le manuel de vol de cet aéronef. Le manuel de vol a priorité sur les procédures reprises ci-dessous, si ces procédures sont traitées dans le manuel. Certains aéronefs sont équipés de dispositifs spécifiques (par exemple parachute incorporé au fuselage) et répondent à une procédure particulière non décrite dans le présent manuel.
- 2. Des délais de réaction courts pour l'application correcte de procédures d'urgence (= drills procédures réflexes) augmentent considérablement les chances de survie ou de réussite des manœuvres envisagées et limitent les risques, en laissant un minimum de choses au hasard et à la chance.
- 3. Les délais de réaction seront d'autant plus courts que les procédures d'urgence auront été correctement apprises, répétées, voire entraînées régulièrement. Certaines procédures ne se prêtent cependant pas à un entraînement effectif car elles sont risquées ou inappropriées en entraînement, tout en constituant malgré tout la meilleure issue possible en cas d'incident réel, en maximalisant les chances de survie. Il en est ainsi par exemple de l'évacuation d'un planeur et de l'usage d'un parachute de secours.
- 4. La maîtrise des procédures d'urgence fait partie intégrante de la formation, comme repris dans les fiches de progression en annexes 2 et 2bis (interruption de remorquage), en annexes 4 et 4bis (interruption de treuillée), en annexes 5 et 5bis (procédures d'urgence relatives aux planeurs motorisés), en annexes 6 et 6bis pour le TMG et en annexes 7 et 7bis pour l'avion remorqueur. Par construction donc, les formations comprennent plusieurs répétitions des manœuvres d'urgence, à la discrétion de l'instructeur. Ces procédures devront être connues et assimilées impérativement avant un premier solo (voir annexe 3).
- 5. En cas d'incident, il faut à tout prix éviter de céder à la panique, qui a comme effet principal d'empêcher les réactions saines et correctes, et d'empirer la situation. Il n'est cependant pas anormal d'avoir peur ou d'être angoissé face à une situation stressante. Ce stress sera d'autant plus limité que le pilote gardera son sang-froid parce qu'il sait ce qu'il faut faire face à la situation et qu'il peut prendre immédiatement les meilleures décisions possibles.
- 6. La signification pratique de certaines procédures n'est pas la même selon la plateforme où elles sont applicables. Ainsi, "atterrir devant soi" en cas de casse de câble au treuillage sur une piste militaire de 2400 m de long ne signifie pas la même chose qu'une casse de câble sur un terrain relativement court entouré de forêts. Il est dès lors très important de tenir compte des particularités locales, qui peuvent parfois amener à adapter les drills génériques repris ci-dessous.



Date: Page: 22-avr.-23



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Evacuation d'un aéronef en vol pour les pilotes munis de parachutes (planeurs):

Cette procédure est d'application lorsqu'un planeur devient incontrôlable (le plus souvent par la perte ou le mauvais fonctionnement d'un élément structurel essentiel à la conduite de l'aéronef, suite à une collision ou une panne mécanique ou un blocage/une entrave des commandes).

La procédure recommandée est la suivante :

- Larguer la verrière
- Détacher le harnais
- Sortir du planeur
- Regarder la poignée d'ouverture du parachute et la tirer fermement
- Prendre une position permettant un atterrissage souple

Rupture de câble ou panne moteur pendant un remorquage:

Pendant une treuillée ou un remorquage, si la traction disparaît (le planeur ralentit dangereusement ou panne moteur avion),

- le pilote du planeur :
 - o actionne 2 fois la manette de largage du câble
 - o pousse le nez vers l'avant afin de regagner et de maintenir une vitesse suffisante
 - en fonction de l'altitude, se concentre sur l'atterrissage :
 - si inférieure à 50 mètres sol, atterrir droit devant
 - si comprise entre 50 et 100 mètres sol, effectuer un atterrissage droit devant avec ouverture de 45 degrés à gauche ou à droite de l'axe. A 100 mètres, un contre QFU peut être effectué
 - si égale ou supérieure à 150 mètres sol, effectuer un circuit d'approche adapté
- le pilote de l'avion :
 - pousse le nez vers l'avant afin de regagner et de maintenir une vitesse suffisante
 - en fonction de l'altitude, il se concentre sur l'atterrissage :
 - si inférieur à 300 pieds sol, atterrir droit devant
 - si compris entre 300 et 500 pieds sol, atterrir droit devant avec ouverture de 45 degrés à gauche ou à droite de l'axe
 - si supérieur à 500 pieds sol, effectuer un contre QFU ou un circuit d'approche adapté
 - prendre toute mesure permettant de minimiser les effets d'un accident (couper l'essence, faire un appel radio si possible, ouvrir une porte, ...)





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Impossibilité de larguer le câble en remorquage

Si le pilote du planeur n'arrive pas à larguer le câble de remorquage :

- le pilote du planeur en avertira par radio le pilote de l'avion, et/ou battra des ailes pour signaler à l'avion qu'il ne peut pas larguer. Le pilote de l'avion pourra aussi répondre qu'il a compris en battant la gouverne de direction
- le pilote de l'avion remorqueur amènera l'attelage à la verticale de la piste (PAS à la verticale d'installations ou de personnes) à une hauteur d'au moins 300 mètres sol
- le pilote de l'avion remorqueur larguera ou cisaillera le câble. Le câble pendra donc au nez du planeur, sauf si le largage par l'avion provoque sa libération du planeur.
- le pilote du planeur effectuera un circuit adapté pour une approche haute
- contact radio avec le sol sera pris et maintenu afin de recevoir des instructions ou des conseils particuliers
- le pilote du planeur fera une approche de manière à ce que le câble n'accroche rien en finale et atterrira normalement.

Panne de moteur au décollage d'un planeur motorisé ou d'un TMG

Le pilote :

- pousse le nez vers l'avant afin de regagner et de maintenir une vitesse suffisante
- en fonction de l'altitude, il se concentre sur l'atterrissage :
 - o si inférieure à 50 mètres sol, atterrir droit devant
 - o si comprise entre 50 et 100 mètres sol, effectuer un atterrissage droit devant avec ouverture de 45 degrés à gauche ou à droite de l'axe. A 100 mètres, un contre QFU peut être effectué
 - o si égale ou supérieure à 150 mètres sol, effectuer un circuit d'approche adapté
- prendre toute mesure permettant de minimiser les effets d'un accident (couper l'essence, faire un appel radio si possible, ouvrir une porte, ...)





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Annexe 12 : Rapport d'épreuve de pré-admission instructeur FI(S)

EVALUATION OF CA	ANDIDATES Reference : SFCI		ΓOR						
PRIOR TO START THE CANDIDATE FI(S) EVA	PRIOR TO START THE CANDIDATE FI(S) EVALUATION								
Name & Firstname of the candidate :									
Date of the evaluation :									
Airfield:									
Name & Firstname of Sr. Examinator	:								
AIRCRAFT Type:		Registration :							
PREREQUISITES									
PIC Flying Hours on gliders (minimum 10)		Hr	OK / NOK						
PIC Number of launches on gliders (M	inimum 200)	launches	OK / NOK						
Log book up to date:		YES / N	10						
EVALUATED ITEMS									
ATTITUDE		OK / NOK							
MOTIVATION		OK / NOK							
THEORETICAL KNOWLEDGE		1							
EASA REGLEMENTATION		OK / NOK							
General knowledge		OK / NOK							
PREPARATION and FLIGHT									
METEO		OK / NOK							
• NOTAMS		OK / NOK							
BRIEFING		OK / NOK							
PREFLIGHT		OK / NOK							
QUALITY AND ACCURANCY OF THE FLI	GHT	OK / NOK							
• LANGUAGE		OK / NOK							
ATTITUDE IN FLIGHT (Calm - Clear)		OK / NOK							
POSTFLIGHT		OK / NOK							
DEBRIEFING									
	•••••								
EVALUATION RESULT Admitte	d / Not adm	itted							
Date transmitted to HoT :									
Signature Sr Examiner									
License Number Sr Examiner									



Date : 22-avr.-23

Page : 261 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Annexe 13: Candidature à une formation d'instructeur FI(S)

ATTESTATION

J'atteste que je suis informé des dispositions suivantes de la règlementation européenne Part SFCL au sujet des conditions d'admission :

Conditions d'admission

Conformément à la SFCL.320 et SFCL.330 a), le candidat devra, pour pouvoir entamer une formation d'instructeur :

- avoir au moins 18 ans révolus ;
- posséder une licence SPL en ordre de validité, comprenant les privilèges, qualifications et certificats pour lesquels l'instruction au vol doit être dispensée;
- est habilité à agir en tant que PIC sur le planeur au cours de l'instruction au vol
- avoir accompli au moins 100 Hr de vol et 200 lancements en tant que PIC sur planeur
- réussir une épreuve spécifique de pré-admission auprès du DTO, dans les 12 mois qui précèdent le début du cours de formation

le c	déclare par la présente les données suivantes :
1.	Date de naissance : (joindre copie de la carte d'identité recto-verso)
2.	Je dispose d'une licence SPL Nr
3.	Je dispose d'une aptitude médicale de Classe 1, 2 ou LAPL valide jusque
4.	Je dispose, dans les 24 derniers mois de l'expérience suivante :
	- Heures de vol en planeur :
	- Nombre de vols en planeur :
	 Nombre de vols avec FI(S)
	OU
	Date du dernier Proficiency check :
5.	Je dispose au total :
	- deheures de vol comme PIC sur Planeur (Excl TMG)
	- devols comme PIC sur planeur (Excl TMG)
	- deheures comme PIC sur TMG
	- devols comme PIC sur TMG
6.	Je dispose de l'expérience suivante sur les planeurs suivants :
	- ASK13 : heures de vol (DC et solo) et vols (DC et solo)
	- ASK21 : vols (DC et solo)
	- Autre biplace : type heures de vol (DC et solo) etvols (DC et solo)
7.	Je m'engage à me mettre en ordre de licence le cas échéant et à passer mon épreuve de pré-admission avec
	Mr avant avant de communiquer la date et le résultat de ce vol
	l'Accountable manager de la DTO 132/EBSH.
8.	Je m'engage à rester en ordre de vol pendant toute la durée de la formation. Je tiens à disposition mon carnet
	de vol et tout document justificatif.
	Fait à, le
	SIGNATURE:





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Annexe 14: Candidature à une formation d'instructeur FI(S) TMG

ATTESTATION

J'atteste que je suis informé des dispositions suivantes de la règlementation européenne Part SFCL au sujet des conditions d'admission :

Conditions d'admission

Conformément à la SFCL.315 a) 4) et SFCL.330, point b) 2), le candidat devra, pour pouvoir entamer une formation d'instructeur FI(S) TMG :

- être déjà FI(S) sur planeur (Excl TMG)
- posséder une licence SPL en ordre de validité, comprenant les privilèges, qualifications et certificats pour lesquels l'instruction au vol sur TMG doit être dispensée ;
- est habilité à agir en tant que PIC sur le TMG au cours de l'instruction au vol
- avoir accompli au moins 30 heures de vol en tant que PIC sur motoplaneurs;
- avoir accompli la formation visée au point SFCL.330, point b) 2), soit avoir suivi une formation d'au moins six heures d'instruction au vol en double commande sur motoplaneurs.
- avoir démontré son aptitude à dispenser une instruction sur motoplaneurs à un FI(S) qui est qualifié conformément au point 7) et désigné par le responsable de la formation de l'ATO ou du DTO;

Je c	déclare par la présente les données suivantes :
1.	Date de naissance : (joindre copie de la carte d'identité recto-verso)
2.	Je dispose d'une licence SPL Nr
3.	Je dispose d'une aptitude médicale de Classe 1, 2 ou LAPL valide jusque
4.	Je dispose, dans les 24 derniers mois de l'expérience suivante :
	Heures de vol en motoplaneur :
	- Nombre de vols en motoplaneur :
	 Date du vol avec FI(S):
	OU
	Date du dernier Proficiency check TMG :
	- Je dispose au total deheures de vol comme PIC sur TMG
9.	Je dispose de l'expérience suivante sur les motoplaneurs suivants :
	- SF25 : heures de vol (DC et solo) et vols (DC et solo)
	- HK36TTC : heures de vol (DC et solo) et vols (DC et solo)
10.	Je m'engage à me mettre en ordre de licence le cas échéant.
11.	. Je m'engage à rester en ordre de vol pendant toute la durée de la formation. Je tiens à disposition mon carnet
	de vol et tout document justificatif.
	Fait à, le, le
	SIGNATURE:





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

<u>Annexe 15 : Candidature à une formation d'instructeur FI(S) Sailplane towing sur avion et sur TMG</u>

ATTESTATION

ar	la pr	ésente, je soussigné (NOM, prénom, Nr licence SPL)p	ose
		didature comme candidat FI(S) Sailplane towing ou FI(A) Sailplane towing (*) sur AVION / TM	
		lared Training Organisation FCFVV Nr 132.	, ,
		aite passer cette qualification sur l'antenne EBCF/EBSH/EBCF/EBTY/EBTX (*).	
		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
e d	écla	re par la présente les données suivantes :	
1.		re de naissance : (joindre copie de la carte d'identité recto-verso)	
2.		dispose d'une licence SPL Nr ou d'un licence PPL(A)/CPL/ATPL Nr	
3.		lispose d'une aptitude médicale de Classe 1, 2 ou LAPL (*) valide jusque	
4.		lispose, dans les 24 derniers mois de l'expérience suivante :	
		CANDIDAT FI(S) ou FI(A) SAILPLANE TOWING SUR TMG	
	_	Heures de vol en motoplaneur :	
	_	Nombre de vols en motoplaneur :	
		Date du vol avec FI(S) :	
	_	OU	
		Date du dernier Proficiency check TMG :	
	_	Je dispose au total deheures de vol comme PIC sur TMG	
	-	·	
	-	Nombre total de remorquages de planeur effectués au moyen d'un TMG :	
	SI C	ANDIDAT FI(A) SAILPLANE TOWING SUR AVION	
	_	Heures de vol en avion :	
	_	Nombre de vols en avion :	
	_	Date du vol avec FI(S) :	
		OU	
	_	Date du dernier Proficiency check avion :	
	-	Je dispose au total deheures de vol comme PIC sur avion	
	_	Nombre total de remorquages de planeur effectués au moyen d'un Avion : :	
12.	Je n	n'engage à me mettre en ordre de licence le cas échéant.	
		n'engage à rester en ordre de vol pendant toute la durée de la formation. Je tiens à disposition mon ca	rnet
		vol et tout document justificatif.	
		·	
	Fait	à, le	
	SIGN	NATURE :	
'*) I	Biffe	r la mention inutile	





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Annexe 16 - RAPPORT D'UNE EPREUVE DE DEMONSTRATION POUR L'OBTENTION DE LA QUALIFICATION FI(S) OU FI(A) SAILPLANE TOWING sur TMG

RAPPORT D'UNE EPREUVE DE DEMONSTRATION POUR L'OBTENTION DE LA QUALIFICATION FI(S) SAILPLANE TOWING SUR TMG

(AMC1 SFCL.205 Sailplane towing and banner rating et AMC1 FCL.805 Sailplane towing and banner rating)

Nom et prénom du candidat :

Nr Licence SPL:	
Date du vol :	
Aéronef : Immatriculation :	
Date de la démonstration :	
ELEMENTS OBJECTIFS A EVALUER	
	Résultat
DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES	
Le candidat connaît-il la SFCL.205 ? (si TMG SPL)	OK/NOK/NA
Le candidat connaît-il la FCL 805 ? (si TMG ou Avion PPL(A)/CPT/ATPL	OK/NOK/NA
CONNAISSANCES THEORIQUES	
Le candidat connaît-il l'équipement permettant le remorquage de planeurs ?	OK/NOK/NA
Le candidat connaît-il les procédures de communication et les signaux ?	OK/NOK/NA
Le candidat connaît-il la procédure de décollage (normale et par vent travers) ?	OK/NOK/NA
Le candidat connaît-il la procédure de remorquage en l'air ?	OK/NOK/NA
Le candidat connaît-il la procédure de descente en remorquage ?	OK/NOK/NA
Le candidat connaît-il la procédure de largage ?	OK/NOK/NA
Le candidat connaît-il la procédure de largage du câble ?	OK/NOK/NA
Le candidat connaît-il la procédure d'atterrissage avec câble ?	OK/NOK/NA
Le candidat connaît-il les procédures d'urgence et de sécurité ?	OK/NOK/NA
Le candidat connaît-il les performances de l'aéronef en remorquage ?	OK/NOK/NA
Le candidat connaît-il les procédures d'évitement de collisions ?	OK/NOK/NA
Le candidat connaît-il les performances des planeurs à remorquer ?	OK/NOK/NA
Le candidat connaît-il les effets de turbulence pour le planeur remorqué ?	OK/NOK/NA
Le candidat connaît-il les effets du souffle de l'hélice sur la phase initiale du vol remorqué ?	OK/NOK/NA
CONNAISSANCES PRATIQUES	
Le candidat peut-il démontrer les procédures de décollage (normal et vent de travers ?	OK/NOK/NA
Le candidat peut-il démontrer le remorquage en virage sur 360° à 30° d'inclinaison ou plus ?	OK/NOK/NA
Le candidat peut-il démontrer le remorquage en descente ?	OK/NOK/NA
Le candidat peut-il démontrer la procédure de largage du planeur ?	OK/NOK/NA
Le candidat peut-il démontrer l'atterrissage avec câble accroché ?	OK/NOK/NA
Le candidat peut-il démontrer la procédure de largage du câble en vol ?	OK/NOK/NA
Le candidat peut-il simuler les procédures d'urgence ?	OK/NOK/NA
Le candidat peut-il démontrer les signaux et la communication spécifique au remorquage	OK/NOK/NA
Le candidat a démontré sa compétence à instruire le remorquage de planeur sur TMG	OUI/NON
Le candidat a démontré sa compétence à instruire le remorquage de planeur sur Avion	OUI/NON
FI(S) FI désigné par la DTO 132	
Nom et prénom :	
Nr Licence SPL ou PPL(A)/CPL/ATPL :	
Signature :	



Date: Page: 22-avr.-23 265 / 268



Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Annexe 17 Certificat de fin de formation

DTO 132 / antenne EBXX
Adresse
B-9999 ville
Belgique

Ville, le......

A Monsieur/Madame.......

OBJET : Certificat de fin de formation

Formation pour l'obtention de la licence SPL	
Formation pour l'obtention de la qualification Remorquage	
Formation pour l'obtention de la qualification treuil	
Formation pour l'obtention de la qualification Self-launch	
Formation pour l'obtention de la qualification TMG	
Formation pour l'obtention de la qualification Pilote remorqueur sur avion	
Formation pour l'obtention de la qualification Pilote remorqueur sur TMG	
Formation pour l'obtention de la qualification Instructeur FI(S)	
Formation pour l'obtention de la qualification Examinateur FE(S)	
Formation pour l'obtention de la qualification FI(S) FI	
Stage de remise à niveau (refresher) FI(S)	
Stage de remise à niveau (refresher) FE(S)	

Début de formation :
Fin de formation :

Par ce certificat, nous attestons que l'intéressé a suivi la formation complète conformément à la règlementation EASA dans le cadre de l'obtention de la licence ou de la qualification correspondant à la formation.

XXXXX
Head of training DTO 132 / antenne EBXX
OU
XXXXX
Accountable manager DTO 132 / antenne EBXX





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Annexe 18 VOL DE DEMONSTRATION D'APTITUDE A INSTRUIRE

DTO 132 FCFVV

VOL DE DEMONSTRATION D'APTITUDE A INSTRUIRE

R	éf	éı	er	าต	es	:

- 1. SFCL.360 a) 2)
- 2. AMC1 SFCL.360 a) 2)
- 3. Note d'information DGTA INFO/L-LIC/2022-001

Par la présente, j'atteste avoir procédé au vol d'a	au moins 30 minutes ou Max 3 vols prévu dans la
référence 1 avec	[nom, prénom du FI(S)], pendant lequel
l'intéressé m'a démontré son aptitude à instruire, con	formément aux dispositions des références 2 et 3.
Evaluation du vol de démonstration	
	Résultat

	Résultat		
Points évalués	Savoir	Savoir-	Savoir-être
	(Knowledge)	faire (Skills)	(attitudes)
Connaissance technique	OK/NOK	OK/NOK	OK/NOK
Habileté à enseigner un échantillon de cours au	OK/NOK	OK/NOK	OK/NOK
sol et d'exercices en l'air de la formation SPL			
Standard de vol démontré par l'intéressé	OK/NOK	OK/NOK	OK/NOK
Application des méthodes d'enseignement	OK/NOK	OK/NOK	OK/NOK
Application de la formation par les	OK/NOK	OK/NOK	OK/NOK
compétences			
Application de la TEM (Threat&Error	OK/NOK	OK/NOK	OK/NOK
management)			

DATE :	
	S) FI :
	S) :





Document de référence:

DTO-TM-001 rev 11.3

Annexe 19 Certificat de formation de Formateur de Formateur (FI(S) FI)



DTO 132 FCFVV

DTO 132 / antenne EBXX Adresse B-9999 ville Belgique

OBJET : Certificat de formation de Formateur de Formateur (FI	S) FI)	
Mr/Mme (nom/prénom)		
Licence Nr XXXXXXXXXXX		
a suivi la formation suivante au sein de la DTO 132 / antenne XXXX:		
Matières	Durée (H)	Paraphe du FI(S) FI responsable
Pédagogie au sol		-
Pédagogie en vol		
Formation par les compétences		
TEM (Threat & Error Management)		
Utilisation du Memento		
Utilisation de la fiche de compétence		
Utilisation de AssoConnect		
Début de formation :		
Date:		
Signature du candidat FI(S) FI:	Signature du FI(S)	FI:
	XXXXX Nr de Licence :	

13330
2000
ECEVV